

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DU BAS-SEUIL LAUSANNOIS

une enquête socio-culturelle sur les besoins architecturaux de cette population

Remerciements

Ce travail m'a fait découvrir un monde que je ne connaissais pas, et pourtant auquel je suis confronté en permanence. Nous y sommes tous, il suffit de vouloir le voir. Je tiens à remercier ma famille de m'avoir soutenu dès la naissance de ce projet et d'avoir fourni une aide précieuse pour le compléter. Je remercie mes amis également, qui m'ont encouragé et ont consacré une partie de leur temps et ont partagé leurs idées tout du long de mes recherches.

De plus, je tiens à remercier :

Malick Gehri
Leonardo Carriero
L'équipe du Sleep-In
DD
Bruno
Rose Marie
Anton
Docteur Laurent Holzer
Professeur Patrick Bodenmann
Gérald Egg
Jean-Christophe Morex
François Chéraz
Michael Staïesse
Maitre Jacques Dubey
Yan Desarzens
Philippe Muller
Patrick Turrian
Eliane Belser
Véronique Berseth
Fauriel Carine
Yahiaoui Lounes
Steve Maucci
Guy Burnens
Jacques Dulex

Ainsi que toutes les personnes qui ont voulu garder leur identité anonyme lors de mes interviews, pour leur temps, leurs contributions, le partage d'idées et leurs expériences afin de me faire comprendre au mieux ce monde et les citoyens qui le composent.

Groupe de suivis

Directeur pédagogique : Professeur Martin Fröhlich
Professeur d'énoncé : Professeur Yves Pedrazinni
Maitre EPFL : M. Tiago Borges

Sommaire

Remerciements	2
Préface	6
Définition	10
Qu'est-ce qu'un abri?	11
Quels sont les différents termes pour parler de l'abri et quelles sont les différences entre ces termes?	12
Qu'est-ce qu'un sans-abri?	17
Quels sont les différents termes pour parler des personnes du bas-seuil? Quelles sont les différences entre ces personnes?	18
Quelle est la différence entre le bon et le mauvais sans-abri? Le bon ou le mauvais pauvre?	25
La notion juridique en Suisse	30
Qu'est-ce qu'un sans-abri en Suisse?	32
Quel est le droit d'habiter? Le devoir de fournir un abri?	34
Comment fait-on pour avoir un permis de résident ou un travail en Suisse?	35
Les personnes qui vivent à l'année dans des campings et dans le cirque sont-elles considérées comme SDF?	37
Quelle est la politique des campings face à ces gens?	38
Le point de vue des sans-abris	44
Sylvestre	46
Bruno	48
Anonyme	52
Rose-Marie	54
Anonyme	56
Anton	58
Le point de vue des personnes qui s'en occupent	60
Sleep-In	62
La Marmotte	68
Le Point d'Eau	74
Fondation Mère Sofia	80
EMUS	87
Dr Laurent Holzer	92
Professeur Patrick Bodenmann	95
Le Canton de Vaud	101
La Commune de Lausanne	103
La Commune d'Ollon	105
Service de la population	110
Conclusion	114

Bibliographie	118
Livres	119
Communiqué de Presse	119
Site internet	119
Iconographie	120
Cinématographie	120
Annexe	122
Annexe I	124
Annexe II	131
Annexe III	135
Annexe IV	139
Annexe V	145
Annexe VI	148
Annexe VII	158
Annexe VIII	160
Annexe IX	163
Annexe X	167
Annexe XI	170
Annexe XII	175
Annexe XIII	181
Annexe XIV	188
Annexe XV	200
Annexe XVI	208
Annexe XVII	216
Annexe XVIII	222
Annexe XIX	227
Annexe XX	233
Annexe XXI	238
Annexe XXII	240
Annexe XXIII	243

Préface

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Malheureusement, cet article n'est pas totalement respecté, du moins c'est ce que j'ai cru avant de commencer mon enquête. J'ai pu constater ceci à plusieurs reprises, d'abord en tant qu'agent Sécouritas, lorsque j'ai dû vérifier qu'aucun squatteur ne venait occuper un immeuble en rénovation que je surveillais. Puis, pendant des patrouilles dans la gare de Lausanne, afin de maintenir l'ordre, mais aussi de demander aux SDF qui dormaient dans les salles d'attente chauffées d'évacuer les lieux. Au cours de mon stage, tous les jours en allant au bureau je passais devant un mendiant qui cachait son sac de couchage dans le saut-de-loup d'un immeuble et *«faisait la manche»* à côté. Ces personnes n'ont-elles pas accès à un *«logement»* ou aux *«services sociaux nécessaires»*? C'est à ces moments-là que je me suis demandé quelles étaient les structures à disposition pour eux, que faisait l'État, que faisait la population. Comment les aider, à part en leur donnant de temps en temps la monnaie que j'avais avec moi? De là est née une idée : celle de construire un lieu, une résidence, un pensionnat qui pourrait les accueillir, leur offrir un refuge, *«l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires»* afin de mener une vie digne, et la possibilité de réintégrer la société qui les exclut.

Mais où faire une telle structure? Il faut suffisamment de place pour accueillir les sans-abris de Lausanne. D'ailleurs combien sont-ils? Qui sont-ils? Et quels sont les programmes nécessaires qu'il faudrait développer afin de subvenir à leurs besoins? Ce sont des questions que je me suis rapidement posées.

Le lieu a été relativement vite trouvé. Je cherchais un endroit isolé de la ville, dans le but de les sortir de leurs habitudes, et du cycle dans lequel ils peuvent être bloqués. Un espace suffisamment grand pour les accueillir, mais aussi pour implanter d'autres structures afin de les aider à se réintégrer. Le choix s'est porté sur un magnifique bâtiment laissé à l'abandon dans une des stations des Préalpes vaudoises. Pas trop éloigné de la plaine et par conséquent d'un lieu qui leur est familier, l'hôtel du Parc de Villars-sur-Ollon semblait être l'endroit idéal pour accueillir ce nouveau complexe. Posé sur un terrain d'environ 70 000 mètres carrés, il offre une proximité avec la nature, l'air frais et la tranquillité de la montagne, tout en étant suffisamment grand pour accueillir ces individus et les structures annexes nécessaires à leur réintégration. De plus, l'aspect hospice alpin m'a très vite rappelé l'historique de certains de ces établissements que l'on retrouve aujourd'hui en station. Anciennement des sanatoriums, ces cliniques ont été transformées en hôtel luxueux une fois le vaccin de la tuberculose découvert. Dans le passé, le patient était envoyé à

la montagne pour se soigner, car l'air frais, le soleil et de la lumière étaient soi-disant bénéfiques pour eux. Certes, c'était également une manière de les isoler, étant donné qu'ils étaient contagieux, mais c'est un concept que l'on peut facilement adapter à la population du bas-seuil. Faire le processus inverse, prendre un ancien hôtel luxueux, le transformer en clinique, en résidence; ceci afin de sortir le sans-abri de ses habitudes, lui donner un logement et les outils nécessaires pour se «soigner», reprendre confiance en lui et par la suite réintégrer la société.

Le souci qui a vite été relevé dans un emplacement comme celui-là, c'est que l'on parque cette population. Le parallèle avec les camps de réfugiés, ou des prisons est presque inévitable. Et afin de ne pas faire un lieu comme ceux-ci je me suis renseigné sur la conception architecturale de ces établissements-là. Premièrement, les femmes sont toujours séparées des hommes, ils sont placés dans des bâtiments différents et les familles sont brisées. Dans ces zones, il y a également très souvent des situations de surpopulation. C'est-à-dire que le nombre de personnes présentes dans un lieu excède les ressources en espace que ce lieu peut offrir, ce qui mène à des problèmes d'hygiène conséquents. Mis à part les camps de réfugiés, la privation totale de liberté est un facteur clé. Une clôture fermée vers l'intérieur accompagnée de tours de guet et de mirador entoure le bâtiment principal empêchant les détenus de s'évader. Et pour finir, le placement dans ces établissements est souvent imposé à la personne, contre leur volonté.

Le but de la résidence que j'envisage n'est pas de parquer les sans-abris, mais de leur offrir un lieu de recueil, où les cultures se mêlent, les activités sont diverses et variées, et où ils sont respectés. Personne n'est forcé ni d'y venir ni d'y rester. La résidence est certes fermée sur l'extérieur, dans le but d'éviter que d'autres gens n'en profitent ou n'en abusent. Mais elle offre toutefois une protection aux utilisateurs du monde externe, qu'ils ont appris à craindre durant leur vie dans la ville. Il n'y a aucune privation de liberté.

Je ne veux pas non plus procéder à un internement administratif comme cela était toléré jusqu'en 1980. Des personnes sous dénonciation de leurs parents, de proches ou de la police pouvaient être amenées en camps de travail. Aujourd'hui, les migrants qui ont été incarcérés pour divers délits et infractions sont tout de même jugés alors qu'avant ceci n'était pas le cas. C'était le juge de paix, un civil non formé en droit, qui condamnait des adolescents un peu rebelles (surtout présent dans l'après-guerre, les années 1950) et des jeunes filles qui fuyaient à 4 ou 5 ans de prison, d'internement. Ces cadres étaient en partie des camps de travail dans lesquels il y avait un taux de suicide élevé. C'était une différente manière de les éliminer même temporairement de la société. Ils étaient concentrés dans des pénitenciers sans qu'ils aient commis de délits, ce qui était particulièrement le cas des mineurs. Certains enfants étaient également placés dans de tels établissements quand on estimait que leurs parents étaient indignes de les élever. Le principal «crime» de ces derniers était de ne pas pouvoir s'en occuper, parce qu'ils étaient trop pauvres. Ils étaient considérés comme des vagabonds, des désœuvrés ou des paresseux. Cet internement fut stoppé en 1980 lorsqu'il y a eu un mouvement de la population là-contre. Je devrai par conséquent adresser la notion de l'espace avec une conscience politique affûtée, afin d'éviter les erreurs du passé.

Ce n'est pas la première fois qu'une aide constructive est offerte aux plus démunis. La question de logement social, ou d'habitat collectif était très importante pour les architectes pendant la période de l'entre-deux-guerres. Que ce soit Mies Van Der Rohe ou Le Corbusier, elle a préoccupé grand nombre d'architectes. Des unités d'habitations

aux parcs de logements de Stuttgart «*Weissenhof*» le logement collectif est un des thèmes travaillés lors de la conception de l'architecture moderne. En 1927, Mies Van der Rohe définit la problématique de l'habitat comme suit; *«Il n'est pas tout à fait inutile d'affirmer aujourd'hui, avec force, que le problème de l'habitation nouvelle est bien, malgré ses aspects technique et économique, un problème d'ordre architectural. Il ne s'agit là que d'un problème complexe, et qui ne peut être résolu ni par de moyens comptables, ni par des mesures organisationnelles, mais bien et seulement par le déploiement des forces de la création.»*¹

Le but principal de mon énoncé est de comprendre le bas-seuil lausannois. C'est-à-dire d'établir leurs besoins et la situation actuelle dans laquelle ils vivent afin de les aider. C'est pourquoi je ne me suis pas attardé sur la comparaison entre le projet (qui n'existe pas encore) et les établissements pénitenciers, les camps ou l'internement administratif; ni sur le parallèle entre les logements sociaux et les actions des architectes dans le passé pour venir en aide aux plus démunis, et ce que j'aimerais réaliser par la suite. Je devais en conclusion encore répondre à un certain nombre des questions citées précédemment.

Pour ce faire, j'ai d'abord plongé dans cet univers par le biais de livres. Cela a été un excellent moyen de débiter, mais ne m'a pas apporté les réponses que je cherchais. La documentation traite souvent des sans-abris de Paris, ou du logement social de Genève ou Londres, et reste basée sur des aspects qui ne sont plus tous d'actualité. C'est pourquoi après m'être familiarisé avec ce monde en général, je me suis attaqué au bas-seuil lausannois, par le biais d'interviews, de rencontres et de moments de partage avec des interlocuteurs d'horizons différents. Que ce soit un sans-abri, une travailleuse sociale, un bénévole, un gardien de camping, un médecin, un avocat, un syndic ou même la conseillère personnelle du conseiller d'État à la santé et à l'action sociale, je les ai tous abordés de la même manière. En leur faisant part mon idée de projet, et en leur demandant ce qu'ils en pensaient et ce qu'ils pouvaient m'amener, mais aussi, pour certains, de m'expliquer ce qu'ils font, et le rôle qu'ils ont dans ce monde du bas-seuil. Quelle est la situation actuelle et comment l'améliorer? Certains de ces interviews dévient pour finir des sujets principaux. Lorsqu'une thématique aussi complexe, qui pour la plupart leur tient à cœur, est abordée, il est facile de s'emporter et de parler d'expériences vécues ou de situations auxquelles ils ont été confrontés. Ces rencontres m'ont permis de bien comprendre ce qui se passe actuellement à Lausanne. Et même si malheureusement je n'ai pas pu parler à un grand nombre de personnes, par manque de temps, l'idée du projet a évolué au fur et à mesure de chaque entretien. Si chaque personne apportait une réponse à certaines questions, elle en soulevait d'autant plus. Arrivant à un point où je me demandais si ce que je voulais faire, malgré toutes mes bonnes intentions, était vraiment nécessaire, réalisable. Fallait-il se restreindre à trouver une solution pour une petite partie de la population, car aider tout le monde semble être impossible?

Avant de m'attaquer au vif du sujet, je trouve important d'instaurer un lexique qui permet de mettre en avant la complexité du monde du bas-seuil, des éléments et des personnes qui le composent. Ceci va m'aider finalement dans l'élaboration du projet : que faire et pour qui?

1 Architecture en Allemagne 1900-1933, Centre de création industrielle, 1979, p 91

Définition

L'abri :

«Lieu où l'on peut se mettre ou mettre quelque chose à couvert des intempéries, du soleil, du danger, etc. ; installation construite à cet effet.»

«Ce qui préserve de quelque mal, ce qui est un refuge, une protection.»²

Suivant ceci, personne ne se retrouve sans-abris, car un simple avant-toit peut être interprété comme un abri. La société contemporaine dans laquelle nous vivons en dit autrement. L'abri sans préfixe, convient tout à fait à ces définitions, mais lorsque «sans» est ajouté devant, il prend une toute autre valeur. Je reviendrai là-dessus plus tard, je vais d'abord aborder la thématique de l'abri.

Ce mot possède un sens propre, défini par un lieu, et un sens figuré, qui lui est défini par une protection, morale ou construite. Un abri est un lieu qu'une personne va utiliser pour s'abriter, se protéger des dangers. Pouvant être exprimé comme une cabane, un pont, ou même dans les cas les plus précaires, simplement quelques cartons empilés, un abri offre ainsi une certaine sécurité. *«On pense bien sûr à ce qui servait d'abri aux premiers hommes et a fait naître l'idée de maison, symbolisée par le fait d'avoir un toit au-dessus de sa tête, puis des murs pour se défendre des animaux et des intempéries, de la grotte à la hutte, etc.»³* Et selon la théorie de Marc-Antoine Laugier, l'origine de l'architecture est une cabane primitive, fabriquée avec du bois posé sur des arbres auxquels on ajoute des éléments de fronton (toiture), qui va servir d'abri.⁴

Plusieurs différents termes peuvent être considérés comme «synonyme» de l'abri, surtout, dans le monde de l'architecture et de l'habitation. Je vais ici en citer certains puis les définir, afin d'établir un lexique pour la suite de mon rapport.

2 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abri/221>

3 Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p 7

4 Essai sur l'architecture, Marc-Antoine Laugier, 1753

Quels sont les différents termes pour parler de l'abri et quelles sont les différences entre ces termes?

Appartement :

*«Partie d'un immeuble comportant plusieurs pièces qui forment un ensemble destiné à l'habitation.»*⁵

Ce mot a beaucoup évolué à travers le temps. Dès le XVII^e siècle en France il est défini comme un ensemble de 3 pièces associées, soit une chambre, un cabinet et une garde-robe, dans une structure plus importante (grande demeure, palais ou hôtel). Longtemps, un appartement était considéré comme un lieu privé mis à part du reste de l'habitation. Il arrive en France lorsque la notion de privacité et d'intimité commence à prendre de plus en plus d'importance. Au fur et à mesure de l'évolution de la société, différentes variétés d'appartements se développent. *«Les «appartements de société», destinés à recevoir des amis choisis par inclination et non plus seulement par devoir, les «appartements de commodité» ou «petit appartement» qui permettent d'être seul ou en famille de s'y retirer en cas de maladie, tandis que les «appartements d'appart» perdurent.»*⁶ Dès 1850, l'appartement que l'on connaît aujourd'hui voit le jour, un abri pour une famille. À cette époque, il est encore destiné aux familles plus bourgeoises, tandis que les plus pauvres sont dans des logements, mot qui regroupe aujourd'hui toutes formes d'habitations. L'appartement de nos jours, lui, se situe dans tous les quartiers d'une ville, et peut se décliner sous plusieurs formes. Des appartements de luxe ultra modernes aux anciens appartements construits sous des normes qui ne correspondent plus aux actuelles; il peut être vu comme un abri précaire, ou la chaleureuse résidence familiale.

Chez-soi :

*«Demeure, domicile»*⁷

Le chez-soi est ainsi le lieu de domicile, la maison où l'on habite, l'endroit où la privacité n'a pas de limite. C'est un lieu de sûreté et de réconfort. *«Le chez-soi participe à construire l'identité, il nous conforte, nous rassure, étaye nos traits de caractère. On s'y reconnaît. Il se définit en opposition à l'extérieur, au monde du travail qu'il permet de mettre à distance. C'est le lieu où l'on se repose, où l'on se dépouille de ses rôles extérieurs, où l'on se retrouve au-delà des divers statuts que la vie sociale nous impose parfois.»*⁸ Sans le chez-soi, une personne manque par conséquent d'un lieu chaleureux, calme et de repos, permettant de fuir l'espace d'un instant la société. Être sans cesse exposé au regard des autres et se retrouver piégé dans une société qui a du mal à accepter une personne sans «chez-soi» peut être pesant et malsain ce qui peut mener à une perte d'identité.

Domicile :

«Lieu où quelqu'un habite en permanence ou de façon habituelle : résidence.»

Tout aussi vaste que le logement ou l'habitation, il prend toute son importance dans le langage juridique. Le domicile est un lieu de résidence principale, qui est habité au moins 8 mois par année par un groupe de personnes. D'un point de vue fiscal, le domicile est notre adresse d'imposition, de contribution à la société, qui est une forme d'intégration. Pour le droit électoral, le domicile est la région de vote, une autre contribution faite à la société procurant une certaine notion d'intégration.⁹ Le domicile fixe également le lieu d'origine

5 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/appartement/4651?q=Appartement#4632>

6 Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p 9 à 13

7 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chez-moi/15247>

8 Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p 28

9 Sociologie du logement, Yankel Fijalkow, 2016, p 9 à 13

d'une personne, c'est au domicile que la justice va rattacher les devoirs et obligations.¹⁰ C'est un mot retrouvé peu fréquemment dans le langage courant, sauf dans l'expression SDF (sans-domicile-fixe) qui va définir une personne qui justement n'a plus de chez-soi.

Habitat :

«Partie de l'environnement définie par un ensemble de facteurs physiques, et dans laquelle vit un individu, une population, une espèce ou un groupe d'espèces.»¹¹

Désignant l'environnement bâti, cette analogie est relativement récente. Dans «La Charte d'Athènes» de Le Corbusier (1942), ce mot est complètement absent du chapitre consacré à l'habitation. Par contre, c'est un terme qui peut être retrouvé dans le vocabulaire du monde animal ou végétal. Il fait irruption dans le monde de la construction lors du Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM) en 1953. L'habitat implique de prendre en compte la totalité du contexte, que ce soit local ou régional. Aujourd'hui, les questions de l'habitat sont au centre de l'attention. Prendre en compte le contexte géographique, culturel, mais aussi écologique et économique d'une construction sont des points primordiaux lors de l'élaboration du projet.

Habitation :

«Action d'habiter, de séjourner d'une manière durable dans une maison, un immeuble.»

«Immeuble, maison où l'on demeure.»¹²

Remplaçable par une bonne partie des mots composant cette liste, c'est un des termes les plus génériques pour désigner l'endroit de résidence. Il y a différentes façons d'habiter, par exemple *«habiter un appartement, ou un logement, vivre dans une bâtisse, une cabane, ou un immeuble, et avoir un logis ou un studio...»¹³* La façon dont cette action d'habiter est menée dépend de plusieurs facteurs. Que ce soit les matériaux de construction, l'époque de l'histoire dans laquelle elle se situe, ou encore simplement le rôle des occupants, un appartement ne sera pas habité de la même façon qu'une chambre d'hôtel, un palais ou une cabane dans les bois. Tous ces termes désignent une habitation qui, elle-même, désigne le statut de la personne l'occupant. Déduire qu'un manque de statut social ou plus précisément à un manque d'intégration voir une absence de la société peut être associé à l'absence d'une habitation devient alors presque inévitable.

Habiter :

«Avoir son domicile quelque part, y résider de manière relativement permanente, y vivre.»¹⁴

C'est un verbe actif qui va définir la façon de se tenir, d'occuper, de vivre dans un lieu donné. C'est également l'action qui va offrir des repères, un ancrage à la vie de tous les jours. Ne pas connaître ce lieu où se déroule cette action «*d'habiter*» c'est risquer de perdre les notions qui s'y rattachent, mais aussi identité et stabilité. Quitter ce lieu, que ce soit à cause de l'âge, de la pauvreté ou toute autre raison «*négative*» représente souvent une étape insurmontable. Tandis que le quitter, pour des raisons positives (agrandissement de famille, nouvelles opportunités) est souvent vu comme une étape, un progrès dans la vie, et cela procure des émotions capables de masquer celles ressenties lors de l'abandon de ses appartenances passées.

10 Interview de Maître Dubey

11 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/habitat/38777?q=habitat#38707>

12 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/habitation/38778?q=habitation#38708>

13 Les 101 mots de l'habitation à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p 77 et 78

14 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/habiter/38780?q=habiter#38710>

Intérieur :

«Espace compris entre les limites de quelque chose : la partie de dedans par opposition à ce qui est au-dehors.»

«Habitation de quelqu'un, considérée du point de vue de sa décoration, de son mobilier, de la vie quotidienne.»¹⁵

Autant un espace qu'une ambiance, l'intérieur est le lieu intime d'un chez-soi. C'est ici que l'état de la société, l'avancement de la technologie, mais aussi la personnalité, l'état de santé mentale comme physique de l'habitant se révèle et peut-être analyser. Il représente également le lieu de sûreté. C'est un espace toujours délimité même si ses limites sont parfois floues. L'intérieur permet d'établir des relations entre les espaces domestiques, les activités intimes et le «moi».¹⁶

Logement :

«Action de procurer un logement à des personnes.»

«Action de loger les habitants d'une ville, d'un pays; fait de se loger.»

«Partie d'un immeuble, d'une maison, où l'on habite.»¹⁷

Comme vu antérieurement, le logement, qui tire son origine du vocabulaire militaire, est jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, un terme qui désigne une simple habitation, un abri médiocre qui abritait la classe moyenne. Ce mot générique peut remplacer une quasi-totalité des termes que je vais présenter dans ce lexique, il est encore plus vaste qu'«habitation» vue précédemment. Lorsqu'on parle de logements, cela peut être une part d'un immeuble comme dit dans la troisième définition, mais cela peut également être la totalité de l'immeuble, lorsqu'on parle de logements sociaux ou de logements collectifs.

Logis :

«Endroit où l'on habite.»¹⁸

C'est un terme plus ancien, qui n'est plus communément utilisé dans le vocabulaire contemporain. Il a néanmoins eu son succès auprès de Le Corbusier, qui l'utilise souvent dans «La Charte d'Athènes» (1943) à défaut du terme «habitat» qui peut être vu comme un synonyme au goût du jour.

Lotissement :

«Morcèlement volontaire d'une propriété foncière par lots, en vue de construire des habitations.»¹⁹

Selon le dictionnaire, ce terme est plus approprié lorsqu'on parle de terrain, mais dans le vocabulaire courant, c'est un terme qui va désigner un ensemble de construction similaire, souvent regroupée par quartiers.

Maison :

«Bâtiment construit pour servir d'habitation aux personnes.»

«Local où l'on habite; son aménagement.»²⁰

La maison est souvent représentée, au sens propre, comme un bâtiment se tenant seule sur son terrain, généralement également associé à l'hébergement d'une famille. Mais au sens figuré la maison c'est le «chez-soi». Que ce soit un appartement, un grenier, un studio, ou toute autre forme d'habitation ou de logement, la maison est le lieu de repos, de vie privée et familiale. On habite sa maison, c'est-à-dire que c'est le lieu d'ancrage, où les repères de

15 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/intérieur/43707?q=intérieur#43628>

16 Les 101 mots de l'habitation à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p 89

17 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/logement/47655?q=logement#47574>

18 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/logis/47674?q=logis#47594>

19 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lotissement/47849?q=lotissement#47767>

20 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/maison/48725?q=maison#48638>

la vie sont établis, et à laquelle une identité peut se rattacher.

Résidence :

«Fait de demeurer habituellement en un lieu déterminé : cette habitation elle-même.»

«Groupe d'habitations d'un certain confort.»²¹

Très souvent composée d'un ensemble d'appartements plutôt confortables appartenant à différents propriétaires, ce type de construction était très populaire à la fin des 30 glorieuses. Ce terme peut également désigner une propriété unique qui possède un certain standing, mais aussi un groupe de logements ou *«d'espaces communs dédiés aux personnes âgées (EMS) ou aux étudiants.»²²*

Résider :

«Avoir sa résidence quelque part, y demeurer de façon habituelle.»²³

Action d'habiter avec une notion de temporalité. Synonyme du terme *«habiter»* dans leurs usages commun. Résider est également un terme avec une connotation juridique, officiel, car le lieu ou cette action se déroule est indiqué sur son passeport ou sa pièce d'identité, et elle est nécessaire afin d'obtenir un permis de résidence, et en conséquence, de travail.

Studio :

«Logement composé d'une pièce principale unique et de locaux accessoires (salle de bains, cuisine, etc.).»²⁴

Le studio peut être associé à un lieu d'enregistrement, que ce soit pour la radio, la musique, ou encore le cinéma. C'est également un lieu qui peut être associé à des ateliers à pratique artistique (photographie, architecture, peinture) ou à des répétitions de danse. C'est par conséquent un lieu qui vit. Mais ici, je m'intéresse à son usage plus commun, qui est la déclinaison d'une forme d'appartement qui regroupe toutes les activités en une seule pièce. Plutôt que d'être dédié à une classe sociale particulière, il est plutôt utilisé par des personnes appartenant à un statut social spécifique. Les étudiants, ou célibataires sont les principaux exploitants de ces espaces. Dans ce lieu où toutes les activités peuvent se mélanger, il est important de correctement aménager l'espace. Cette idée a inspiré plusieurs architectes à créer des meubles variables pour convenir aux activités de nuit comme de jour.

Villa :

«Maison de plaisance située dans un lieu de villégiature.»

«Maison individuelle située en banlieue, en général plus luxueuse qu'un pavillon.»²⁵

Type spécifique de maison, c'est souvent une résidence individuelle, seule sur son terrain, avec un jardin. Généralement plus splendide qu'une simple demeure, elle évoque l'idée du voyage, des vacances ou de la retraite, offrant souvent une vue privilégiée sur la nature.

Maintenant que j'ai établi cette liste (non exhaustive) de 15 termes qui parlent, tous, d'une façon ou d'une autre de l'abri. Je suis en mesure de m'attaquer à ce mot, avec le préfix. L'importance d'avoir un abri conséquent pour une personne est déjà relativement mise en avant dans ces quelques définitions. L'appartenance, l'identité, les racines, le repos, la protection et d'autres encore sont tous des concepts qui se rattachent à l'idée de l'abri. C'est entre autres pour cela que, récemment, le mouvement *«Housing First»* prend

21 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/residence/68603?q=residence#67850>

22 Les 101 mots de l'habitation à l'usage de tous, Monique Eleb, 2015, p123

23 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resider/68606?q=resider#67854>

24 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/studio/74938?q=Studio#74087>

25 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/villa/81992?q=Villa#81026>

de l'ampleur. C'est-à-dire qu'avant de vouloir s'occuper des problèmes des sans-abris, il est impératif de leur trouver du logement. J'aborde cette notion plus en profondeur lors des interviews que j'ai menés avec multiples associations sociales lausannoises. Ou encore certains médecins, qui amplifient l'importance de ce mouvement pour des raisons de santé et de bien-être des personnes qui n'ont pas accès à un abri.

J'ai abordé la notion de l'abri, et selon sa définition littérale, il est impossible de se retrouver sans-abri. Mais ce terme, ce mot composé, a plus de sens que simplement être «sans» «abri». Lors que ces deux mots sont mis ensemble, il définit une population qui n'a pas la possibilité de se loger, qui n'a pas de chez-soi, de maison, ou plus simplement pas de lieu où dormir.

Sans-abris :

*«Personne qui n'a pas de logement.»*²⁶

«Les sans-abris constituent une population croissante dans les pays occidentaux, divers dans son degré de précarité et d'accès au logement, de plus en plus de jeunes et multigénérationnels.

*Avoir un logement constitue un facteur essentiel au développement et à la préservation de la santé humaine. Son accès contribue à garantir la dignité. En effet, un foyer constitue non seulement un espace physique privé, mais également une source de protection et d'attachement émotionnel.»*²⁷

26 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sans-abri/70870>
27 Vulnérabilité, équité et santé, Patrick Bodenmann, Yves Jackson, Hans Wolff, 2018, p 195

Quels sont les différents termes pour parler des personnes du bas-seuil? Quelles sont les différences entre ces personnes?

En plus d'être une «*population croissante*», c'est une population très hétérogène, et il y a plusieurs termes plus spécifiques qui parlent de cette population. Je les aborde ici, afin d'établir, comme précédemment, un lexique, mais aussi afin de cerner un peu plus cette population, qui sera résumée par la population du bas-seuil, et de déterminer qui pourrait être le client du projet.

Sans-domicile-fixe (SDF) :

«*SDF, abréviation de sans-domicile-fixe, désignation officielle des vagabonds, des sans-abris.*»²⁸

«*Un sans-domicile-fixe est une personne ne jouissant pas d'un abri pour vivre de par son statut social. Pauvre ou exclu de la société, le SDF vit dans la rue ou des foyers d'accueils adaptés.*»²⁹

Le SDF est le terme utilisé pour parler des personnes du bas-seuil. Toutes les personnes du bas-seuil ne sont pas des SDF, mais tous les SDF sont considérés comme appartenant au bas-seuil. Malgré cela, ils restent des êtres humains et ont leur rôle à jouer dans la société. Ils ont des idées et des idéaux, ce qui fait d'eux des acteurs publics. La prise en charge des SDF reste néanmoins problématique. Comme nous l'explique Julien Damon, «*[...] il n'est pas aisé de baliser les mesures qui relèvent de l'action publique en direction des SDF. Celle-ci rassemble des acteurs divers (des associations, des collectivités locales, des gestionnaires d'espace public, l'État, les SDF eux-mêmes), autour d'objectifs qui ne sont pas moins variés (loger, nourrir, assister, mettre au travail, repousser, héberger, recueillir) avec des moyens qui dépendent en particulier des configurations politico-administratives locales.*»³⁰ La notion de SDF a beaucoup varié dans le temps et dépend également de la situation géographique. Un SDF lausannois pourrait correspondre à un clochard parisien du 18e siècle.

Clochard :

«*Personne sans domicile, vivant misérablement en marge de la société.*»³¹

Le clochard est un type de SDF. Il est facilement reconnaissable grâce à un «*style vestimentaire*» délabré. L'image stéréotypique du sans-abri est souvent associée à celle du clochard. Souvent peu présent dans les abris d'urgence, c'est un marginal qui ne transige pas sur ses libertés de circuler et agit comme bon lui semble. Il est l'équivalent francophone du «*hobo*» américain. Souvent, ces personnes ne veulent plus être incluses. Passer du sans-abri au clochard ou au vagabond est un choix qui est fait, quand l'envie de refaire surface sur l'échelle sociale meurt. Alexandre Vexliard nous explique dans «*Le Clochard*» les quatre phases de la désocialisation. La première est simplement composée d'un drame personnel, ou le sujet agit comme si rien ne s'était passé. La seconde phase est celle de l'acceptation, ou le sujet «*se replie sur ce qu'il vit et s'installe dans cette situation bancale*». ³² La troisième peut être résumée par la mendicité. C'est-à-dire accepter de s'exposer aux yeux de tout le monde, et gagner un peu d'argent sans offrir de service en contrepartie. La dernière phase est la résignation du sujet, à sa situation. Il devient «*un homme sans besoins, dans un monde sans valeurs*». ³³ Le clochard est accepté dans l'opinion publique. De nature plutôt

28 https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/S_D_F_/71674

29 <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/sans-domicile-fixe/>

30 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002, p3

31 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/clochard/16608?q=clochard#16470>

32 Un philosophe en ville, Thierry Paquot, 2011, p 171 et 172

33 Un philosophe en ville, Thierry Paquot, 2011, p 172

amicale, il rappelle la figure du poète paresseux dont la vie a été ravagée par l'alcool. Ce sont des personnes généralement tranquilles qu'il faudrait laisser vivre en paix.³⁴

Vagabond

*«Qui mène une vie errante, nomade.»*³⁵

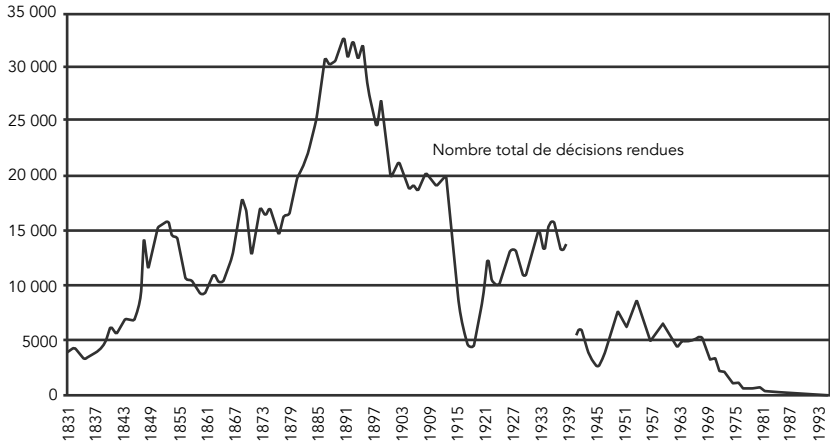
*«Vagabond désigne une personne qui n'a pas de domicile, pas de moyens de subsistance, et qui n'a pas non plus de profession ou de métier.»*³⁶

Le vagabond est un de premiers termes utilisés pour qualifier les sans-abris. En plus d'être un terme qui définit un groupe de personnes, c'est aussi une action, qui au moyen âge était punie. C'est au milieu du 16^e siècle qu'apparaît ce terme pour les caractériser. Ils sont alors associés à trois dimensions. L'indigence, soit la pauvreté, l'oisiveté, une vie sans activité lucrative, et la mobilité qui implique qu'ils sont par conséquent sans cesse en mouvement. Ces dimensions-là sont toujours d'actualité pour définir une grande partie de la population du bas-seuil. En 1810 arrive une première définition juridique. Inscrite dans le Code pénal français, sous l'article 270 ils sont définis de la sorte : *«Les vagabonds ou gens sans aveux sont ceux qui n'ont ni domicile certain ni moyen de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession.»* En plus des aspects juridiques, les médecins ont essayé d'expliquer le vagabondage à travers la science. Leurs actions tombant sous les effets d'une maladie psychiatrique. Le vagabond est ainsi passé, d'un criminel réprimé, à un malade qu'il faut soigner. Ce changement de point de vue du sans-abri se fait encore aujourd'hui. La frontière entre le malade mental, et le criminel de rue est très fine. Et souvent, l'un va de pair avec l'autre. C'est un sujet que j'ai plus développé lors de mes interviews. Toutefois, que ce soit les médecins ou les juristes, le vagabond, contrairement au clochard, est déterminé comme un être dangereux. Cette vision-là va évoluer au fil des années, jusqu'à ne plus condamner les vagabonds, mais à favoriser leur accès à une aide sociale.

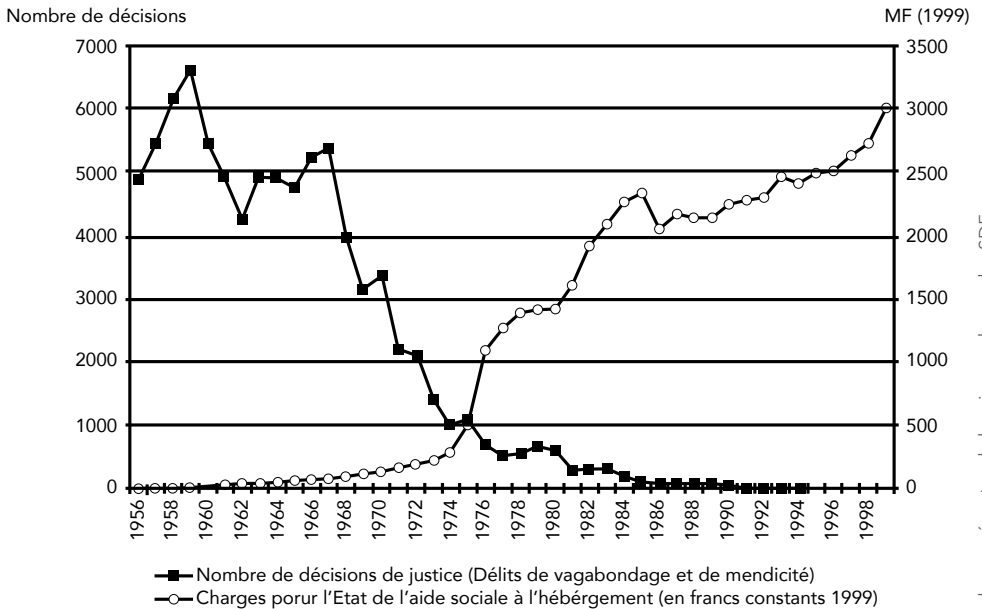
34 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002, p 38

35 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vagabond/80895?q=Vagabond#79951>

36 <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/vagabond/>



Délits de vagabondage et de mendicité



Évolution des tendances récentes de la prise en charge des SDF

Ces deux graphiques³⁷ montrent très bien l'évolution de la perception de la mendicité. Lors de l'arrivée de la définition du vagabond dans la loi, on voit qu'ils considèrent cela comme un réel problème (environ 33 000 décisions rendues à cette période-là). Lors des 2 guerres mondiales, on voit qu'il y a une baisse conséquente de décisions rendues à ce sujet. Dès 1950, on voit que la tendance à rendre des décisions baisse tandis que les charges pour l'aide sociale d'hébergement augmentent, et que par conséquent, les vagabonds ne sont plus considérés comme des gens dangereux, mais comme des gens qu'il faut aider.

Migrant :

«Qui effectue une migration.»³⁸

«Toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et, quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer.»³⁹

Réfugié :

«Personne ayant quitté son pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones, dont elle n'a pas acquis la nationalité.»⁴⁰

«Les réfugiés se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une «protection internationale.»⁴¹

Ces deux termes très similaires regroupent une partie de la population du bas-seuil bien précise. Ce sont des étrangers qui résident, légalement ou pas, dans un pays. Ils ont quitté leur pays dans l'espoir de trouver un meilleur futur. Que ce soit pour obtenir de l'argent pour aider leurs familles restées «à la maison» où que ce soit pour fuir une situation dangereuse, les raisons évoquées pour quitter leur pays sont variées. Contrairement aux clochards, aux vagabonds ou aux SDF, les personnes qui tombent sous la définition du réfugié en Suisse bénéficient toutes d'une aide de la part de l'État. Ils sont nourris, logés (souvent dans des abris anti-atomiques de la protection civile) et encadrés pendant une période de temps. Leur aide s'arrêtera lorsqu'ils auront reçu une autorisation de résider dans le pays, ou lorsque la situation pour laquelle ils ont quitté leur pays d'origine s'est résorbée, et qu'ils peuvent y rentrer. Les migrants, s'ils sont déclarés au service de la population, tombent sous le même régime que les réfugiés. On parle alors de requérants d'asile. Mais, dans le cas où ils ne seraient pas déclarés, ce sont des migrants illégaux. Pour ces personnes, la seule aide offerte est la même que celle offerte aux personnes du bas-seuil. La différence entre ces personnes et le reste de la population est qu'ils n'auront jamais la possibilité de s'intégrer légalement en Suisse, sans se déclarer. S'ils le font et qu'ils peuvent recevoir l'aide de la part de l'État, ils deviennent des requérants d'asile. Mais s'ils ne peuvent pas recevoir cette aide (leur venue dans le pays n'est pas reconnue comme étant suffisante pour recevoir l'asile), ils seront en conséquence renvoyés dans leur pays.

37 Julien Damon citant pour

Graph:1 Ministère de la justice (compte général de la Justice, et après 1978 Annuaire statistique de la Justice). Base DAVIDO(CESDIP), p 37

Et Graph 2 Direction du budget. Direction de l'action sociale, ministère de la justice, INSEE.p 40

38 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migrant/51397?q=Migrant#51279>

39 <https://refugeesmigrants.un.org/fr/définitions>

40 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/réfugié/67560?q=réfugié#66801>

41 <https://refugeesmigrants.un.org/fr/définitions>

Squatteur :

«Personne sans abri qui occupe illégalement un logement vacant ou destiné à la destruction.»⁴²

Les squatteurs sont des personnes du bas-seuil qui refusent pour une grande partie l'aide d'urgence dont elles peuvent bénéficier, et qui réside dans des lieux de manière illicite. Ceci leur offre évidemment une certaine liberté (pas de cadre imposé comme c'est le cas dans les hébergements d'urgence par exemple), mais ils s'exposent aussi aux forces de l'ordre, et aux conséquences engendrées par leur occupation illégale de ces espaces. En hiver, le canton de Vaud a tendance à être plus tolérant vis-à-vis des squats, du moment qu'ils ne sont pas dans des bâtiments cantonaux, car l'hiver les personnes du bas-seuil, et plus spécifiquement ceux sans abri, sont plus à risque.

Resquilleur

«Se faufiler quelque part, entrer sans payer ou sans y avoir droit.»⁴³

N'importe qui peut être un resquilleur. Dans le monde de la précarité, on va utiliser ce terme pour certaines personnes qui profitent de structures payantes en fraudant. Présent dans les campings ou dans d'autres établissements de logements le resquilleur essaie de ne pas être remarqué lorsqu'il est présent. C'est une forme de squatteurs, mais qui va essayer de bénéficier de privilégier l'abri payant plutôt qu'à l'abri ouvert comme les salles d'attentes chauffées. Ceux qui entrent dans une des structures d'accueil d'urgence par la porte d'entrée, mais qui ne peuvent payer ne sont pas un resquilleur. Tandis que celui qui passe par la fenêtre après la fermeture des portes sans que les veilleurs ne soient pas au courant de sa présence en est un.

Toxicomane

«Qui souffre de toxicomanie.»⁴⁴

La toxicomanie se définit comme une «*Habitude de consommer de façon régulière et importante des substances susceptibles d'engendrer un état de dépendance psychique et/ou physique.*»⁴⁵ Tous les toxicomanes ne sont pas des personnes du bas-seuil, et de manière plus importante qu'une petite portion des personnes du bas-seuil lausannois sont des toxicomanes. Toutefois, ils regroupent une portion suffisamment importante de cette population pour que bon nombre d'associations leur dédient des programmes spéciaux (fondation ABS, Sportesouvertes, etc.). Évidemment, ces programmes ne sont pas exclusivement réservés aux personnes atteintes d'addiction, mais elles leur sont généralement plus dédiées, et les gens qui ne sont pas atteints de ce problème n'aiment en général pas se mêler avec cette population «malade». Ce sont également des gens très exposés aux maladies, physiques ou mentales. D'une part, dû au manque d'hygiène et de contrôle dans l'utilisation du matériel (seringues et produits) et d'autre part, l'utilisation de ces substances laisse souvent des lésions psychiatriques. Combiné avec une vie dans le bas-seuil, cette population est très exposée aux risques de maladies.

Voici les termes les plus récurrents dans le vocabulaire du bas-seuil lorsqu'on parle des personnes qui le composent. Évidemment, il n'est pas uniquement constitué de ces gens-là, il existe aussi ceux qui ont de la peine simplement à se nourrir, car tout leur argent passe par exemple dans le logement. En effet, tous les gens qui forment ce monde peuvent être considérés comme pauvres. Ce tableau⁴⁶ illustre très bien l'idée que se fait la population de l'Union européenne des gens qui vivent dans la pauvreté.

42 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/squatteur/74376?q=squatteurs#73536>

43 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resquilleur/68700>

44 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/toxicomane/78802?q=toxicomane#77864>

45 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/toxicomanie/78804>

46 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002

Tableau 1. — Rang des réponses à la question :
« Pour chacune des situations suivantes, la définiriez vous ou non comme liée à la pauvreté ? » (1993)

	Bel- gique	Dane- mark	Alle- magne	Grèce	Espa- gne	France	Irlande	Italie	Luxem- bourg	Hol- lande	Portu- gal	Roy. Uni	Union européenne (12)
Vivre à la rue, sans logement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vivre dans l'exclusion sociale	2	2	2	4	3	2	3	3	2	2	3	5	2
Vivre dans un quartier pauvre	3	3	5	8	4	3	4	2	4	4	2	3	3
Au chômage depuis un an	5	5	7	3	2	4	6	5	7	6	5	2	4
Vie nomade	11	11	3	2	11	10	2	7	3	12	9	4	5
Être toxicomane	4	4	4	10	8	6	5	10	5	3	7	6	5
Immigré de condition modeste	6	6	11	6	6	5	9	4	10	10	6	11	7
À la recherche d'un asile	7	7	10	5	5	8	7	8	6	5	7	8	8
Vivre à la marge par choix	8	8	9	12	7	11	10	6	9	7	4	9	9
Handicapé physique	9	9	6	7	9	7	11	12	11	9	10	7	10
Cure psychiatrique	10	10	8	9	10	9	8	9	8	8	11	7	11
Vivre en maison de retraite	12	12	12	11	12	12	12	11	12	11	12	12	12

Source : Enquêtes Eurobaromètre.

On voit bien ainsi que la personne pauvre est vraiment définie par le sans-abri. Ce qui ressort également dans ce tableau est que le pauvre est exclu de la société. Le projet d'essayer de réinsérer ces personnes dans la société est par conséquent fondé, mais va à l'encontre de la conclusion que tire Thierry Paquot «*L'humain serait donc celui qui lie ce qui est délié et délie ce qui est lié. Par ces opérations successives et infinies, il devient autre et non pas un autre. À la différence justement du clochard et du SDF, du «sans-papier» et du vagabond qui une fois délié n'ont plus les moyens de les lier. L'exclusion serait donc une déliaison, définitive, irréversible.*»⁴⁷ Je pense donc, à ce stade, qu'en créant une micro-société capable d'accueillir les personnes du bas-seuil, de leur donner un environnement sûr et une possibilité d'avenir sans pour autant leur créer de faux espoirs, il est possible de rendre cette «exclusion» réversible et provisoire.

Quelle est la différence entre le bon et le mauvais sans-abri? Le bon ou le mauvais pauvre?

Hélas, tous les pauvres ne sont pas pareils. On peut faire une différence entre le «*bon*» et le «*mauvais*» pauvre. Ils sont séparés par des «*critères moraux et normatifs*». ⁴⁸ La distinction se fait entre le pauvre «*digne*» et le pauvre «*indigne*», le «*valide*» et «*invalide*», soit celui qui est «*insérable*» et celui qui est «*non insérable*». Cette différence reste cependant existante uniquement dans la vision que se font les gens de la pauvreté, et n'est pas officielle, elle reste toutefois justifiée. Certaines personnes méritent que les associations interviennent pour elles et d'autres pas. Mais comment faire la différence? Les familles, les malades mentaux, les enfants créent ensemble un groupe pour lequel l'intervention semble logique. On ressent une certaine empathie pour cette population, facilitant leur classification comme «*bon*» pauvre. Tandis que les profiteurs ont tendance à être bien plus facilement classés en tant que «*mauvais*» pauvre, car leur comportement a tendance à être révoltant.

Malgré ce point de vue, qui peut être généralisé, mais reste le mien, les critères applicables à cette population restent «*individuels et s'appuient sur les croyances personnelles concernant la présence de SDF dans l'espace public.*» ⁴⁹ Que l'on soit un policier ou un travailleur social, ou simplement une personne confrontée à la population pauvre, une séparation se fait de manière presque «*naturelle*» lorsqu'on choisit si une personne, ou une situation mérite une intervention ou une aide. Car malheureusement avec les structures en place aujourd'hui on ne peut pas aider tout le monde.

«Que ce soit à l'Assemblée nationale, dans les rames du métro, dans les commissions d'admission à un secours privé ou à une aide publique, cette dualité de la pauvreté est toujours repérable! Une coupure est ainsi opérée dans la population SDF, séparant les «vrais» des «faux», les «volontaires» des «involontaires», distinguant les personnes «insérables» des «inemployables», ou différenciant les SDF par rapport à d'autres catégories jugées proches, mais différentes, comme les «clochards». Les catégories morales peuvent différencier le SDF «relevable» du SDF «irrelevable». Des catégories techniques, issues de l'action sociale ou médicale, peuvent différencier le SDF «récupérable» du SDF «irré récupérable». Situation subie ou marginalité choisie, «jeune SDF» ou «vieux clochard», il s'agit là d'un spectre large sur lequel toutes les positions peuvent se repérer.» ⁵⁰

On voit bien que la notion du sans-abri est large, et très personnelle. Continuellement confrontée à cette population, une solution pour leur venir en aide peut être envisageable. Afin de coordonner cette réponse, une structure a été mise en place. L'ETHOS⁵¹ qui est littéralement «*L'European Typology of Homelessness and Housing Exclusion*» développé par la FEANTSA⁵² qui est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris, est une typologie qui permet de classer les sans-abris afin de faciliter la communication internationale du sujet. «*La typologie ETHOS a été élaborée sur la base d'une analyse approfondie des définitions nationales actuelles et des réalités auxquelles sont confrontées les associations au quotidien. Cette typologie couvre toutes les situations des personnes sans domicile à travers l'Europe.*» ⁵³ Les situations du bas-seuil sont classées sous 4 grandes catégories, sans-abri, sans-domicile, domicile incertain et

48 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002

49 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002

50 La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002

51 <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2005/04/01/ethos-typology-on-homelessness-and-housing-exclusion>

52 <https://www.feantsa.org/fr/about-us/what-is-feantsa>

53 <https://www.feantsa.org/fr/>

domicile inadéquat. Ces 4 groupes conceptuels sont ensuite divisés en 13 sous-catégories qui peuvent être utilisées à des fins différentes, comme développer une carte du problème des sans-abris ou un programme d'évaluation et de surveillance de la situation.

		Catégorie	Situation de vie		Définition	
Catégorie conceptuelle	Sans-abri	1	Gens vivant de manière précaire	1.1	Espace public, extérieur	Vivant dans les rues ou les espaces publics, sans un abri qui peut être défini comme un lieu viable
		2	Gens dans les hébergements d'urgences	2.1	Abris de nuit	Des gens qui n'ont pas de lieu de résidence journalier et qui profitent des structures d'accueil
	Sans-domicile	3	Gens dans les hébergements pour SDF	3.1	Refuge pour SDF	La durée du séjour est censée être à court terme**
				3.2	Hébergement temporaire	
				3.3	Hébergement transitoire de soutiens	
		4	Femmes dans les abris pour femmes	4.1	Hébergement pour femmes	Hébergement pour femmes qui ont été victimes de violences domestiques par exemple, le temps de séjour est vu comme étant à court terme
		5	Gens dans les logements pour migrants	5.1	Centre pour migrants (abris de la protection civile)	Migrants ou réfugié étant hébergé à court terme dû à leur statut politique
				5.2	Arrangement de travail pour migrant	
	6	Gens qui vont être libérés des institutions	6.1	Institution pénale	Aucun hébergement possible avant d'être libérée.	
			6.2	Institution médicale*	Durée d'internement prolongée due à un manque de logements disponibles.	
			6.3	Institutions pour enfants	Aucun hébergement trouvé (au 18e anniversaire par exemple)	
	7	Gens recevant de l'aide à long terme (car ils sont sans-abri)	7.1	EMS pour les sans-abris	Hébergement à long terme pour les personnes anciennement SDF	
	7.2	Aide pour anciens sans-abris				
Domicile incertain	8	Gens vivant dans des domiciles incertains	8.1	Vivant de manière temporaire avec famille ou amis	Hébergement dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du à un manque de logement	
			8.2	Pas de contrat de bail légal	Occuper un logement de manière illégale ou sans autorisation légale (contrat)	
			8.3	Occupation illégale d'un lieu (squats)	Occuper un terrain de manière illégale	
	9	Gens vivant avec un danger d'expulsion	9.1	Expulsion d'ordre juridique (location)	Des ordres d'expulsion sont en cours	
9.2			Réappropriation des lieux (propriété)	Le créancier a un droit légal de réappropriation		
10	Gens vivant avec un danger de violence domestique	10.1	Dénonciation à la police	Lorsque des actions policières sont entreprises pour assurer un logement sûr pour la victime		
Domicile inadéquat	11	Gens vivants dans des structures temporaires/non-conventionnelle	11.1	Mobile homes	Non adéquat pour un logement principal	
			11.2	Bâtiments non conventionnels	Abris improvisés	
			11.3	Structure temporaire	Hutte ou cabane	
	12	Gens vivant dans des logements inadéquats	12.1	Occupation d'espaces non dédiés à l'hébergement	Hébergement défini comme des espaces approprié pour le logement, selon la loi	
13	Gens vivants dans des lieux surpeuplés	13.1	Atteintes des normes de surpopulation en un lieu	Défini comme un espace dont la densité excède les normes établies d'utilisation de sol ou d'espace d'habitation		

* Inclut les centres de réhabilitation et hôpitaux psychiatriques, etc.

** le court terme représente moins d'une année, au-dessus d'une année on parlera alors de long terme

Une version allégée a, par la suite, été développée en 2007 afin de mesurer la situation du bas-seuil européen.

Catégories	Situation de vie	Définitions
Sans logement	Espace public, extérieur	Vie dans la rue, sans-abri
Logement d'urgence	Abris de nuit (Protection civile)	Personnes sans logement régulier qui changent fréquemment de type de logement
Logement pour sans-abri	Refuges, foyers	Logement avec durée limitée
Logement inapproprié	Institution de santé Institution pénale	Séjour prolongé en absence en institution de logement à la sortie
Logement non conventionnel en raison d'absence de logement fixe	Mobile homes, camping, bâtiments non destinés au logement, structures temporaires	Endroit utilisé en raison de l'absence de logement et qui n'est pas le lieu habituel de résidence
Logement temporaire chez famille ou connaissance en raison d'absence de logement fixe	Logement conventionnel, mais pas chez soi	Endroit utilisé en raison de l'absence de logement et qui n'est pas le lieu habituel de résidence

Ce tableau résume très bien le premier tableau et démontre que le sans-abri est un sujet, une population qui préoccupe tout le monde. Une fois le vocabulaire établi, ainsi que les premières notions de ce monde complexe et inconnu assimilées, je me suis attaqué à un nouvel aspect du projet, et de la thématique. C'est un sujet que j'ai déjà brièvement abordé dans le lexique, mais que je vais développer dans le chapitre qui suit et qui est nécessaire afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des personnes du bas-seuil.

La notion juridique en Suisse

Comme nous l'avons vu dans la préface, selon la Déclaration des droits de l'homme toutes les personnes devraient avoir droit à un logement, ou à une aide sociale. Pour la Suisse, je me réfère à l'article 41 de la Constitution helvétique.⁵⁴

Art. 41

1. La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que :
 - a. toute personne bénéficie de la sécurité sociale;
 - b. toute personne bénéficie des soins nécessaires à sa santé;
 - c. les familles en tant que communautés d'adultes et d'enfants soient protégées et encouragées;
 - d. toute personne capable de travailler puisse assurer son entretien par un travail qu'elle exerce dans des conditions équitables;
 - e. toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables;
 - f. les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes en âge de travailler puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes;
 - g. les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique.
2. La Confédération et les cantons s'engagent à ce que toute personne soit assurée contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité, de la maladie, de l'accident, du chômage, de la maternité, de la condition d'orphelin et du veuvage.
3. Ils s'engagent en faveur des buts sociaux dans le cadre de leurs compétences constitutionnelles et des moyens disponibles.
4. Aucun droit subjectif à des prestations de l'État ne peut être déduit directement des buts sociaux.

Et selon l'alinéa 1 e; toute personne devrait pouvoir être logée en Suisse. N'étant pas un expert du tout en droit Suisse, je me suis adressé à Maître Dubey, qui enseigne le droit de la construction à l'EPFL et a suivi une formation en tant qu'architecte avant de se réorienter dans le droit. Le but ici était de comprendre cet article de la Constitution, de définir selon le droit suisse, la notion de sans-abri, ou SDF. S'il y avait une différence entre les SDF du bas-seuil et les «SDF» qui vivent dans une caravane, et n'ont par conséquent pas de domicile fixe (qu'on appellera par la suite, les gens du voyage). Ce que l'on peut faire pour les personnes qui font partie du bas-seuil, mais n'ont pas le droit d'être sur le territoire. Mais également les conditions qu'il faut remplir pour travailler en Suisse et les dangers de travailler sans permis. Et pour finir, en ce qui concerne le projet, je voulais savoir s'il était possible d'héberger à longue durée des migrants sans permis de résidence. L'intégralité de l'interview retranscrit se trouve dans les annexes.

Qu'est-ce qu'un sans-abri en Suisse?⁵⁵

Le sans-abri en Suisse n'est pas défini selon une catégorie juridique. Il existe toutefois des concepts qui peuvent s'approcher, ou «*recouvrir partiellement*» l'idée que l'on se fait du sans-abri. Commençons par la notion de domicile. Dans le lexique, l'idée de domicile est déjà liée à certaines idées juridiques. Ici, je vais définir le domicile selon le droit suisse, et voir les implications légales qu'il entraîne. Puis définir la notion juridique d'une personne physique. L'association des deux devrait permettre de définir, selon la loi, la personne sans domicile.

La notion de personne physique, qui s'oppose à la personne morale, qui doit être organisée de manière corporative (art 52 CC)⁵⁶ est régie juste avant celle du domicile. Une personne physique est un être humain qui jouit de droits civils (Art. 11 SS CC). Le domicile lui est «*une notion de droit civile*» régie par l'article 23 du Code civil suisse.

Art. 23

1. Le domicile de toute personne est un lieu où elle réside avec l'intention de s'y établir; le séjour dans une institution de formation ou le placement dans un établissement d'éducation, un home, un hôpital ou une maison de détention ne constitue en soi pas le domicile.
2. Nul ne peut avoir en même temps plusieurs domiciles.
3. Cette dernière disposition ne s'applique pas à l'établissement industriel ou commercial.

C'est par conséquent le rattachement dans l'espace d'une personne. Le principe selon lequel toute personne doit avoir un domicile et ne peut pas en avoir plusieurs est mis en avant. Le domicile entraîne des conséquences pour la personne à qui il est rattaché. Comme j'ai mentionné dans le lexique, c'est le lieu de vote, et ainsi d'appartenance à «*une communauté politique.*» C'est également le lieu de fiscalisation. La contribution, et «*la participation à l'effort collectif*» à la société se font donc à travers le domicile fiscal. De plus, le domicile définit la région de notre droit juridique. C'est-à-dire que si une action légale est engagée, «*une forme de privilège*» est accordée au défendeur, qui se verra jugé par des juges de cette même région. Le domicile est un lieu de résidence, mais également le lieu où sera établi le centre d'intérêt physique ou social de la personne qui l'occupe. La notion de stabilité et durabilité est primordiale pour que ce lieu soit considéré comme domicile.

En conclusion, selon la loi suisse, toute personne bénéficiant de droits civils, mais n'ayant pas de rattachement à un lieu, à un point du territoire engendrant des devoirs et obligations tel que le vote, l'imposition fiscale, est un sans-domicile, un sans-abri.

Une autre façon de le voir est d'assumer qu'un sans-abri se trouve dans une situation vulnérable, et qu'il est incapable de subvenir à ses besoins. Il devient alors «*éligible à une aide sociale ou d'urgence tel qu'elle est garantie par les lois cantonales.*» Ces lois doivent respecter un standard minimum garanti par la Constitution fédérale sous l'article 12.

Art. 12 : Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse

1. Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.

⁵⁵ Se référer directement à l'interview de Maître Dubey dans les annexes
⁵⁶ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070042/index.html>

Quiconque remplit ces conditions peut être considéré comme une personne du bas-seuil et éventuellement également un sans-abri. «*Ce droit nait à partir du moment où l'on peut plus exiger de notre part de subvenir à nos propres besoins.*» C'est-à-dire qu'une aide sera fournie, en vêtements, en nourriture ou encore en médicaments dans la mesure minimale afin de mener «*une existence digne, c'est-à-dire conforme à l'idée que l'on se fait d'un être humain.*» Cette aide ne correspond pas à un revenu minimum, elle est même souvent fournie en nature, afin d'éviter que l'argent versé soit redistribué par la suite à la famille de la personne qui reçoit cette aide. Le but étant que la personne recevant cette aide en bénéficie vraiment, c'est pourquoi l'aide en nature est favorisée à l'aide pécuniaire.

En conclusion, voilà deux façons différentes de définir «*légalement*» les sans-abris, ou les SDF du bas-seuil en Suisse. Comment venir en aide à cette population qui ne bénéficie pas de domicile ou qui dépend de l'aide sociale?

Quel est le droit d'habiter? Le devoir de fournir un abri?⁵⁷

Comme je l'ai montré dans l'introduction de ce chapitre, la Constitution implique bien que toute personne a le droit à un logement en Suisse. C'est donc avec bon espoir que je suis allé confronter cet article à Maître Dubey, afin d'y trouver des explications. Il s'avère que la réponse se trouve simplement à l'alinéa 4. «*Aucun droit subjectif à des prestations de l'État ne peut être déduit directement des buts sociaux.*»⁵⁸ L'aide aux personnes du bas-seuil est à but social. Il est impossible d'imposer des prestations à l'État pour cela. Par contre, cela peut obliger l'État à travailler dans ce sens. C'est-à-dire favoriser l'aide sociale pour les personnes du bas-seuil. Mais, contrairement à la France, il n'y a pas de droit subjectif au logement. L'État a tout de même l'obligation de favoriser l'accès au logement, sans pour autant devoir fournir un logement à toute personne. L'État ne dispose pas d'un parc de logement, il n'y a ainsi pas la possibilité de s'inscrire afin d'en recevoir un de façon certaine. Le DAL (droit au logement) en France, créé en 1990, est une association qui permet aux populations les plus démunies et fragilisées d'avoir accès à un logement décent, car eux, ont ce «*droit au logement.*»⁵⁹ Pour conclure, on remarque que la Suisse a encore du travail à faire dans le logement des plus démunis. Même si les HLM (habitations à loyer modéré) et autres formes de logements sociaux en France sont perfectibles, le Suisse n'a pas de droit au logement, et par conséquent ne peut prétendre à des droits subjectifs imposables à l'État. Afin de garantir un logement, il faut soit pouvoir prétendre à l'aide sociale d'urgences, ou alors il faut travailler et pouvoir le payer. Malheureusement, le travail, comme l'aide d'urgence, exige à une personne d'être suisse ou titulaire d'un permis de séjour.

57 Se référer directement à l'interview de Maître Dubey dans les annex

58 <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a8> ; Constitution helvétique, art. 41

59 <https://www.droitaulogement.org/association-droit-au-logement/>

Comment fait-on pour avoir un permis de résident ou un travail en Suisse?⁶⁰

Dans le bas-seuil, il y a des gens qui mentent pour gagner leur vie, mais qui se sont vu retirer ce droit à partir du 1er novembre 2018, en tout cas dans le canton de Vaud. Il y a des dealers de rues, des prostitués, mais aussi des gens qui travaillent au noir. Toutes ces personnes préféreraient pouvoir travailler de manière légale en Suisse. Elles viennent souvent en Europe, et en Suisse en particulier, afin de gagner leur vie et pouvoir envoyer de l'argent à leur familles restées dans leur pays. Ils ne sont souvent pas déclarés comme réfugiés et sont ainsi considérés comme des migrants qui n'ont pas le droit d'être sur le territoire helvétique. Ceci ne leur permet pas de bénéficier des avantages qu'offrent les associations telles que l'EVAM (établissement vaudois d'accueil des migrants), pour les requérants d'asile. Pour les hommes, la mendicité ou le deal de rue sont l'équivalent de la prostitution chez la femme, mais comme la possibilité de travailler leur est refusée, ils n'ont malheureusement pas beaucoup de choix.

Comme on le verra plus tard, travailler illégalement en Suisse leur permet de mieux gagner leur vie qu'en travaillant légalement en Italie, par exemple. Mais quels sont les dangers de travailler illégalement en Suisse, et peuvent-ils rendre leur travail légal? En ce qui concerne la mendicité, maintenant interdite, le risque encouru est une amende, puis en cas de non-paiement, cela peut se transformer en jours de prison, tout comme le deal de rue. Tandis que la prostitution est légale, mais contrôlée, le travail au noir est interdit. Il place l'employé dans *«une grande situation de vulnérabilité par rapport à son employeur»*. Ne bénéficiant pas des mêmes protections qu'un employé officiel, ils ont tout de même certains droits fondamentaux. Mais faire valoir ceux-ci devant un tribunal est toujours difficile; ceci implique qu'ils admettent leur situation de travail, ce qui est premièrement la création d'une situation de honte, mais également une source potentielle d'ennuis. Ils se retrouvent souvent sans couverture d'assurance de travail, ils n'ont pas le même droit aux vacances, ni même accès au salaire minimum lorsque celui-ci est mis en place. *«Les dispositions impératives du Code des obligations s'agissant du contrat de travail ne vont pas forcément être respectée et toutes les institutions sociales, assurances sociales rattachées au contrat de travail, cotisations AVS de l'employé de l'employeur, régime d'assurance, assurance chômage n'existent pas.»* Mais le danger existe aussi pour l'employeur, car engager quelqu'un au noir est une infraction du Code pénal. Mais cela ne veut pas dire que le contrat de travail n'est pas valable. *«Ce n'est pas parce qu'on viole le droit public des étrangers que ça entraîne la nullité ni totale ni partielle du contrat de travail.»*

Le risque encouru pour un travailleur au noir est un renvoi assorti d'une expulsion, c'est-à-dire une interdiction de revenir sur le territoire helvétique pendant un certain temps. Afin de passer dans la légalité, il faudrait pouvoir obtenir un permis de travail, lié au permis de séjour. Mais la question est, pourquoi faudrait-il leur donner la possibilité de travailler en Suisse? *«La gestion par un État de sa population est une prérogative de souveraineté fondamentale. Tous les traités internationaux qui traitent de la migration qui protègent les droits fondamentaux reconnaissent aux États le droit de décider qui séjourne sur son territoire.»* Cela veut dire que l'État a le droit de décider s'il accorde ou non un permis de résidence, qui donnerait la possibilité d'obtenir un permis de travail et par conséquent un travail légal. Mais l'État n'offre pas à tout le monde cette possibilité pour d'une part

⁶⁰ Se référer directement à l'interview de Maître Dubey dans les annexes

protéger le marché du travail. Si le marché est inondé avec une main-d'œuvre pauvre, mais abondante, le taux de chômage augmente, mais les conditions de travail se détériorent également. La création d'une suroffre de la main d'œuvre est fortement perturbatrice pour le marché du travail.

Il y a ainsi un intérêt public colossal à gérer les flux migratoires entrants en Suisse. Accueillir tout le monde mettrait en péril non pas seulement le marché du travail, mais également l'économie et la santé publique, par une surcharge des institutions et des assurances sociales. La Suisse a un traité de libre circulation avec certains pays, mais pas tous. Et comme beaucoup des personnes du bas-seuil sont originaires de pays qui n'ont pas de traité avec la Suisse, la seule façon d'obtenir un permis de résidence ou de travail est d'être spécialisé dans un certain domaine, et que l'employeur en question ne peut pas trouver la main-d'œuvre recherchée sur le territoire helvétique! L'autre solution serait de demander l'asile, mais pour ce faire, il faut se déclarer, et attendre. La solution de travail au noir ou tout autre moyen d'obtenir de l'argent, maintenant illégal, semble être les seules possibilités offertes à cette population. Il est important, cependant, de noter que toute la population du bas-seuil ne se trouve pas dans cette situation d'illégalité. Certains ont un travail légal, mais ne gagnent pas suffisamment pour vivre dignement, ou se voient refuser un appartement à cause de leurs origines. Est-il autorisé de les héberger dans une résidence telle que celle que j'imagine? Ne serait-ce que pour leur offrir un toit et l'assistance nécessaire pour les rediriger dans un pays où ils pourraient travailler légalement?

D'après l'article 52 du Code civil suisse, une association est une personne morale de droit privé. Elle peut bénéficier de subventions de l'État, mais *«elle ne peut pas décider ou non pour l'État suisse, qui séjourne en Suisse»*. Du moment donc qu'une association, quelle qu'elle soit, accueille des migrants, elle se trouve dans l'illégalité. Il y a toutefois des zones grises dans les lois. Pour ce qui est des enfants par exemple, on considère que leur droit à la scolarité prime sur les lois migratoires. Mais s'occuper des enfants, ou d'Africains, de personnes résidant illégalement en Suisse, ne leur donne pas droit au titre de séjour. Il n'y a rien à faire à part attendre une réponse du SEM (secrétariat d'État aux migrations), et si l'admission se prolonge il devient possible de demander un permis suisse, c'est pourquoi ils essaient de répondre rapidement à toutes les demandes. L'aide d'urgence reçue si la personne est destinée à rester en Suisse varie. En instance de renvoi, l'aide sera inférieure à celle offerte aux personnes qui vont demeurer sur le territoire. La raison derrière cette différence est qu'on estime qu'une personne destinée à être renvoyée ne doit pas nouer des liens sociaux en Suisse.

Les personnes qui vivent à l'année dans des campings et dans le cirque sont-elles considérées comme SDF?

Non malgré un temps conséquent passé sur la route, dans leurs caravanes, les «gens du voyage» sont titulaires d'un domicile légal. Ils doivent avoir un point dans l'espace qu'ils vont considérer comme le centre de leurs activités professionnelles et relationnelles. Les campings sont des structures qui sont semblables à celle que j'aimerais créer. Afin d'avoir une notion plus précise de ce qu'elles offrent, j'ai visité 3 campings différents, et je me suis entretenu avec le gardien de chacun de ces établissements. Il est important de savoir qu'il y a plusieurs sortes de camping : certains n'accueillent que des gens de passage, et ne sont par conséquent ouverts qu'une partie de l'année (généralement l'été pour les touristes); certains sont résidentiels, et sont par conséquent ouverts toute l'année, mais n'accueillent pas de caravanes, uniquement des mobile homes. La 3e forme de camping mélange les deux précédentes. Il y a ensuite différentes manières de gérer le camping. Certains peuvent être dirigés par une société privée dont le but est uniquement d'engendrer un bénéfice; d'autres sont sous la direction d'une association, qui doit tourner comme une entreprise, mais qui peut être plus laxiste sur certains points; ou alors le camping peut appartenir à l'État et dans ce cas du moment qu'il n'engendre pas de pertes, il sera maintenu.

Quelle est la politique des campings face à ces gens?

J'ai commencé par rendre visite au camping le plus proche de chez moi, qui est le camping de la Pichette à Vevey. C'est un camping de passage, ouvert la moitié de l'année, qui est sous la direction de la ville de Vevey et qui est géré par un employé de la commune. Je vais résumer ici chaque interview, la totalité des interviews se trouve en annexe.

Camping de Vevey :

Quelle que soit la personne, il est interdit de laisser son adresse dans un camping. Au camping de la Pichette, il n'y a pas de sélection de clients, à proprement parler. Lorsque les services sociaux lui demandent de loger quelqu'un dans une des caravanes qu'il loue de manière officieuse, il est important que cette personne n'ait pas de problèmes avec l'alcool. Les Roumains de façon générale ne sont pas acceptés dans le camping non plus. S'il y a un doute avec eux, il accepte qu'il passe une nuit, mais pas plus généralement. Malheureusement, il est obligé de généraliser. Il a eu une exception dans ses 24 ans en tant que gardien de camping, et c'était un couple de Roumains, avec qui il a eu un bon feeling. Concernant les gens du voyage, ils sont acceptés dans le camping uniquement en basse saison, c'est-à-dire pour les mois d'avril, de mai et de septembre. Le reste du temps est dédié aux touristes. Il est obligé d'appliquer cette règle, car les gens du voyage viennent avec beaucoup de matériel et de grosses installations. De plus, certains demandent des réductions qu'il n'accorde plus.

La raison pour laquelle il n'accepte ni les gitans ni les Roumains, c'est que cela crée une mauvaise ambiance dans le camping. Il y a souvent des soucis d'hygiène ou de vol qui sont liés à leur venue, et ils sont souvent en groupe. *«Si je les acceptais, les résidents du camping ne comprendraient pas, cela créerait une inquiétude.»*

Les gens du cirque ainsi que des fêtes foraines ne viennent pas non plus. Il n'y a pas la place pour les accueillir. Ces gens-là passent 6-7 mois sur la route, mais le reste du temps sont dans leur domicile. Ils ont obligatoirement une adresse en suisse et ne vivent pas dans leurs caravanes toute l'année. Le terme sans-domicile-fixe est un terme péjoratif et n'est pas approprié pour ces personnes. Ce sont des gens du voyage.

Officiellement, personne ne réside dans ce camping à l'année. Mais officieusement, oui. Il y avait au moment de l'interview 2 personnes qui avaient établi leur domicile dans le camping pour l'année. Un Espagnol qui ne peut résider avec sa famille à Lausanne et un Sénégalais qui est au chômage, loue une caravane et profite des infrastructures. Mais comme durant la moitié de l'année le camping doit être fermé, les arrivées d'eau sont fermées pendant ces périodes. Il y a de l'eau à disposition à côté de toilettes turques; et pour l'hygiène, ils utilisent l'eau disponible chez le gardien, profitent des associations tels qu'AACTS à Vevey, ou vont aux fitnesses ou à la piscine pour se doucher.

Le camping a été utilisé par beaucoup de gens comme plateforme de lancement, c'est-à-dire qu'arrivant en Suisse, certaines personnes n'ont pas de logement et profitent du camping pendant quelque temps afin de trouver un emploi, et puis partent. S'ils sont saisonniers, ils profitent du camping pendant la saison d'été et montent à la montagne pour la saison d'hiver. Tout ceci se fait dans la légalité, avec l'accord de la commune de Chardonne, territoire sur lequel le camping est établi.

De par l'emplacement du camping, la vigilance du gardien, et les établissements qui

composent le camping, c'est à dire, un restaurant, une gravière, 2 ports et la buvette, c'est un espace public, qui n'est pas prisé par les squatteurs, ou les resquilleurs.

Le camping à une ouverture d'esprit tournée vers le social. Il aide les gens, qui ne peuvent pas payer tout de suite leur loyer ou qui ont du retard. Du moment que la personne en difficulté fait l'effort de venir en parler, une solution est généralement trouvée. Si vraiment il ne peut pas payer, il doit malheureusement quitter les lieux, et laisser sa place à quelqu'un d'autre. Le camping est connu pour son côté social, les gens qui ont été aidés par le camping ne l'oublient pas et en parle autour d'eux.

L'année passée, un curé connu du gardien a demandé s'il était possible de loger une personne de la rue dans le camping. Un mobile home a été trouvé et mis à sa disposition pour 240.- par mois, avec 150.- d'électricité pour la saison d'hiver. Ceci lui a permis d'avoir un abri au chaud pendant l'hiver, mais elle a dû le quitter en été. Malgré l'apparence suspecte et un peu repoussante de la femme, le mobile home a été parfaitement entretenu et rendu en parfait état.

Camping de Villeneuve :

Le camping Horizons Bleu, à Villeneuve, est géré par un club, le Camping Caravane Club Vaudois. Cette organisation gère une totalité de 4 campings, celui de Cheseaux, du lac de Joux, des Frassettes à Gryon et celui de Villeneuve. Tous ces campings sont des campings qui accueillent des gens de passages comme des caravanes résidentiels. Ils sont tous ouverts par conséquent toute l'année.

Les gens du voyage n'ont pas accès à ce camping, car justement c'est un camping résidentiel. Mélanger des travailleurs, qui sont bruyants avec des vacanciers qui viennent se reposer et des résidents qui louent leur parcelle à l'année pour échapper à la ville n'est pas possible. Les gens du voyage ont des aires de stationnement qui leur sont dédiées, et il en existe une à Villeneuve. Ils n'ont ainsi pas d'intérêt à venir dans ce camping. Malgré le besoin de bouger que ces gens ressentent, ils ne sont sur la route qu'une partie de l'année et sont sédentaires pour le reste du temps.

Dans ces campings, il y a ce qu'ils appellent quelques «cas sociaux» c'est-à-dire des personnes qui vivent en marge de la société. Ces gens résident actuellement à l'année dans des caravanes qu'ils louent. Mais il existe aussi certaines personnes qui ont abandonné leurs appartements, et qui ont acheté une caravane à la place. Dans les 2 cas, le service social s'occupe du paiement de la place qu'ils occupent. Et l'avantage c'est qu'ils se retrouvent entourés de gens différents sans cesse. Il est possible de faire de nouvelles rencontres tous les jours et de construire un semblant de relation avec les gens. Ce qui fait que les «cas sociaux» ne sont pas abandonnés à eux-mêmes. Il y a d'ailleurs régulièrement des gens qui viennent se renseigner pour savoir s'il n'y a pas une place de libre dans le camping. Ceci montre que, au contraire de la Pichette, le camping est non seulement une rampe de lancement, mais également une plateforme qui va récupérer les gens avant qu'ils ne tombent de l'échelle sociale. On peut en conclusion voir le camping comme un lieu de dernier recours et comme un lieu de départ pour une nouvelle vie.

Dans le camping, il n'y a pas que des «cas sociaux», qui n'ont pas décidé de leur propre gré de quitter leur vie d'avant, mais qui s'y sont vus forcés à la suite de problèmes financiers. Il y a également des gens qui ont, eux, décidé de leur plein gré de quitter la société normale, et qui veulent vivre à leur rythme dans un camping. Cet ensemble crée

une microsociété, où les «cas sociaux» sont acceptés, mais qui vient se confronter avec la «société sociale» ou la «société normale». Ces 3 sociétés ont parfois du mal à se rejoindre. Les campeurs s'adaptent à tout. N'étant plus dépendants de leur voiture et ne se trouvant jamais seuls, des liens se créent et la société qui est liée au camping est une société où les gens se parlent encore, et vivent encore ensemble.

Malgré le fait que ce soit un camping résidentiel, et que certaines personnes y vivent à l'année, y déposer ses papiers reste toujours impossible. Il faut un lieu de résidence en dehors du camping, ou du moins une boîte aux lettres. Ils paient par conséquent leurs impôts ailleurs dans leur lieu de résidence officiel, mais leur domicile officiel est au camping.

Dans cette microsociété, les Roms et les gitans ne sont pas tolérés par la gérance. Comme ces gens ne sont que de passage, ils ont eu le droit de rester dans le camping par le passé. Mais comme cela n'a apporté que des problèmes, ils se voient maintenant constamment refusés l'autorisation d'y rester. À la suite de dégâts aux installations, ou simplement certaines personnes qui en profitaient, la gérance a mis en place des serrures électroniques afin de limiter leur accès aux résidents. Ceci a empêché la population roumaine de venir profiter des installations. Leur chef, car cela reste un peuple extrêmement bien structuré, à essayer de parlementer avec la gérance, mais en vain. Ils ont fini par trouver d'autres moyens et ne viennent plus du tout sur le camping. Ce sont les seules personnes qui se voient refusées l'entrée au camping. Il arrive que certaines personnes soient mises dehors, car ils ne se comportent pas selon les quelques règles en place, mais cela reste un phénomène rare. Même lors d'événements, comme le marché de Noël ou le Festival de Jazz, lorsque le camping bat son plein, les gens respectent les règles, ou «se prennent en charge les uns les autres.»

D'après le gérant, qui a travaillé pendant 22 ans dans le social auparavant, la politique du camping est plutôt tournée vers l'aide de son prochain. Toutefois, «ça reste une entreprise qu'il faut faire tourner, et pas un village qui met tout à disposition des gens.» Même s'il n'y a jamais eu, à ce jour, de soucis avec une personne qui bénéficiait de l'aide sociale, il ne peut pas en accueillir trop dans le camping. L'expérience faite à Cheseaux, où le nombre de «cas sociaux» est supérieur à celui de Villeneuve (peut-être dû à son emplacement plus proche de la ville) il y a plus facilement des problèmes. Dans ce camping, outre quelques abus d'alcool le weekend, ou des problèmes conjugaux, qui peuvent mener à des violences, le camping réussit à faire «régner l'ordre et veiller à la sécurité des gens.»

Il n'y a pas d'exception faite par rapport aux gens qui ne bénéficient pas du social. Soit les services sociaux proposent quelqu'un et lui paie le logement, soit la personne arrive à louer elle-même une caravane. Il n'y a jamais eu de caravanes offertes à des sans-abris. Avant le changement de serrures, il est arrivé de retrouver des squatteurs dans les locaux chauffés, ce qui a posé un problème aux résidents. Comme beaucoup sont des personnes plutôt âgées, elles ne souhaitent pas qu'on vienne les déranger dans leurs petites habitudes et leurs vies tranquilles au camping. Mais personne ne désirerait se retrouver face à face avec un squatteur au milieu de la nuit, retraité ou pas. Le sentiment d'insécurité est le même pour tous. Mais depuis la mise en place des nouvelles serrures, ceci ne s'est plus reproduit. Aux dires du gardien :

«Le bénévolat dans une entreprise c'est très rare. Il faut tenir le juste milieu dans des cas d'accueil des sans-abris, en tenant compte des autres gens. Faire au mieux de ses capacités. Faire ce qu'on peut, avec ce qu'on a.»

Le camping ici, est géré par une association, et à des tendances moins lucratives que le camping géré par l'entreprise privée (voir le prochain interview). Il est cependant moins axé sur le social que le camping qui est géré par la Ville (voir Pichette). Dans ce cas-ci, justement, le gardien est employé et son titre d'employé de la commune lui permet d'être un peu plus libre, surtout lors des mois de fermetures. Il ne faut pas oublier que les campings ne sont pas le sujet de mon analyse, et qu'il doit y avoir des campings encore plus sociaux que d'autres, même chez les privés. Mais cette brève analyse nous offre déjà quelques points très importants. Premièrement, les gens du voyage ne sont pas des sans-domicile-fixe. Toute personne résidant dans un camping, que ce soit un camping à l'année, où quelqu'un qui voyage de camping en camping pendant tout ou du moins une grande partie de l'année est dans l'obligation d'avoir une résidence principale fixe : un domicile.

Camping de Yvorne :

Cet interview fut plutôt court. Le camping «*Domaine de la Roseraie SA*» est un camping privé, ouvert à l'année qui n'a pas une politique sociale. C'est une entreprise dont le but est d'être rentable. Dans ce camping, il n'y a que des résidents qui habitent dans des mobile homes. Les caravanes et gens de passage ne peuvent pas s'arrêter dans ce camping. Cependant, il reste impossible d'y établir son adresse principal. C'est un grand camping, qui est composé de 3 km de terrain et de 200 parcelles. Pour louer une parcelle, il faut pouvoir payer une année de loyer en avance, et également fournir des documents officiels tels que le casier judiciaire, ou une attestation de l'office des poursuites. En somme, tout ce qui est demandé lors de la location d'un appartement. Les gens qui viennent résider dans ce camping, certains pour une très bonne partie de l'année, sont des gens qui ont les moyens de fuir la ville et le stress quotidien engendré par celle-ci. Le camping à une politique extrêmement stricte composé par un règlement de 29 articles. Certaines règles peuvent paraître absurdes, mais démontrent bien la politique du camping. En voici quelques un, la totalité du règlement se trouvant en annexe.

Art. 2 Location

La gérance est seule compétente pour la location des places. Celles-ci sont attribuées en fonction des demandes et ne sont pas transmissibles. Un contrat de location est conclu pour la mise à disposition d'un terrain nu. La signature du bail implique l'acceptation du présent règlement. Le locataire ne peut pas ni sous-louer ni céder tout ou partie de son emplacement ni vendre son mobile home avec promesse de la parcelle.

En cas de vente de son mobile home, le locataire doit libérer immédiatement l'emplacement qui lui est loué et l'installation devra être évacuée ainsi que les aménagements. La place revient de droit au Domaine de la Roseraie.

Art. 3 Résidence

Un mobile home, installé de manière permanente, ne peut pas servir de lieu et adresse de domicile. Il ne peut s'agir que d'une habitation secondaire.

Art. 4 Tranquillité

Les locataires doivent se comporter de manière irréprochable et répondent de tout dommage qu'ils auront causé volontairement ou par négligence. Entre 12h00 et 13h30 ainsi que de 22h00 et 08h00, le repos d'autrui ne doit pas être troublé. Le dimanche, aucun travail bruyant ne peut être entrepris.

Art. 8 Visiteurs

Les locataires peuvent recevoir des visiteurs. Ceux-ci doivent s'annoncer spontanément au bureau et ils ne peuvent bénéficier de l'hébergement et de la piscine, sans acquitter les taxes prévues. Ces taxes sont encaissées par le gardien. Est considérée comme visiteur toute personne qui n'a pas le domicile principal commun avec le locataire.

Art. 9 Installation

Les mobile homes sont disposés selon les directives de la gérance. Les roues et timons ne doivent pas être enlevés. L'annexe «*Généralités*» de novembre 2005 donne les directives pour l'implantation et la réglementation à observer. Toute installation d'avant-toit, d'entrée indépendante, de sas ou terrasse, tout équipement de terrain, plaques, carrées de ciment, socle en béton, arrimage, cabane de jardin, de plantations/arrachage florales ou dalles, etc. doit faire l'objet d'une demande écrite avec croquis pour obtenir une autorisation de la gérance. Il en est de même de la pose de canalisations et raccordement autres que ceux prévus aux bornes existantes. Les travaux existants ou ceux faits par le locataire dans le sol, les arbres et arbustes plantés sur la parcelle restent partie intégrante du bienfonds et ne peuvent être enlevés sans l'autorisation de la gérance. L'entretien, la taille ou l'arrachage des arbres et arbustes sont à la charge du locataire. Ceux-ci ne devront en aucun cas faire l'objet de litige entre voisins et gêner l'exploitation.

Une seule cabane de jardin est admise d'une surface de 4m² maximum. Elle ne doit pas comporter d'appentis.

Un coffre pour matériel est autorisé : hauteur 1m20 — profondeur 1m00 — largeur 2m50 maximum, placé contre le mobile home, de la même couleur ou peint.

Les antennes sont autorisées. Elles ne doivent pas dépasser la hauteur du mobile home et être de la même couleur.

Sauf autorisation écrite, un dallage de plaques en béton, posées à même le sol, est autorisé pour un cheminement de 100 cm de rentrée de la parcelle à celle du mobile home et une surface, d'un seul tenant, de 20 m² au maximum. Le reste de la parcelle reste en gazon, en gravier et plantation.

Un barbecue de jardin, de dimension modeste, peut être installé après autorisation écrite de la gérance. Posé à 3 m de la limite de parcelle et pas fixée au sol (ciment, béton, etc.) son utilisation ne doit en aucun cas gêner les voisins.

L'utilisation est limitée à 22h00.

Les pavillons de jardin, en toile, de 3x3m sont tolérés uniquement durant la période de l'ouverture des annexes.

Les clôtures, barrières et paravents fixes sont interdits. Après arrachage d'une haie, une autorisation écrite, temporaire, peut être donnée par la gérance pour la pose d'un treillis d'une hauteur de 60 cm.

Il est strictement défendu de franchir les haies et la clôture bordant le domaine. Les ouvertures sont interdites.

La gérance ne pourra pas être tenue responsable de quelque fait que ce soit en raison d'une modification légale, réglementaire ou de pratique qu'elle devrait appliquer.

Art. 12 Taxes

Une taxe unique et forfaitaire pour les raccordements, eaux claires — eaux usées (égouts) et électricité se montant à Fr. 3000.— est perçue lors de l'installation et de la mise en place d'un mobile home.

Une taxe de Fr. 80.-, indexé au cout de la vie, pour entretien et renouvellement des canalisations est perçue chaque année.

Une taxe d'habitation est perçue trimestriellement. Celle-ci est facturée à Fr. 70.— par personne et par mois d'utilisation par le ou les locataire(s).

La taxe d'épuration et consommation d'eau est perçue une fois par an. Elle fait l'objet d'une répartition.

La taxe de voirie et élimination des déchets est perçue une fois par an. Elle fait l'objet d'une répartition.

La taxe de séjour est perçue une fois par an, cela en fonction d'une présence de plus ou moins 60 jours par année.

Art. 22 Animaux

Les chiens sont tolérés s'ils sont tenus en laisse courte et s'ils ne gênent pas les voisins. Il est interdit de promener dans les blocs sanitaires, autour de la piscine, sur les places de jeux et de verdure. Il est impératif de mener à temps faire leurs besoins à l'extérieur du domaine. Les crottes abandonnées en chemin seront obligatoirement ramassées par le propriétaire du chien.

Art. 25 Renvois

Le gardien fera respecter l'ordre. La gérance a le droit de renvoyer toute personne qui se conduirait de manière inconvenante ou qui contreviendrait au présent règlement. Elle décide pour toutes mesures ou sanctions à prendre non prévues dans le présent règlement.

Le point de vue des sans-abris

Lire des livres, aller voir un avocat, poser des définitions, ou visiter des campings qui peuvent accueillir des personnes du bas-seuil est un bon moyen d'approcher le problème. Mais j'ai dû également me confronter de manière plus directe au problème. Qui sont les personnes du bas-seuil? Que veulent-ils? Personne ne peut répondre à ces questions à part eux. Je me doutais bien qu'il allait être difficile, voire même impossible de faire une structure qui allait répondre à tous leurs besoins, mais je devais avant tout connaître leurs besoins, et voir si certains d'entre eux pouvaient être regroupés afin d'offrir la meilleure solution possible à tout le monde. À ce moment là de mon enquête, j'étais encore persuadé que j'allais pouvoir venir en aide à tout le monde et que mon projet allait révolutionner l'aide sociale d'urgence. À travers 6 rencontres, de personnalités bien différentes, je vais essayer de cerner au mieux la situation dans laquelle ces gens vivent. Ce qui m'intéressait était non seulement ce qu'ils faisaient en Suisse, mais comment ils y étaient arrivés, ce qu'ils avaient l'intention de faire ici et pour combien de temps. Ces premières questions étaient destinées à les mettre en confiance. Par la suite, je leur parlais de mon projet, et leur demandais ce qu'eux voudraient voir dans une structure telle que celle-ci, et quels étaient leurs avis sur l'emplacement du projet et la présence d'une clôture autour de la parcelle? Comme fait précédemment, ici je ne vais que présenter le résumé de l'interview, en quelques paragraphes, la totalité des interviews se trouvant en annexe.

La première personne que je suis allé voir se nomme Sylvestre et ne parle pas le français. Il dormait au Sleep-In et a accepté de m'accorder un interview un mardi matin, alors qu'il errait devant la porte, possiblement en attendant simplement la réouverture du Sleep-In 12 heures plus tard. Né au Nigeria, cet Africain de 19 ans a quitté son pays est a émigré en Suisse par l'Italie. Il a des papiers italiens, mais qui ne lui permettent pas de travailler en Suisse. Anciennement designer d'habits, il a pu travailler quelques mois en Italie, et a même pu se trouver un logement. Mais lorsqu'il a perdu son emploi et en conséquence son appartement, il est venu en Suisse.

Au moment de l'interview, il me dit que ça fait seulement quelques mois qu'il est en Suisse, mais se contredit quelquefois, ce qui laisse penser qu'il a soit perdu la notion du temps, soit qu'il essaie de cacher depuis combien de temps il est sans-abri. Il parle bien l'anglais (on se comprend sans problème) et parle bien l'italien, mais ne connaît ni le français ni l'allemand. Il trouve bien l'idée de la résidence, et estime qu'apprendre aux gens la langue du pays est un élément primordial. Si une telle résidence venait à exister, beaucoup de gens aimeraient y entrer, mais il y a toujours ce souci d'argent. Si les gens à l'intérieur de la résidence sont payés même une petite somme chaque mois, on enlèverait un grand poids de leurs épaules. Un grand nombre d'Africains émigrés ont beaucoup de problèmes et de choses auxquels penser. Notamment, comment subvenir aux besoins de leur famille qui est restée dans leur pays? Lui est venu seul, et n'a pas ce poids sur ses épaules. Même s'il veut toujours gagner de l'argent, il serait plus enclin à venir dans un établissement comme celui que je propose, afin de s'insérer, par rapport à d'autres personnes dont le but principal de la migration est de faire parvenir à leurs proches une rente, certes variable, tous les mois. Si les problèmes justement de ces gens-là pouvaient être résolus, il serait bien plus favorable à entrer dans cette structure, quitte à ne plus envoyer de l'argent à leur famille pendant quelque temps, mais à condition de pouvoir reprendre cette activité une fois un travail stable assuré.

Le gros problème dans ce cas-là, est qu'il faut du temps afin de leur trouver un travail stable, et dans beaucoup de cas, ceci s'avère impossible. Si les gens doivent attendre deux voir trois ans avant de pouvoir sortir et trouver du travail, c'est bien trop long. Il faudrait plutôt conter ce temps en mois. La perspective d'être nourri et logé n'est pas suffisante pour que ces gens acceptent de venir dans une telle structure. Les personnes âgées pourraient y voir un intérêt, mais les jeunes n'y verraient que le désavantage du temps.

Concernant l'emplacement d'une telle structure, pour lui la ville semble être le choix idéal. Elle offre bien plus de possibilités de travail, ainsi qu'une visibilité. Il avance l'argument que si les gens voient ce que j'entends avec un tel projet, ils voudront peut-être aider. De plus, il a des amis en ville qu'il ne veut pas quitter. Le Sleep-In, qui est certes un peu mis à l'écart de la ville, se trouve très proche d'une grande gare, ce qui le permet de facilement rejoindre le reste de la ville une fois venue l'heure de quitter l'hébergement d'urgence. Pour lui, la campagne et la montagne ont moins à proposer que la ville, mais surtout, elles sont pour les touristes. Ce sont ces personnes-là qui aiment aller en montagne, et découvrir de nouvelles façons de vivre. Lui n'est pas un touriste et ne veut pas être contraint de se confronter à eux, c'est pour cela qu'il privilégierait la ville à la montagne. Si une telle structure venait à voir le jour en montagne, avec des infrastructures pour le transport et des opportunités de travail, le déplacement pour les employés de cette structure serait un gros

stress, et s'il finissait par ne plus avoir envie de monter les résidents se sentiraient comme abandonnés, ce qui est très mauvais pour leur mental déjà plus fragile que le vôtre, ou le mien.

La notion de sécurité est importante, et avoir une parcelle fermée ne semble pas être problématique, peut-être même mieux, car cela rendrait les influences externes à la résidence bien plus compliquées. Mais il est important de ne pas couper la notion de liberté de mouvement et d'entrée et de sortie sinon les gens auraient l'impression d'avoir perdu une notion de liberté. Mais il doit y avoir tout de même des règles. D'une part, la résidence ne doit pas pouvoir mettre une personne à la porte sur un coup de tête, les sans-abris doivent pouvoir faire confiance aux employés, mais devraient aussi respecter les règles mises en place — en particulier sur les heures d'arrivée et de sortie de la résidence. Pas trop tôt sinon les gens ne vont pas vouloir la respecter, mais pas trop tard non plus afin de quand même poser un cadre. Une présence obligatoire dans les cours et autres infrastructures semble également être un point positif.

Si j'arrive à leur garantir un toit, de la nourriture et un salaire, le reste pour eux n'est pas très important selon lui. L'espace pour eux n'a pas d'importance ce qu'ils veulent c'est leur indépendance et de l'argent. Quant aux chambres d'accueil, 2 à 4 personnes maximum et il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Après avoir parlé de mon projet et de mes idées, Bruno me dit que c'est utopique, mais que c'est le *«défi de l'utopie : si l'on ne voit pas grand, on ne va pas changer les choses.»* Ancien cadre supérieur d'entreprise et prisonnier politique, Bruno est un Brésilien de 63 ans qui a un parcours différent des autres personnes que j'ai rencontrées. Tout d'abord, lorsque je l'ai vu pour la première fois, je n'étais pas du tout conscient qu'il était sans-abri. Chez certaines personnes, ce n'est pas évident de s'en rendre compte, mais je n'ai compris que plus tard dans l'interview que Bruno logeait en effet dans les structures d'urgence. Il est venu en Suisse du Portugal, où il a développé des programmes et des cours d'aides pour les paysans et les personnes en situation difficile. C'est quelqu'un qui déborde d'idées qu'il veut mettre en pratique, mais également quelqu'un qui parle beaucoup. Lors de notre interview, je lui ai dit avoir le temps de l'écouter ce qui l'a beaucoup réjoui, car il y avait enfin quelqu'un qui était prêt à passer 2 heures à discuter avec lui. J'ai pu remarquer que les personnes du bas-seuil n'ont que très peu de contact avec la société, et avoir quelqu'un qui vient leur parler, mais aussi les écouter leur fait beaucoup de bien.

Il a fui le Brésil lorsque la corruption a commencé à vraiment être présente partout dans son pays. Quand les entreprises pour lesquels il travaillait ont commencé à lui demander de corrompre les gens, il a décidé de quitter son emploi et son pays qu'il ne reconnaissait plus et est venu en Europe, au Portugal. Il a été invité en Suisse par sa sœur. Arrivé ici, il a essayé de trouver du travail. Et malgré un CV bien rempli, et sa capacité à parler 5 langues, son âge lui porte préjudice. Lors de ses recherches de travail, il s'est retrouvé confronté au monde du bas-seuil. Il a rencontré des *«latinos»*, des Africains, des Européens à la dérive. Les gens qu'il qualifie comme tels sont des gens qui ont des problèmes avec les autorités et qui ne savent pas les gérer. Ils ne comprennent pas la logique du système qui les empêche de s'intégrer. Il définit l'intégration comme telle : *«L'intégration c'est une chose très simple; c'est un gars qui arrive ici, parle français, arrive au docteur, se fait comprendre et comprend le docteur. Il va n'importe où se fait comprendre et comprend la situation. À ce moment-là, il est intégré, parce qu'il participe comme une personne active dans la société. Il n'est pas un exclu soit social soit racial soit d'une autre manière quelconque.»* Il parle de race parce que pour lui, il n'y a qu'une seule race, et c'est la race humaine. Il n'y a pas de différence de couleur de peau, et du moment que cette différence est mise en avant : *«je suis blanc» «je suis noir»* une situation de catégorisation raciale est créée. Selon lui, nous vivons tous dans le même monde, et il ne devrait pas y avoir de situation comme celle que l'on peut retrouver parfois dans les établissements d'accueil d'urgence, où il trouve que certaines races sont discriminées.

Ces gens qu'il a rencontrés, il leur est venu en aide. Il s'est ainsi inventé un travail de bénévole. Il accompagne les gens lors de leurs démarches administratives, en essayant d'une part de négocier pour eux, mais aussi en leur expliquant les problèmes existants et en leur faisant prendre conscience des responsabilités qu'ils ont envers le pays qui les accueille. Il leur fait comprendre que la langue est importante et que chaque personne doit pouvoir se débrouiller tout seul, et les encourage à suivre des cours de français. Le problème c'est qu'il a fait ce travail de bénévolat très volontiers, mais qu'il n'a toujours pas pu gagner sa vie. Et lorsque sa sœur, qui l'accueillait, ne pouvait plus s'occuper de lui, il s'est retrouvé sans-abri. Mais pas n'importe quel genre de sans-abri. Il se qualifie de *«petit salaud»*, car il n'a pas peur de critiquer ou prendre la défense des plus faibles. Toutefois,

il a dû abandonner des gens dans le besoin, car il ne pouvait plus s'occuper d'eux et de lui-même.

Lors de la construction éventuelle d'un abri, il est important de prendre en compte certains facteurs. Avoir en tête l'idée qu'avait William Booth lors de la fondation de l'Armée du Salut, c'est-à-dire accueillir tout le monde sans discrimination raciale, économique ou autre. En soi, selon lui, ne pas faire ce que fait La Marmotte en ce moment. On peut comprendre, suite à l'interview, qu'il se sent beaucoup mieux au Sleep-In qu'à La Marmotte. Ce sont vraiment 2 manières différentes d'approcher le même problème. Il ne faut pas faire les choses à moitié, comme le fait justement, d'après Bruno, La Marmotte. Et également comment va-t-on gérer certaines situations, comme les grands froids? Bruno a essayé de mettre en place un certain nombre de projets, par exemple laisser les structures d'urgence ouvertes plus longtemps l'hiver, pour que les gens ne se retrouvent pas dehors par -28 °C dès 08h00 du matin, où garder l'Espace, qui est l'espace de jour, et le bureau des réservations pour les abris d'urgence, ouverts le weekend. Il n'a pas peur du combat, et est prêt à discuter avec n'importe qui afin de faire passer ses idées. Comme vous pouvez le voir dans l'interview, c'est quelqu'un qui n'a pas peur de parler, et qui n'hésite pas à dire ce qu'il pense. Afin de construire la meilleure structure possible, je devrais habiter avec les personnes du bas-seuil et pas les regarder à travers «*le miroir*» ou vivre avec eux, comme le font les gens qui travaillent au Sleep-In, ou dans les autres structures dédiées à l'aide d'urgence, mais vraiment habiter avec eux. Il différencie par conséquent 3 façons différentes d'être en contact avec les personnes du bas-seuil. La première est de les observer, la deuxième est de les aider, et de vivre ainsi avec eux, la troisième, et celle que je devrais essayer pour quelques jours, c'est d'habiter avec eux, soit partager une chambre avec 5 personnes différentes de différents horizons.

L'idée était bonne, mais lors d'une de mes séances d'interview, je me suis présenté au Sleep-In une heure avant l'ouverture des portes et j'ai pu assister à ce que je vais appeler la séance de sélection. Beaucoup de lits sur les 32 lits disponibles sont déjà réservés en avance, ce qui ne laisse pas beaucoup de place pour les arrivées de dernière minute. Une liste est faite des sans-abris qui attendent, impatiemment, au froid devant la porte, afin de procéder à une attribution méthodique des derniers lits restants. Il faut également vérifier que les personnes qui ont réservé leurs lits sont présentes, afin de ne jamais avoir une place vide. Une fois le choix fait, il faut annoncer cela à cette foule complexe d'êtres humains de différents horizons tous réunis à un endroit et dans un seul but, dormir au chaud. Malheureusement, une bonne partie ne se verra pas attribuer une place, et devra trouver une autre solution. À la suite de cette sélection, je ne me voyais pas voler un lit à une personne qui en a bien plus besoin que moi, alors que les températures étaient en baisse, et que dormir dedans, au chaud, devenait une nécessité plus qu'une simple notion de confort et de sécurité. J'ai ainsi décidé de renoncer à faire cette expérience.

Dans un projet comme le mien, il voit 3 points clés importants, dans la formation des personnes. Certes, cela n'a pas d'influence sur l'architecture du projet, mais ça montre bien où sont les lacunes, selon lui, dans l'accueil d'urgence. Il faut d'une part que le personnel soit formé aux premiers secours d'intervention rapide. Deuxièmement, ce même personnel doit savoir gérer les situations de conflits, familiaux, psychiatriques et sociaux et, pour finir, une meilleure nutrition doit être fournie. À l'intérieur des abris, les gens prennent facilement du poids. Se retrouvant souvent dans des situations stressantes, l'apport de sucre peut les calmer.

Il est également important de prévoir dans la structure un espace qui permet d'abriter les personnes qui sont victimes de violences. Que ce soit des violences domestiques ou des violences sur le corps provoqué par des maladies, il faut prévoir un espace qui leur est réservé afin qu'ils puissent se soigner. Mais il faut également penser à séparer les espaces hommes, femmes et familles. Je dois être prêt selon lui à recevoir tous ces gens-là, et à créer des espaces qui permettent d'éviter des situations embarrassantes. Il me parle ensuite d'une idée de projet auquel il pense : le défilement en continu d'informations. Comment gérer par exemple les situations de grand froid? Quelles sont les précautions à prendre? Que ce soit lorsque la bise noire se fait ressentir, ou lorsqu'une personne attrape la gale, il faudrait qu'ils sachent comment agir en fonction de chaque problème qui peut les mettre en danger.

Afin de mettre en avant l'importance des chambres et du repos, Bruno me raconte une histoire. C'est celle d'un Sud-Américain qui vit dans un studio de quinze mètres carrés.

«Bah! alors je veux que tu connaisses mon espace Bruno, pour que tu puisses avoir la sensibilité de me comprendre»

«Qu'est-ce que je dois comprendre de tout ça?»

«Je veux, du moment que tu es critique tout le temps, que tu emmerdes toute la société vaudoise, alors, qu'est-ce que tu vois ici?»

Il a commencé à regarder, et il voit un lit 2 places, une cuisine.

«Vous êtes 3 à dormir ici!»

«Non, nous sommes 4, Bruno.»

«Depuis combien de temps?»

«1 an»

«Alors qui sont les 4?»

«Il y a mon fils 19 ans, qui dort en haut. Au-dessous mon épouse et mon autre fils.»

«Et toi?»

«Je suis à côté sur le petit matelas qui se range sous le lit»

«Et comment ça se passe?»

«C'était très très très difficile au début, après on a mis un peu de discipline, on a organisé on a fait comme ça ta, ta, ta, ta, ta (mouvement de main répétitif de haut en bas) (imitation de découpe avec la main) nous sommes comme des robots, chacun fait sa partie. Et l'on va dormir tôt, par ce que quelqu'un comme moi, qui travail dans le bâtiment, je dois dormir, c'est la condition humaine importante.»

Le sommeil est un élément primordial dans la conception d'un abri. Remplir une chambre de 5 personnes, et leur imposer un ronfleur, c'est comme une dictature. *«Il me demande ce que c'est pour moi une dictature. C'est une minorité qui subjugué une majorité.»* Le choix de mettre une personne comme ça dans une chambre, c'est perturber le repos de 5 personnes. Il faut par conséquent réduire la possibilité que cela arrive à un minimum. Pour la personne qui ronfle, ou qui perturbe le sommeil des autres, c'est également difficile. Elle devient méprisée par le reste de sa chambre. En réduisant le nombre de personnes par chambre, et en choisissant un lieu calme pour construire une telle structure, je réduis les chances de perturber le sommeil des résidents.

Les gens du bas-seuil ont besoin de 3 choses principalement, selon lui. Un lieu où dormir, de la nourriture et l'égalité face aux autres. Et cette égalité on la retrouve que si les personnes qui travaillent dans ces associations sont formées et pas employées via des connexions. Pour lui, c'est ce qui arrive à La Marmotte, et c'est une des raisons pour lesquelles ils ne font pas de rapport à la suite d'un incident. Mais ces rapports sont

primordiaux. Ils permettent aux gens d'apprendre de leurs erreurs. Puis lorsqu'un nouveau groupe de personnes viennent gérer l'association, ils peuvent voir ce qui est arrivé dans le passé et ne pas répéter les mêmes erreurs. Il faut apprendre de ses fautes et pas s'en cacher.

Bruno finit son interview par me donner son avis général sur le projet, et me dire ce qui pour lui est primordial dans une structure comme celle-là. Il commence par parler à nouveau d'espace de protection, sécurisé. De la séparation des hommes, des femmes et des familles. D'avoir à l'intérieur des règles strictes qu'il faut respecter et une information fournie aux gens en continu. De faire vivre mon espace pendant 24h, c'est-à-dire d'avoir une vie nocturne et une autre diurne. L'accompagnement des résidents par une infirmière, ou un service médical semble aussi primordial pour lui. Il faut de plus développer un système permettant aux gens de quitter la résidence une fois qu'ils ont atteint un certain stade d'indépendance, laisser sa place au suivant. *«Sans l'utopie, il n'y a pas de rêve.»*

Le troisième interview que j'ai fait a eu lieu le soir. Après avoir assisté à la procédure de sélection et avant le discours officiel du personnel, j'ai pu prendre la parole devant une foule de sans-abris agités. Ceux qui avaient été retenus pour la nuit m'écoutaient attentivement alors que les autres étaient déjà ailleurs dans leurs pensées, probablement en se demandant où ils allaient passer la nuit. J'ai très rapidement résumé mon projet, et demandé aux «*heureux élus*» qui avaient un toit pour la nuit de venir me voir s'ils avaient envie de me faire part de leurs idées. C'est un homme qui est rapidement venu me trouver après s'être installé dans sa chambre.

Nous sommes montés nous isoler dans un des bureaux de la maison, afin d'avoir un peu de tranquillité par rapport à l'agitation qu'il y avait dans le reste de la demeure. J'ai tout de suite compris ce que Bruno voulait dire lorsqu'il parlait de deux vies dans cet abri. Le jour, c'est mort, c'est fermé, mais le soir un relâchement de pression se fait à l'intérieur; entre la cuisine qui débordait de joie de vivre, de bonnes odeurs, et les douches devant lesquels il fallait marcher prudemment afin de ne pas glisser et tomber. Ces personnes sourient et sont heureuses l'espace d'un instant, d'avoir un toit, de la nourriture, la possibilité de se laver et d'avoir des gens à qui parler.

C'est la première fois que je me retrouve confronté à une personne que je peine à comprendre. Heureusement, je peux me concentrer sur ce qu'il dit, car chaque entretien est enregistré.

C'est un Roumain de 61 ans, qui est en Suisse pour la deuxième fois. De base, c'est un ingénieur mécanique en outillage de construction, mais malheureusement il ne trouve pas de travail en Suisse. Il se plaint que la Suisse est un pays «*fermé et égoïste*.» Il ne trouve rien à faire de sa journée, alors il mendie et lis les journaux. Ceci lui permet d'être très bien renseigné sur ce qui se passe en Suisse. Détenteur d'un permis de conduire, il aimerait pouvoir conduire et être chauffeur de taxi, mais cela semble être impossible.

Il tient à faire une distinction entre les Roumains, les mendiants que j'appellerais «*normaux*». Selon lui, gitans roumains ne sont qu'une petite partie de la population roumaine, et il ne la représente pas bien. Ils ne respectent aucune règle, que ce soit en Suisse ou dans leur pays. Ce sont des gens agressifs, qui sont toujours en groupe et qui sont dangereux. Lui est certes Roumain et mendiant, mais il n'est pas du tout comme les gitans. Il n'a pas de problème avec la police et ne viendrait pas déranger des gens alors qu'ils sont en train de manger sur une terrasse pour un peu de sous. Ils mendient en Suisse pour mettre des sous de côté et payer sa retraite. Une fois qu'il a réuni suffisamment d'argent, il retournera auprès de sa famille en Roumanie finir sa vie.

Dans un lieu comme celui projeté, certains points sont pour lui cruciaux. Entre autres la mise en place de règles ainsi que la limitation du nombre de personnes par chambre à 4. En dépit de son âge, il aimerait encore pouvoir travailler. Mais tout ce que je lui ai proposé lui semblait correct. Je crois que ce qui l'intéressait vraiment lors de notre rencontre, c'était de pouvoir s'adresser à quelqu'un. De partager un moment avec une autre personne. Que je prenne du temps pour l'écouter et lui parler. Ce sont des choses qui ne se font que très peu dans le bas-seuil, mais qui ne demande que très peu d'effort et fait un grand bien au mental des SDF. Évidemment dans une structure comme celle que je propose, si on lui fournit un

léger revenu, il est d'autant plus content de l'intégrer. La montagne n'est pas du tout un problème, au contraire il trouve que c'est un lieu qui permet d'évacuer le stress de la ville.

La présence d'une clôture autour de la parcelle est tout aussi importante. Certaines personnes à l'intérieur risquent d'être problématiques, ou agressives et «*c'est mieux de fermer.*» Le mélange des cultures peut aussi être source de problèmes et c'est un autre élément dont je dois tenir compte afin de créer une structure qui fonctionne. Outre les problèmes que peuvent provoquer certains Africains en discutant toute la nuit, les gitans sont les plus à craindre. Il est impossible d'après lui de les éduquer. Cela serait une perte de temps même d'essayer. L'histoire roumaine le prouve, il est impossible de les faire changer, ils ne s'adaptent pas. «*On ne change pas des habitudes comme ça. Le vol, l'alcool, ils mangent beaucoup de viande, ils font beaucoup de sexe, et c'est la misère et le désordre partout.*»

On s'aperçoit rapidement que le milieu de la précarité n'est pas un milieu homogène, et qu'il n'y a pas une seule idée ou raison qui réunirait toutes ces personnes dans un lieu. Chaque personne a différentes motivations. Une résidence fermée, mais avec un mur ou un grillage, c'est rendre le bâtiment sécurisé. Un contrôle à l'entrée et à la sortie est nécessaire. Basé sur le bénévolat, le libre passage des gens, entre l'intérieur et l'extérieur de la résidence, démontre tout de même que ce projet n'est pas un établissement pénitencier. Une prison est un lieu qui prive les gens temporairement ou pas de leur liberté et ce n'est pas du tout le but ni l'intention de cette structure.

Toujours isolée dans mon bureau, à la fin de ce 3e interview au Sleep-In une femme est venue me trouver. J'étais très content d'avoir enfin un avis féminin, et elle était ravie de pouvoir s'entretenir avec moi. Elle avait été mise au courant de la situation le soir précédent (23 octobre) et avait passé la journée à la bibliothèque pour mettre sur papier toutes ses idées (qui sont en annexe). Elle voulait changer les choses, et n'était pas satisfaite de la situation actuelle. Voici ce qu'elle en pense.

C'est une Française originaire du Gabon qui a plus de 50 ans, mais qui ne les fait pas. Elle a fait ses études à Paris, puis y a travaillé en tant qu'aide-soignante. Elle voulait changer d'air, et est venue en Suisse, dans la région Biennoise. Elle trouve un appartement, mais malheureusement pas de travail. En dépit des 4 langues qu'elle pratique, l'allemand n'en fait pas partie, et c'est une des conditions pour travailler dans cette région. C'est la raison pour laquelle elle s'est rabattue sur la région lémanique. Elle se retrouve par conséquent en recherche d'emploi fixe, et sans logement sur place, mais ne voulant pas abandonner celui qu'elle a déjà afin d'en avoir un autre plus proche.

Elle ne trouve que des emplois en tant qu'intérimaire. Ceci lui permet d'avoir un permis L, mais pas plus. Comme elle n'a pas de revenu ou de travail fixes elle ne peut avoir le permis B. comme elle ne loge pas sur place, il lui arrive de devoir refuser des opportunités de travailler, car elle est à Tremelens et qu'il lui faut au minimum 2 heures et dépenser 22.- pour arriver sur place. Comme techniquement elle travaille et qu'elle est logée, La Marmotte n'est pas toujours d'accord de l'héberger. *«Mais ils ne comprennent pas que je reste aussi ici parce que je n'ai pas d'autre choix, que si je pouvais être ailleurs je le ferais...»* Elle est dans les structures d'urgence depuis aout 2016 et aimerait pouvoir ne rester qu'au Sleep-In, mais est obligée, comme tout le monde, de passer d'un abri à l'autre. Elle a pu me faire une liste des choses qu'il faudrait changer.

Il faudrait donc plus de cuisines, ou plus d'espace dans la cuisine pour que tout le monde puisse cuisiner. Maintenant, lorsqu'elle vient au Sleep-In, elle ne prend même plus la peine d'essayer de se cuisiner quelque chose. Les gens rentrent en courant dans la maison et se précipitent à la cuisine. Puis ils cuisinent tour à tour pendant en tout cas une demi-heure. Le temps que ce soit son tour, car elle ne va pas se battre pour cuisiner, elle serait trop fatiguée. L'idéal dans une nouvelle structure serait de mélanger la cuisine en libre service et la cantine, gérée par les résidents. Ils ont tous des choses à donner, et leur donner un travail serait valorisant pour eux et bon pour leur mental. Exploiter les résidents, leur donner une activité à faire toute la journée est très bon pour eux, et surtout il ne faut pas *«les voir comme des moins que rien. [...] Ils ont des talents, mais ce sont des talents qui sont enfouis sous terre et qu'il faut creuser pour aller les chercher.»*

Les chambres devraient être regroupées par famille, ou accueillir un maximum de 4 personnes. Il ne faut pas de chambres individuelles, mais 2 lits minimum. Puis chaque chambre devrait être attribuée à une zone, et cette zone aurait une douche, ou un horaire de douche pour pas que les gens aient à attendre devant que d'autres aient terminés. Ce qui est primordial c'est d'éduquer les résidents à respecter l'endroit qu'ils utilisent. Soit toujours laisser ce qu'ils utilisent propre et suivre les règles qui sont imposées. Il faudrait en plus de ça séparer les hommes et les femmes ainsi que les cultures, car les habitudes et manières de vivre sont différentes. Ils n'ont pas tous les réflexes de la vie en communauté.

«Certains pensent que mélanger les cultures ce n'est pas une bonne chose. Catégoriser les gens c'est une mauvaise chose, mais pour vivre, je préfère rester en communauté plutôt que de se mélanger avec les autres. Souvent, le clash des cultures est problématique. Oui, dans une société les gens doivent apprendre à vivre ensemble, mais dans les endroits publics. Il ne faut pas forcer les gens à devoir accepter les cultures des autres dans les endroits privés.»

L'emplacement n'est pour elle pas un problème du tout. Du moment qu'elle à un toit sur la tête, elle est contente. Mais il faut qu'il soit atteignable par un moyen de transport public, ou alors qu'un moyen de transport soit organisé par la résidence. Elle ne comprend pas que certaines personnes se plaignent alors qu'on leur offre tout. *«La vie est déjà assez compliquée comme ça, pourquoi la compliquer plus. Les gens se plaignent alors que certains dorment dehors, etc. Ils se plaignent des pâtes ou du riz alors qu'on a un toit sur notre tête. À La Marmotte, on ne meurt pas de faim, on grossit. Au bunker, c'est riz ou pâtes, et les gens se plaignent.»*

D'abord, elle était réticente à l'idée d'une structure fermée. Cependant, une fois que je lui ai expliqué pourquoi et comment elle serait fermée, elle change d'avis. Elle qualifie la population *«d'un peu déconnectée»*, mais il est très important de ne pas priver les gens de leur liberté. Et si à l'intérieur du complexe il y a des jardins et la possibilité de les entretenir, et d'occuper les gens avec ça, ainsi qu'un contrôle d'entrées et de sorties de la résidence pourrait fonctionner.

Ayant terminé cet interview précipitamment, car il était déjà minuit, je m'apprêtais à quitter le Sleep-In, pensant que tout le monde dormait. En descendant silencieusement les vieux escaliers grinçants de cette maison je retrouve un Africain assis sur les escaliers son téléphone à la main. Il me demande si j'ai terminé et si je m'en vais. Ne pensant pas qu'il voulait me parler je lui réponds que oui, qu'il est tard et que je pense que tout le monde dort. Sur son visage, j'arrive à lire une certaine déception, je lui demande donc s'il voulait me parler. Son visage se réanime, et j'aperçois un léger sourire. Il répond qu'il voulait oui, mais qu'il comprend qu'il est tard et qu'il ne veut pas me déranger. Voyant sa première réaction lorsqu'il pense pouvoir me parler, et sachant à quel point ces moments de partage sont importants, je l'invite donc à me suivre et nous remontons ensemble dans mon bureau. C'est ainsi qu'à 01h00 du matin, je me retrouve avec un inconnu pour un 4e interview.

C'est donc un jeune Africain qui ne parle pas le français qui vient me parler. Il ne veut pas vraiment me raconter son histoire, ni comment il est arrivé en Suisse. Il ne me donne ni son prénom ni son âge, mais accepte d'être enregistré. Peut-être que c'est parce qu'il est tard, ou qu'il a honte de son parcours; mais il veut tout de suite me donner son avis sur le projet.

Il trouve l'apprentissage de la langue du pays nécessaire. Afin d'être accepté par les gens qui habitent ce territoire, il faut s'adapter. Mai il aimerait aussi pouvoir obtenir les papiers de résident. Ayant des papiers italiens et étant diplômé d'une université, il aimerait beaucoup pouvoir changer ses papiers afin de travailler légalement en Suisse. Malheureusement, il se rend bien compte que c'est un processus difficile, voire impossible. Il aimerait voir dans une nouvelle structure, une nouvelle association. Son but serait de faciliter premièrement l'obtention de papiers pour les personnes à qui il en manque, ou qui ne peuvent en avoir. Deuxièmement, il défendrait ces gens, dans le cas où il se retrouverait confronté avec la justice, justement à cause de problèmes d'autorisation d'être sur le territoire. En terme plus architectural, il serait donc important d'avoir un espace de logistique et de bureau dans cette nouvelle structure.

L'idée de fermer la parcelle avec une barrière, un grillage semble pertinent d'après lui. Les gens ont peur de venir dans des structures pareilles, donc si on leur offre une protection juridique ainsi qu'une protection physique contre le monde extérieur qui les déteste, ils seraient probablement plus enclins à venir. Certes, on n'arrête pas la police ou le gouvernement avec une clôture, mais combiné avec l'association mentionnée précédemment, l'arrêt non justifié de réfugié semble déjà moins probable. Il est important de mentionner tout de même qu'il ne faudrait pas priver les résidents de leur liberté de circulation. Ils ne doivent pas se sentir emprisonnés par une telle structure, mais protégés. Afin de ne pas avoir un chaos total à l'intérieur, il semble inévitable d'avoir des règles strictes. Elles doivent être respectées par tout le monde, et traiter tout le monde de manière équitable.

Afin d'éviter d'autres soucis liés aux différentes cultures qui forment le bas-seuil, il semble également logique de séparer les cultures, mais de garder un espace qui mélange tout. Les Africains ont tendance à ne pas trop dormir, alors que les Roumains se reposent beaucoup. Et pendant la nuit, il arrive que les Africains empêchent les Roumains de dormir,

car ils parlent entre eux. Dédier un bâtiment, une zone, pour chaque culture semble la solution la plus optimale pour résoudre ce problème.

Comme mentionné avant, l'apprentissage des langues est important. Le problème c'est que beaucoup de ces gens ne veulent parler qu'une langue, c'est celle de l'argent. Il semble difficile de demander au SDF de retourner sur des bancs d'école pour apprendre une langue. Même si au final cela leur offre plus d'opportunités de travail, car il n'existe que peu de travail pour eu, et encore moins où le français n'est pas nécessaire. Pour finir, il mentionne l'importance, comme Rose-Marie, d'avoir accès à ce pensionnat par le biais de transport public. Ce qui fait que son emplacement en montagne n'est pas idéal, malgré un terrain suffisamment grand pour accueillir toutes ses idées, des bars, un centre sportif, un fitness et même des terrains de football ou une piscine. Pour lui, les activités dans un centre comme celui-ci semblent très importantes.

Je suis retourné au Sleep-In quelques jours plus tard, pour voir si d'autres personnes voulaient me rencontrer et discuter avec moi. Moins chanceux cette fois, je n'ai pu que parler avec une personne. C'est un père de famille, qui vit dans les établissements d'accueil d'urgence avec sa femme et ses 2 enfants. Il ne voulait cependant pas que j'enregistre notre courte conversation et préférait que je prenne des notes manuscrites.

C'est un Roumain qui est venu en Suisse en 2016, avec sa femme et ses enfants. Ce qui prime pour lui, et il le répète plusieurs fois pendant notre entretien, c'est l'éducation de ses enfants. S'il peut leur offrir un toit et une éducation, quel que soit l'endroit, il le fera.

Titulaire d'un permis B, il a un contrat de travail à durée indéterminée, mais ne parvient pas à trouver un logement pour sa famille. Il a commencé comme mendiant dans les rues de Lausanne, puis s'est fait employer chez McDonald's pendant 3 mois, mais s'est vu refuser son permis B, car il ne gagnait pas assez bien sa vie. Il s'est par la suite réorienté afin de pouvoir obtenir ce permis.

Il va avoir une restriction de domicile pendant 2 mois. Il a trouvé un ami qui peut l'accueillir, et pendant ce temps il va essayer de trouver un appartement pour sa famille. Il n'a pas le temps autrement de faire des recherches de logement, entre son travail et la nécessité de devoir trouver un toit et de la nourriture pour sa famille. De plus, il n'a pas un accès facile à internet comme vous et moi ni aux réseaux de connaissance qui ont un rôle à jouer lors de la chasse d'appartement. Mais ce ne sont pas les seuls obstacles qui se dressent sur sa route. Il me confie qu'il est particulièrement difficile de trouver un logement en tant que Roumain. Personne ne veut céder un appartement à une famille de «*gîtans*.»

Lorsqu'on parle du projet, il me fait part de l'importance de dédier un espace exclusivement aux familles. Il veut séparer sa famille du reste du monde du bas-seuil. Anton peut facilement être vu comme le «*bon pauvre*» dont j'ai parlé à la fin du premier chapitre. Il est motivé à sortir de structures d'urgence, et fera tout pour soutenir sa famille. La séparation des cultures ne lui semble pas pour autant importante, il me dit qu'il n'a jamais eu de souci au Sleep-In, ou dans un autre abri, avec ce genre de situation. Cependant, séparer les hommes des femmes et des familles est nécessaire.

L'aspect de montagne n'est pas un problème, il revient sur sa famille, et si elle est prise en charge, il ne s'oppose à presque rien. La seule infrastructure qu'il voudrait est une école sur le site, pour qu'il perfectionne son français, et que sa femme et ses enfants puissent faire de même. Offrir une éducation aux enfants est un moyen de mieux les intégrer. C'est d'ailleurs une association qui existe déjà dans le bas-seuil lausannois. Maître Dubey en fait également référence, en se posant la question, ou arrêtons-nous leur éducation?

La création d'un lieu dédié aux enfants, afin qu'ils puissent dépenser leur énergie a aussi été mentionné. Et c'est vrai, que lorsqu'ils sont entrés dans la résidence ce soir-là, ils couraient partout. Peut-être est-ce dû à l'excitation d'avoir un repas et un endroit chaud pour passer la nuit? Il est du même avis que tous mes autres interlocuteurs jusqu'à ce jour. C'est-à-dire que la barrière semble être une bonne idée afin que les gens à l'intérieur se sentent en sécurité, mais il ne faut pas les priver de leur liberté de circulation. La présence et le respect de certaines règles sont une nécessité fondamentale.

Très enthousiaste du projet, il tient tout particulièrement à me raconter une anecdote rapide avant de retourner auprès de sa famille pour un repas. Une autre famille qu'il connaît a dû se déplacer en France, car elle ne pouvait pas survivre en Suisse. Mais lorsqu'ils ont passé la frontière, leur vie a changé. Il me dit qu'apparemment il est bien plus facile de trouver du travail en France, et que maintenant, ils se portent tous mieux.

En conclusion, en dépit d'être en présence d'un milieu très hétérogène, il y a certains points qui ressortent. L'argent, la nourriture et le logement sont les thèmes principaux sur lesquels se focalisent ces gens. Je me suis rendu compte que ma vision du bas-seuil et de ce qui pouvait être bien pour eux ne l'est pas forcément. L'emplacement du projet qui selon moi semblait, avant ceci, idéal est remis en doute. La séparation des cultures paraît du moins évidente. Comme cet interview était le dernier de la soirée, j'ai pris un peu de temps pour regarder comment vivaient les gens au sein du Sleep-In. Même si tout le monde peut se mélanger, on voit rapidement que les cultures se regroupent entre elles. La séparation donc est presque inévitable et rendrait la vie des résidents peut-être plus facile, s'ils se retrouvent, dans leurs espaces privés, avec d'autres gens qui ont la même vision du monde qu'eux. Évidemment, ces 6 personnes ne représentent pas l'entité des SDF du bas-seuil lausannois, alors pour bien comprendre ce monde je me suis aussi intéressé aux associations qui s'occupent des sans-abris.

Le point de vue des personnes qui s'en
occupent

Les mieux placés pour me dire ce qu'il manque dans les structures du bas-seuil lausannois sont les personnes qui les utilisent pour survivre. Mais de tous mes interviews, il n'y a que La Marmotte et le Sleep-In qui ressortent, alors qu'il en existe bien plus. Afin de me faire une idée des prestations qu'elles offrent, je suis allé leur parler. Mais je ne savais pas quelles étaient les associations lausannoises. Il aurait été facile pour moi de le découvrir, une simple recherche sur internet et je pouvais découvrir où elles étaient, quand elles étaient ouvertes, mais aussi comment les contacter. Un SDF ne dispose pas des mêmes ressources que moi. J'ai donc essayé de procéder dans un premier temps sans l'aide de la technologie. Bien sûr pour prendre contact avec les responsables, j'ai dû téléphoner et envoyer des emails, mais dans un premier temps, j'ai commencé par me renseigner auprès du Sleep-In. D'une part, c'est une des associations avec lesquelles je veux m'entretenir, mais elle pourra me rediriger par la suite vers d'autres structures. D'autres informations, qui sont à disposition de tout le monde, sont fournies par des flyers. Ceux-ci donnent des renseignements sur les prestations fournies, sur les heures d'ouverture des locaux, ainsi que leur emplacement dans la ville. Ceux-ci m'ont aussi aidé à choisir quelles associations j'allais interroger. Les dépliants sont liés aux résumés d'interview. Les retranscriptions ainsi que les brochures restantes se trouvent en annexe.

Cette association est celle qui m'a permis de plonger dans le monde du bas-seuil. Ils m'ont accueilli et orienté tout du long de mes recherches. Ils m'ont offert un accès à leurs locaux et ont organisé certains de mes interviews. C'est une équipe composée de jeunes avec un grand cœur comme le dit Bruno. Comme malheureusement leur maison va être détruite lors de la restructuration de la zone industrielle de Malley, ils étaient heureux d'entendre mes idées. Certaines sont partagées; ils voudraient profiter de cette reconstruction pour créer une nouvelle structure, un peu à l'image de mon projet. Offrant la possibilité d'avoir un abri pour la nuit, ainsi que la possibilité de cuisiner ses propres repas, c'est une association plus souple que d'autres, peut-être trop? C'est pour ça qu'elle est toujours remplie et que malheureusement ils doivent toujours refuser du monde. Ils sont soucieux de leurs résidents, et passent chaque soir du temps afin de les placer stratégiquement dans des chambres.

Sleep-In



HÉBERGEMENT D'URGENCE
CH. DE L'USINE À GAZ 10, 1020 RENENS

L'Association Sleep-In

LE SLEEP-IN VIT MAINTENANT DEPUIS PLUS DE 20 ANS SANS UN SEUL SOIR DE FERMETURE. SON ÉQUIPE AU FONCTIONNEMENT HORIZONTAL MAINTIENT SES MISSIONS PREMIÈRES : ACCUEILLIR SANS JUGEMENT, NI DISCRIMINATION LES PERSONNES AYANT BESOIN D'UN TOIT AUJOURD'HUI COMME DEMAIN !

LOTTER AU SEIN DU RÉSEAU POLITIQUE ET SOCIAL LAUSANNOIS AFIN DE GARANTIR CES VALEURS POUR TOUTES ET TOUS !

Contacts et Plan

Prestations

**OUVERT TOUS LES JOURS DE
21H À 8H
PRÉSENCE À LA PORTE OBLIGATOIRE
À 20H30**

5.- D'ENTRÉE POUR

**UN LIT
UNE DOUCHE
UNE CUISINE LIBRE ACCÈS
UN PETIT DÉJEUNER
UN SERVICE D'INFORMATION SOCIALE**

Réservation

**IL EST IMPÉRATIF DE
RESERVER SA PLACE
AFIN DE VOUS GARANTIR UNE NUIT AU
SLEEP-IN
POUR CE FAIRE RENDEZ-
VOUS AU
BUREAU DES RÉSERVATIONS, RUE DR.
CÉSAR-ROUX 16, 1006 LAUSANNE
(DEMANDER LE DÉPLIANT POUR PLUS
D'INFORMATIONS)**

Très pragmatiques, ils sont enthousiastes à l'idée de créer un projet comme le mien, mais me confrontent directement au financement d'un tel projet. Insatisfaits de l'aide que fournit la Ville pour sortir les sans-abris de la spirale dans laquelle ils se trouvent, ils pensent que je devrais me tourner vers des investisseurs privés. Un projet comme ça créerait des doublons, peut-être même un surplus d'offres par rapport à la demande en aide. En délocalisant le projet, et en changeant les structures qui existent aujourd'hui, cela pourrait créer de nouveaux espaces en ville. De plus, donner une deuxième vie à ce bâtiment que je pense utiliser, ainsi qu'une nouvelle image à la station, seraient des outils que la commune pourrait utiliser pour promouvoir une nouvelle image sociale de la région. Cela lui donnerait aussi l'opportunité de mettre en avant un nouvel aspect de la politique communale, plutôt que de tout miser sur le tourisme d'hiver qui faiblit.

Le terme hébergement d'urgence est à supprimer, il ne convient pas au projet, car il représente ce qui existe aujourd'hui, et cela ne fonctionne pas. À Lausanne, il n'existe rien pour réinsérer les personnes qui font recours à ces structures. Ils me donnent un exemple d'une personne qui sort de 12 ans de prison, mais qui n'a pas de logement, et qui doit passer ses premières nuits dans des abris tels que le Sleep-In. Cette association essaie de changer les choses, ils n'ont pas les mêmes objectifs que la politique de la Ville. La structure qu'on leur impose ne fonctionne pas. Parquer les gens sans structure de soutien derrière est une mauvaise chose. Une fois entrés dans ce système ils ne peuvent pas en sortir seul. *«Certaines personnes, sont comptables sur les doigts d'une main, ont réussi, par eux-mêmes à trouver un travail et un permis de séjour, mais après avoir passé plusieurs années à chercher. Ce sont des battants qui ne doivent rien à personne.»*

Le projet que j'envisage doit comprendre, comme mentionné dans un de mes interviews (anonyme 2), une administration capable d'aider les SDF avec leurs problèmes. Que ce soit avec la justice, due au deal de rue ou aux poursuites, ou pour l'obtention de permis de travail et séjour, ils sont fréquents et récurrents dans le monde du bas-seuil. Ceux-ci vont tirer un sans-abri vers le bas, alors qu'il faut lui tendre la main et lui apporter un soutien. Il est important de les valoriser : *«Ils doivent de nouveau sentir qu'ils sont importants pour la société.»* C'est ce que fait l'association Macadam, qui est gérée par Mère Sofia, dont le responsable est Yan Desarzens. Mais pour pouvoir bénéficier de ces prestations, il faut un permis de travail suisse. Sans ça, j'ai démontré précédemment qu'ils étaient obligés de se soumettre aux pratiques moins légales que sont le deal de rue ou la manche.

Selon eux, le meilleur moyen de nettoyer la rue des petits dealers serait de leur donner du travail. Envoyer la police ne résoudra jamais le problème. Ils ne sont pas fiers de leurs activités. Le deal de rue est un équivalent de la prostitution, et ils vont donc mentir à leurs familles et proches restés dans leur pays. Ils vont mener une double vie, c'est pourquoi ils accordent tant d'importance à leur apparence. Il ne faut pas qu'il soit possible d'apercevoir que c'est un dealer, et encore moins qu'il est sans-abri. Le deal de rue est toujours organisé par les nouvelles vagues de migrants. Il y a une dizaine d'années, c'était les Pakistanais, mais dès lors qu'ils ont pu ouvrir de petites épiceries, ils ont disparu de la scène criminelle de la rue. Repris maintenant par les Africains, ils la gèrent jusqu'à ce qu'ils obtiennent un permis de travail, et la possibilité de gagner légalement de l'argent. Mais ce ne sont que les migrants qui ne répondent pas aux critères de demandeurs d'asile qui s'abaissent à ce niveau-là. Du moment qu'ils sont pris en charge par l'EVAM, ils sortent du monde du bas-seuil, et intègrent celui des requérants d'asile. Ils sont en processus d'intégration.

En Italie, ils sont titulaires d'un permis de séjour, qu'ils doivent renouveler tous les 3 mois. Il est aussi possible d'obtenir un permis de travail, mais ils sont sous-payés. Un travail légal en Italie leur rapporte 300 euros par mois, alors qu'un dealeur à Lausanne peut gagner facilement entre 800 et 1200 francs suisses pendant ce même intervalle. Même s'il reste difficile de s'intégrer avec une somme pareil, il ne faut pas oublier que le but premier de cette population est d'envoyer de l'argent à leurs proches. Ils ont donc encore moins que cela finalement, et il devient donc impossible de s'insérer dans une société.

Fermer l'enceinte semble être pertinent pour eux, cela couperait les possibilités aux gens de basculer dans la vie qu'ils avaient avant d'intégrer cette structure. Ils pensent notamment aux toxicomanes, pour qui il existe certaines structures et qu'ils sont déjà bien pris en compte, mais aussi aux alcooliques. Ceux-ci ne bénéficient pas du même soutien que les drogués. Il y a un grand nombre de SDF qui ont des problèmes avec l'alcool alors que la drogue est moins présente dans les structures d'hébergement d'urgence. Celles-ci ne sont pas vraiment dédiées aux toxicomanes, qui sont plutôt des Suisses, qui bénéficient de l'assurance sociale, mais aux étrangers qui ont presque tous des problèmes de travail, mais aussi des problèmes psychiatriques.

Il n'y a malheureusement pas de structure capable d'accueillir à ce jour les fous de la rue. Certains sont pris en compte dans les hôpitaux psychiatriques pour une courte durée de temps, puis relâchés, et comme ils n'ont pas de logement, ils se retrouvent au Sleep-In ou à La Marmotte. Il n'y a pas de coordination entre ces structures, ce qui implique que lorsque l'un des abris se retrouve avec une personne en décompensation, elle doit appeler et interner d'urgence le malade. ÉMUS (équipe mobile d'urgences sociales) est une association qui fait le pont, justement entre ces structures d'accueil et les centres de soins psychiatriques. Une autre fondation qui s'occupe aussi bien de l'hygiène des gens que de leurs soins de santé.

Il faut éviter que les gens ne stagnent dans une structure pareille. *«Certains n'ont pas vu le lac en 2 ans d'habitation à Lausanne, ça montre à quel point ils ne sont pas en phase avec la réalité et du coup cela empêche l'intégration.»* Leur offrir la possibilité d'apprendre des langues, ou d'apprendre certains métiers serait une manière de remédier à ceci. Afin de réduire l'impact économique d'un tel projet, la création d'espace utilisable par les autres associations semble être une piste intéressante à suivre. Mais pour faire ceci, il faudrait créer cette résidence plutôt en ville. *«Campagne, ville ou montagne, c'est un problème majeur, mais si l'on arrive à mettre l'accent sur le gain économique, c'est mieux.»* Ce qui va les intéresser c'est un *«gain économique»* et, quel que soit l'emplacement de ce nouvel établissement, si la possibilité d'être rémunéré est garantie les jeunes SDF dynamiques et motivés vont y adhérer.

«Les gens aiment les bons pauvres. Il faut réussir à faire en sorte que les gens passent du mauvais pauvre au bon pauvre. Il faut créer une structure qui permet de donner les outils au mauvais pauvre pour qu'il devienne le bon pauvre. Dans ce pays, les gens veulent aider le bon pauvre, mais tous les pauvres n'ont pas les outils nécessaires forcément pour y arriver. On a tendance à vouloir aider le bon pauvre et criminaliser le mauvais pauvre.» Le mauvais pauvre veut devenir un bon pauvre, il ne dispose simplement pas de l'infrastructure nécessaire. Mais lorsqu'elle lui est mise à disposition, cela devient plus évident de lui venir en aide. C'est exactement ce que doit viser cette nouvelle structure. Il faut faire ressentir aux personnes qu'elles existent, et ce sentiment passe par la communication. Que ce soit visuel ou par la langue, l'interaction est un point primordial pour la réinsertion. Comme

manger et dormir deviennent les seuls problèmes de ces gens, ils ne font plus attention à leur hygiène. Il est donc difficile d'interagir spontanément avec eux, mais aussi entre eux. Les hommes et les femmes sont tout le temps séparés. L'optique sécuritaire est évidente, il ne faudrait pas isoler les sexes, ou trouver une façon de les mélanger pendant les activités.

Dans cette structure, les résidents doivent se sentir en sécurité. Il faut pouvoir supprimer le stress quotidien de l'abri ainsi que de la nourriture. Ces 2 facteurs, avec celui de l'argent, sont les principales sources d'angoisse du sans-abri. En valorisant leurs compétences, ainsi qu'en leur offrant une routine stable, on peut diminuer cette dose de stress, et ceci facilite également l'intégration des gens. Il faut par contre faire attention de ne pas accueillir trop de monde. Une surpopulation peut facilement mener à des problèmes d'hygiène ou de relations entre résidents, ce qui pourrait remettre en cause la structure du projet.

Deuxième lieu d'hébergement d'urgence annuel de Lausanne, c'est une des associations qui ressort le plus souvent dans mes conversations avec les sans-abris, ainsi qu'avec le Sleep-In, probablement car l'une dépend de l'autre. Créé et dépendent de l'Armée du Salut elle ne s'occupe principalement que de l'hébergement d'urgence. «Et en Suède, l'Armée du Salut possède une petite île, et dessus il y a toutes sortes de petites maisons et les gens qui ont des gros problèmes d'addiction, etc., qui ont perdu pied dans la ville, se retrouvent là au vert, et ceci leur permet de reprendre pied. Le défi c'est de les faire retourner dans une certaine forme de vie, de société «normale» beaucoup font des aller-retours.» Il existe donc déjà des programmes qui sortent les gens de la ville, pour les permettre de mieux la réintégrer par la suite, une fois leurs problèmes réglés.

Accueil de nuit d'urgence – Ouvert 7 jours sur 7



Inscriptions : 24h/24

Réervations : Au bureau des Réservations (GSL)



Rue du Vallon 17
1005 Lausanne



Tel : 021 311 79 12
Fax : 021 311 79 30



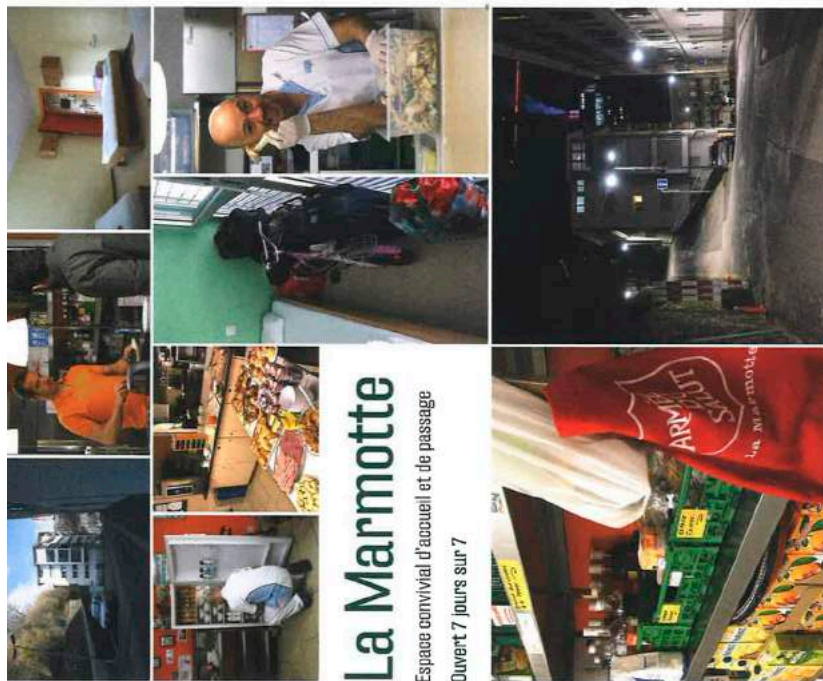
marmotte@armeeetlusalut.ch
www.la-marmotte.ch
CCP : 10-18999-5



Direction : Sara Helhaf Martins Dias



La Marmotte
Accueil de nuit



La Marmotte

Espace convivial d'accueil et de passage

Ouvert 7 jours sur 7



La Marmotte
ACCUEIL DE NUIT

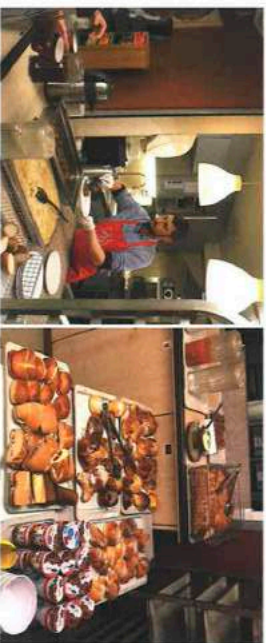
Mission

La Marmotte propose une solution de dépannage, un gîte pour la nuit à toute personne momentanément dans l'impossibilité de disposer d'un autre lieu d'hébergement. La Marmotte se veut être un lieu d'accueil et de partage, un espace convivial où les surveillants sont disponibles et prêtent une écoute attentive à ceux qui en manifestent le besoin.

Valeurs et conception de l'action sociale

L'activité de la Marmotte s'inscrit dans le cadre du « concept général du travail social de l'Armée du Salut ».

- **Apporter aide et soutien**
Offrir un lieu d'accueil et d'hébergement, des informations et des conseils pour répondre aux besoins immédiats des usagers. Orienter et faire le lien avec le réseau pour un accompagnement pluridisciplinaire.
- **Etre disponible, à l'écoute**
Offrir un accueil attentif et chaleureux, de la disponibilité, de l'écoute du respect et de l'empathie.



Conditions d'accueil

- Coût : Frs 5.- par nuit.
- Avoir une carte de réservation (pris en urgence, selon les possibilités, la première nuit puis orienté vers le Bureau des réservations du SSL).
- La Marmotte est accessible à toute personne de 18 ans révolus. Les mineurs qui se présentent doivent être accompagnés.
- Animaux tolérés dans la limite du possible.

Prestations



Un lit dans une chambre commune.



Des installations sanitaires adaptées.



Linges, javettes et produits d'hygiène à disposition.



Un repas le soir et un petit déjeuner complet le matin.



Ecoute, conseils, orientation et accompagnement social de transition.

La Marmotte fait partie du dispositif d'accueil de nuit d'urgence de la Ville de Lausanne. Elle est subventionnée par le Canton de Vaud.



Comme pour le Sleep-In, une contribution de 5.- est nécessaire afin de pouvoir y passer la nuit. Composé de 31 places, et souvent occupé en surnombre (116 % de taux de remplissage en 2017) la distribution des lits au sein de La Marmotte dépend du bureau des réservations. Beaucoup de leurs lits sont donc réservés en avance, mais ils en gardent toujours quelques-uns pour les urgences. Comme mentionné auparavant, ils sont spécialisés dans l'hébergement, mais depuis 2018, ils essaient aussi d'offrir un accompagnement sur le plan administratif. Malheureusement, les veilleurs n'ont pas de formation de travailleur social, et ce service supplémentaire atteint rapidement ses limites. C'est pourquoi ils travaillent en partenariat proche avec d'autres structures comme l'ÉMUS ou le Point d'Eau.

La Marmotte a beaucoup travaillé avec la population Rom. Aussi bien par leur hébergement d'urgence, que par le biais des repas de vendredi midi offerts par l'Armée du Salut, ils ont vu et ressenti l'impact de l'interdiction de la mendicité! Normalement, il y a une vingtaine de refus par soir pour l'accueil d'urgences, mais dès le 1er novembre, date d'entrée en vigueur de cette loi, ils se sont retrouvés avec des lits libres. Cette date correspond aussi à l'ouverture d'un nouvel abri temporaire pour l'hiver appelé l'Étape. Celui-ci a permis de doubler le nombre de lits disponibles en ville (environ 120 au total). On peut donc supposer qu'en ce mois de novembre, il y avait environ 120 personnes qui cherchaient à se loger pour la nuit, comparés aux environs 200 personnes quotidiennement à la recherche d'un abri. C'est au repas de midi que la différence est flagrante. D'habitude servant huitante plats, ils ont vu une baisse de $\frac{3}{4}$ de fréquentation depuis la mise en place de cette interdiction et ne servent plus que 20 personnes. Le reste de la population rom est très certainement retournée en Roumanie pour l'hiver. Certains parlent de revenir en Suisse lorsque les tensions autour de la mendicité auront baissé. La mendicité est sévèrement sanctionnée avec des jours de prison en cas de récidive. Il existe cependant une alternative pour éviter la sanction : offrir une prestation sous la forme de performance. En tant qu'artiste de rue, il est autorisé de demander de l'argent aux passants pour autant que l'on ait été sélectionné. Cela se fait après auditions et paiement d'une cotisation journalière de 12.- versée à la Ville.

Récemment, j'ai été exposé à une situation issue directement en rapport avec la mendicité et cet arrêt. J'ai été abordé dans la rue vers 23h par un mendiant qui me demandait 8.- pour dormir à La Marmotte. Une fois que je lui ai expliqué que non seulement ce qu'il faisait était interdit, mais qu'en plus de ça, il était trop tard pour se rendre dans cette structure dont l'entrée ne coûtait que 5.- il est parti sans insister! Quelques minutes plus tard, j'ai été abordé par un autre mendiant, qui lui me proposait une blague contre quelques pièces. N'étant évidemment pas qualifié comme artiste de rue, il faisait tout de même un effort et tentait par des moyens détournés d'obtenir un peu d'argent.

Ceci met encore une fois en évidence un point soulevé au début de ce rapport, à savoir celui du bon et du mauvais pauvre. N'ayant pas de monnaie sur moi, je n'ai rien donné ni à l'un ni à l'autre. À choisir, j'aurais plus volontiers donné quelques pièces contre une blague qu'à quelqu'un qui essaie de profiter du système et me «vend» des âneries.

Le problème principal de cette loi, c'est qu'elle péjore également la condition des mendiants suisses ainsi que des toxicomanes et des autres personnes qui faisaient la manche sans pour autant déranger la population. (Exemple de mon 3e interview de sans-abri.) Elle ne rapporte rien et coûte énormément. Que ce soit en temps, en procédure administrative, cette loi n'a eu comme conséquence que de rendre la vie de mendiant encore plus dur, sans pour autant diminuer la pauvreté. C'est une manière de cacher un problème plutôt que de le résoudre.

Avant l'arrivée des Roms, la problématique du SDF n'était mise en avant par la presse que lors de période de grand froid. Ces Roumains, qui sont un peuple que les Suisses connaissent mal et qui ont une culture bien différente de la nôtre, ont attiré l'attention par leur habillement et leur façon de se comporter dans les rues. De plus, la problématique des dealers de rue a souvent aussi été mise en avant. Il y a déjà eu des offensives à leur rencontre. D'anciens requérants d'asile qui voient leur demande refusée peuvent se transformer en dealers de rue afin de survivre en Suisse plutôt que de quitter le pays comme ils devraient. Ils font partie des sans-papiers d'aujourd'hui, qui se réfugient alors aussi épisodiquement dans les hébergements d'urgences. Ceci dit, les requérants d'asile en attente d'une réponse ou de renvoi sont encore sous la responsabilité de l'EVAM et à ce titre, se voient refuser une entrée dans une structure d'hébergement d'urgence.

Avant l'entrée en vigueur de la loi contre la mendicité, l'ethnie la plus représentée à La Marmotte était les Roms. Lorsque plusieurs familles de 5 réservent des lits, les places libres disparaissent vite. C'était d'ailleurs un problème, La Marmotte refusant de donner l'impression de faire du favoritisme. Au bureau des réservations, il existe un système clair de priorité d'accès aux lits. *«Les G1 sont prioritaires; ils ont des papiers sur Lausanne et/ou sont des Suisses, Les G2 sont les personnes âgées, les mineurs, les femmes et les personnes avec un travail à plus de 50 %, les personnes en situation précaire ou des personnes handicapées. Les G3 représentent le reste de la population.»* Les SDF sont libres de réserver dans la structure de leur choix, un maximum de 14 nuits pour les G1 et G2, 7 nuits pour les G3. En général, ils choisissent en fonction de leurs affinités, de leurs lieux de travail ou de leurs envies. Les Roms ont semble-t-il tendance à privilégier La Marmotte alors que les Africains privilégient le Sleep-In. Cette séparation des cultures s'opère de manière naturelle dans la ville. Cet élément social important pourrait se justifier dans ma nouvelle structure.

En parlant de mon projet, la thématique de n'offrir qu'un logement à une personne du bas-seuil s'est révélée ne pas être la solution. Le logement est important, et avoir un logement stable permet de voir une amélioration de comportement et c'est une plus-value, mais il en faut plus. Le cadre social déjà tissé entre les sans-abris, et avec les structures qui les accueillent est nécessaire. Passer d'un abri d'urgence à un logement individuel n'est pas une bonne chose. *«L'idée d'une sortie vers le haut par étape est donc importante, et surtout différente entre chaque personne.»* Le but est une indépendance totale, mais il faut commencer par offrir une indépendance partielle, un lieu pour occuper la personne la journée, tout en lui permettant de venir chercher de l'aide ou des connexions sociales dans des lieux familiers.

En plus de la chambre réservée pour une personne, les structures d'accueil sont plutôt strictes sur certaines autres règles. *«Que d'êtres toujours tolérants ce n'est pas non plus leur rendre service! Ce qui fait bouger les gens dans le bas seuil c'est l'échéance. Quand on leur dit ça va plus c'est terminé, tout d'un coup ils se réveillent. Et tout d'un coup, ils trouvent une autre solution.»* Trop de laxisme et les gens vont en profiter. Avoir des règles sans les faire respecter est offrir trop de liberté dont certains vont abuser. Une structure d'accueil doit rester un lieu pour des actions d'urgences, et non pas un lieu de résidence ou un hôtel. Faire des exceptions est toujours possible. Une personne connue des équipes est restée pendant 48 nuits sans payer (total dû : CHF 240.-), sachant que dès qu'elle avait à nouveau de l'argent, cette personne rembourserait. Il existe aussi des bons vendus aux particuliers qui peuvent ensuite les redistribuer dans la rue. Fréquemment, les mendiants qui demandent 5.- et à qui l'on offre un bon le refuse! Cette technique révèle que l'argent

demandé n'est pas toujours destiné à trouver un toit pour la nuit. Cette cotisation d'entrée est exigée de façon relativement stricte «*C'est chiant*» et probablement plus à La Marmotte qu'au Sleep-In. Toutefois, en 2017, tous les mineurs en ont été exemptés, alors que, selon les règles, cette «*taxe d'entrée*» est due dès l'âge de 14 ans.

Il n'y a pas de solution unique et précise qui permette une réinsertion simple des sans-abris. Ces personnes sont en fait toutes très différentes les unes des autres. Leurs besoins sont tellement variés qu'«*une prise en main holistique*» est nécessaire. La langue maternelle, le lieu de vie et d'hébergement ainsi que le métier et son travail sont les thèmes principaux, qui se recoupent et qu'il est nécessaire d'affronter en bloc si l'on veut envisager de commencer un travail visant à la réintégration. Il n'y en a pas un qui prime sur l'autre, ils sont complémentaires les un aux autres. S'y ajoutent les problèmes d'addiction qu'il faut régler de façon prioritaire. Que ce soit alcool ou drogues, ces substances empêchent la réintégration. Il existe des associations pour les personnes avec des problèmes d'addiction, dont certaines se retrouvent même dans les structures telles que La Marmotte ou le Sleep-In. Elles proposent certaines mesures préventives, comme la mise en place de boîtes à seringues et la demande aux utilisateurs de laisser leurs produits de consommation à la réception. Cela ne fonctionne pas toujours. Si les règles ne sont pas respectées, il peut y avoir des sanctions.

Après avoir visité les structures principales qui offrent les «*activités*» de nuit, c'est-à-dire le lieu pour dormir et un peu de nourriture, je me suis demandé ce que faisaient ces personnes la journée. Comment se soignent-ils? Ceux qui, comme Rose-Marie, n'ont pas la possibilité de se doucher dans les abris d'urgences, comment font-ils pour se laver, s'ils le font? Où lavent-ils leurs habits si aucune des structures de logement n'offre la possibilité de les laver pendant la nuit? La découverte du Point d'Eau m'a permis de répondre à ces questions.

LE POINT D'EAU

Né sous l'impulsion de Christine et François Landoli, cet espace unique en Suisse propose aux plus démunis, sans distinction de religion, de nationalité ou de statut légal en Suisse, des prestations d'hygiène, sanitaires et sociales à moindres coûts ou gratuitement.

La capacité d'accueil et la qualité des services du Point d'Eau sont plébiscitées par la ville de Lausanne, par les associations actives dans l'aide sociale et par les usagers eux-mêmes. Ce lieu est devenu indispensable tant pour les personnes sans domicile fixe ou désocialisées, mal logées, les sans-emploi, les immigrés, les réfugiés, les familles en difficulté, que pour les personnes âgées ou les étudiants à très bas revenus.

Chaque année, ce sont plus de 30'000 prestations qui sont fournies par le Point d'Eau, ce qui démontre le besoin essentiel d'un tel lieu. Offrir la possibilité à tout un chacun de se lever, de se faire soigner, d'être conseillé est un premier pas, un petit espoir vers une réinsertion sociale.

Le Point d'Eau vit grâce à une subvention de la ville de Lausanne, aux contributions de ses usagers et aux dons privés.



FONDATION POINT D'EAU LAUSANNE

Av. de Morges 26
1004 Lausanne

Tél. 021 626 26 44 – Fax 021 626 26 49

info@pointdeau-lausanne.ch

www.pointdeau-lausanne.ch

lundi et jeudi

14h00 – 20h00

mardi, mercredi et vendredi

10h00 – 16h00

Chaque aide nous est précieuse. Vous pouvez soutenir notre action en vous engageant comme bénévole ou en faisant un don sur notre compte :

BCV CH32 0076 7000 U095 1493 2

Plus d'informations sur : www.pointdeau-lausanne.ch

Point
d'Eau
LAUSANNE - PEL

ACCUEIL
SOINS D'HYGIÈNE
CONSULTATIONS
INFIRMIÈRES ET MÉDICALES
ORIENTATION ET CONSEIL



Comme un puits dans le désert, le Point d'Eau permet aux hommes et aux femmes de se « ressourcer » avant de poursuivre leur chemin. Ici, les personnes vivant dans la précarité sont accueillies avec chaleur et soutenues pour qu'elles puissent soigner leur corps et retrouver leur dignité.

UNE AIDE RÉELLE POUR RENDRE LA VIE MOINS DIFFICILE

Toute personne en situation précaire peut bénéficier gratuitement ou avec une très faible contribution, des prestations du Point d'Eau.



ACCUEIL

Prise en charge par les bénévoles d'accueil



SOINS D'HYGIÈNE

Service de buanderie
Douches hommes et femmes
Coffeur



ORIENTATION ET CONSEIL

Accompagnement
Coordination
Entretiens sociaux (assurances, aide sociale, etc.)



CONSULTATIONS INFIRMIÈRES ET MÉDICALES

Soins médicaux et infirmiers
Médecine et hygiène dentaire
Soutien psychologique
Ostéopathe
Messages thérapeutiques
Podologie
Pharmacie

Des pharmaciens, des opticiens, des techniciens orthopédistes collaborent également avec générosité.

DES FORCES MOTRICES ET UN ESPRIT D'ENTRAIDE

LE PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Des professionnels du domaine médical et paramédical ainsi que du personnel de bureau proposent chaque jour leurs compétences pour assurer les services du Point d'Eau.

LES BÉNÉVOLES D'ACCUEIL

Un grand nombre d'hommes et de femmes de tous horizons s'engagent et consacrent leur temps et leur énergie, selon leurs possibilités, à assister le personnel spécialisé, à accueillir les usagers et à les accompagner lors de leur passage au Point d'Eau.

Toute personne est la bienvenue dans cette action de solidarité, qui se fait dans l'ombre, mais qui a tout son sens, et dont la valeur est inestimable au cœur des plus démunis.

MERCI à tous les bénévoles qui depuis son ouverture œuvrent sans se lasser en faveur des usagers du Point d'Eau et pour le fonctionnement des activités du centre. Actuellement, ce formidable élan de solidarité est assuré par près de 140 bénévoles, toutes compétences réunies.

Le Point d'Eau

m'a permis de me présenter
à un entretien dans des habits propres !

D. (bénévoles magasinier, sans domicile depuis 6 mois)

On a soigné une infection que j'avais
depuis plusieurs mois à une dent.

A. (bénévoles)

On nous a aidés à obtenir une aide sociale.

S. et L. (bénévoles, sans travail)

C'est une structure qui regroupe 3 types de prestations. La première est l'hygiène. Pour 1.-, les SDF peuvent accéder à une buanderie ainsi que tous les produits nécessaires afin de laver leurs habits. 17 machines y tournent en moyenne entre 8000 et 10 000 fois par année. Il y a aussi 4 salles de douche avec lavabo et miroir, offrant la possibilité de se laver et de se raser, de nouveau pour la somme symbolique de 1.-. Un coiffeur est également présent de temps en temps, fournissant coupe de cheveux et barbe pour 5.- le deuxième service fourni, et ceci de manière gratuite, est l'orientation. C'est-à-dire qu'ils indiquent à toute la population du bas-seuil, où manger, dormir, se soigner, etc. Le troisième service qu'ils fournissent, et celui qui a pris le plus d'ampleur est celui des soins de santé. Outre les soins dentaires pour 5.-, il est possible d'obtenir des séances de massage, d'ostéopathie et de podologie. Les soins infirmiers eux sont gratuits, car ils veulent vraiment être le plus accessibles possible. Malheureusement, le matériel médical dentaire est plus cher et ils sont donc obligés d'augmenter les prix. Ceux-ci restent tout de même raisonnables, car pour un maximum de 40.- les personnes du bas-seuil peuvent avoir une séance de 45 minutes, et pendant ce temps, tous les services liés aux soins dentaires sont accessibles (radio, opération, etc.) Toutes ces prestations se regroupent sous le même toit, ce qui permet au patient d'avoir une prise en charge de santé élaborée ainsi qu'un suivi complet par tous les corps de métiers. «Avec une équipe pluridisciplinaire, mais qui travaille de manière interdisciplinaire», les soignants communiquent entre eux et se nourrissent mutuellement des informations et compétences des autres.

Le Point d'Eau est une structure qui se veut ouverte à tout le monde. Que ce soit un sans-abri ou un migrant, un étudiant ou un apprenti, elle ne fait pas de sélection de clients. Ils ne vont pas venir pour les mêmes raisons; le SDF sera à la recherche de simples soins d'hygiène tandis que l'étudiant viendra pour un traitement de racine à 3 canaux⁶¹. «Derrière le mot *démuni*, il y a une réalité très différente.» Il n'y a pas besoin d'avoir atteint le fond pour aller au Point d'Eau. Les «*working-poor*» en sont un exemple. Ils n'arrivent pas à terminer leur mois sans devoir se priver de certains éléments primordiaux. Ils vont avoir tendance à négliger certains soins de santé, du moment qu'ils ne sont pas urgents ou absolument nécessaires. Ils vont laisser tomber toute action de prophylaxie par exemple. Et alors qu'ils pensent faire des économies, quand le problème surgit et qu'il devient inévitable, le coût nécessaire à son règlement peut être la facture de trop. C'est à ce moment-là qu'ils tombent de l'échelle sociale, qu'ils s'arrêtent de survivre et cèdent à l'abandon. Et le Point d'Eau est justement là pour réduire le poids de cette facture. «Généralement, ces personnes cumulent des problèmes, financiers, juridiques, personnels, des dettes. On essaie donc aussi ici de récupérer les personnes avant qu'elles plongent, et pour les soutenir et les aider dans ces moments charnières de leur parcours de combattant.»

Il n'y a pas de sélection de clients, mais certaines personnes qui ne remplissent pas les critères de précarité doivent être refusées. Ceux qui ont suffisamment d'argent pour payer leurs soins ou ceux qui sont déjà au bénéfice de certaines assurances sociales, comme le RI (revenu d'insertion), ne peuvent être pris en charge par le Point d'Eau. Tournant à 30 h par semaine, toutes les semaines, avec en plus les consultations qui se font en dehors des horaires d'ouverture, cette structure n'arrive pas à répondre à la demande. Sur 250 m² et avec 30 000 prestations par année, il faudrait tripler leur cadre de soins afin d'y arriver.

Il existe 3 Point d'Eau. Un à Genève dont la structure lausannoise s'est inspirée, qui est très orientée sur les soins d'hygiène, alors que celui de Lausanne est maintenant très axé sur les soins de santé. Même si elles offrent des prestations similaires, elles ne sont pas

61 En annexe, dans l'interview complète, une explication plus détaillée est fournie.

du tout reliées, ce sont deux structures indépendantes. De plus, il en existe une autre à Morges, mais qui est un centre chrétien offrant un accompagnement psychologique. Pour Lausanne, le nom Point d'Eau signifie à la fois la goutte d'eau, qui représente la possibilité de se laver et de laver ses habits. Mais c'est aussi une métaphore du puits qui est un lieu riche en activité sociale et d'échange qui propose la possibilité de se ressourcer.

Le soutien psychologique est ce qui manque dans cette fondation. Une psychologue vient tous les 15 jours et offre des séances courtes de thérapie, mais sans suivi. Les infirmières vont elles aussi faire un accompagnement du patient, lorsque les problèmes ne sont pas des symptômes liés à une maladie. *«Elles s'occupent de la santé et pas seulement de la maladie.»* Certaines de ces maladies psychiatriques sont dues aux abus de substances dans la rue. Le personnel du Point d'Eau n'est pas équipé pour s'occuper des toxicomanes. Si quelqu'un a des problèmes liés à un abus de substances, il devra se diriger dans une unité de soins spécifique. Que ce soit au CHUV ou à la clinique Saint-Martin, des soins plus spécifiques que ce que peut leur apporter le Point d'Eau sont nécessaires. Par contre, si quelqu'un vient pour des soins plus basiques comme se laver, ou faire un détartrage, il ne sera pas renvoyé. En ce qui concerne les personnes alcoolisées, du moment qu'elles ne posent pas de problème d'ordre elles sont les bienvenues dans ce centre. Par contre, si elles deviennent agressives, ou sont incapables de se tenir debout, ils ne peuvent pas rester. Comme une grande partie des locaux de l'établissement sont des salles d'attente, avant un examen médical, en attendant sa lessive, ou avant de prendre une douche, il y a tout genre de personne dans ces espaces. Décrites comme *«des salles d'attente médicales dans un vestiaire de foot de 5e ligue»*, il peut très facilement y avoir de gros problèmes avec une personne alcoolisée. Ici, on n'est pas de spécialiste des problèmes de santé liés directement à l'alcool. Comme pour les problèmes de drogue, il y a une réorientation vers d'autres spécialistes lorsque quelque chose de grave est suspecté. Il existe un réseau dont les patients peuvent profiter. Dans le cas où il s'agirait d'un sans-abri ou d'un sans-papier, qui n'est pas affilié à une assurance maladie, un plan de paiement pourrait être mis en marche, ou la personne serait affiliée. Dans tous les cas, la PMU (Policlinique Médicale Universitaire) est obligée de prendre en charge de tels patients.

Le Point d'Eau est justement à la recherche de nouveaux locaux, et une réflexion de ce qu'il faudrait a déjà été entreprise. Pour qu'une structure comme celle-ci fonctionne, si toutes ces prestations sont sous le même toit, il faut une séparation claire des salles d'attente. Offrir ces services dans un seul espace permet à une personne qui attend son linge de prendre un rendez-vous avec une masseuse ou de demander un renseignement, mais c'est aussi mélanger 2 ambiances très différentes. Celle de la salle d'attente médicale, où souvent le silence règne et l'anxiété des patients peut se faire ressentir, ne se mêle pas si facilement avec celle d'une salle d'attente des soins d'hygiène, qui ressemble plus à un marché. *«Deux salles d'attente différentes, car ce ne sont pas du tout les mêmes dynamiques. Il y a des fois des scènes cocasses, avec un homme qui attend son linge qui s'assoupit et s'endort avec les jambes écartées et en face une bonne vieille dame retraitée qui voit tout.»* Les gens qui fréquentent cette structure ne devraient non plus pas se mêler avec le reste de la population. Comme certains sont des marginaux, ou peuvent faire peur avant d'entrer, se laver et se raser, il faudrait les séparer du reste de la population pour que le centre fonctionne. De plus, il faudrait, dans leur structure, que le responsable (François Chéraz, à qui je parle) puisse intervenir rapidement. Étant un homme, représentant la figure de l'autorité dans l'établissement, et connaissant presque toutes les personnes qui fréquentent sa fondation, lorsqu'il y a un problème et qu'il intervient, la situation s'apaise plus rapidement.

Dans mon projet, je ne pensais pas mettre ces prestations sous le même toit. Il y aurait donc des salles d'attente bien séparées, car un bâtiment serait dédié aux soins de santé, et les soins d'hygiène seraient liés aux logements. Comme l'ensemble de la parcelle, qui regroupe tous les bâtiments, serait fermé, il n'y aurait pas d'interaction avec le reste de la population. Par contre, l'intervention rapide d'un point à l'autre ne serait pas possible. Il n'y aurait donc pas qu'un seul responsable pour toutes les prestations, mais un gérant différent pour chacune d'entre elles.

Un des désavantages de la structure que je propose de développer à Villars est la taille du village. Comme les personnes accueillies seraient vite repérées et ne pourraient pas bénéficier de l'anonymat qu'offre la ville, ils auraient de la peine à adhérer au projet. De plus, la montagne ne possède pas toutes les opportunités de travail, ainsi que les activités gratuites qui existent en ville. Ce sont 2 autres thématiques à prendre en compte lors de la construction d'un centre comme celui que je projette. Pour eux, Villars ne semble pas être une solution optimale. Par ailleurs, une grande majorité des SDF du bas-seuil n'ont pas le droit d'être en Suisse. Ceci implique qu'ils ne vont probablement jamais obtenir un permis de résidence, ou de travail, et qu'ils seront limités au travail au noir. Ceux qui sont suisses sont pour la plupart des marginaux, qui n'entrent pas dans le moule de la société et qui sont pris en charge par le RI. Et par conséquent, les secteurs où l'on retrouve ces travailleurs au noir sont l'agriculture, le bâtiment, l'économie domestique ainsi que le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Souvent, les sociétés ne paient pas les cotisations sociales pour ces employés. Mais lorsqu'ils le font, cela ne rend pas leur emploi légal. *«Certaines entreprises sont plus honnêtes et paient les cotisations et ça devient du travail au gris.»* Cela n'est pas non plus dangereux, car la communication à l'intérieur des services de l'État n'est pas bonne, et l'AVS ne va pas contrôler si telle ou telle personne est enregistrée au service des habitants. Même si c'est une main d'œuvre appréciée par certaines entreprises, car elle travaille sur demande, et pour un salaire réduit, le risque pris par un employeur en les engageant est énorme.

Un des avantages du Point d'Eau est la présence d'une petite équipe polyvalente toujours présente, et des bénévoles. Ceci leur permet d'avoir beaucoup de roulement, mais d'avoir tout de même des liens qui vont se créer avec les utilisateurs et également d'instaurer un climat de confiance. Par contre, il ne faut pas qu'une population monopolise les lieux. Comme ce sont des petits locaux, lorsqu'un groupe trop nombreux vient, un autre peut en être exclu. C'est quelque chose qu'ils essaient d'éviter. On voit de nouveau ici que les populations ont par conséquent tendance à ne pas se mélanger. Afin d'éviter de faire stagner les gens dans une salle d'attente, un système de ticket indiquant l'heure à laquelle la douche se libère a été mis en place, permettant aux utilisateurs de faire autre chose en attendant leur tour.

Même si c'est une petite structure, l'impact qu'elle a sur la société du bas seuil est énorme. *«Ce sont de petites choses qui ne paraissent comme pas grand-chose, mais pour leur dignité c'est énorme. Des habits propres, être propre et une nouvelle coupe de cheveux ça peut changer une personne en entier...»*

«Née à Lausanne en 1992 pour soutenir la révérende Mère Sofia, notre fondation a pour but de venir en aide aux plus démunis. S'appuyant sur les différentes structures d'aide créées en fonction des besoins de la rue, notre soutien s'adresse à toute personne en difficulté.»⁶²

Un toit, de l'argent et de la nourriture, voilà les 3 préoccupations principales des sans-abris. Le toit, fourni par les associations La Marmotte et le Sleep-In, qui fournissent également un repas du soir pour ceux qui ont été sélectionnés. L'argent, ils se la procurent souvent seuls par le biais d'activités illégales, comme le deal, ou la manche. Ceux qui ne sont pas accueillis dans une des structures d'urgence peuvent aller chercher un repas à La Soupe Populaire. C'est une des 3 prestations qu'offre la fondation Mère Sofia. Et c'est là que je me suis dirigé pour mon prochain interview. J'ai eu la chance de rencontrer le président actuel de cette fondation, M. Yan Desarzens, avec qui j'ai parlé de mon projet. La totalité de cet entretien se trouve en annexe.

LA SOUPE POPULAIRE DÉMÉNAGE!

Le mardi 29 mai 2018

LA SOUPE POPULAIRE MOVES!

on thuesday, May 29th, 2018

Nouvelle adresse / New address

**CHEMIN DES AVELINES 4
1004 LAUSANNE**

Heures d'ouvertures / Opening hours

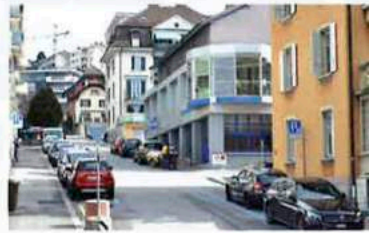
19H30 - 21H30

078 626 43 22

info@meresofia.ch

www.meresofia.ch

fondation  **MÈRESOFIA**



Chemin des Avelines 4 - 1004 Lausanne

LA SOUPE POPULAIRE 
fondation MÈRESOFIA

Il y a très peu de limites à l'accès aux prestations offertes par cette fondation. Pour La Soupe Populaire, c'est un accès inconditionnel et gratuit, pour l'Échelle, il faut être un Lausannois dans le besoin et en ce qui concerne Macadam, il est nécessaire d'être titulaire d'un permis de travail au minimum afin de bénéficier de ses avantages. Ces 3 associations sont toutes dirigées par la fondation. La Soupe offre un repas chaud par jour, 365 jours par an pour toutes les personnes qui en ont besoin. L'Échelle est un service social itinérant qui aide les familles lausannoises dans le besoin, mais encore logées. Macadam fournit de la main-d'œuvre de la rue. C'est-à-dire que c'est une passerelle qui fournit des petits jobs, comme un déménagement, aux sans-abris. Elles sont complémentaires, car Macadam essaie de réinsérer socialement les personnes qui fréquentent La Soupe Populaire, alors que l'Échelle essaie d'empêcher les gens de devoir fréquenter cette association.

Au début de notre discussion, Yan Desarzens était très critique à propos de mon idée. D'une part, imposer à ces personnes un lieu qui n'est pas en ville semble inconcevable. Supprimer le choix qu'ils ont en tant qu'adultes, d'être en ville ou en dehors de la ville, de leur imposer un lieu de vie afin de se réinsérer n'est pas correct. De plus, tout regrouper sous le même toit, c'est risqué. Cela peut mettre en cause la totalité de la prise en charge. Si un des éléments de la structure met en échec une personne, c'est la totalité de la structure qui est mise en échec. Alors qu'actuellement, un sans-abri peut décider de travailler avec telle ou telle structure suivant ses affinités, et si une d'elles ne lui convient pas, il peut la quitter sans perdre les autres prestations, justement parce qu'elles ne sont pas liées. Les sortir d'un lieu qui leur est familier, qui contient le peu de liens qu'ils ont ainsi que le réseau qu'ils ont réussi à créer, est trop déstabilisant. *«Après pour ne rien cacher, il y a un manque clairement de sortie vers le haut pour les gens qui sont dans la rue.»* Donc cette résidence est nécessaire, mais doit être petite et en ville. Mais comme c'est un milieu hétérogène, regrouper toutes ces personnes si différentes en un lieu est un défi compliqué. Rien que dans le grand Lausanne, il y a environ 300 SDF.

Parmi toutes ces personnes, il existe 2 grands groupes de sans-abris. Ceux qui peuvent être là et ceux qui ne peuvent pas être là. *«Et là déjà, il y a deux problématiques très différentes.»* Pour ceux qui n'ont pas de permis de séjour, il n'y a pas grand-chose à faire. J'en parle déjà lors de mon interview avec Maître Dubey. La seule façon pour eux d'obtenir une autorisation de résider sur le territoire serait un mariage. Une structure comme la mienne leur fournirait de faux espoirs, et à ce jour, il n'y a rien d'envisageable pour eux en Suisse. Ils n'ont pas de futur, à l'intérieur de la loi, sur le territoire helvétique. Il faut par conséquent les rediriger ailleurs afin qu'ils aient une chance de se réintégrer. Pour les autres, ceux qui ont glissé entre les mailles du système social suisse, une grande partie ne va même pas vouloir essayer. Il est plus facile pour eux de refuser d'essayer que d'encaisser un autre échec. M. Desarzens soulève un point très important qui est *«Pour se sortir de leur situation, pour réussir finalement à s'intégrer, il faut le vouloir, on ne peut pas le faire, ni à la place de quelqu'un ni contre sa volonté.»*

Alors évidemment mon projet se base sur le volontariat. Si ceux qui sont volontaires, qui veulent se réinsérer dans la société en intégrant une structure comme celle que j'aimerais faire, n'ont pas le droit de le faire, et que ceux qui ont le droit ne veulent pas... qui reste-t-il?

Les clochards suisses sont des marginaux qui ne veulent pas quitter leurs racines. Il ne reste pas à Lausanne quand ils y viennent pour certaines prestations. Un sans-abri de Vevey par exemple, va venir à Lausanne pour faire une consultation au Point d'Eau, et éventuellement manger à La Soupe, mais il va retourner à Vevey dès qu'il a terminé. Il paraît donc impossible d'amener quelqu'un avec cette mentalité à la montagne, même si le

projet regroupe entre autres une garantie d'argent, un toit et de la nourriture. Au contraire, si tout le monde adhère à une structure, un autre problème surgit. Premièrement, loger 300 personnes semble être une tâche plutôt compliquée vu les besoins, envies et cultures des uns et des autres. Deuxièmement, certaines personnes vont se retrouver forcées de côtoyer d'autres personnes qu'ils n'apprécient pas. La ville offre un anonymat, mais aussi la possibilité de facilement éviter une personne, alors qu'en communauté cela devient bien plus compliqué. Le projet peut fonctionner s'il est moins ambitieux, c'est-à-dire qu'il offre le logement pour une petite partie de la population démunie, et des locaux qui seront exploités par les différentes associations, offrant la liberté au résident de travailler avec une structure. Elle *«construit le soutien autour d'elle en fonction de ses besoins à elle.»* Mais afin que ceci fonctionne, il faut être en ville. *«La réinsertion sociale se fait en mixité et pas en marginalité.»*

Une seule résidence, isolée, ne peut pas supprimer la pauvreté ou le sans-abrisme dans une région. Si, bien que cela paraisse de plus en plus utopique, mon projet fonctionne, il désengorgerait momentanément la région lausannoise de ses SDF. Ceux des régions environnantes comme Genève, ou Berne seraient attirés par un tel projet et viendraient à Lausanne en attendant d'obtenir une place dans cette structure. Il faudrait par conséquent, sur la base du projet, en construire ailleurs afin de réellement faire une différence. Ceci mettrait M. Desarzens au chômage. *«C'est mon rêve, à ce niveau là d'être au chômage. Si plus personne n'a besoin de mes associations, ça veut dire que le projet, ou l'idée fonctionne et donc que le monde de la pauvreté se porte mieux.»* Mais c'est utopique. Dans l'idée de base, je pars du principe que tout le monde veut se réinsérer. Mais ceci est ma vision, et je ne peux pas l'imposer aux gens. Pour nous, personnes insérées, notre vision de la vie c'est d'avoir un logement familial, où l'on voit grandir ses enfants en sécurité, nourris, et où subvenir aux besoins ainsi de notre famille n'est pas un problème. Il y a des gens qui ont abandonné, qui ne veulent plus vivre, ils essaient simplement de survivre. Ceci leur offre une liberté que l'on ne connaît pas, que certains ne sont pas prêts à abandonner. Il faut toutefois essayer. Comme l'a dit l'ancienne directrice de la fondation, *«Il faut fermer La Soupe Populaire, il faut tout fermer. Il faut une révolution, que les gens aient faim, que ça explose pour faire changer les choses. Nous ne sommes qu'un sparadrap sur une goutte d'eau.»*

La création d'une structure capable de répondre aux personnes atteintes de troubles psychiatriques semble par contre bien plus réaliste. Non seulement la prise en charge actuelle n'est pas suffisante, mais en plus, elle peut être faite en dehors de la ville. L'extérieur, l'air libre, le sport, et les activités culturelles qu'offrent les zones rurales sont bénéfiques pour les patients. Le parallèle avec les sanatoriums semble bien plus pertinent dans une structure comme celle-ci, mais il ne faut pas négliger un retour à la ville. Le but est une autonomie et pas une exclusion indéfinie. Il suggère un projet en plusieurs étapes, une première phase, qu'il va appeler phase aiguë, où l'on soigne la personne. La seconde est une phase médium, qui consiste à réduire la médication et commencer à incorporer certaines activités. La dernière est une phase de sortie, dans laquelle le patient est autonome, mais continue d'être suivi.

Le crédo de La Soupe Populaire c'est le non-jugement, l'inconditionnalité et la gratuité. Ils servent donc, à tout le monde, un repas chaud tous les soirs, quoi qu'il arrive. Les repas sont presque toujours identiques pour chaque personne, sauf quelque rare cas, où la demande est trop élevée et ils doivent improviser. La plupart des plats sont reçus sous forme de dons : les invendus de grandes surfaces ou de boulangerie, par exemple. Comme

il n'y a pas de privilégiés ici, si un jour peu de viande est reçue, celle-ci sera transférée à l'Échelle, où elle sera mieux redistribuée, et un repas chaud sera servi à La Soupe. De plus sont distribués des fruits ou d'autres aliments que la population peut prendre avec elle et manger ailleurs. Que ce soit des oranges, une salade, ou même une boîte de ravioli qui sera réchauffée sur un radiateur électrique dans un galetas où habite un sans-papier, tout le monde trouve son compte à La Soupe Populaire. Cette année, c'est la première fois que le nombre de repas servis à la soupe a baissé. Le lieu a été déplacé en attendant la construction de nouveaux locaux. Sous un même toit, il y aura La Soupe Populaire, un accueil d'urgence, un espace de jour et des appartements sociaux. On retrouve donc l'idée de mon projet, mais à plus petite échelle, et surtout chaque partie sera gérée par une structure indépendante. À La Soupe, il n'y a que quelques règles à suivre : pas de consommation de stupéfiants, de drogues ou d'alcool; et pas de violence verbale ou physique entre les utilisateurs ou envers le personnel. Si une de ses règles est brisée, la sanction n'est pas le repas, mais le luxe de pouvoir manger ce repas au chaud.

La loi anti-mendicité est une loi directement orientée vers le peuple roumain. «Un énorme canon pour une quinzaine de moineaux qui était là.» Ce nouvel arrêt impacte les 70 Roms qui se trouvaient à Lausanne, qui sont en grande partie rentrés chez eux pour l'hiver, mais aussi les marginaux qui voulaient simplement 5.- pour dormir à La Marmotte ou au Sleep-In. *«On a criminalisé le dernier moyen de subsistance des plus pauvres.»* Devenir un mendiant c'est un choix, lorsqu'on n'a plus rien, et leur enlever ce choix qu'on le criminalise, on compare les mendiants aux voleurs, dealers et aux braqueurs. *«Tout ça parce que des gens, des politiciens ne supportent pas de voir des Roms, ou des gens pauvres tout simplement.»* Ils sont énervés de voir des pauvres, fâchés, car ils dorment dans leurs cages d'escaliers, coupables, car ils doivent dormir dehors. Alors pour se débarrasser de ces sentiments, ils font passer une loi qui va permettre de cacher le pauvre, de ne plus le voir dans les rues.

Avant l'arrivée des Roms, les mendiants — des SDF pour la plupart — étaient plutôt discrets. Mais les Roumains, les gitans, ont attiré l'attention sur eux. Ils sont venus en même temps que la pauvreté. C'est pour cette raison qu'ils sont considérés comme le symptôme principal de ce phénomène et qu'on essaie de les cacher.

«À mon époque, on ne faisait pas comme ça...» M. Desarzens utilise cette phrase pour démontrer que la mentalité des gens n'a pas changé. Au fil des années, la problématique autour des sans-abris non plus. La réponse à cette problématique par contre n'est plus la même. Lorsque la fondation a été créée, Mère Sofia se battait pour loger les pauvres de l'époque. Les punks, certains jeunes, les marginaux ne pouvaient plus vivre comme ça, et donc ils ont élaboré des squats. C'était une période de solutions. Aujourd'hui, la problématique n'a pas changé, mais nous nous retrouvons dans une période d'interdiction. On essaie même pas de résoudre le problème, on le cache. Cette loi contre les mendiants ne va rien rapporter, au contraire elle va coûter cher. J'en ai déjà parlé précédemment lors de mon interview avec La Marmotte, et le directeur de la fondation partage cet avis. Être pauvre peut dès à présent mener à l'emprisonnement. *«On ne réglera rien tant qu'on n'a pas réglé la pauvreté. Et ce n'est pas du jour au lendemain que ça va se faire. Et tous les projets que l'on peut avoir de réinsertion, ils ne fonctionnent pas tant qu'on n'a pas réglé les problèmes de pauvreté en Suisse, des super riches et des super pauvres. Et ça pour l'instant, c'est impossible.»*

Mais tout le monde ne partage pas ce point de vue. Il y a des gens qui se battent pour les sans-abris. Certains sont bienveillants et donnent leurs vêtements, apportent leur aide ou font des dons. Mais la fondation a déjà reçu des lettres anonymes, des appels pour leur dire qu'ils feraient mieux de fermer, et que d'aider les gens ne leur rendait pas service; et que s'ils arrêtaient, les personnes du bas-seuil seraient obligées de trouver un travail ou quitter le pays. M. Desarzens a ensuite évoqué une idée qu'il pense pourrait aider à résoudre certains problèmes. Il faudrait rendre au pays ce qu'il leur a été pris. Les peuples européens ont profité de leur supériorité pour annexer certains pays dont la population migre aujourd'hui en Europe. Il faudrait aider ces territoires, signer des traités avec eux afin de stimuler l'amélioration de leur économie, et par conséquent éviter que certaines personnes migrent au nord afin de mieux gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs familles restées sur place. *«Et en tant qu'occidentaux on a une responsabilité envers le monde.»* Malheureusement, Mère Sofia n'a pas le budget pour intervenir hors du canton de Vaud, alors cela ne restera qu'une idée.

Les journalistes sont plutôt bienveillants à l'égard de l'association. Certains cherchent la petite bête et essaient de créer la polémique en liant certains dealers avec La Soupe. Mais à la fondation, on ne possède pas ce genre d'information et n'en veut pas. En tant que travailleurs sociaux, leurs obligations sont envers les sans-abris, ils doivent les nourrir et pas les juger. Ils collaborent par contre très bien avec la police. Eux ne dénoncent pas les personnes qui viennent bénéficier de leurs infrastructures, mais ils ne vont pas se mettre en travers de la police lorsqu'elle vient. Au contraire, ils vont essayer de parler avec la personne afin qu'aucun problème ne surgisse. Ironiquement, c'est entre les travailleurs sociaux et la police que les tensions vont se créer. *«Ils ne sont pas toujours par contre eux bienveillants avec les policiers, on sait que les travailleurs sociaux et la police ça ne fonctionne pas toujours très bien.»* Ce sont certes des préjugés, mais il existe bel et bien désaccord entre le municipal de la police et la fondation.

L'action contre les dealers n'est pas bien perçue par le directeur. *«L'offensive contre les dealers, c'est une des pires réponses à donner dans la ville de Lausanne.»* Forcer les vendeurs à se cacher impacte aussi les consommateurs. Ils vont changer l'endroit où ils se procurent leurs produits, et ne pourront plus bénéficier des installations sanitaires propres mises en place à la Riponne. Ceci va faciliter le développement de maladies tel que le VIH, l'hépatite ou encore des abcès. 80 % du deal de rue est pour monsieur et madame tout le monde. Ironiquement, le weekend où on voit le plus haut taux de consommation de cocaïne coïncide avec une fête sportive populaire, les 20kms de Lausanne! Selon le Sleep-In, le meilleur moyen de combattre le deal de rue, c'est de trouver du travail pour les dealers, mais pour lui, il faudrait une meilleure intervention de l'État. La police devrait s'attaquer aux plus grands fournisseurs, afin de faire elle-même par la suite, une vente contrôlée de la drogue, avec un suivi de consommation et des informations complémentaires. Le revenu serait directement pour l'État et la concurrence qu'il ferait aux dealers de rue serait suffisamment grande pour les voir gentiment disparaître.

L'Équipe Mobile d'Urgences Sociale est la dernière association avec laquelle je me suis entretenue. C'est une association qui communique avec toutes les autres, ainsi qu'avec le CHUV. Elle est au service de toute la population, et pas seulement du bas-seuil. Elle intervient sur toutes sortes de situations, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. *«Tout aussi bien dans l'assistance de personne alcoolisée en rue, que pour intervenir dans des conflits familiaux, de la violence domestique dans la demande d'hébergement pour des SDF, dans la toxicomanie, accompagner quelqu'un pour aller chercher du matériel, et aussi beaucoup de psychiatrie.»* Elle est directement reliée à la centrale téléphonique des médecins de garde, et intervient que dans l'urgence. Composé de membres de différents milieux c'est une association avec laquelle il a été difficile pour moi de m'entretenir. Heureusement, j'y suis arrivé, car chaque autre association en fait référence, et comme celui-ci travaille en patrouilles dans des domaines variés, leurs collaborateurs doivent avoir une bonne vision de la situation du bas-seuil actuel, et peuvent certainement contribuer aux thématiques et aux points pertinents concernant l'élaboration de mon projet. Ils sont le *«maillon entre la vie ordinaire, la société dite ordinaire et la vie cachée de la précarité du bas seuil.»*

EMUS



EMUS

ÉQUIPE MOBILE D'URGENCES SOCIALES

0848 133 133

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET/OU RENSEIGNEMENTS:

021 213 78 60

ADMINISTRATION@URGENCES-SANTE.CH

WWW.URGENCES-SANTE.CH

ZONE D'ACTIVITÉ



QUI SOMMES NOUS ?

Un partenaire de l'action socio-sanitaire vaudoise mandatée par les autorités

LE BINÔME EMUS est composé d'un intervenant social et d'un intervenant du domaine de la santé

SUR LE TERRAIN le binôme évalue, gère la situation, trouve des solutions, oriente et sollicite le réseau. Il dispense des prestations gratuites

Il permet aux personnes en détresse de nouer ou renouer les mailles du tissu socio-sanitaire

UN SERVICE DE LA FONDATION URGENCES SANTÉ

URGENCES SANTÉ, maillon essentiel de la chaîne des secours, emploie des professionnels de la santé et du social, au service de la population. Experte dans la réponse aux urgences, elle offre en permanence une prestation de haute qualité, adaptée à chaque situation. Active dans la recherche et la formation, elle participe à l'évolution du système médico-social

NOTRE FONCTIONNEMENT

EMUS est au service de la population habitant ou en transit dans le Canton de Vaud

L'ÉQUIPE MOBILE D'URGENCES SOCIALES intervient à domicile, dans la rue et au sein d'institutions, sur l'ensemble du territoire vaudois, 7j/7 et 24h/24

EMUS AGIT SELON DEUX MODES D'INTERVENTIONS :

EN PATROUILLE Prévention auprès des populations en rue

EN MISSION Prise en charge des individus suite à une demande auprès de la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCE

- L'évaluation et la prise en charge de personne consciente en rue, à domicile ou au sein d'une structure en situation de précarité: d'alcoolisation aigue, de vulnérabilité, de trouble mentaux...
- Violence domestique
- Mineur (en fugue ou isolé)
- Famille en deuil (sans intervention de la police)
- Recherche d'hébergement
- Soutien des partenaires (CMS, police, institutions...)

Regrouper tous les SDF dans un endroit, c'est un peu similaire à ce qui se faisait d'antan avec les fous des villages. Ils étaient sortis du village, car ils ne pouvaient plus y vivre. Dans le bon contexte, c'est une solution viable. À Nantes, un village regroupe des personnes avec différents handicaps, et aux Pays-Bas, à Hogewey, il existe un village pour les personnes atteintes de démences. Les malades vivent normalement, mais sont toujours accompagnées par des personnes formées.⁶³ Les SDF ne veulent eux pas se mêler aux gens qui ont des problèmes d'addiction. De plus, ils préfèrent vivre en ville qu'à la montagne. Cela leur permettrait d'éviter les personnes qu'ils ne veulent pas voir, et leur offrirait un meilleur accès à d'éventuels emplois temporaires.

En ville, il est également possible de se nourrir à sa faim. Mère Sofia, La Marmotte, le Sleep-In offrent tous la possibilité de manger une fois par jour. Bruno m'a même dit qu'il prenait du poids dans ces structures. Ceux qui ne trouvent donc pas de nourriture dans la ville ont été mal orientés. ÉMUS se charge justement de réorienter ces gens dans les structures appropriées. Certaines fondations comme ABS (Accueil à Bas-Seuil) sont dédiées uniquement aux consommateurs. Elles offrent aussi de la nourriture et tolèrent une personne qui ne consomme pas, mais c'est rare que ces groupes se mélangent. Ceux qui ne consomment pas ne veulent pas être associés aux toxicomanes ou aux alcooliques.

«La diversité des problématiques fait qu'il y a aussi une diversité de cohabitation.» La réunion de toutes ces problématiques mène inévitablement à une démultiplication du personnel, ainsi qu'à des tensions qui peuvent se développer en violence. Lorsqu'il y a trop de personnel, la santé du patient passe de manière surprenante au second plan. Le plus important pour eux est de savoir qui va prendre les reins dans la recherche de réinsertion du sans-abri. *«Et ce n'est plus un combat pour la personne qu'on accompagne vers le haut, vers la sortie, mais un combat entre professionnels pour savoir qui va garder le lead dans l'affaire.»* Ils vont se confronter sans cesse au lieu de se mettre d'accord pour un accompagnement bénéfique de la personne vers un monde ordinaire. Réunir trop de monde sous le même toit ne semble pas être bénéfique pour eux. En plus de ce problème de compétition entre les travailleurs sociaux, les infirmiers, et ceux qui s'occupent de la réinsertion professionnelle, le choc des cultures est un mélange explosif. Il faudrait par conséquent choisir une population et construire mon projet autour d'elle.

La problématique des questions psychologiques semble avoir du potentiel. Les structures d'accueil et de soins pour les malades mentaux de la rue sont incomplètes. Elles vont prendre en charge une personne pour quelque temps, mais très vite elle sera relâchée et aucun problème ne sera réglé. En outre, il y a de plus en plus de gens qui sont dans la rue, sans papiers, et qui développent des problèmes psychologiques. Pour les Suisses, il existe une association qui fait de l'hébergement, le Rôtillon, mais ce n'est pas suffisant. Une structure capable d'accueillir ce genre de personne serait utile, et vite remplie, car il existe un véritable besoin. Mais elle ne devrait pas simplement accompagner les personnes de manière temporaire pour les remettre à la rue par la suite, et ne devrait pas les faire stagner non plus. Il faudrait pouvoir les accompagner jusqu'à ce qu'ils trouvent une certaine autonomie, puis les laisser retourner à leur vie, mais par étape. Toutefois, certaines personnes ne pourront jamais atteindre cette indépendance. Étant trop malades, elles devront rester au sein de cette structure jusqu'à un certain âge, mais dans des situations comme ceci il ne s'agit pas de la réinsertion, et la structure ne serait pas adaptée.

Le concept proposé s'inspire de celui d'une organisation française appelée Halte Santé. Composée d'une structure principale qui offre l'hébergement, d'autres sous-structures viennent graviter autour, afin de compléter le soutien, et aider pour l'après, pour la vie une fois qu'ils sont sortis. Chaque groupe avait un référent qui était attribué au patient, et ils se concertent tous pour prendre des décisions. Ceci permet d'éviter les problèmes mentionnés auparavant de rivalité entre professions. Par contre, il ne faut pas leur offrir la possibilité de choisir. Tous les sous-groupes sont nécessaires, et s'il y a un problème avec un des référents, un autre sera attribué. Au contraire si un d'eux se sent plus proche du patient, il pourra prendre le relai et le service social se mettra en retrait.

«Dans la vie, on a des contraintes, on a des problèmes. Pourquoi doit-on confronter la non-contrainte à cette population? Ai-je des problèmes? Oui, on en a tous. Certes, de voir ceux des sans-abris nous fait relativiser sur nos problèmes, mais on a tous quelque chose qui nous embête.» J'ai des problèmes qu'on peut appeler «problèmes de riche» et j'ai des contraintes qui y sont liées. Il n'est pas normal de supprimer les contraintes pour cette population. Le faire les empêcherait de grandir, comme pour un enfant qui à une figure adulte qui prend des décisions pour lui et lui impose un cadre. Il faut leur donner des raisons de se mobiliser. En ce moment, ils peuvent choisir entre une structure ou une autre, une qui est plus confortable et une autre où on a plus de liberté. Selon certains, lorsqu'une personne est dans une situation de besoin, elle ne devrait pas avoir un choix. Si elle peut choisir, elle va choisir de ne pas faire, de ne pas agir. *«Parce que si on leur donne le choix, personne ne va aller voir l'assistante sociale ça c'est sur.»* Certes, ils n'ont pas besoin tous du même cadre, mais d'un accompagnement similaire avec une prise en main individualisée. Ceci offre un suivi personnalisé, où les choix sont pris en fonction du patient. *«Il n'y a pas qu'une solution qui convient à tout le monde. Pour une personne, le défi sera la douche quotidienne alors que pour une autre ce sera gérer sa sortie, car il est déjà suffisamment autonome.»*

Le milieu de la précarité ne se résume cependant pas aux problèmes psychiatriques. Dans le bas-seuil, les gens sont dans l'immobilisme. Quand c'est le cas, c'est qu'ils sont à bout, ils n'ont plus rien et acceptent ce qu'ils sont, et refusent de se battre. Ils sont en phase de «clochardisation». Dans des situations pareilles, la faute sera remise sur les établissements qui les accueillent, les structures qui les soutiennent, le curateur. Ils n'ont plus la force d'agir. «Je ne vais pas me faire chier à aller voir le curateur, de toute façon il va ne rien me dire, ne rien faire il va pas pouvoir m'aider» ou encore pour le médecin «Ça ne sert à rien d'aller le voir de toute façon il va pas m'aider et pas me donner de médicaments.» Il y a cette notion d'abandon qui est clairement ressentie. Avec la «clochardisation» vient s'y ajouter la consommation d'alcool ou de drogue. *«La problématique psy ne fait qu'en rajouter. Si l'on a une tendance un peu psy et qu'on se retrouve dans la rue, c'est clair que vous allez développer votre pathologie.»*

Le Docteur Laurent Holzer est le directeur du secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et adolescents à Fribourg. J'ai appris à découvrir le monde du bas seuil, mais je ne connaissais pas encore les malades et les maladies qui composent ce monde. Comme mon projet prend une tournure dirigée sur l'aide des sans-abris atteints de troubles psychiques, j'ai trouvé pertinent de m'adresser à un expert dans ce domaine. Certes, il est spécialisé en psychiatrie pédiatrique, mais son expérience et son savoir me seront très utiles dans mes recherches. Le communiqué de presse concernant sa nomination en tant que nouveau directeur à Fribourg confirme cela.⁶⁴

D'après Docteur Holzer, mon idée de projet est belle, ambitieuse et «*un peu utopique.*» Il existe, comme je l'ai démontré jusqu'à présent, déjà des endroits pour les SDF, mais ceux qui ne veulent pas s'intégrer n'y vont pas. Il y a une idée de liberté qui est liée à la rue. Ceux qui n'arrivent pas dus à des problèmes de santé ne sont malheureusement pas soutenus suffisamment longtemps par le système de médical afin de voir une amélioration. L'Institut Maïeutique est une structure dédiée aux personnes atteintes de troubles psychiatriques. Faite pour des séjours de long terme, elle n'accueille malheureusement pas les sans-abris. Très couteuse, elle offre un logement, des activités et un accompagnement jusqu'à atteindre une autonomie suffisante pour la quitter. Elle cumule hébergement et soins, empêchant certains de ses patients de se retrouver dans la rue. C'est un exemple à suivre, mais qu'il faudrait réussir à transformer pour accueillir les populations précaires. Même si celles-ci aiment la liberté et la possibilité d'échapper à un système composé de règles, il est dit qu'environ 30 à 50 % des personnes qui vivent dans la rue sont atteints de problèmes psychiatriques. Il y a une certaine schizophrénie qui se développe. La création d'une institution capable de venir en aide à ces personnes paraît donc justifiée.

Je vais rapidement survoler un cas dont il m'a parlé. Un ado, qui ne peut entrer dans aucune des structures existantes. Il n'est pas accepté par sa famille, les hôpitaux ou les associations spécialisées qui s'occupent généralement de ce genre de cas. Atteint de «*troubles du spectre autistique, de troubles du comportement*» il peut devenir violent et agressif envers du matériel ou du personnel. Pas faute d'avoir essayé de développer un projet sur mesure pour lui, rien ne semble convenir. Bientôt, il atteindra la majorité, et si sa famille ne le reprend pas, il se retrouvera sans toit. N'étant pas de nationalité suisse, il sera peut-être renvoyé dans son pays, ou il restera dans les rues en Suisse. Même si mon projet ne serait peut-être pas capable de l'accueillir non plus, car «*il y a certains patients qui ne rentrent pas dans l'offre qu'il y a aussi extensive et adaptée qu'on puisse la faire.*» Il devrait pouvoir aider d'autres gens qui se sont retrouvés dans des situations similaires qui bénéficieraient d'une aide à long terme.

L'inconvénient dans les soins, c'est que pas tout le monde peut être soigné. Il est préférable de partir du principe que tout le monde peut être guéri, mais en réalité certaines personnes ne pourront jamais sortir du circuit une fois qu'ils sont dedans. En théorie, il faudrait créer donc une structure capable d'accueillir des gens à durée indéterminée, et de tous les circuits. Ceux qui sont dans la rue ne sont pas pris en charge, car ils n'ont pas le bon réseau, voir pas de réseau du tout. «*Souvent, ceux qui se retrouve à la rue sont ceux qui sont trop problématiques, ce qui facilite le rapprochement entre les malades mentaux de la rue, les criminels, etc. des gens qui sont violents qui ne supportent pas le cadre et donc se*

64 http://appl.fr.ch/friactu_inter/handler.ashx?fid=17991

retrouve à la rue parce que les institutions et le cadre qu'elles offrent ne sont pas adaptés et sont restrictifs dans l'acceptation des personnes.» Il faut être capable de les soigner puis de les héberger. Si toutes ces personnes de la rue se retrouvent par contre à un endroit, ce n'est pas bon non plus. Le sujet a été abordé précédemment, trop de personnes créent un mélange explosif.

Une autre théorie a été évoquée. Comme pour ceux qui ont des problèmes de comportements violents, l'hospitalisation et les foyers d'accueil ne sont pas une solution optimale. Il faudrait leur construire une institution sur mesure. Mais cela n'arrivera jamais. L'autre solution serait d'agrandir, de changer le cadre qui ne les accepte pas. La fondation Perceval est très tolérante, mais ça ne suffit pas toujours. Il y a eu un mouvement anti psychiatrique pendant les années 1960, qui consiste à supprimer le cadre. Tout le monde doit être intégré, sans être normalisé. Puis, l'inverse a été tenté, c'est-à-dire un traitement plus agressif pour les normaliser. *«Il y a toujours alternance entre normaliser les gens et élargir les normes sociales pour qu'ils trouvent leur place sans être stigmatisés et mis de côté.»*

Les envoyer à la montagne est une bonne chose. Dans les zones rurales, la population a tendance à être plus tolérante. Le problème que voit le Docteur Holzer c'est qu'il est imaginable de penser qu'ils sont envoyés en montagne, car ils ne sont pas désirés en ville. *«On ne veut pas de nous en ville donc on nous envoie à la montagne, là où l'on dérange moins.»* Fermer la parcelle avec un grillage semble encore plus problématique. C'est une excellente solution lorsqu'il y a une période de crise. *«Un lieu fermé est positif que dans la période de crise où quelqu'un doit être contenu et cela peut rassurer de ne pas être livré à soit même pour faire n'importe quoi; être contenu dans un endroit en période de crise c'est positif.»* Mais dans tous les autres cas, c'est une restriction de liberté difficile à supporter pour n'importe qui. Certes dans les rues les gens sont exposés sans cesse et ils pourraient se sentir ainsi protégés, mais le but même de l'abri c'est de leur offrir une protection, et par conséquent une barrière peut être perçue comme un élément difficile à supporter. Il est dit que le taux de suicide est plus bas dans un hôpital ouvert que lorsqu'il est fermé. Bien même que ce soit un lieu accueillant chaleureux qui valorise le patient et innove dans les soins, il est impossible de répondre à la totalité de la problématique de la rue. Psychique ou économique, le milieu est si hétérogène que ces deux facteurs ne sont pas les seuls qu'il faudrait prendre en compte. Certains ne sont à la rue que dans un intérêt économique familiale, *«Ils se valorisent en envoyant de l'argent à leur famille et donc tout ce qu'ils font d'autre ne sera pas suffisant et ça ne leur permettra pas d'être bien.»* Il est impossible de trouver un lieu qui répond à tous les besoins.

Les sans-abris ne sont pas tous des malades mentaux, ils peuvent simplement être atteints de troubles psychiques, certains dus à l'abus de substances. En théorie s'ils arrêtaient, s'ils étaient sobres et sevrés, ils devraient être guéris. Malheureusement, ce n'est pas le cas. *«La réalité c'est que souvent les abus de substances ont des comorbidités avec d'autres pathologies psychiatriques, comme la schizophrénie, les troubles bipolaires, ou les troubles de la personnalité.»* Et certaines de ces pathologies compromettent grandement la réinsertion. *«Celle qui est la plus couteuse sur le plan de la société c'est sûrement la schizophrénie, où les troubles de la socialisation sont importants.»* Un travail de réhabilitation avec ceux qui sont atteints de cette pathologie peut être entrepris dans le but de les réinsérer. Certains peuvent être soignés par le biais d'un traitement alors que pour d'autres, des ateliers sont nécessaires afin de travailler leurs capacités sociales. Toutefois, ils ne peuvent pas faire le travail en entier tout seuls. La société doit également travailler

dans leur sens et les accepter comme étant différents. *«La société doit donc les tolérer et les laisser fonctionner à leur niveau et valoriser ce niveau de fonctionnement même s'il n'est pas concurrentiel par rapport à d'autres personnes qui n'ont pas de pathologies psychologiques avérées.»* C'est quelque chose que les Hollandais ou les Français ont réussi à faire avec les villages et micro société dont j'ai parlé avec ÉMUS.

Maintenant que la thématique psychiatrique a été abordée, je vais me concentrer sur les autres symptômes et maladies qui se développent chez les SDF. *«Professeur associé, titulaire de la Chaire de médecine des populations vulnérables de l'Université de Lausanne (UNIL) et médecin adjoint, responsable du Centre des Populations Vulnérables à la Polyclinique médicale universitaire de Lausanne (PMU).»*⁶⁵ Coauteur du livre *Vulnérabilité, Équité et Santé*, le Professeur Bodenmann a pu m'indiquer avec expertise et passion quelles étaient les autres pathologies que l'on trouve dans le monde du bas-seuil. Lors de notre interview, nous avons plus parlé de son point de vue sur la situation actuelle. Dans son livre, auquel il m'a référé, le sujet de la santé générale est amplement discuté. C'est donc ces deux thématiques que je vais aborder, en commençant par l'interview, dans lequel certaines notions médicales ont été soulevées. Ces notions seront ensuite explorées de manière plus approfondie par le biais d'un des chapitres de son livre.

Premièrement, il est important de noter que tout le monde ne veut pas être réintégré. Pour certaines personnes, la rue est leur lieu de vie. À la fin du 20^e siècle, un mouvement s'est orienté vers une désinstitutionnalisation volontaire. Les gens étaient libres de leur choix, et s'ils voulaient être à la rue, ce choix devait être respecté. Si l'on force une telle personne à quitter la rue, c'est l'interner contre son gré, sauf si elle est considérée comme incapable de discernement et présente un danger pour elle-même ou autrui. Mais interner trop de personnes dangereuses représente une lourde tâche pour le personnel soignant et devient déstabilisant pour l'institution. Au CHUV, environ 30 % des cas dans le service du Professeur Bodenmann sont considérés comme difficiles et lourds à porter, vu la complexité médico-sociale qui les caractérise. C'est d'ailleurs pourquoi il existe tout un système de personnel spécialisé accompagnant ces patients.

Deuxièmement, doit-on considérer le sans-abri comme un criminel, comme un malade? La différence a été faite dans l'histoire. Il y a eu une criminalisation du SDF, puis une médicalisation, et maintenant avec la nouvelle loi contre la mendicité, un retour vers la criminalisation. *«Cette médicalisation de la pauvreté fait des vagabonds des psychopathes, des migrants hallucinés ou des criminels impulsifs. Médecins et juristes sont alors d'accord pour rapprocher la misère du vice, et pour voir dans le vagabond un être paresseux et dangereux.»*

*Ces représentations vont enjamber les siècles. Elles vont cependant s'effacer, sans disparaître définitivement (loin de là), à partir des années 1950.»*⁶⁶

Une explication plutôt simple et convaincante existe : une personne à la rue ne dispose que de très peu de moyens. Afin de survivre, il n'est pas difficile d'imaginer qu'il enfreigne la loi. Dans le besoin, une fois les instincts de survie activés, commettre des actes illégaux ne paraît plus être une mauvaise idée. Et si ça marche une fois, il est tentant de recommencer. De plus, les êtres humains fonctionnent avec les stéréotypes. Le pas est rapidement franchi pour la population générale de stigmatiser les personnes qui ne respectent pas la loi et de les considérer tous pareils.

Pour la santé mentale, c'est un peu similaire. J'ai parlé avec le Docteur Holzer déjà d'une tendance à la présence de maladies psychiques chez le sans-abri. *«Ce qui fait que, encore une fois, on peut généraliser, disons à outrance que la pathologie mentale imprègne beaucoup ces personnes-là.»* Si à ces problèmes mentaux, s'ajoute une tendance aux vols, une prépondérance pour de la violence et un besoin de consommation de substances

⁶⁵ <https://www.pmu-lausanne.ch/espace-formation/bodenmann-patrick>
⁶⁶ La question SDF critique d'une action publique, Julien Damon, 2002, p.28

illicites, le passage d'une situation de malade à celle d'un criminel devient très facile. Ces deux statuts sont comme deux vases communicants. Et c'est nous, le monde extérieur, qui allons choisir lequel des deux les représente le mieux. La société va décider de les voir comme des malades ou des criminels. Aujourd'hui, ce sont des criminels, demain peut-être seront-ils à nouveau des malades?

Dans l'urgence et quels qu'ils soient, les gens du bas-seuil sont pris en charge dans les établissements hospitaliers. Lors de ma rencontre avec le Point d'Eau, il a été mentionné qu'elle faisait si nécessaire le lien avec la PMU. Au CHUV, un groupe de référence existe pour évaluer de cas en cas s'il est possible de refuser des soins à un malade, et si oui, comment les refuser. Comment de telles personnes peuvent-elles bénéficier de soins si elles ne sont pas affiliées à une assurance? En plus des deux solutions citées précédemment, j'apprends lors de ce nouvel entretien que certains malades ne paient simplement pas les frais issus des soins appliqués, par manque total de moyen. Actuellement, les «*mauvais payeurs*» sont traités sans conditions s'ils entrent en urgence sur la cité hospitalière (ensemble des bâtiments hospitaliers appartenant au canton vaudois) et peut-être avec moins "d'enthousiasme" dans les sites médicaux privés. Dans l'urgence, le médecin à cette «*obligation morale d'aider les gens en difficulté médicale*».

Dans une société qui s'appauvrit, le nombre de sans-abris, de citoyens du bas-seuil augment. Le Professeur Bodenmann a constaté cette augmentation d'une part dans les hôpitaux, mais aussi en ville et plus particulièrement à la gare. Selon lui, cette augmentation vient du fait qu'on s'intéresse de plus en plus à cette thématique, et que par conséquent, on les remarque plus qu'auparavant. L'Abri de Fernand Melgar met très bien en évidence ce phénomène dans un documentaire qui illustre la sélection de personnes qui pourront passer la nuit au chaud.⁶⁷

Des déterminants géographiques, sociaux, économiques et de santé sont utilisés pour évaluer une réintégration possible dans la société. Une activité lucrative accompagnée d'un état de santé suffisant, une éducation et un environnement favorable sont ainsi indispensables. Certains quartiers géographiques ne sont pas favorables et ne remplissent pas les conditions pour une telle réintégration. Concernant le lieu d'accueil, il devrait impérativement être desservi par les transports publics. Un accès à la mobilité apparaît comme primordial et doit être pris en compte lors de l'élaboration d'un tel projet. Villars-sur-Ollon est bien desservi par les transports en commun, mais à relativement faible fréquence.

Tous ces critères et éléments de vie permettent d'attribuer une position à l'individu sur l'échelle dite du gradient social. «*Le gradient social sert à décrire le phénomène par lequel ceux qui sont au sommet de la pyramide sociale jouissent d'une meilleure santé que ceux directement en dessous d'eux, et qui eux-mêmes sont en meilleure santé que ceux qui sont juste en dessous et ainsi de suite, jusqu'aux plus bas échelons.*»⁶⁸ Plus la position sur cette échelle est basse, plus l'insertion sociale est difficile. Les personnes du bas-seuil sont sur le dernier échelon, voir même pas du tout sur cette échelle.

La loi sur l'interdiction de la mendicité est selon le Prof Bodenmann un traitement inapproprié pour cette "maladie" qu'est le bas-seuil. J'utilise ce terme vu la comparaison qu'il me décrit: «*Vouloir amender les gens qui sont dans un cas de mendicité, c'est vouloir*

67 L'Abri, Fernand Melgar, 2014, <https://www.youtube.com/watch?v=-3NA09ghICE>
68 <http://nccdh.ca/fr/glossary/entry/gradient-social-de-sante>

mettre un sparadrap sur un abcès. Dans le fond, l'abcès va toujours suppurer. D'abord si l'on met un pansement, il faudrait aussi un antibiotique à la base, mais encore mieux, il faudrait aller mécher, techniquement, cet abcès. Donc il faudrait vraiment le nettoyer en profondeur pour qu'il soit sain.» Cette loi ne vise finalement qu'à cacher le problème plutôt qu'à le résoudre.

Parmi ses patients roms, un homme est connu de la région lausannoise pour utiliser une marionnette et faire rire les enfants contre quelques sous. Nommé Cici, il a été considéré comme semant le trouble avec sa marionnette qui claque des dents et se l'est vu confisquée.⁶⁹ Vivant dans des conditions précaires, avec de graves problèmes de santé, il est ainsi devenu un mendiant parmi les autres. Il a été considéré comme un hors-la-loi lorsqu'il s'est mis à tendre la main pour demander de l'argent sans plus jouer, sachant fort bien que les artistes de rues sont tolérés.

Le seul point éventuellement positif de cet arrêt est qu'il empêche la formation de réseaux. Mais finalement, ces êtres humains ont des conditions de vie durcies par la loi dont l'impact sur la santé se fait sentir tôt ou tard. *«Dans le cadre du désespoir, les gens font à peu près tout et n'importe quoi.»* Même s'il y a une différenciation entre le bon pauvre et le mauvais pauvre, ils vont tous être obligés de trouver un moyen de contourner cette loi s'ils veulent rester en Suisse. *«L'avantage de porter la blouse blanche, c'est qu'on n'a pas besoin de se poser ce genre de question quand les gens viennent ici, on les soigne et c'est tout et ça me convient bien.»*

Il est reconnu que les maladies sont bien plus fréquentes chez les sans-abris. L'abus d'alcool, de tabac ou d'autres substances de toutes sortes est monnaie courante. Une exposition plus élevée au tabac, à la violence, aux accidents et aux intoxications engendre une diminution de l'espérance de vie par rapport aux personnes qui bénéficient d'un logement. L'absence de logement et la dureté de la vie dans la rue ont un impact négatif sur les adolescents, chez qui l'on retrouve par exemple, un taux de suicide plus élevé. Chez les adultes, l'apparition de maladies chroniques et dégénératives est plus rapide. La mortalité y est plus élevée. Finalement, l'insécurité alimentaire va également favoriser le développement de certaines maladies, même si, à Lausanne, ce phénomène n'est pas encore observé. *«En France, l'âge moyen des sans-abris au moment du décès est de 49 (+/-13) ans contre 77 (+/-17) dans la population.»*⁷⁰

Le tableau ci-après met en évidence les principales maladies et pathologies retrouvées dans cette population.

69 <https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/parcours-touchant-rom-prive-marionnette/story/31663293>

70 Vulnérabilité, équité et santé, Patrick Bodenmann, Yves Jackson, Hans Wolff, 2018, p 198

Groupe de pathologies	Problèmes fréquents	Spécificité
Santé mentale et système nerveux	Dépression, troubles bipolaires Schizophrénie Troubles de la personnalité Syndrome de stress posttraumatique Démence, syndromes gériatriques Convulsion Polyneuropathie	Prévalence élevée et coexistence de troubles psychiatriques et de dépendances Hospitalisation en urgence et/ou non volontaires Sévérité des troubles psychiatriques lors d'hospitalisation comparable à la population générale, mais durée des séjours plus courte et moindre amélioration clinique. Risque élevé d'overdose à la sortie de prison
Infections	Hépatite C, VIH, autres infections transmises par voies sexuelles et sanguines Voies respiratoires (notamment tuberculose Systémiques (fièvres des tranchées à B. quintana) Bucco-dentaires Intestinales	Observances thérapeutiques limitées lors de traitement prolongé (tuberculose, VIH) : intérêt de la distribution de médicaments sous observation (DOT) Risque de transmission augmenté par la promiscuité dans les lieux d'accueils Cancer du col de l'utérus, du foie, ORL fréquent dans ce contexte de faible recours aux soins préventifs (Dépistages)
Problèmes cutanés	Infections (mycose, impétigo/folliculite) Infestations (Pouls/Gale) Eczéma, lésions macérées Dermite solaire	Prévalence augmentée chez les personnes dormant dans la rue et associée au manque d'accès aux soins d'hygiène
Traumatisme et accident	Chute et accident de la voie publique Agressions (sexuelle notamment) Gelures, brûlures Intoxications (médicaments, fumées toxiques, etc.)	Lien avec abus de substances Traumatismes craniocérébraux fréquents avec risques de déclin cognitif précoce Jeunes, femmes, minorité sexuelle plus touchée par les agressions sexuelles
Maladies métaboliques et nutritionnelles	Diabète, obésité Maladies cardiovasculaires Déficit vitaminique, malnutrition	Contrôle compromis par une alimentation souvent de pauvre qualité et irrégulier Difficulté masticatoire, douleurs dentaires
Dépendances	Tabagisme avec BPCO Éthylisme chronique et aigu Cancer hépatodigestif, respiratoire, ORL Pancréatite, cirrhose, hémorragie	Maladies souvent diagnostiquées à un stade avancé
Autres	Affection obstétricale Troubles du développement psychomoteur et maladies infantiles de la pauvreté, y compris anémie, dépression, obésité et asthme	Faible suivi prénatal, fréquents accouchements prématurés, enfants avec faible poids à la naissance Fréquent retard vaccinal chez les enfants.

Comme les sans-abris n'ont souvent pas de médecin traitant, ils utilisent les centres d'urgences pour tout, même si il n'y a pas d'urgence médicale réelle. Ceci a bien sûr un coût. Au moins, le personnel soignant peut profiter de faire le point sur leur santé mentale, sur les conséquences d'éventuelles dépendances et les réorienter au besoin. Une structure comme le Point d'Eau permet heureusement aussi d'intervenir et d'offrir des prestations non urgents à prix symbolique.

Le concept de Housing First, dont j'ai parlé plusieurs fois, est évoqué à nouveau avec le Prof Bodenmann. Littéralement traduit par "logement d'abord", ce nouveau modèle va à l'encontre de la stratégie traditionnelle. L'imposition de conditions telles que l'abstinence, le suivi thérapeutique, le règlement de problèmes administratif avant d'accéder au logement est un concept opposé à celui du libre accès au logement, à l'hygiène et à l'alimentation: trois des problèmes que cherchent à résoudre tous les sans-abris. L'accès aux opportunités socio-professionnelles venant par la suite. Ce concept a été appliqué et bénéfique dans certains pays occidentaux. En particuliers, il a réduit le nombre de visites aux urgences pour cette population précaire. *«Housing First, cette action qui consiste à d'abord trouver un hébergement pour les personnes qui sont dans la rue, souligne l'importance des déterminants sociaux de la santé puisque d'abord et avant tout on privilégie l'habitat avant tout le reste.»*⁷¹ *«Les sans-abris paient un lourd tribut de santé aux conditions de vie précaires et illustrent ainsi de manière éclatante l'importance du logement en tant que déterminant social de la santé.»*⁷² L'importance de leur trouver un logement, ou une structure capable de leur venir en aide de façon plus permanente semble justifiée.

La prise en charge des sans-abris semble pour le moins complexe. Les requérants d'asile sont sous la responsabilité de l'EVAM qui leur offre le nécessaire en attendant la décision d'intégration ou non dans le pays. Pour les migrants illégaux et les Suisses marginaux, les multiples structures d'aide et d'accueil qui existent ne sont pas toujours très bien coordonnées entre elles. Chaque association essaie de faire au mieux, selon ses principes et ses valeurs. Le travail des autres n'est pas toujours pris en compte, parfois même critiqué. Une meilleure coordination dans leur travail pour le bas-seuil pourrait amener du changement. La compétition pour savoir qui est le meilleur pour cette population ne semble pas productive. Il est bien évident qu'on ne se débarrasse pas de la pauvreté du jour au lendemain, en tout cas pas sans changement radical.

Mon projet pourrait éventuellement initier ce changement. Les associations rencontrées le jugent comme utopique. Elles refusent probablement ce changement. Elles font leur part, mais ne veulent ou ne peuvent pas faire plus. En plus du contexte et des convictions, l'État apparaît comme un frein important au changement. C'est justement vers cette institution que je me suis tourné pour la suite de mon enquête.

Le point de vue politique

Comme mon projet à un impact politique conséquent, l'avis des communes concernées, du canton ainsi que du service des populations qui gère toutes ces personnes me semble important. Bien qu'après tous ces entretiens, le projet semble prendre une autre direction, c'est toujours avec la même dextérité et envie de changement que je les aborde.

Difficiles à joindre, les «politiciens» étaient tous bien plus perplexes face à mon projet. Peut-être parce que ceci les confronte à une population qui critique tout ce qu'ils font. L'aspect financier et pragmatique d'une telle structure dans un tel endroit semble leur poser

71 Extrait d'un échange mail entre le professeur Bodenmann et moi-même.

72 Vulnérabilité, équité et santé, Patrick Bodenmann, Yves Jackson, Hans Wolff, 2018, p 201

énormément de problèmes. Toutefois, ce sont eux qui tirent les ficelles et autorisent - ou empêchent - les associations d'agir. C'était donc la prochaine étape logique dans mon enquête. Même s'ils ne sont pas confrontés directement au monde du bas-seuil, avoir leur avis sur la situation actuelle a permis de vraiment faire le tour de toute cette problématique. Avoir leur soutien aurait été un plus pour moi, et dans le cas contraire, connaître les raisons pour lesquelles ils n'y adhèrent pas, afin de pouvoir améliorer le projet.

Depuis le 1er janvier 2019, c'est le canton qui s'occupe du financement des différentes associations et fondations pour le bas-seuil lausannois et vaudois. [REDACTED]

[REDACTED] Peu entraînée par mon projet, elle n'arrive pas à se mettre dans cette ambiance utopique de changement que j'essaie d'installer. Très réaliste elle a souvent dû me freiner dans mon enthousiasme lorsqu'un problème financier, politique ou logistique apparaissait.

[REDACTED] Le problème de cet interview, que je n'ai pas eu ailleurs, c'est que c'est principalement moi qui essayais de lui expliquer mon projet, sans vraiment obtenir de retour en contrepartie. Elle a commencé par me résumer la situation actuelle, avec les structures d'accueil que je connais comme le Sleep-In, La Marmotte ou l'Étape. Puis elle m'a parlé des squats; tolérés par le canton en hiver, car on est soucieux tout de même du bien-être des gens (du moment que ce n'est pas dans les locaux de l'Etat). C'est-à-dire que les lieux des squats sont connus, et il n'y aucune intervention tant qu'il ne s'agit pas de bâtiment communal ou cantonal. Donc c'est un peu ironique de parler de tolérance... Les personnes qui peuvent être retrouvées dans ces squats sont les toxicomanes en grande partie. Ne pouvant pas aller dans les abris d'urgence, car la drogue y est interdite, ils privilégient ces squats [REDACTED] afin de pouvoir consommer quand ils en ont besoin.

Puis l'on parle des différents types de SDF qu'on peut trouver en Suisse. Ceux qui ont le droit d'être là, ceux qui n'ont pas le droit, les Suisses marginaux qui ont souvent une [REDACTED] Pas tout le monde peut devenir un sans-abri. Elle, comme moi, nous avons accès à un réseau qui permet de se rattraper si on chute. C'est ceux qui souffrent de [REDACTED] Et pour eux, il existe une association qui met en pratique ce concept de Housing First. Il est compliqué de demander aux gens de la rue d'être propre, d'avoir un travail, etc., et de leur affirmer qu'une fois tout ceci obtenus ils auront accès au logement. L'association médico-sociale Le Rôtillon dispose d'environ 30 logements qui peuvent accueillir des sans-domiciles-fixes.

Concernant le projet, il semble complètement utopique pour elle. Premièrement, faire monter tout ce monde à Villars est impossible, surtout sans les forcer, sinon la résidence se transforme en prison. Le parallèle avec les foyers EVAM est évoqué, mais les requérants qui se présentent à cette association cherche de l'aide, et sont relogés par la suite, et si le choix était le leur, ils iraient tous en ville. De plus si tout le monde est en haut, à la montagne, ça fait [REDACTED] L'alternance jour/nuit offerte par les structures lausannoises ajoutées au fait qu'elles ne sont justement pas au même endroit sont les raisons pour lesquels ça n'explose pas. Si le Sleep-In devait s'occuper tous les jours, toute la journée et toute la nuit de ces gens, les gérants deviendraient fous. Ce sont déjà des lieux à haute tension alors trop regrouper sous le même toit serait explosif. Même s'ils sont tous équipés d'un espace privatif, il y aurait la création de problèmes.

Séparer les cultures paraît illogique. Le travail de réintégration passe en partie par accepter les autres et leurs cultures. Il faut procéder à une séparation sur le plan privé, mais pas sur le plan plus publique. Les faire venir jusqu'à Villars, pour qu'ils ne soient pas à l'aise dans cette structure n'a pas de sens non plus. Le besoin en personnel quant à lui est un sujet qui peut plomber l'entité du projet, et si ce n'est pas ce que je cherche, je ne dois pas me pencher là-dessus. Avoir un projet utopique n'est pas une mauvaise chose. La situation fonctionne comme elle est maintenant, mais elle stagne. Voir un grand projet, qui peut être réduit, mais avoir quand même un grand impacte et peut faire changer les choses est plus positif que d'avoir peur du changement et que de ne créer qu'une structure qui rentre dans le cadre actuel et qui ne bouleverse rien, et par conséquent n'aide pas à tirer les gens vers le haut.

L'aide sociale en Suisse est accessible à tout le monde. Il y a des infrastructures, il suffit de demander. Si l'on a l'autorisation de rester dans le pays, le service social, ou l'EVAM offre un soutien, si ce n'est pas le cas, l'accueil dans les centres d'urgences reste la seule possibilité. Il est possible de survivre dans ces centres d'accueil, et lorsque le choix de mettre fin à la vie clandestine est pris, c'est que toutes les autres possibilités n'ont pas fonctionné, et que la personne est en fin de course. À ce moment là, elle s'annonce, reçoit l'aide fournit à tout requérant d'asile en attendant que son cas soit traité.

Actuellement, la politique du canton n'est pas d'éloigner les gens du centre de la ville. Au contraire, les toxicomanes ont été regroupés au centre-ville, le mouvement d'éloignement débuté dans les années 1970 ou 1980 a pris fin. Les étudiants, les handicapés, les écoles, les enfants, les vieux, toutes les structures qui leur étaient destinées après 1968 se sont vues éloignées des lieux d'échanges. Aujourd'hui, c'est le contraire. Les nouveaux EMS sont construits en centre-ville, avec des accès facilités et des échanges encouragés.

Après m'être adressé au Canton, c'est à la Commune que je me rends. J'ai rendez-vous avec Madame Eliane Belser. Responsable de l'aide sociale d'urgence depuis 7 ans et demi, elle m'accueille dans son bureau vide au centre de Lausanne. Son département comprend les hébergements d'urgence La Marmotte, Sleep-In et l'Étape qui peuvent accueillir au maximum 75 personnes en été et 135 en hiver. Mais aussi les espaces de jour comme le Passage et l'Espace, qui offrent différentes prestations d'assistance aux personnes vivant dans la précarité. Elle gère également la distribution de nourriture pour Mère Sofia. Plus enthousiaste face au projet, elle reste néanmoins incertaine face à la population que cela pourrait concerner.

Malgré toutes ces prestations offertes, il existe des trous dans l'aide sociale lausannoise, surtout par rapport au repas de midi. Les nuitées, les repas du soir, le petit déjeuner le matin, les cours de français; voici globalement l'ensemble des prestations qu'il est possible de trouver dans la ville, mais malheureusement seulement quelques associations fournissent un repas de midi. Le souci, c'est que ces structures sont pour les personnes consommatrices. Il y a une séparation claire dans l'administration communale, des personnes du bas-seuil: ceux qui consomment et ceux qui ne consomment pas. Madame Belser représente ceux qui n'ont pas de problèmes d'addiction. Toutefois dans ses structures, la présence de consommateurs n'est pas impossible, au contraire, un tiers des toxicomanes sont sans logements et bénéficient de l'aide sociale d'urgence. Mais ces personnes se trouveront rarement dans les hébergements d'urgence, car leurs besoins et les règles de ces structures ne sont pas alignés. *«Pour les consommateurs actifs, c'est problématique surtout pour ceux qui ne peuvent pas attendre, car une fois les portes fermées, c'est fermé et l'on ne ressort pas. Donc pour ceux qui ne peuvent pas attendre, les hébergements d'urgence sont problématiques, et donc ils ont plutôt tendance à squatter et ne pas intégrer ces structures.»*

La Commune a développé deux dispositifs différents pour s'occuper de deux populations différentes. Les consommateurs ont besoin de prestations spécialisées. C'est pourquoi certaines structures comme le Passage offrent des lieux de consommation surveillés. La population n'a pas tendance à se mélanger, les problématiques n'étant pas du tout les mêmes. Celle du toxicomane sera celle du manque, de la recherche de produit, accompagnée de problématique d'hygiène et de santé. En conséquence, la ville a créé une fondation spécialisée pour ces personnes-ci, qui est dans un autre département.

«Le dispositif d'aide d'urgence a été construit autour des besoins vitaux.» Dormir, manger, les soins de santé, les soins d'hygiène, voilà ce qui est offert, dans les structures dont j'ai déjà parlé. En plus de ceux-ci, il y a des conseils, d'orientation, et de l'accueil de jour qui se fait à l'Espace. Offrant aussi la possibilité de se reposer la journée, de se réchauffer, de prendre un petit déjeuner ou de boire un café, d'y recevoir du courrier, ou de déposer des bagages, c'est une structure qui a longtemps manqué à Lausanne. Couplé au bureau des réservations, c'est le centre administratif et d'accueil des personnes les plus démunies. Il va être déplacé à la rue Saint-Martin lorsque la construction sera terminée, et au-dessus, il y aura des logements sociaux. Elle m'explique que ces appartements seront destinés aux *«personnes qui peuvent bénéficier du service social, donc des gens qui ont un statut légal, et les résidents lausannois, détenteur de permis C ou B, mais être à l'aide sociale, le RI (revenu d'insertion), l'AI (assurance invalidité) qui ont une problématique de*

logement.» En plus de ces structures, il y aura un nouveau centre d'accueil de nuit, ce qui va augmenter le choix à 3 structures.. Comme le financement est passé à l'échelle cantonale, il va être intéressant de savoir si le Sleep-In après sa destruction sera reconstruit ou s'il n'y aura de nouveau que 2 centres d'hébergement en ville.

Concernant mon projet, elle pense que la concentration de prestations a du potentiel, mais le lieu doit être bien choisi. Les sans-abris se regroupent en ville, mais ce n'est pas parce que les structures de soutien y sont. Ils profitent des ressources de la ville et des réseaux qui sont élaborés entre eux. Avant que la mendicité soit interdite, les mendiants étaient en ville, car c'est là où il y a du monde. *«C'est là que l'on a une plus grande probabilité de recevoir quelque chose à la fin de la journée plutôt que sur le trottoir de Cugy» «Les gens sont là en premier parce qu'il y a du monde et des débouchés ou du moins des opportunités économiques, et dans un deuxième temps parce qu'il y a des réseaux de solidarité qui se créent.»* Les tissus de solidarité qui se créent en ville permettent aux gens de survivre. Et ces réseaux dépendent de la ville. À Lausanne il y a une plus grande présence de Nigériens et de Gambiens alors qu'à Genève il y a plus de Maghrébins et de Français. Et c'est, selon elle, ces réseaux qui attirent les gens en ville. Couplés aux attraits économiques sont les repas, le logement et un réseau de solidarité qui ne peuvent être que bénéfiques pour cette population.

Mais ces populations-là ne peuvent pas être toutes réintégrées en Suisse. Une grande partie est en situation illégale, et ne pourra jamais avoir de perspectives d'avenir sur le territoire. Il n'y a que 8 % des personnes avec qui il est possible de travailler dans le but de les réinsérer, car elles ont un statut légal. Ces personnes-là souffrent souvent de désinsertion sociale aigue, due à des pathologies psychiatriques avancées. Il existe, pour eux d'autres solutions que les hébergements d'urgence, mais ils ne peuvent pas les intégrer. Ils sont soit des consommateurs, soit des personnes incapables de gérer un logement seul. Ceux qui sont encore capables de réinsertion ont été récupérés par le système social avant. Ceux qui restent sont *«souvent dans des situations très délicates qui ne peuvent qu'être résolus au cas par cas avec la coopération de la personne et une structure adaptée à sa situation.»* Il est donc important de réfléchir, dans le cadre d'un projet, à ces structures adaptées, prendre en compte les problématiques psychiatriques, médicales, et de consommation. Il existe la fondation Le Rôtillon qui est un établissement socio-éducatif qui travaille justement dans cette optique, en appliquant le concept de Housing First. Ils n'ont cependant que de la place pour 20 à 30 personnes, et celles-ci viennent d'institutions psychiatriques et pas de la rue, alors qu'il faudrait de la place pour environ 150 personnes venant du bas-seuil.

C'est une commune rurale sur laquelle se trouvent principalement de résidences. Très vertical comme commune, le village de plaine se trouve à 400 mètres d'altitude alors que le village de montagne se trouve à 1200 mètres. Dans ces 800 mètres de dénivelé, il y a les routes sinueuses qui permettent de passer le col de la Croix, des vignes, des champs, de la forêt et des pistes de ski. Tout ce terrain est idéal pour employer les sans-abris, et leur offrir la possibilité de travailler, en été comme en hiver.

Il a été particulièrement difficile pour moi d'entrer en contact avec la commune, et avec le syndic. J'ai commencé par téléphoner à la commune pour simplement prendre rendez-vous, ce qui m'a été refusé. J'ai dû envoyer un email, auquel j'ai reçu une réponse plutôt désolante. Ma demande était simplement de m'entretenir avec le syndic, pour parler d'un projet d'étudiant. Voici ce que j'ai envoyé ainsi que leur réponse.

Bonjour,

Dans le cadre de mes études d'architecture à l'EPFL, je fais un travail de master sur la réintégration des SDF dans la société. L'idée est de créer un lieu où se regroupe les activités et le cadre nécessaire pour que les personnes actuellement sans abri, sans papiers et sans domicile puissent être intégrées dans la société suisse. Ce lieu se trouverait entre autres dans l'actuel Hôtel du Parc!

Afin d'avoir l'avis des principaux concernés par l'implantation d'un tel projet chez eux, j'aimerais savoir s'il est possible de venir vous rencontrer, et parler de mon idée avec vous, et surtout d'écouter votre point de vue! L'idée est de savoir la position de Villars-sur-Ollon vis-à-vis d'un projet tel que celui-là, de vous parler du projet en général et des infrastructures que je pense nécessaires pour réintégrer les sans-abris! Dans un deuxième temps, j'aimerais savoir s'il est possible d'avoir accès au plan du bâtiment pour la deuxième partie de mon projet!

Je me tiens à votre disposition par mail ou par téléphone au 079 696 85 42 pour plus d'information.

Je me réjouis de vous rencontrer, et dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une bonne fin de journée.

Thomas Lutz
Étudiant Architecte EPFL

La réponse reçue m'a laissé sans voix, alors que j'avais été si bien reçu partout, par tout le monde avant ça.

Monsieur,

Référence est faite à votre courriel du 1er courant dont le contenu a retenu la meilleure attention de la Municipalité au cours de sa séance hebdomadaire d'hier après-midi et nous vous en remercions.

En réponse, nous sommes au regret de répondre par la négative à votre requête par laquelle vous sollicitiez dans un premier temps un entretien avec l'Exécutif boyard. En effet, la Municipalité estime à l'unanimité que votre projet n'a absolument pas de raison d'être à Villars. D'autre part, étant donné que vous souhaitez également obtenir un accès aux plans de l'Hôtel du Parc, qui est une propriété privée et non communale, il vous appartient d'abord de prendre langue avec le propriétaire concerné qui vous donnera sa décision quant à ce souhait.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Philippe AMEVET
Secrétaire municipal
Administration communale
Place du Cotterd 1 — CP 17
1867 Ollon
+41 24 499 01 03
www.ollon.ch
commune@ollon.ch

Je n'ai pas le soutien de la commune. Ce n'est pas grave, mais je voulais comprendre pourquoi. Je voulais connaître l'avis du peuple, et je voulais une chance de me défendre. Je ne pensais pas qu'un étudiant universitaire allait être rejeté comme ça par une institution étatique. Mais je n'ai pas baissé les bras. Je savais que le syndic, Mr Patrick Turrian, était également propriétaire et gérant d'une agence immobilière. J'ai par conséquent appelé sa secrétaire jusqu'à ce qu'il soit obligé de me rappeler, suit à cela j'ai pu fixer un rendez-vous avec lui.

La première question qu'il me pose est «*Qu'on soit d'accord, c'est une idée pour le travail de diplôme, mais, est-ce que ça doit être réalisable?*» Parce que ça ne l'est pas! En tout cas pas au Parc et pas à Villars. Le terrain appartient à une société belge qui l'a acheté en 2007 et qui a dépensé des millions afin de faire un projet et un plan de quartier, sur lequel il y a 70 000 m² développables, qui a été approuvé.⁷³

L'idée est bonne, mais un projet doit être réalisable financièrement. C'est la deuxième fois que l'aspect financier revient, en l'espace de 5 minutes. L'idée du projet il la trouve louable, mais il ne peut se détacher de ce côté pragmatique de politicien. Ce qui le fait tout de même soulever un bon point. «Est-ce qu'économiquement un État, un canton, va faire rénover ses anciens hôtels pour y héberger les sans-abris?» Même si le projet était réalisable, est-ce qu'il serait financièrement intéressant pour un État de faire fonctionner une structure capable de résoudre le problème de la vie dans ses rues? C'est douteux, car il est déjà suffisamment compliqué de trouver les fonds nécessaires pour loger des requérants d'asile sur une période plus courte.

Il me propose un autre immeuble à Gryon, qui n'est pas sur sa commune. C'est un bâtiment qui appartient déjà à l'État genevois. Celui-ci est plus intéressant, car afin de le mettre en marche, il suffirait à la ville de Genève d'y envoyer ses sans-abris qui veulent se réinsérer. Destiné à la base à loger des personnes âgées en vacances, cette idée a pour finir été abandonnée. Il paraît donc improbable de réussir à le mettre en œuvre pour les sans-abris. Mais il trouve l'idée de la montagne excellente. «Ce n'est pas en les laissant dans un milieu urbain comme on a aujourd'hui, qu'on va y arriver. Il faut casser» «L'idée donc de la montagne est bonne, contrairement à ce que disent ses collègues, pas tout le monde n'est pas d'accord au sein du gouvernement d'Ollon, pour autant que j'arrive à les déplacer.» Afin que la résidence fonctionne, elle doit être basée sur le volontariat des personnes qui y montent. Ce n'est pas possible de les forcer à y aller. Ces personnes ont peu d'attaches, et la ville en est une, ils ne vont pas l'abandonner facilement.

Architecturalement, l'hôtel est une ruine, et il est protégé. Il apporte une nouvelle idée, qui est d'utiliser les sans-abris pour refaire l'hôtel, puis l'exploiter. C'est-à-dire qu'ils transformeraient la ruine en bâtiment exploitable, et en même temps construirait des logements pour eux, puis ils deviendraient le personnel de l'hôtel. De cette façon, ils auraient du travail tous les jours, et ils ne seraient pas laissés à eux-mêmes dans la rue. Ils auraient un but, et une raison de se lever le matin. Mais un projet comme celui-ci doit être fait dans un lieu où les hôtels ne tournent pas. Dans un lieu comme Villars, comparé au plus grandes stations des Alpes, où l'économie tourne, selon lui, très bien, cela ne fonctionnerait pas. Toutefois, la population aurait du mal à accepter un projet comme ça. Les logements pour réfugiés, le foyer EVAM, a déjà été difficile à accepter alors qu'il est entre 2 stations

au milieu de nulle part. Reprendre un hôtel de luxe pour en faire du sociale est un peu extrême, sauf si la population comprend qu'ils aident leur prochain, et qu'en contrepartie les sans-abris sont là pour améliorer la situation hôtelière, et y travailler.

Je commençais à gentiment me faire une idée de ce que je pouvais faire. Mais je ne savais toujours si c'était légal d'héberger des sans-papiers dans cette résidence. La différence entre les sans-papiers légaux et illégaux était aussi floue, comment obtenir un permis de séjour également. C'est pourquoi je me suis rendu au Service de la population vaudoise. M. Maucci et M. Burnens ont pu répondre à ces questions, et ont apporté leur point de vue à mon enquête. Respectivement chef du service et chef de la division étrangère, ils ont clarifié la notion de sans-papier, et introduit la notion du clandestin. Apportant également un support juridique complémentaire, cet entretien montre les limites dans lesquels je peux intervenir.

Mon projet est résumé comme un sas d'intégration à la montagne. L'erreur que je semble commettre pour ce projet, c'est que je pars du principe que les sans-papiers ne sont pas intégrés, ou du moins ceux dont je parle. Pour le SPOP, les sans-papiers, ou clandestins comme ils les appellent sont parfaitement intégrés. À un tel point, qu'ils passent inaperçus par les autorités. *«Sans aide de l'État, sans aucune vision de l'État [...] et en général ils ne parlent pas la langue, ils arrivent à trouver un travail, trouver un logement, ils ne demandent rien à l'État ne commettent pas de délits.»* C'est souvent au niveau de base de la société que cette intégration se fait, mais il arrive que certaines aient des enfants à l'école ou dans les universités.

Il arrive, après un certain temps, que ces personnes réussissent à se faire régulariser. Mais il faut tout de même un certain nombre d'années dans le pays, et aucun délit commis. Intégrer par la force des choses, M Burnens prend comme exemple qu'ils paient tous leurs billets de bus, pour chaque trajet afin d'éviter de lever des soupçons. Il existe cependant également une partie de clandestins qui n'ont pas réussi à s'intégrer. Celui qui n'a pas respecté l'échéance de son visa touristique et qui est resté en Suisse et qui profite des abris d'urgence pour survivre.

Éloigner ces personnes de la ville semble par conséquent être une erreur. Même si certains trouvent du travail dans la construction ou l'agriculture, c'est principalement dans la restauration et l'hôtellerie, le nettoyage ou la garde d'enfants qu'ils vont être employés. *«Ils s'intègrent dans une population de ville, parce qu'ils sont dans les villes, parce que c'est là ou il y a du travail.»* En chiffre, il existe 100 000 clandestins en Suisse, entre 12 000 et 15 000 d'entre eux sont dans le Canton de Vaud, 4 000 à 6 000 sont à Lausanne. Comparés aux 300 SDF que l'on peut retrouver, beaucoup ont par conséquent réussi à s'intégrer. Dans cette population lausannoise, la moitié sont des ressortissants sud-américains, et la moitié d'entre eux sont équatoriens. Étiquetés comme Espagnols, ils parviennent à obtenir la nationalité espagnole, car leurs pays à un lien fort avec l'Espagne. Mais le passeport n'est pas une garantie de travail, la problématique de l'emploi demeure, même s'ils se retrouvent en Suisse légalement.

Pour ces messieurs, la majorité des sans-papiers ne fréquente pas les institutions du bas-seuil. Être sans papier, c'est ne pas posséder d'autorisation de séjour sur le territoire Suisse. Les Roumains, les Nigériens, et la population qui fréquente ces structures disposent de documents leur permettant de rester trois mois en Suisse, en tant que touriste. Le problème c'est qu'il n'y a pas de dates d'entrée en Suisse, ce n'est pas comme un visa, les données sont dures à vérifier. Quand bien même une preuve est fournie, qu'une de

ces personnes se trouve sur le territoire illégalement, si elle fait une demande de permis de séjour, et qu'elle travaille elle l'obtiendra certainement. Sinon, elle doit rentrer chez elle, mais ce n'est pas une mesure corrective, et entre deux contrôles il est impossible de prouver que la personne n'est pas rentrée. En théorie, ils ont le droit à deux fois trois mois par an sur le territoire Suisse.

Pour obtenir un permis de travail, c'est la nationalité qui prime. En tant que Roumains, membres de l'Union européenne, s'ils obtiennent un contrat de travail, ils se verront presque garantir un permis L ou B suivant la durée du contrat. Alors que les Nigériens sont soumis aux règles qui régissent les ressortissants des États tiers. Celles-ci sont extrêmement strictes. Des contingents existent, un nombre très limité de permis sont distribués par années (4 000 en Suisse et de 300 à 400 à Lausanne) et il faut que cette personne «représente un intérêt économique pour la Suisse [...] dont le même profile n'existe pas en Suisse d'abord et en Europe par la suite.» Généralement attribués à des cadres de multinational, ou à des professeurs d'université, ce n'est pas le genre de personnes qui se trouvent dans le bas-seuil lausannois. Pour cette population démunie non européenne, obtenir un permis est presque impossible.

L'idée de centre à la montagne pour accueillir des requérants d'asile a été abordée par la Confédération. Avant qu'il ne soit attribué à Vallorbe, ce centre devait être construit dans l'ancienne caserne militaire de Dailly, au-dessus de Saint-Maurice. Mais cette idée n'a pas été acceptée par la politique. Même si c'était pour accueillir une population destinée au renvoi dans les 140 jours, qui ne devait pas être intégrée et qu'il fallait surveiller, l'ancien fort semblait être trop isolé. Même si sa situation n'est pas comparable avec Villars, «l'idée de les extraire de la ville et d'essayer de les réinsérer dans un microcosme comme celui décrit, ce n'est pas dans leur intérêt. Eux leur ressource c'est la ville.»

Créer une résidence comme celle que j'imagine est illégale. Selon l'article 116 de la LEI (loi sur les étrangers et l'intégration)⁷⁴

Art. 116 Incitations à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux

1. Est puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire quiconque :
 - en Suisse ou à l'étranger, facilite l'entrée, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger ou participe à des préparatifs dans ce but;
 - facilite, depuis la Suisse, l'entrée, le transit, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger dans un État Schengen ou participe à des préparatifs dans ce but;
 - procure à un étranger une activité lucrative en Suisse alors qu'il n'est pas titulaire de l'autorisation requise;
 - facilite l'entrée d'un étranger sur le territoire national d'un autre État ou participe à des préparatifs dans ce but après son départ de Suisse ou de la zone internationale de transit des aéroports, en violation des dispositions sur l'entrée dans le pays applicables dans cet État.
2. Dans les cas de peu de gravité, la peine peut consister en une simple amende.
3. La peine encourue est une peine privative de liberté de cinq ans au plus additionnée d'une peine pécuniaire ou une peine pécuniaire :
 - l'auteur agit pour se procurer ou procurer à un tiers un enrichissement illégitime;
 - l'auteur agit dans le cadre d'un groupe ou d'une association de personnes, formés

74 <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20020232/index.html>

dans le but de commettre de tels actes de manière suivie.

Mais que différencie au final ma structure de celle de La Marmotte?

«La Marmotte n'offre pas de prise en charge structurée. Elle est à disposition pour les personnes qui n'ont plus rien, qui y vont ils obtiennent une prestation sur une courte durée, c'est le très bas-seuil. Il n'y a pas de programme sur le long terme ou le très moyen terme en matière de réinsertion. C'est vraiment que pour l'urgence.» Ils sont en marge de la loi, et si le Canton était rigoureux, il devrait demander aux associations d'exiger un titre de séjour avant de fournir des services. Techniquement, ces structures sont prévues pour les personnes sans-abris suisses, ou au bénéfice d'un titre de séjour. Pour le reste de la population, c'est à l'EVAM de les prendre en compte, mais si ce n'est pas ce qui arrive, ils seront probablement renvoyés dans leurs pays. La police, la justice ou la politique devrait agir. Mais en hiver, ils ne vont rien faire. Même Veronique Berseth avoue qu'ils connaissent l'existence de squats, mais ne font rien. L'État financerait-il une structure qui ne respecte pas les lois fédérales? Probablement pas. Les lois et les principes migratoires devraient être changés pour ce projet. Toutefois, un projet lié à la prise en charge médicale des personnes de la rue, les sortir de leur milieu précaire par le biais d'un suivi afin de résoudre leurs problèmes de dépendances ou psychologiques est politiquement plus envisageable.

Un Européen disposant d'un permis de séjour qui perd son travail et se retrouve à l'AI peut se voir retirer ce permis. Dans ce genre de cas, il sera renvoyé chez lui. Une aide au retour peut être organisée. C'est-à-dire développer un projet en Suisse puis dans le pays du migrant, afin d'offrir une perspective d'avenir et éviter un retour de la personne. *«Si la personne est renvoyée dans son pays, avec un projet et une aide, qu'elle puisse rester et avoir la possibilité d'emploi dans son pays, c'est mieux que de la renvoyer 2 fers au pied avec 2 policiers et doit se démerder, car la personne va revenir.»* Intégrer ce genre de concept dans ma structure pourrait être un moyen de contourner la loi.

Conclusion

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Je reprends cet article pour le décortiquer. Si une personne ne possède pas un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, une aide en Suisse lui sera accordée. Pour toutes personnes résidant légalement sur le territoire, un logement pourra être mis en place. Suite à quoi, une aide financière, alimentaire et vestimentaire afin de l'aider à atteindre ce niveau de vie sera développée. Pour les soins médicaux et toute autre catégorie de soins, les associations ont mis en place un réseau qui est capable de répondre à une partie du besoin. La demande est toutefois trop élevée, pour que chaque personne puisse immédiatement recevoir l'aide dont elle a besoin. D'autres structures similaires, où une structure les rassemblant toutes pourrait être ajoutée, mais financièrement, ce n'est pas possible. Si le peuple devient de plus en plus pauvre, l'État ne dépense pas de plus en plus pour résoudre cette problématique. Au contraire, elle le cache. La nouvelle loi contre la mendicité est un exemple parfait. Cacher un problème et se concentrer sur autre chose, enlever des rues ces personnes qui font culpabiliser de dépenser de l'argent dans des choses matérielles au lieu de leur venir en aide... et tout ça se justifie par ce qu'il pense en faire assez. Vus comme des criminels, les SDF de Lausanne se sont vu supprimer le dernier moyen de survie et d'indépendances qu'il leur restait.

Afin de les réintégrer, la structure devrait contenir divers programmes. Entre autres du sport, des cours de langues et de culture en général. Comme souvent ceux qui sont exclus de cette société sont d'ailleurs, ils se comportent différemment. Pour être intégré en Europe, en Suisse, il ne faut pas être différent. La garantie d'un emploi est ce qui les stimule le plus. La motivation pécuniaire prime sur celle du bien-être, du confort, du sommeil ou même de l'intégration.

Le lieu choisi pour un tel projet est aussi remis en question. Les sans-abris, malgré ce que certains disent, ne voudront pas «*monter à la montagne*». Certes, l'idée semble leur plaire maintenant, car ils n'ont pas été isolés, mais j'ai été convaincu qu'une structure comme celle que je prévoyais avant de commencer mon enquête aurait meilleur temps d'être en ville. Le milieu urbain est nécessaire afin de pouvoir intégrer correctement, et de manière volontaire la population du bas-seuil. Par contre, pour toutes les personnes de bas seuil atteintes de maladies psychiatriques, la montagne est plus favorable que la ville, qui n'a pour eux que peu d'importance. Plutôt que d'en bénéficier comme les sans-abris, les démunis malades mentaux subissent la ville. Pour ces personnes, une résidence en milieu rural est préférable, car cela représente un espace ouvert, sans limites physiques.

Une chose est sûre : il est impossible de regrouper toute la population du bas-seuil en un seul endroit tout en leur garantissant une aide optimale. Plusieurs thématiques se retrouvent chez certaines personnes malgré les caractéristiques très hétérogènes qui définissent le milieu. Développer un projet pour les sans-abris légaux ou illégaux avec ou sans maladies mentales implique une programmation très différente. Il ne me reste qu'à choisir pour qui le faire.

Bibliographie

- Centre de Création Industrielle, Architectures en Allemagne 1900-1933, Paris : Centre Georges Pompidou, 1979, 92 pages
- Dan Ferrand-Bechmann, J. M. Belorgey, E. Kalff, Pauvre et mal logé : les enjeux sociaux de l'habitat : comparaisons internationales, Paris : Ed. L'Harmattan, 1990, 181 pages
- Julien Damon, La question SDF critique d'une action publique, Paris : Presses universitaires de France, 2002, 277
- Patrick Bodenmann, Yves Jackson, Hans Wolff, Vulnérabilité, équité et santé, Chêne-Bourg, 2018, 430 pages
- Paul Reeves, An introduction to social housing, Amsterdam : Elsevier Butterworth Heinemann, 270 pages
- Marc-Antoin Laugier, Essai sur l'architecture, Paris : chez Duchesne, 1753, 293 pages
- Monique Eleb, Les 101 mots de l'habitation à l'usage de tous, Paris : Archibooks, 2015, 148 pages
- Thierry Paquot, Un philosophe en ville : essais : introduction à la philosophie de l'urbain, Gollion : Infolio, 2011, 337
- Yankel Fijalkow, Sociologie du logement, Paris : La Découverte, 2016, 127 pages

Communiqué de Presse

- Direction de la santé et des affaires sociales, Nomination du nouveau directeur médical du secteur enfants et adolescents, État de Fribourg, 2018

Site internet

- <http://nccdh.ca/fr>
- <https://www.rts.ch>
- <https://www.admin.ch>
- <https://www.feantsa.org>
- <https://www.24heures.ch>
- <https://www.meresofia.ch>
- <https://www.youtube.com>
- <https://www.parismatch.com>
- <https://www.pmu-lausanne.ch>
- <https://www.droitaulogement.org>
- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- <https://refugeesmigrants.un.org/fr/définitions>

Iconographie

- Ministère de la Justice (compte général de la Justice, et après 1978 Annuaire statistique de la Justice). Base DAVIDO(CESDIP)
- Direction du budget. Direction de l'action sociale, ministère de la Justice, INSEE
- Enquête EUROBAROMETRE
- <https://www.feantsa.org/download/ethos2484215748748239888.pdf>
- <https://www.feantsa.org/download/fea-002-18-update-ethos-light-0032417441788687419154.pdf>
- Scan des documents que Rose-Marie m'a remis
- Prospectus
 - Le Sleep-In
 - La Marmotte
 - Le Point d'Eau
 - La Soupe Populaire
 - EMUS
 - Carte Aide Social d'Urgence de Lausanne
 - Caritas
 - Centre Social Protestant
 - Le Relai
- Plan de quartier de la Commune de Villars, Parcelle hôtel du Parc

Cinématographie

- Fernand Melgar, L'Abri, Suisse, 2014, 101'
- Radio télévision Suisse-Romande, L'invitation au voyage, Caravane FM, 2018, 51'31''

Annexe

Ici se trouve entre autres la totalité des interviews, de manière brute. Ayant retranscrit à la main tout ce que disait mes interlocuteurs, il se peut que certaines phrases ne soient pas en français correct, car la personne ne parlait pas correctement, voir pas du tout la langue. Certaines tournures de phrases sont liées au langage oral, ce qui permet une lecture facilitée.

Interview de Maître Dubey
Fribourg, le 14 novembre 2018

Ce n'est pas une catégorie juridique. Dans l'ordre juridique, il y a des notions qui peuvent approcher ou se recouvrir partiellement avec la notion de sans-abris. Il n'a pas connaissance d'une loi qui définit ce qu'est un sans-abri. Pour lui, la notion de domicile doit être là où je commence. C'est une notion du droit civil, article 23 du Code civil suisse. Ce qui est intéressant, c'est que ça se situe juste après la définition d'une personne physique dans le contexte de la définition d'une personne qui à un nom, elle a un domicile. Elle a donc un rattachement à un certain point de l'espace. Donc dans la définition juridique du domicile, il y a le principe selon lequel on doit tous avoir un domicile, on en a qu'un et tant qu'on n'en a pas constitué un nouveau on ne perd pas l'ancien, etc.

Ce qu'on appelle les sans-abris, ou SDF ce sont des gens qui ont un domicile légal, mais qui ne vivent pas en ce domicile légal (au sens de la loi, en suisse ou pas). Ce domicile, au sens civique du terme, il entraîne des conséquences extrêmement importantes pour la personne que ça concerne. Le domicile typiquement, c'est le lieu où l'on vote, on fait partie donc d'une communauté politique, on à l'exercice des droits politiques au domicile politique, hors le domicile politique dépend du domicile civil en grande partie. On n'a pas de domicile civil, ou ce domicile civil il est un peu fictif comme ça on est pas un citoyen. Il y a des exceptions pour les gens du voyage, pour les Suisses de l'étranger, mais c'est déjà très important en matière d'intégration parce qu'on peut avoir des interactions dans la communauté politique. Le domicile c'est aussi le lieu où l'on est fiscalisé, c'est à dire, où l'on paie nos impôts, où l'on contribue. Donc c'est aussi une forme d'intégration et de participation à l'effort collectif. Aujourd'hui le domicile c'est aussi l'origine, mais c'est aussi le lieu qui définit l'aide sociale à laquelle l'on va avoir le droit, la corporation, la connectivité publique qui se soucie de nous. Qui nous donne une aide sociale ou une aide d'urgences c'est celle de notre domicile dans la majorité des cas. Il y a peu de lois civiles ou publiques qui ne définissent pas les effets juridiques dans l'espace, et qui font autrement que nous rattacher à notre domicile. De manière générale, le domicile est également là où l'on va exercer nos droits et nos obligations, mais c'est aussi là où l'on va nous chercher en termes juridiques, ça veut dire que si l'on veut nous tenter un procès, les juristes parlent alors de la question du fort, quel est le fort compétent pour trancher dans un procès, ça sera le fort de notre domicile. Si l'on est le défendeur dans un procès, on nous fait une action en justice parce qu'on a mal exécuté notre contrat en tant que personne physique. On a le droit d'être actionné dans notre fort, et notre fort c'est notre juge, c'est celui de notre domicile. Une forme de privilège accordé à celui qui est attaqué, c'est d'être jugé par ses juges, celui de son domicile.

La question donc de sans-abris, la question du domicile, d'un rattachement d'une personne physique à un lieu, un point du territoire est très important.

Quelle autre notion juridique pouvons-nous utiliser? Ce qui définit un sans-abri, c'est peut-être le fait que justement en raison de sa situation de vulnérabilité, qu'il n'est pas capable de subvenir lui-même à ses besoins qu'il devienne éligible, il a droit à une aide, sociale ou d'urgence telle qu'elle est garantie par les lois cantonales. Et ces lois doivent au moins respecter un standard minimum qui est garanti par la constitution fédérale, article 12; c'est l'aide pour les gens qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins dont on dit qu'ils sont en situation de détresse. L'aide en cas de détresse. Et donc être titulaire de ce droit, et donc remplir les conditions de la requête d'aide d'urgences, ça peut faire de la

personne un sans-abri dans le sens où nous l'entendons. Ce droit naît à partir du moment où l'on peut plus exiger de notre part de subvenir à nos propres besoins. Quelle que soit la raison pour laquelle on ne peut plus subvenir à nos propres besoins, mais en nous aide dans la mesure nécessaire à garantir que l'on mène une existence digne. Donc c'est la nourriture, les vêtements, les médicaments, dans la mesure minimale au-delà de laquelle on considère que l'on mène une existence digne, c'est à dire conforme à l'idée que l'on se fait d'un être humain. Ce n'est pas un revenu minimum, donc on ne reçoit pas une somme d'argent, on n'est pas payé, et d'ailleurs cette aide, elle ne doit pas être fournie sous forme d'espèces elle peut être fournie en nature, donc on nous donne de la nourriture, on nous donne un logement, on nous donne des médicaments de quoi se vêtir, mais pas l'équivalent pécuniaire pour faire tout ça. En particulier pour s'assurer que les personnes qui bénéficient de cette aide en profitent vraiment. Il y a les miséreux, et il y a les miséreux encore plus miséreux, typiquement les étrangers, auraient tendance à envoyer au pays une partie de ce qu'ils reçoivent, au titre d'aide d'urgences, et ça on veut pas. On leur donne en nature, et certaines personnes soutiennent que ça fait partie d'une existence digne d'avoir un minimum d'argent de poche pour pouvoir choisir soi-même certains biens, faire des choix en termes... payer un café plutôt qu'une bière. Donc le droit à l'aide sociale, à l'aide d'urgences, et la garantie minimale assurée par la Confédération ça fait partie des domaines de droit qui sont touchés par le thème.

Ni pour les Suisses, ni pour les étrangers, ni pour les gens qui ont besoin d'aide sociale en fait. Al. 4

C'est un but social, ça veut dire que ça oblige l'État à travailler dans cette direction, dans une certaine mesure ça peut lui donner un mandat législatif de prendre des mesures pour favoriser que les gens aient de l'instruction du logement, etc. aucun particulier, aucune personne ne peut faire valoir des droits subjectifs à l'égard de l'État. Donc en suisse, il n'y a pas comme en France des droits opposables au logement. Il n'y a pas de droit au logement, de droit subjectif au logement. Je ne peux pas contraindre l'État à me donner un logement, à moi personnellement quand bien même l'État à de manière générale l'obligation d'agir pour favoriser l'accès au logement. C'est deux mondes différents si l'on veut. Des buts sociaux qui imposent un devoir objectif à l'État. Il y a une obligation de droit objectif de faire des choses en faveur du logement, mais ça ne donne pas de prétentions subjectives. Il y a des cantons, dans les cantons les plus «avancés» dans ce domaine-là... Il n'y a pas en Suisse donc de droit au logement. Non, s'il y en avait il faudrait que l'État ait un parc de logement avec toute une administration, auprès de laquelle on peut s'inscrire avec des critères de priorités, pour attribuer des logements au plus nécessiteux. En France ça existe (DAL) c'est assez récent, pour les gens de sa génération, gouvernement Jocelyn qui a créé ça. Et toujours en vigueur maintenant, mais ça fonctionne un peu, dur à dire. Parc de logement HLM Logement social, sont sans doute perfectible... mais on est loin de ça chez nous.

Pas mal de sans-abris travaillent au noir, en suisse, sans permis de travail. Quels sont les dangers pour eux?

Ils sont placés d'abord dans une grande situation de vulnérabilité par rapport à leur employeur, car ils ne bénéficient pas de toutes les protections accordées au travailleur officiel. D'ailleurs quand bien même ils ont des droits de fonds, ils hésitent à les faire valoir devant des tribunaux, car ils doivent admettre avoir travaillé au noir. Et donc ils n'ont pas de couverture d'assurance, et pas la même que les autres travailleurs, les droits aux vacances ne correspondent pas forcément à ce qu'il y a dans le COD des obligations. Là où il y a un

salair minimum, il ne sera pas respecté. Les horaires de travaux seront aussi pas respectée... toutes les dispositions impératives du COD des obligations s'agissant du contrat de travail vont pas forcément être respectée et toutes les institutions sociales, assurances sociales rattachées au contrat de travail, cotisations AVS de l'employé de l'employeur, régime d'assurance, assurance chômage n'existent pas. C'est aussi un risque pour l'employeur, car c'est pénal d'employer quelqu'un au noir. Maintenant, il faut voir, si l'on emploie quelqu'un au noir en ce sens qu'il n'a pas de titres de séjour en suisse. Le contrat de travail est quand même valable. Ce n'est pas parce qu'on viole le droit public des étrangers que ça entraîne la nullité ni totale ni partielle du contrat de travail. Donc en théorie un travailleur au noir qui n'est pas payé à la fin du moins peut faire une action en justice comme un autre salarié. Mais le respect du contrat de travail c'est dans les faits. Comme l'employé ne va jamais se plaindre, l'employé et l'employeur font un régime juridique au rabais.

Pas un spécialiste du droit des étrangers, mais l'on risque un renvoi. Assorti d'une expulsion, c'est-à-dire l'interdiction de revenir sur le territoire Suisse pendant un certain temps. Donc c'est tout de même risqué. S'il y a un accident lié au travail. Ils ne sont pas totalement dépourvus de couverture de soins médicaux, mais évidemment on est dans le basique du basique. Et dans ce cas-là, on fait payer l'employeur. L'employeur prend de grands risques. Mais n'importe lequel. Une femme de ménage non déclarée, c'est un gros risque. Si elle tombe de son échelle. Si elle n'est pas déclarée, on répond du dommage qu'elle subit, en tant qu'employeur.

Pour travailler en suisse il faut un permis de séjour en tout cas, enfin un permis de travail qui s'obtient si l'on a un permis de séjour. Pour obtenir ce permis de séjour, comment fait-on?

Pourquoi faut-il changer ça? Pourquoi faut-il accorder à ces gens la possibilité de bosser en suisse? La gestion par un état de sa population est une prérogative de souveraineté fondamentale. Tous les traités internationaux qui traitent de la migration qui protègent les droits fondamentaux reconnaissent à l'État le droit de décider qui séjourne sur son territoire. Et peut-être que les gens de votre génération ont plus de peine à le comprendre, mais il y a des intérêts publics colossaux derrière, un qu'on met toujours en avant c'est l'intérêt à protéger le marché du travail. Si l'on accepte une main d'œuvre très abondante et très pauvre qui est disponible sur le territoire, d'abord on crée du chômage, mais on détériore aussi les conditions de travail, en créant une sur offre du point de vue de la main d'œuvre, et donc on peut perturber tout le marché du travail. Accepter des gens, sur le territoire, pour lesquels il n'y a pas de travail c'est créer de la misère sur le territoire, et ça on ne veut pas. En matière de statistiques, on ne peut pas accueillir tout le Nigeria. Tout le Nigeria ne veut pas migrer évidemment, mais les chiffres de migration positive mettraient en péril l'économie, la santé publique dans le sens que ça surchargerait les institutions, assurances sociales. Il faudrait intégrer les gens du point de vue de la langue, de la scolarité... assurer leurs subsistances au titre de l'aide d'urgence, donc c'est fondamental comme intérêt public de gérer les flux. Et aujourd'hui il y a des statuts différents selon de quel pays l'on vient. Si la Suisse à un traité de libre circulation des personnes ou pas. Nigeria c'est non, et donc la Suisse est libre de l'accepter ou pas, et de les accepter selon certains contingents ou pas.

Une association c'est une personne morale de droit privée. L'association, dans ce cas, peut par exemple bénéficier de subventions de l'État. Mais elle n'est pas compétente, elle ne peut pas décider ou non pour l'État suisse, qui séjourne en Suisse. Si elle l'accueille, elle est dans l'illégalité, ou pas dans le droit entier de l'accueillir. Il existe de zones grises, par exemple les enfants, on les scolarise, tant bien même qu'ils n'ont pas de titres de séjour en suisse. Parce que l'on considère que l'intérêt de l'enfant à une instruction l'emporte sur les

autres considérations liées à la gestion des migrations. École primaire, secondaire ils sont scolarisés, et après il y a des polémiques; faut-il ou non les accepter en apprentissage? Au gymnase? Disons le fait que l'association s'occupe bien d'un Nigérien, ça ne fait pas de ce Nigérien une personne avec un titre de séjour en suisse. On ne peut rien faire sans attendre la réponse du SEM, le fait qu'elle travaille joue un rôle. Si l'on fait une demande de permis de séjour en suisse en justifiant notre séjour avec tel ou tel employeur, qui a un poste de travail pour cette personne, ça peut influencer le résultat. Si l'on fuit le Nigeria, par exemple pour des raisons politiques, parce qu'il y a une discrimination, on peut demander le statut de réfugié, et ça, c'est du droit d'asile qui est un sous-chapitre du droit des étrangers. Mais si l'on ne remplit pas les conditions d'asile, alors on entre dans le régime général des étrangers, et ça, c'est le titre de séjour. Liaison entre permis de travail et permis de séjour. Permis de séjour, il faut un permis de travail. Si l'on doit parler à quelqu'un de très compétent dans le domaine. Grand spécialiste du droit des étrangers; Minh-Son Nguyen

Statut pendant la procédure de traitement de la demande. Ensuite statut précaire liée au fait que le renvoi n'est pas possible, proportionné ou légal, ce sont les admissions provisoires. C'est en cours d'exécution de renvoi, donc on a le droit d'être en suisse, parce que ça serait illégal d'être renvoyé dans son pays, car ils ne nous acceptent pas ou l'on ne sait pas d'où il vient. Et si l'admission provisoire se prolonge, on peut demander un permis en suisse. Mais combien de temps? Ancien étudiant, travaillant pour Caritas Suisse. Vincent Zufferey est le fils du professeur de l'EPFL, il pratique quotidiennement le droit des étrangers. Plus ils ont une maison pour accueillir des gens et favoriser leurs intégrations avec des cours de français. Il a bien réfléchi à ces questions juridiques.

Pour donner des cours de français, il faut un permis B, ou permis de séjour, peut-on donner des cours comme on veut? Le fait qu'on soit dans un immeuble privé ne change rien. Ne sait pas à quoi l'on s'expose en tant que particulier si l'on s'occupe de personne qui n'ont pas de titres de séjour suisse. Existe-t-il un équivalent administratif ou pénal d'un délit de solidarité (France) en Suisse? Il ne sait pas.

L'aide d'urgence est d'un montant différent si l'on est destiné à rester en suisse ou pas. Si l'on est en instance de renvoi, l'aide sera inférieure au minimum qu'elle représente si l'on était destiné à y rester. Car l'on estime qu'on n'a pas à louer et tisser des liens sociaux en Suisse. (Dure vie oui) C'est une manière de favoriser le renvoi évidemment.

Il faut voir l'autre face de la médaille. S'il y a un débiteur, une dette c'est qu'il y a un créancier, non? Lui, on lui doit de l'argent, et si l'on entre sur le territoire, on est comme les autres et l'on peut créer des obligations sur nos têtes, et le fait qu'on n'ait pas de titre de séjour ne fait pas qu'on ne tienne pas compte de ces dettes. Impossible de payer les dettes, il faut donc négocier avec le créancier, ou renoncer partiellement ou totalement à la dette. Mais l'État n'abandonnerait pas. Pas de solution architecturale au problème, mais une solution architecturale pour accueillir des gens pour trouver des solutions à ces problèmes. Programme des surfaces. Il ne faut pas oublier qu'on peut faire valoir la prescription d'une dette, mais ça ne va pas être facile. Il ne voit pas de place pour un régime particulier, adouci, alléger pour les personnes.

Il faut les intégrées dans la société, suisse en tout cas pour ceux qui peuvent, étrangers, Européennes pour les autres, en créant un micro société qui les regroupe, mais qui doit fonctionner de la même manière que la vraie société qui existe. Sinon quand ils sortent de ma résidence, il y a un choc avec la société, et ça ne fonctionne pas. Lieu qui doit fonctionner sur la base du volontariat. Comment les aideras les gens de la rue, à s'intégrer

ici si possible, mais si pas, ailleurs. Créer une structure qui leur permettra de gagner au mieux leur vie en Europe. La loi suisse est-elle plus rude que les autres pays?

On fait partie du régime de Schengen et de Dublin. La règle selon laquelle la demande de séjour doit être traitée par l'État duquel l'on est entré, la Suisse est pleinement dedans et cette règle est appliquée à tous les pays qui font partie de ces accords. Mais les gens du Nigeria arrivent en Italie, reçoivent un permis de séjour renouvelable tous les 3 mois, s'ils arrivaient en suisse (par avion) il n'aurait pas un permis similaire. Ils auraient un titre provisoire pour la durée du traitement de leurs requêtes, mais avec des délais qui sont censés être très très court pour que le délai de requête et recours (car ils bénéficient aussi d'une protection juridique) pour qu'ils puissent faire vérifier par des magistrats (juge indépendant du pouvoir exécutif) que leur demande a été traitée conformément aux règles, mais tout ça doit se passer très vite. Justement pour éviter la création de gens qui stagnent.

Les personnes de voyages en suisse. Qui habite à l'année (ou du moins plus de 80 %) dans leur caravane, mais ils ont un domicile légal, mais par rapport au droit de vote, ils peuvent voter dans leur commune d'origine, mais civilement ils ont un domicile. Ils doivent avoir un rattachement. Ça peut être un lieu de résidence avec l'intention de s'y établir, mais il n'y a pas forcément de notion d'espace liée à ça. Donc, y faire le centre de ses activités relationnelles et professionnelles. Mais les gens du voyage helvétique sont rarement sur la route toute l'année. Généralement, c'est plutôt 9 mois par année. Et le reste du temps, ils sont à un endroit. Les gens du cirque ont également un domicile légal. Donc, ils ne sont pas sans-domicile-fixe ni sans-papier, et donc pas des personnes qu'il faut prendre en compte dans ma résidence, par contre, les campings, sont semblables à ce que je veux créer, dans le sens ou c'est une plateforme de lancement pour les personnes ou une plate forme de récupération pour d'autre. Sans-domicile-fixe n'est pas une notion liée à la loi suisse.

Le critère de l'intégration est très important dans le droit des étrangers, mais aussi dans le droit de la naturalisation. Et il y a des définitions juridiques de ce qu'est la naturalisation. La subsistance économique, être autonome, tout à fait décisif, la langue aussi. Le respect de l'état de droit, des lois des valeurs démocratiques et la manière de traiter ses enfants et sa femme, etc. Les activités sociales et pour les enfants la scolarité.

Je ne veux pas être trop pessimiste, ou critique du projet, mais crée ça, parce qu'on a le lieu, et que c'est beau spatialement. Intégration et montagne, il faut que cette argumentation tienne plus la route. Les soutenir, comme un clusteur, pour préparer les gens à la vie européenne. Pas sociologue ou travailleur social et pas l'idée que la ville est malsaine et qu'il y aurait des pathologies sociales liés à la ville. Peut-être, il y a plus de tentations, des personnes qui ont des addictions qui dealent ou qui consomment... après la Confédération éloignent toujours les centres de requérants d'asile toujours des centres. Mais y'a-t-il une raison pour cela? Même s'il y en a certains en ville. Lié aux travaux à l'extérieur...

L'architecture et la montagne, ce qui le préoccupe le plus c'est plutôt l'aspect d'aménagement du territoire. Assurer la vie en montagne, le maintien de ces populations dans ces régions, avec les possibilités des autochtones de se loger y compris dans les régions qui attirent beaucoup de résidences secondaires Évolution de la vallée du Rhône qui est préoccupante, l'éparpillement de la zone à bâtir. Après pour l'architecture de montagne, il existe de belles choses, mais d'un point de vue urbanistique, verriez-vous une résidence comme ça à la montagne? Ça serait redonner une vocation à un hôtel qui sinon serait une friche... Ça a une certaine pertinence oui. Mais venir dire que l'aire de la

montagne, la culture suisse de la montagne ou que la «*suissitude*» de la montagne ou le fait que la mythologie suisse soit très montagnarde, se soit un facteur d'intégration, ça peut marcher, mais c'est de la comédie, c'est vendre un projet sur pas grand-chose.

Il y a aussi le rapprochement que l'on peut faire avec les tuberculeux, dans les sanatoriums à la montagne. Et du coup, on peut faire le même procédé avec les gens de la rue. Les tuberculeux, soignent quelque chose qui est physiologique avec le bon air, le soleil, etc., il y a un hygiénisme là derrière. Mais les pathologies et difficultés que l'on va soigner avec ces gens, que ce soit à la mer la montagne, la campagne, ou en ville est-ce que ça change? Certains pensent du bien et d'autres du mal de la montagne. Mais est-ce qu'eux voudraient la montagne? Ça peut être un grand soulagement pour ces personnes de sortir un peu de leur cadre. Un père de famille, on lui parle de logement et d'aide à la famille il vient. Certains ont mis la priorité sur le côté financier.

Un des enjeux, c'est l'aspect concentration. Est-ce que le projet c'est de concentrer? Est-ce qu'il y aurait une certaine mixité? Est-ce que l'objet en tant que tel, les chambres vont être transformés en appartement? Il faut faire très attention, car l'on est pas loin du camp ou du centre administratif. L'internement administratif a été pratiqué jusqu'en 80 et ce fut remplacé par la détention administrative en vue du renvoi qui est encore en vigueur maintenant, avec entre autres la question de séparation des enfants. S'il y a une décision de renvoi, donc obligation à quitter le territoire, cette décision peut faire l'objet d'une exécution forcée, c'est-à-dire que l'État utilise la force pour que sa décision soit exécutée, à savoir qu'on quitte le territoire. Donc pour nous avoir sous la main pour le prochain vol, elle met en détention (pas de la prison au sens pénal du terme) c'est une privation de liberté pour motif administratif c'est-à-dire le fait qu'on quitte le territoire.

La Loi sur l'interdiction de la mendicité, à Genève il n'y a pas de récolte là-dessus, et pas de nombre de mendiants qui ont diminué. Il faut faire une étude empirique pour assurer ça. Mais il faut se méfier de la présentation médiatique de la chose, car elle est toujours colorée politiquement. Qui a l'avantage de dire cela? Le juriste va s'intéresser à savoir si sa loi est efficace, et si elle ne l'est pas, l'on considère qu'elle n'est pas apte à résoudre le problème, et donc pas proportionnée, et donc pas admissible. La loi vaudoise s'est traduite par des départs justement. Réductions de 60-70 personnes retournées en Roumains en voiture, donc grosse baisse dans la demande de nuits, mais ça se régule avec l'ouverture du centre d'hébergement d'urgence saisonnier (l'étape) 60-80 personnes à Lausanne qui sont parties. En France, des lois anti mendicité c'était seulement renforcé pour des non-habituels donc ça ne servait qu'à limiter finalement le nombre de mendiants et ne pas supprimer ceux qui existent ou qui sont connus.

La loi genevoise a fait recours au tribunal fédéral qui l'a protégé en estimant qu'il y avait un intérêt public suffisant, avait dit que c'était un problème d'ordre public parce que la gêne que peuvent ressentir des gens à être sollicité peut entraîner des réactions et que ces réactions peuvent dégénérer et donc c'est un problème dans le sens que lorsqu'on interdit le comportement de l'ordre public, il faut que le désordre soit créé... il faut donc interdire le comportement du perturbateur. Et donc le perturbateur ce n'est pas celui qui mendie, mais celui qui sur réagit au fait qu'on mordille, mais bon... un autre aspect juridiquement intéressant de cet arrêté c'est que le tribunal fédéral a jugé le fait que mendier n'est pas dans couvert par la liberté économique (dans le domaine de protection) parce qu'il n'y a pas de contre-prestation. Mais avait dit que mendier c'est quand même un droit fondamental, ça appartient à ce qu'on appelle la liberté personnelle, qui est un droit fondamental

subsidaire qui réunit tous les comportements qu'il juge indispensables à l'épanouissement de notre personne humaine. Et le Tribunal Fédéral dit que solliciter l'aide de ses confères, tendre la main littéralement en fait partie. Donc c'était protégé. Mais c'est susceptible de restriction comme tout droit fondamental pour peu qu'il y ait loi qu'il y ait un intérêt public et que ce soit proportionné. Et l'intérêt public était donné par l'ordre public, l'absence de gêne. Des aspects moraux, les bonnes mœurs, et certaine manifestation de mendiants, s'ils ont des enfants ce n'est pas glorieux ni pour eux ni pour nous donc c'est passé, c'était jugé proportionné. Il n'a pas lu l'arrêt vaudois, mais dans les grandes lignes c'est le même.

Interview de Gérald Egg
Vevey, le 5 novembre 2018

Campings ouverts 6 mois par année et ils paient donc une redevance. Il y a déjà la une distinction à faire entre les campings ouverts à l'année et ceux ouverts pendant 6 mois. Personne ne peut laisser son adresse dans un camping, encore moins dans un ouvert que 6 mois par année. Ce n'est pas un camping résidentiel.

Alors, 2 cas, lorsque les services sociaux lui proposent quelqu'un, il y a des caravanes disponibles pour loyer modéré pour les gens qui ont des difficultés de logement. A-t-il un problème avec l'alcool? Si oui, il ne le prend pas. C'est l'expérience qui fait que... ça fait 24 ans qu'il tient le camping. La promiscuité et l'ambiance camping font que les gens ont tendance à se laisser aller. Celui qui a un problème avec l'alcool, le camping n'est pas bon pour lui. Les Roumains de façon générale il ne les prend pas. Il fait toujours attention à l'aspect, et à l'attitude. C'est très rare qu'il ait refusé du monde. Lorsqu'il suspecte quelque chose, notamment avec les Roumains, il est obligé de généraliser, la politique est une nuit, mais pas plus. Après il faut trouver une autre solution, en disant qu'il y a des réservations autres, etc.

Un couple de Roumains l'année passée, qui ont été une exception, il y a eu un bon feeling avec eux, ils sont restés 1 mois et demi. Ceux qui débarque comme ça, qui ont une attitude agressive ou exigeante c'est non.

Les gitans ne viennent pas dans le camping, les gens du voyage oui, uniquement pour les mois d'avril et de mai et le mois de septembre. Simplement parce ce que ces gens ont tendance à venir avec beaucoup de matériel, de grosses installations qui s'éparpillent. Les mois de juin, juillet, et août sont réservés aux touristes principalement. Les gens du voyage sont des Suisses. Souvent, il y a les fidèles qui viennent régulièrement, et qui ont tendance à demander des prix ou de faire des efforts, etc. Au début, c'était oui, mais maintenant, plus. Ça prend trop de place, ils ont des voitures des minibus. Donc ça faisait beaucoup. Ils sont les bienvenus, mais ils paient le prix plein... Sauf 2-3 qui viennent depuis plus de 20 ans, à qui il fait un prix, mais eux viennent uniquement maintenant avec un camping-car, et pas toutes les installations.

Les gitans sont trop problématiques, et créent des soucis d'hygiène. Les gitans ont leurs aires de repos, ils voyagent en groupes généralement et ils savent que non. Ils essaient, demandent s'il y a de la place pour 4-5 caravanes. Pour être politiquement correcte, pas les faire se sentir refouler ou stigmatiser, il vaut mieux répondre oui, pour une caravane, mais pas plus.

Les Roumains créent dans le camping un climat de tension. Il y a que des soucis avec eux. Des vols principalement, siphonner les recevoir d'essence des voitures, etc. S'il les acceptait, les résidents du camping ne comprendraient pas, cela créerait une inquiétude. On est obligé de généraliser même si l'on se trompe. L'exemple du couple est parfait, où lui travaillait, il était gentil, cordiale propre, payait toujours. Mais les itinérants, créent des soucis. Les gens du cirque, et fête foraine ne viennent pas non plus. Les poseurs d'affiches viennent, mais les forains eux prennent trop de place. Grandes caravanes, pour la fête des écoles, mais c'est unitaire. Mais les gens de fête foraine, etc. ils ont des domiciles fixes. Ils passent 6-7 mois sur la route, mais on, obligatoirement une adresse en Suisse. Et ne vivent pas de leurs caravanes toutes l'année.

Quoi qu'il en soit, ils ne sont pas, à proprement parler des sans-domiciles-fixes, qui est

un terme plutôt péjoratif, mais des gens du voyage. Les gens du voyage suisse ne sont pas obligatoirement des gitans, on peut les distinguer. D'abord, ils veulent toujours savoir quelles familles se trouvent dans le camping... pour savoir s'ils s'entendent avec ou non, car il existe pas mal de rivalité. Généralement, ils voyagent en famille, donc couple, enfants, avec une caravane cuisine, etc., donc 2-3 caravanes souvent. Dans le camping, à la Pichette c'est 2 caravanes maximum.

Il n'y a personne officiellement qui réside dans le camping à l'année à la Pichette. Officiellement non, mais officieusement oui... 2 cas en l'occurrence. Un Espagnol qui s'est vu refuser son domicile à Lausanne, car sa copine, qui a un fils, vit dans un studio et le contrôle des habitants de la ville de Lausanne a jugé insalubre, inadéquat qu'un couple et qu'un enfant vivent dans un espace aussi réduit. Donc, il a pris une adresse chez un ami, et vit ici dans une caravane, un mobile home, annexe de la maison, qu'il loue pour un prix modique. Lui ça le convient parfaitement, comme il travaille chez Amstein, qui est dans la zone industrielle de La Veyre il est donc à proximité de son travail avec un bel espace de vie de 8 m de long et sa copine et le fils vient les weekends.

Un Sénégalais également de nationalité suisse. Amadou, qui est lui au chômage, à de petites missions à gauche et à droite. Est arrivé il y a 3 ans avec une petite tente et loue maintenant une petite caravane. Il se plaint comme ça, c'est un solitaire, il vit donc toute la saison ouverte ici, et aussi toute la saison d'hiver, mais officieusement. Le problème de l'eau, car on ferme l'eau l'hiver comme le camping est officiellement fermé. L'électricité on la laisse, et ils paient 150.- par mois (5.- par jour) Remplissage de 2 gros barils de pétrole avec un seau, des toilettes turques avec une clé cachée, et donc ils y vont au seau d'eau. Pour tout ce qui est hygiène et cuisine. Il utilise sa maison et son arrivée d'eau courante pour leur remplir de l'eau, car il reste aussi généralement en hiver. Remplissage de jerrycane de 20 litres, pour la cuisine où se brosser les dents. Pour les douches, soit ils vont à la piscine qui n'est pas loin soit ils vont à l'association AACTS à Vevey, qui est située place Robin, qui offre des douches. Ils sont tout de même dépendants de quelqu'un ou d'une association pour la période hivernale, pour ce qui est de l'hygiène corporelle. Amadou fait de la finesse et à tendances à se doucher après sa session de sport.

Un Algérien, qui lui reste jusqu'à fin novembre, et est là depuis 1 mois (début octobre) il a trouvé un travail jusque fin novembre dans la région. Il est là aussi, et se douche au travail.

Un Marocain, qui lui ne sait pas trop où il en est dans sa vie, il travaille à Vaulruz, fait la plonge dans une cuisine, et lui il cherche un travail dans la région. Il est dans une caravane qu'il loue. Le camping à des caravanes qu'il loue sur place déjà. Le gérant sur 24 ans a pu récupérer un certain nombre de caravanes de gens qui s'en défont et les laisse à un prix assez bas. Ceci rend service à ces gens-là et à lui, qui peut les louer et se faire un peu de sous sur le côté. Car il n'a qu'un salaire de 6 mois.

Les gens qui sont là, à l'année, n'ont pas leur domicile établi au camping. Il leur faut au minimum une boîte postale ailleurs. Ils peuvent recevoir du courrier, mais ne peuvent pas être inscrits au contrôle des habitants de Chardonne, territoire sur lequel est le camping même s'il appartient à la ville de Vevey. Leur adresse n'est pas là au camping donc. Même les campings ouverts à l'année ne peuvent pas accepter des gens comme résident dans leur camping (résidence principale donc) dans un camping, il n'y a que des résidences secondaires.

Vivre dans un camping dans une caravane n'est pas considéré comme une adresse privée. Par exemple pour obtenir une assurance maladie il faut une véritable adresse. C'est quelque chose qu'il va falloir changer. Beaucoup de monde sollicite les campings, que ce soit des gens sans maison, incapables de payer la garantie de loyer, de 3 mois, ce qui est

beaucoup surtout dans une région où l'on travaille dans le tourisme, donc il y a beaucoup de saisonniers qui viennent, et ils sont donc contents d'avoir, un lieu, une caravane ou ils peuvent cuisiner, dormir regarder la télé, etc. recevoir des amis.

Pas de baisse des gens présents dans le camping. Plutôt une augmentation un petit peu surtout des Français qui viennent à l'arrache pour tenter la chance et en 3 jours ils trouvent du travail. Ils restent toute la saison et après il retourne en France, ou alors ils s'engagent en montagne.

Dernièrement, un Breton est arrivé à chercher quelque chose en cuisine, il a trouvé en 3 jours même pas. Après on lui a proposé du travail à la buvette du camping, et après il est monté à Verbier pour la saison. 3 filles qui ont trouvé comme serveuse dans des restaurants ici. 1 garçon en cuisine. Pas mal de boulot dans la restauration. Certains ont trouvé dans des boîtes de déménagement. Un est introduit et souvent ils cherchent du monde dans ces petites entreprises. Mais donc ce n'est pas des Suisses, mais ils font ça dans la légalité. Chardonne leur octroi par rapport au patron, de façon à ce qu'ils puissent être engagés. Et la commune aide.

Très peu de squatteurs, voir même aucun. Très peu de resquille. S'il y a un squatteur, ça se voit. Dû à l'emplacement de la buvette et de la maison du gardien, à l'entrée du camping, il est impossible pour les gens de leur passer devant. Et si une personne réside avec une autre, première nuit offerte après il y a la taxe de séjour à payer, et l'on peut facilement intervenir auprès des personnes qui ont ouvert ou mis à disposition l'installation. Nuitée et taxe de séjour pour 7,50 — la nuit.

Il y a peu de squatteurs peut-être dus à l'emplacement du camping, mais c'est un espace quand même public, situé entre 2 ports un privé un à la ville, une gravière et une buvette. Donc il y a quand même une certaine vigilance. Il n'est pas aussi grand que celui de Vidy, mais ça reste le plus grand camping entre Lausanne et Villeneuve, c'est le plus grand camping en matière de superficie. Et le gardien est très vigilant.

Ouverture d'esprit du camping. Ce camping va quand même dans la direction de ceux qui ont peu de moyens ou sont en difficulté, qui ne puisse pas payer le mois où l'on un peu de retard. Dès le moment où la personne vient, exposer son cas et ses difficultés, ils sont arrangeants. Et il est connu pour ça. Enfin, les gens qui ont été aidés, car il ne faut pas oublier que le camping, sont une plateforme de départ comme c'est une plateforme de dernier recours. Il revoit par exemple certains chauffeurs de taxi, qui ont commencé au camping. Et maintenant, ils sont fièrement dans leur voiture. Le camping c'est comme un trampoline, un début de vie, souvent les étrangers (Grecque et Espagnols pour les chauffeurs de taxi). Les gens savent, ceux qui ont été compris et écoutés dans ce camping ne le cachent pas et le font savoir s'ils ont des amis qui veulent suivre leur trace. Mais ça, ce n'est pas les campings en général, mais ce camping en particulier. Camping tourné vers le social. Il faut la confiance le respect et l'amitié nécessaires pour venir parler de ses problèmes. Ceux qui ne parle pas et qui ont du retard, et veulent juste éviter, ceux-là sont agraffer... Ils sont remis à l'ordre. Si vraiment ils ne peuvent pas honorer, il faut qu'ils s'en aillent, et laisser la place à quelqu'un d'autre, mais c'est un cas très rare tout de même. Les gens ont tendance à plutôt s'expliquer malgré la honte qu'il y a là autour. Ils doivent venir au bureau et expliquer leur cas, et l'on voit assez rapidement si c'est des histoires inventé ou si la personne est vraiment serrée, et ne peut pas payer.

L'année passée, une église a demandé, pour loger une dame qui vivait dans la rue à Lausanne. Au début, l'aspect un peu repoussant de la personne a soulevé des questions et des préjugés, mais il ne faut pas s'arrêter à ça et passer par-dessus. C'était quelqu'un qui

vivait dans la rue, donc plein de cornets, etc. Venant d'un pasteur que le gardien connaissait, il a pu s'arranger pour lui mettre quelque chose à disposition. Un mobile home, et il a été laissé propre, en parfait état. Pendant la saison d'hiver entière, elle a pu rester, mais il a fallu qu'elle quitte les lieux dès que la saison d'été à débiter c'est à dire le mois d'avril. 240.— par mois, 150.- d'électricité et 90.- pour être sur place. Mais elle était logée dans un bon mobile home au chaud avec de la place et la possibilité de cuisiner.

C'est 240.- officieusement, en hiver. 400.— avec taxe de séjour, etc. (pour ceux qui passent 3 mois minimum.) Et pour la journée (30 jours, etc.) 7,50 par personne, 9.- la caravane, 2.- pour l'électricité, donc 18,50 la nuit avec voiture à l'extérieure. 22,50 — avec la voiture à l'intérieur.

Capacité d'environ 350 personnes. Appartiens à la commune de Chardonne, mais gérer par la ville de Vevey. La ville de Vevey finance, les travaux, gardien employé par la ville de Vevey.

Interview de Philippe Muller
Villeneuve, le 19 novembre 2018

Monsieur Philippe Muller est gérant du camping depuis 2 ans. Il y a une ambiance vacances toute l'année, une autre vie ici. On est rarement en contact avec les mêmes personnes. Il y a beaucoup de changement. Même pour les résidents, qui ne sont pas toujours tous là en même temps, et ça crée du changement. Par résident, on entend les gens qui sont là à l'année. Ils louent la parcelle à l'année, mais laissent leur caravane sur place. Le camping est géré par un club le Camping Caravane Club Vaudois qui gère 4 campings, tous ouverts toute l'année. Cheseaux, Villeneuve, lac de Joux et le camping des Frassettes à Gryon.

Les gens du voyage n'ont pas accès à ce camping, car c'est un camping plus résidentiel, et ils ont une charte, qui indique qu'ils n'ont pas accès à ce camping. Les gens du voyage sont des personnes qui travaillent sur place. Et dans un camping, où les gens viennent pour se reposer, pour profiter des vacances et des weekends, on ne peut pas avoir sur la place du parc, des caravanes de gens du voyage qui travaillent, c'est pas possible. Donc ils ne sont pas là. Ils sont sur des aires de stationnement qui leur sont réservées. Il en existe une à Villeneuve sur l'autoroute, une entre Châtel-Saint-Denis et Vaulruz. Ces gens se tiennent là, et en principe, ils sont gens du voyage pendant une partie de l'année et sédentaires pendant l'autre partie. C'est presque impossible de les sédentariser à un endroit. Il faut qu'ils bougent.

Par contre dans le camping, ils ont des «cas sociaux» donc des personnes complètement éjectées de la société à cause d'une situation financière difficile. Actuellement, ils en ont 2-3 qui vivent à l'année dans une caravane. Les «cas sociaux» qu'ils ont sont dans des caravanes de location, et il y a aussi des gens qui sont «résidents» c'est-à-dire qu'ils ont acheté une caravane. Dans les 2 cas, c'est le service social qui paie leur place. Ceci leur permet de quand même vivre décemment. Quelqu'un qui se retrouve au sociale, qui n'a plus grand-chose, ici ils sont entourés de gens. Un camping, ça vit, ça bouge, on peut faire des connaissances, construire des relations quand même, c'est possible de rencontrer des gens, donc ils ne sont pas abandonnés à eux même. D'une façon, ils sont insérés dans la société par le biais des résidents. Mais ils n'ont pas les moyens financiers d'aller ailleurs, c'est fini. Il y en a assez régulièrement qui viennent demander s'il n'y a pas des caravanes à disposition, car ils n'ont plus les moyens de payer leurs loyers. Et c'est moins cher qu'un studio à mille francs.

Il y a aussi des gens qui veulent simplement sortir du système, qui vivent différemment, qui vivent à leur rythme. Ceci crée un ensemble, ça crée une sorte de microsociété qui est parallèle à la société normale. Des fois, on a bien du mal à se rejoindre. 3 sociétés bien différentes alors, qui ont du mal à se rejoindre, la société normale, société sociale et société de camping. Les gens du camping s'adaptent à tout. Ils apprennent à vivre avec peu, mais sont tout aussi heureux. Ceux qui n'ont pas de voiture sont à pied. Ils ne sont plus dépendants de leurs voitures. Un autre rythme plus calme plus tranquille plus convivial, et en principe on ne se retrouve jamais seul, car il y a toujours des résidents à l'année, et des gens qui sont là de passage, des étrangers. Des Chinois des Coréens Japonais, mais aussi des Hollandais, Belges, Anglais, etc., et ça créent des relations des liens, une société où les gens se parlent encore, où les gens aiment être ensemble. Les gens vivent quasi ensemble,

mais pas tout le temps. Un jour avec X un jour on mange chez Y.

Il y a 6-7 personnes qui vivent à l'année dans le camping. Mais on ne peut pas déposer les papiers au camping, il faut un lieu de résidence, ou en tout cas une boîte aux lettres. Beaucoup de gens ont des boîtes aux lettres chez leur famille, mais font dévier leur courrier de là-bas. Ils paient par contre leurs impôts ailleurs. Officiellement, ce n'est pas leur lieu de résidence, mais officieusement oui.

Les Roms savent qu'ils ne peuvent pas aller au camping. Roms, gitans, c'est la même catégorie de personne. Étant donné que c'est un camping résidentiel, ils ne sont plus les bienvenus. Ils en ont eu par le passé, mais ça a créé pas mal de problèmes. Ils arrivent sur place, s'installent, 2-3 familles et veulent faire la loi dans le camping. Mais ça ne fonctionne pas ça. Ils ont une charte eux, qui leur disent clairement qu'ils n'ont pas le droit d'aller dans un camping résidentiel. Avant ils étaient un peu plus loin, mais ils ont démonté les toilettes et w.c., etc. pour des raisons de coutumes, alors ils n'ont plus rien maintenant. Au début, ils venaient dans les campings pour profiter des installations. Douches, etc. Et donc il a dû mettre des serrures électroniques. À 22h00 quand tout le monde dort, ils débarquaient par groupe, et utilisent les installations sanitaires, qui donc n'étaient plus propre ou en bon état pour les premiers clients du matin. Donc des serrures électroniques, qui les empêchent d'entrer, mais, ils ont, envoyé le chef, qui est venu parlementer. Ils sont très structurés, quand le chef décide, ou dit quelque chose, tout le monde obéi malgré les éventuels avis qui peuvent diverger. Il a donc dû négocier avec la gérance. Ils voulaient payer pour se doucher, mais ça ne fonctionne pas. Ils ont compris, et donc, cette année ils n'ont pas essayé. Donc la serrure a fonctionné. Ils ont compris qu'ils ne pouvaient plus et n'essaient plus. Ils sont allés ailleurs. Si les gens se comportaient de façon normale il n'y aurait pas de souci, mais là non c'est pas possible. C'est les seules gens qui se voient refuser l'entrée au camping. En principe, tout le monde y a accès. Ils regardent quand même, si quelqu'un vient avec une caravane toute délabrée et qu'au bout de 2 jours c'est le bordel ça ne va pas. Il faut savoir que plus de la moitié du camping, ce sont des résidents à l'année. Ça risque d'arriver maintenant, car il y a beaucoup de gens qui viennent pour le marché de Noël. Donc pour les événements saisonniers, type le jazz ou le marché de Noël le camping est plein, et surtout rempli de gens différents. Certains en très peu de temps, arrivent à faire du bordel autour de leur caravane, et ça ils acceptent plus. Exigent une certaine propreté, surtout en tant que suisse, et surtout en tant que Suisse allemand. Ils sont avertis à l'arrivée des règles et que s'il ne s'y tienne pas, ils doivent partir. La plupart s'y tiennent, mais ça arrive que non, il y a des exceptions. Beaucoup de Suisse pendant le jazz. Mais aussi des Hollandais, Belges, Anglais, etc.

Le camping à partir de fin novembre, il est plein. En novembre, décembre, ce sont des Français pour le marché de Noël. Le creux vient plus tard, de janvier à mi-mars. De mi-mars à décembre c'est presque quasiment tout le temps plein. Il y a une 50aine de place pour les résidents à l'année, et une 50aine de place pour les personnes de passage. Entre 100 et 110 en pleine capacité donc. Pendant le Jazz c'est surbooké, mais plus facilement d'étudiants ou de festivaliers que de travailleurs du jazz. 130-140 % ils sont partout (complet pour l'année prochaine) et ils les placent des fois, avec l'accord des résidents, chez eux. Mais il n'y a jamais de problèmes qui surgissent, car les gens se prennent en charge les uns les autres. S'il y a trop de bruit, les voisins vont se plaindre. Des fois, certaines se plaignent qu'il n'y a trop de bordel ou autres, mais les problèmes entre les gens non jamais.

Pour le social, ils ont leurs mots à dire. Certaines personnes viennent demandé, s'il y

a des caravanes de disponibles, si c'est oui, c'est souvent pour combien de temps, et ça dépend du sociale ça. Parce que malgré tout c'est une entreprise qu'il faut faire tourner et ce n'est pas un village qui met tout à disposition des gens. Mais à ce jour, 0 souci eu. Le social a toujours très bien fait les choses.

Camping plutôt tourné vers le social. Mais difficile de se positionner par rapport aux autres. Comme il a travaillé 22 ans dans le social, c'est normal qu'il soit plutôt ouvert à ce genre de chose, à accueillir ce genre de personne, mais il doit quand même faire tourner une entreprise, et il est obligé de faire la part des choses. Aujourd'hui, il y a un certain nombre de «cas sociaux», mais il n'en faudrait pas plus. Et ça, c'est dans celui-là. À Cheseaux, il y en a aussi, mais c'est plus problématique. Villars pas de gens au social c'est pas une politique de club, mais plutôt une politique du camping. C'est le gérant, qui décide comment ça fonctionne. Ici à Villeneuve, il y en a plusieurs, il faut quand même être humain quelque part. Mais comme il vient du social, il a réussi à infléchir une politique qui était «non». À Cheseaux, ça a toujours été comme ça, peut-être parce que c'est plus proche de Lausanne. Mais ça crée des problèmes. Peut-être en avoir trop créé les problèmes. Il y en a un qui crée des légers problèmes, il bat sa copine de temps en temps, ils ont dit que si ça arrivait à nouveau, il allait devoir lui demander de quitter les lieux, et avertir la police et le service social. Ils sont chez eux, doivent faire régner l'ordre, et de veiller sur la sécurité des gens.

Et il y a des tendances aux excès d'alcool, ou de drogues. Il y a des excès d'alcool dans le camping, de drogue moins. Mais c'est un peu partout, même des résidents, certains qu'on pourrait juger comme cas sociaux, qui ne se voient plus le bout du nez le weekend... Mais ce sont des résidents qui paient à l'année, et du moment qu'il ne crée pas trop de problèmes, ça va. Un a déjà eu un avertissement, même s'il ne fait ça que le weekend. C'est pour sa santé, des fois on le retrouve au milieu de l'allée, ou des fois on doit le rediriger chez lui, car il ne sait pas où il dort... c'est un peu comme ce que l'on pourrait retrouver dans une ville.

Non, jamais ne fait d'exception par rapport aux gens qui ne bénéficient pas du sociale, car jamais eu le cas. Mais si le cas se présente, c'est difficile à répondre, car les services sociaux doivent normalement les prendre en compte. Il chercherait une solution, mais le laisser dormir dans un local chauffé non. Il doit venir avec une caravane ou une tente de toute façon, car celle qu'ils ont à disposition est prise. Ils pourraient réussir à en trouver une, mais toujours avec les services sociaux en soutiens. Il ne va pas faire leur boulot de leur place. Venir chez eux ne serait pas la bonne démarche. Aller au service social c'est mieux.

600.— pour la caravane et toutes les prestations du camping (douche w.c. bloc-cuisine, local a cuisine, wifi, toutes les commodités sont incluse dans le prix.)

Il n'y a plus de squatteurs. Ils ont en eu, avant de changer les serrures, de temps en temps, des gens passait et aller s'enfiler dans les sanitaires, car c'est chauffer, mais depuis qu'ils ont changé les serrures plus. Il faut dire que les gens du camping acceptent mal qu'on les dérange dans leurs petites habitudes. La plupart des résidents sont d'un certain âge, retraités, et quand ils doivent, par exemple aller aux toilettes à 03h00 du matin, et qu'il tombe nez à nez avec une personne qui dort, il y a ce sentiment d'insécurité. C'est eu arrivé, mais plus possible, car ils ont changé les serrures.

Ce qui plaît aux gens c'est l'emplacement, et c'est pour ça qu'il est plein à l'année. Sur la Riviera, proche du Valais, Montreux et son jazz et le marché de Noël qui attire chaque année du monde. Il y a toujours des événements qui se passent sur la Riviera. Ça, c'est ce qui plaît au touriste suisse. Pour les étrangers, c'est vraiment la montagne qui leur plaît qui les attire.

Et le mélange entier de la population permet aux gens qui sont à l'aide sociale d'avoir des contacts, et pas de se sentir reclus dans un coin seul et abandonné. On peut vraiment donc voir que les campings sont, soit une rampe de lancement pour certaines personnes, qui en profitent le temps qu'ils aient besoin, avant de trouver un travail et de s'établir définitivement, ou alors, ça peut aussi être un dernier recours, utilisé par certaines personnes, pour éviter de tout perdre et de tomber sur le dernier échelon de l'échelle sociale. On trouve de tout dans un camping, et donc on ne se sent jamais, ni exclu ni trop spécial, par rapport aux normes de la société. Il y a certaines personnes qui ne veulent plus faire partie de la société «normale» le camping pour eux c'est une échappatoire, un paradis.

Le bénévolat dans une entreprise c'est très rare. Il faut tenir le juste milieu dans des cas d'accueil des sans-abris, en tenant compte des autres gens. Faire au mieux de ses capacités. Faire ce qu'on peut, avec ce qu'on a.

Domaine de la Roseraie — Yvorne
Règlement

La société «*Domaine de la Roseraie SA*», ci-après la gérance, est responsable de veiller à l'observation du présent règlement.

Art. 1 Condition générale

La présence dans le camping «*DOMAINE DE LA ROSERAIE*» conclut la reconnaissance et l'acceptation implicites de ce règlement, des annexes et des avenants ainsi que du respect de l'ordre tant public que privé.

La gérance peut prendre toutes mesures nécessaires pour faire respecter l'ordre, la tranquillité et la propreté.

Art. 2 Location

La gérance est seule compétente pour la location des places. Celles-ci sont attribuées en fonction des demandes et ne sont pas transmissibles. Un contrat de location est conclu pour la mise à disposition d'un terrain nu. La signature du bail implique l'acceptation du présent règlement. Le locataire ne peut pas ni sous-louer ni céder tout ou partie de son emplacement ni vendre son mobile home avec promesse de la parcelle.

En cas de vente de son mobile home, le locataire doit libérer immédiatement l'emplacement qui lui est loué et l'installation devra être évacuée ainsi que les aménagements. La place revient de droit au Domaine de la Roseraie.

Art. 3 Résidence

Un mobile home, installé de manière permanente, ne peut pas servir de lieu et adresse de domicile. Il ne peut s'agir que d'une habitation secondaire.

Art. 4 Tranquillité

Les locataires doivent se comporter de manière irréprochable et répondent de tout dommage qu'ils auront causé volontairement ou par négligence. Entre 12h00 et 13h30 ainsi que de 22h00 et 08h00, le repos d'autrui ne doit pas être troublé. Le dimanche, aucun travail bruyant ne peut être entrepris.

Art. 5 Circulation

L'entrée ou la sortie du domaine, que ce soit pour les locataires ou leurs visites, ne peut se faire que par l'ouverture vers le bureau de réception. La circulation des vélomoteurs et motocyclettes est interdite à l'intérieur du domaine. Pour les véhicules automobiles, munis de la vignette réglementaire «*Domaine de la Roseraie*», l'entrée est limitée au strict minimum, pour le transport de personnes handicapées ou d'objets lourds ne pouvant être transporté dans une des remorques mises à disposition derrière la réception, du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, la vitesse n'excédant pas 10 km/h (au pas).

L'arrêt sur les chemins n'est permis que durant le temps nécessaire au chargement ou déchargement de personnes, de marchandises ou matériel encombrants.

L'utilisation de vélos est autorisée pour les courses utiles, mais non comme jeu.

Art. 6 Stationnement

Le stationnement n'est autorisé que sur le parking à l'entrée du domaine. Une seule

place par parcelle est autorisée. Le stationnement de remorques, de caravanes et de camping-car est interdit. Les véhicules sans plaques ne sont pas autorisés. Les contrevenants supporteront les frais de déplacement si nécessaire. Le lavage et le service des voitures sont interdits sur le parking et à l'intérieur du domaine.

Art. 7 Propreté

Les locataires s'engagent à appliquer les principes d'ordre et de propreté sur tout le domaine. Il est interdit de jeter dans les lavabos, les w.c. du domaine ou privés des déchets qui ralentissent l'écoulement ou bouchent les conduits. L'écoulement libre des eaux usées est interdit d'un locataire. Les frais de curage de toute conduite bouchée par des déchets solides occasionnés par les déchets d'un locataire seront à sa charge.

Art. 8 Visiteurs

Les locataires peuvent recevoir des visiteurs. Ceux-ci doivent s'annoncer spontanément au bureau et ils ne peuvent bénéficier de l'hébergement et de la piscine, sans acquitter les taxes prévues. Ces taxes sont encaissées par le gardien. Est considérée comme visiteur toute personne qui n'a pas le domicile principal commun avec le locataire.

Art. 9 Installation

Les mobile homes sont disposés selon les directives de la gérance. Les roues et timons ne doivent pas être enlevés. L'annexe «*Généralités*» de novembre 2005 donne les directives pour l'implantation et la réglementation à observer. Toute installation d'avant-toit, d'entrée indépendante, de sas ou terrasse, tout équipement de terrain, plaques, carrées ou ciment, socle en béton, arrimage, cabane de jardin, de plantations/arrachage florales ou dalles, etc. doit faire l'objet d'une demande écrite avec croquis pour obtenir une autorisation de la gérance. Il en est de même de la pose de canalisations et raccordement autres que ceux prévus aux bornes existantes. Les travaux existants ou ceux faits par le locataire dans le sol, les arbres et arbustes plantés sur la parcelle restent partie intégrante du bienfonds et ne peuvent être enlevés sans autorisation de la gérance. L'entretien, la taille ou l'arrachage des arbres et arbustes sont à la charge du locataire. Ceux-ci ne devront en aucun cas faire l'objet de litige entre voisins et gêner l'exploitation.

Une seule cabane de jardin est admise d'une surface de 4m² maximum. Elle ne doit pas comporter d'appentis.

Un coffre pour matériel est autorisé : hauteur 1m20 — profondeur 1m00 — largeur 2m50 maximum, placé contre le mobile home, de la même couleur ou peint.

Les antennes sont autorisées. Elles ne doivent pas dépasser la hauteur du mobile home et être de la même couleur.

Sauf autorisation écrite, un dallage de plaques en béton, posées à même le sol, est autorisé pour un cheminement de 100 cm de rentrée de la parcelle à celle du mobile home et une surface, d'un seul tenant, de 20 m² au maximum. Le reste de la parcelle reste en gazon, en gravier et plantation.

Un barbecue de jardin, de dimension modeste, peut être installé après autorisation écrite de la gérance. Posé à 3 m de la limite de parcelle et pas fixée au sol (ciment, béton, etc.) son utilisation ne doit en aucun cas gêner les voisins.

L'utilisation est limitée à 22h00.

Les pavillons de jardin, en toile, de 3x3m sont tolérés uniquement durant la période de l'ouverture des annexes.

Les clôtures, barrières et paravents fixes sont interdits. Après arrachage d'une haie, une autorisation écrite, temporaire, peut être donnée par la gérance pour la pose d'un treillis d'une hauteur de 60 cm.

Il est strictement défendu de franchir les haies et la clôture bordant le domaine. Les ouvertures sont interdites.

La gérance ne pourra pas être tenue responsable de quelque fait que ce soit en raison d'une modification légale, réglementaire ou de pratique qu'elle devrait appliquer.

Art. 10 Raccordement

Les mobile homes sont obligatoirement reliés aux canalisations d'eaux claires, d'eaux usées (égouts) et électriques. Les frais d'installation et de raccordement sont à la charge du locataire et exécutée par un concessionnaire local. Les canalisations sont nettoyées au minimum une fois par année à charge de la gérance. Durant la période hivernale, les locataires prendront toutes les précautions nécessaires pour vidanger leur installation.

Art. 11 Entretien

La tonte régulière du gazon et l'entretien de la parcelle sont à la charge du locataire. Il en est de même pour la moitié du (des) chemin(s) bordant remplacement qui doit être désherbé.

Les haies florales ou d'arbustes sont autorisées et doivent être taillées afin de ne pas dépasser une hauteur maximum de 1m 20.

Les activités bruyantes, les tondeuses à gazon sont autorisées du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00. Sauf les jours fériés, et le samedi de 08h00 à 18h00.

Les jardins potagers sont interdits.

Les parcelles mal entretenues feront l'objet d'un avertissement et d'une mise en demeure de procéder aux travaux dans les quinze jours faute de quoi le nettoyage sera fait par le gardien, son temps étant facturé au locataire. Si le défaut d'entretien se reproduit, cela constitue alors un motif de résiliation du contrat de location.

Art. 12 Taxes

Une taxe unique et forfaitaire pour les raccordements, eaux claires — eaux usées (égouts) et électricité se montant à Fr. 3000.— est perçue lors de l'installation et mise en place d'un mobile home.

Une taxe de Fr. 80.-, indexé au cout de la vie, pour entretien et renouvellement des canalisations est perçue chaque année.

Une taxe d'habitation est perçue trimestriellement. Celle-ci est facturée à Fr. 70.— Par personne et par mois d'utilisation par le ou les locataire(s).

La taxe d'épuration et consommation d'eau est perçue une fois par an. Elle fait l'objet d'une répartition.

La taxe de voirie et élimination des déchets est perçue une fois par an. Elle fait l'objet d'une répartition.

La taxe de séjour est perçue une fois par an, cela en fonction d'une présence de plus ou moins 60 jours par année.

Art. 13 Électricité

Chaque parcelle est équipée d'un compteur électrique et d'une installation reliant un potelet desservant quatre unités. Le locataire est responsable de son installation électrique du potelet à son mobile home. La consommation est relevée et facturée trimestriellement. La gérance fixe le montant de la taxe au kWh et peut demander une taxe minimum.

L'utilisation de générateur électrique et de groupes divers est interdite.

Les prises électriques des pavillons sanitaires sont réservées exclusivement aux rasoirs.

La gérance exige un rapport de contrôle de l'installation par une entreprise agréée lors de la vente d'un mobile home.

Art. 14 Chauffage

Le locataire qui désire utiliser un chauffage à mazout doit demander, par écrit, une autorisation à la gérance. Seuls sont autorisés les futs de 200 litres ou les citernes de 425 litres pour autant qu'ils soient placés à l'intérieur d'un bac de rétention. Les conduites seront garanties étanches et contrôlées régulièrement. Les bruleurs seront nettoyés et réglés périodiquement, par un ramoneur officiel, afin de rendre les fumées conformes.

Les locataires sont rendus attentifs aux prescriptions cantonales et fédérales sur l'emploi de gaz liquide, ainsi que sur les installations de chauffage au gaz, mazout, etc.

La gérance exige un rapport de contrôle de l'installation par une entreprise agréée lors de chaque transfert de propriétaire.

Art. 15 Hivernage

Durant la période hivernale, les places doivent être laissées dans un ordre parfait. Aucun objet ne doit être entreposé sur la place. Tout doit être rangé dans le mobile home, la terrasse ou la cabane de jardin.

Durant l'hiver, l'eau est arrêtée sur les parcelles dès les premiers gels. Le locataire est responsable en cas d'ouverture volontaire ou par négligence de la vanne qui alimente sa parcelle.

Art. 16 Sanitaires

Deux pavillons sanitaires sont ouverts toute l'année, comprenant cinq douches et des w.c.. Les locaux sont chauffés. En période d'été, le pavillon près de la piscine est ouvert avec deux w.c..

Art. 17 Lessive

Deux chambres à lessives sont à disposition. La réservation, selon la disponibilité, se fait auprès du gardien. Les machines sont à prêt.

Art. 18 Piscine

La piscine est à la disposition des locataires et son utilisation aux seuls risques et périls des baigneurs. Elle est ouverte selon les conditions météorologiques. L'accès de la piscine et des quais bordant les bassins est interdit avec des pantoufles, chaussures, sandales, etc. Il est indispensable de passer pieds nus par le pédiluve de rentrée. Pique-nique, ravitaillement,

jeu de football sur les quais sont interdits. La piscine est fermée à 21h au plus tard.

La gérance et le propriétaire déclinent toute responsabilité en cas d'accident

Art. 19 Zone verte

Les zones de verdure collectives sont à disposition des locataires. Aucun aménagement privé ne peut y être réalisé. Le stationnement de véhicule et l'entreposage de matériel de toutes sortes y sont interdits.

Art. 20 Déchetterie

Les détritrus sont à évacuer uniquement dans les bennes à l'angle du domaine, derrière la réception. Le locataire doit utiliser ses propres sacs. Le tri s'effectue pour les trois bennes : le papier carton, les ordures incinérables et le verre. Pour les déchets de jardin et du gazon, une autre benne est à disposition. Lors d'arrachage de haies ou d'élagage d'arbres, les déchets seront évacués en accord avec le gardien. Les heures d'ouverture sont affichées et à respecter. À est interdit de déposer des objets encombrants à même le sol. Des Journées de ramassage sont organisées.

Art. 21 Responsabilité

Les locataires doivent assurer leur mobile home auprès de l'ECA et se couvrir des risques qu'ils pourraient subir ou causer. La gérance décline toute responsabilité en cas d'accident, vols ou dommages causés par du matériel défectueux ou impropre et par force majeure. Les dommages causés par force majeure seront à la charge de locataires.

Art. 22 Animaux

Les chiens sont tolérés s'ils sont tenus en laisse courte et s'ils ne gênent pas les voisins. Il est interdit de promener dans les blocs sanitaires, autour de la piscine, sur les places de jeux et de verdure. Il est impératif de mener à temps faire leurs besoins à l'extérieur du domaine. Les crottes abandonnées en chemin seront obligatoirement ramassées par le propriétaire du chien.

Art. 23 Dérogation

L'octroi d'une dérogation ne peut en aucun cas servir de précédent.

Art. 24 Réclamations

Les réclamations éventuelles et suggestions sont à formuler par écrit à la gérance.

Art. 25 Renvois

Le gardien fera respecter l'ordre. La gérance a le droit de renvoyer toute personne qui se conduirait de manière inconvenante ou qui contreviendrait au présent règlement. Elle décide pour toutes mesures ou sanctions à prendre non prévues dans le présent règlement.

Art. 26 Colportage

L'exercice de tout commerce, publicité, vente ou location est interdit. La récolte de signatures pour pétitions ou autre est strictement interdite.

Art. 27 Nouvelles

Les accidents et évènements spéciaux sont à annoncer immédiatement au gardien et/ou à la gérance.

Art. 28 Dispositions finales

Les dispositions du présent règlement s'appliquent dans la mesure où le règlement communal de police n'en dispose pas autrement. Il en est de même pour la loi cantonale du 11 septembre 1978 et son règlement d'application du 23 avril 1980.

Art. 29 For

Pour tout conflit qui pourrait naître dans l'application du présent règlement, les parties for élection de domicile et de for au siège de Domaine de la Roseraie SA

Ce règlement annule et remplace les règlements antérieurs.

Yvonne, septembre 2014

La gérance

Interview de DD (Sylvestre)
Sleep-In, le 23 octobre 2018

He came from Italy, but was born in Nigeria, but has documents from Italy. He is 19 years old, and was a fashion designer there. Before traveling to Italy. Stayed there, in town for a year and five months, and then left. Worked for a couple of months (3–4) and when the work was finished, he had to leave because he lost his house. And then he came to Switzerland. He has been here for 2–3 months. In this time he has not been able to find a job yet. The Italian documents make it difficult to have a job in Switzerland. He is looking for manual work, to live, and is OK by himself. Still looking for work, traveling to different cities looking for work. He does not speak any French so it makes it more difficult to get a job.

Big place for people who don't have a house, stay there for a week, sleep there every day, to wash their clothes, to eat and do things on their own. Many people will try to get in that school. Many people want to learn how to speak French and just be with other people, meet new people and not be on their own. If you don't know how to speak German or French, you cannot communicate with people and therefore they cannot help you. So to learn the language is important so that you can communicate with the people from the country. He can speak Italian very well but doesn't speak any French. He is in Switzerland seeking asylum. People come to this country to find their future, and if they get an opportunity to stay they will.

Learned the job of a fashion designer for at least nine months in Nigeria. But got another job that was profitable, and did fashion design on his own, in his apartment because he had his own machine which means he also had an apartment before leaving his country. He would make some clothes with his friends, when he had time and would teach them, mixing things together.

No money coming in, that is a problem for some people and for some it is not. A lot of people who come from Africa have problems to think about. They have families back home, in their country, children. Some people may not and are here just to study and learn and for them it would be OK. They want to stay in the country, they don't want to leave, and some other, well they also want to stay, but as said before they have a lot on their minds, especially family and need to provide for them, so it would not be possible to do three years without any sort of revenue. They cannot come to this residence. They have problems to solve, and once they are solved they could come to the school for 3–4 months and then help him with work, and then he will have a job promised, so the family just has to last and then he will have a job and be able to provide for his family. That will make him happy and that will also make the person that helped him happy. And the other person can start a life.

Not the youngest but definitely part of the younger people. Will earn some glory by helping people.

2 years is too long, no one will come, old people might come but not the young ones, or the younger ones that need to provide. 3 years is too long, and he can see anyone that could stay for so long. It would be too complicated. They need money. That is their primary concern. If they don't get what they want or what they need, they are going to move for one country to another. 3 months with no payment, then you pay them a little and in that

case people are going to accept the offer. Many people will be happy to come. No more sleeping outside, and then after three months, you get a job, he would directly accept the offer. It is very good offer, and he would not hesitate. 3 years is too long. He wouldn't even come. Needs to be able to go out.

People actually try to move out of Switzerland because of the cold. He seems to put the cause of this on their skin. Because they have different skin. They are not used to this. Once he had to call an ambulance for a friend, and they refused to treat him because he had problems with the police apparently. The Sleep-In workers took the friend, who was «*about to die*» according to DD, back to the hospital and made sure he got treated. They let DD cook at their house for him also. He said that he also got sick because he didn't have a house. The sickness formed because he was outside, and if he was inside, this might not have happened. He would have had the support and infrastructure needed to no get ill.

Out of the city is not good for him. Tourists like sightseeing traveling and seeing different lifestyles in other places. But he is not a tourist. Doesn't want to be exposed to the tourist. The Sleep-In is OK because of its proximity to the station. He is able to wake up and go to catch a train to see his «*many white friends*». He doesn't want to move, even if a job is offered. For him, the city is very important. Also people can see what he is doing, and can see what is happening, and might want to help. In the mountain there will be no, or less exposure, so fewer chances for job offers or possibilities for other people to join the community. The city offers a lot of independence, compared to what the countryside has to offer. Seem to make argumentation towards the exposure you get in the city. For the residence, and for the residents.

Even with job opportunities and shuttle service, the mountain is not good. It might even create a stress for the people going. They will not want to go there anymore, and people might feel abandoned. It is a disadvantage to be in the countryside and not in the city...

The notion of a secure environment a fully equipped school it is not a problem. It even might be better, to stop the outside influence. As long as they can still move freely in and out of the school. Must not take away the free time, people must still have their liberty.

Two days school, two days work, two days free, it is a good plan but cannot be in the mountain. In the city, a lot of people will come. And for a place like this to work, it needs to be full of people, working and living there. «*And if it works I am going to be around and if we are paid after a couple of months and in that case we will have no problem staying in the school.*»

School kind of like a hotel. But no paying inside. The most important thing in the school, space-wise, would be, good living, the work will be convincing, so for them the space is less important than the outcome, but for me it is important for them to have a certain comfort. There needs to be a certain trust, and a no change of mind policy where we kick people out after a while.

Needs to be rules that need to be respected. Follow the rules. Especially a timetable. Shut the school gates too early, people will disobey. They want their freedom. It is important.

School work and shelter are the most important things that they have to offer. Sees the things like this. Doesn't really care what the space is as long as he has a roof over his head, food, and a job.

One person rooms are not good. 2 to 4 max is the best for the number of people in the room.

Interview de Bruno
Sleep-In, le 23 octobre 2018

«Défis de l'utopie, si l'on ne voit pas grand on ne va pas changer les choses. Création d'un pont entre les abris d'urgences et la société.»

Il a 63 ans et c'est un cadre supérieur avec un MBA. Il a également obtenu un titre universitaire comme ingénieur informatique en 1979 et dès 2012 travail en tant que gestionnaire d'entreprise. À beaucoup travailler un peu partout. C'est fut un ex-prisonnier politique arrêter au Portugal le 25 avril. Son parcours est un peu différent des autres, parce qu'il fait des projets. Ça fait 45-50 ans qu'il en fait. Cours d'alphabétisation pour les paysans au Portugal, cours de santé pour les paysans, cours de recyclage pour les paysans. Il crée des principes comme sous-fifre dans les situations difficiles, il crée des cours pour eux, qui sont aujourd'hui essentiels, de premiers secours aux victimes plus âgées, et des choses comme ça. Il a fait partie de syndicat de différente association, a fait plein de choses dont il ne va pas élaborer, mais résumer comme; *«C'est la vie il faut pas allé si loin.»*

Il est arrivé en suisse pour une raison très simple. Il venait du Portugal, mais est originaire du Brésil où il était cadre supérieur d'une entreprise. Il représentait une entreprise de technologie qui s'appelle Better Tech. C'est une des premières entreprises dans le logiciel portugais qui fournit 45 % du marché de la vente et il était responsable au Brésil, cadre supérieur, comme acon manager. Et comme tel, le système c'était de vendre à une compagnie. Ils ont gagné Olk (plus grande compagnie téléphonique du Brésil), après ils ont gagné Badesco.

Et après est arrivé, malheureusement, le problème avec Dilma, qui est une femme honnête, dont le parti qui lui a fourni le support était déjà corrompu. Le vice-président était déjà mort, qui était le président du PMDB, c'était un gars, qui avec Dilma ont fait du kidnapping de l'ambassadeur américain. C'était de vieux amis, et quand il était en vie ça marchait, mais quand il est mort ça a arrêté de fonctionner et Dilma a pris la décision de combattre la corruption! Elle a donné des ordres spécifiques pour ça. Comme son pouvoir était fondé sur une colligation, alors les gars se sont tous mis d'accord, ici on est dans un cas de corruption avancé, 80 % du parlement du Brésil allait en prison. Alors ils ont fait un coup d'État, basé sur les mensonges et aucune crédibilité. Alors le parti qui donnait la colligation le support à Dilma, et autres organisation, se sont mis d'accord avec la droite et l'on destituer. C'est tellement ridicule sa destitution qu'elle a été destituée de ses fonctions, mais est restée avec tout le pouvoir politique qu'elle avait. Ça veut dire qu'elle pouvait encore voter, etc., etc. c'était même seulement donc pour la retirer. Et même traitement pour d'autres personnes à qui l'on disait *«oublie ça sinon on te met dehors aussi»*

Dans ces moments-là, le Brésil est entré dans une décadence, ce fut quelque chose de babylonique. La corruption est apparue partout chez tous les membres du gouvernement, il n'y avait pas un ministre non lié à la corruption. Et le Brésil a commencé à avoir d'énormes problèmes. Le problème pour lui était très simple. Les groupes qu'il représentait ont commencé à lui demander *«Bruno il faut commencer à corrompre les gens»* et lui il n'est pas quelqu'un comme ça. Ce n'est pas un renard de la politique, corrompre le peuple qu'il a toujours défendu c'était impossible, alors il a démissionné et il est parti.

Il a été invité en Suisse et après quelque mois, il a commencé à se dire «*bon je vais travailler*». Alors il a commencé à faire son CV, il faisait 10 pages ce qui ne va pas. Alors il l'a apporté à certaines entreprises, et ils ont regardé, mais ça ne passait pas. Bon à 63 ans quand même, c'est autre chose, c'est emmerdant quand même.

Et en cherchant du travail, il a commencé à rencontrer tous ces gens, de latinos, des Africains, des Africains du Nord, des Asiatiques, des Européens, des Suisses, etc. à la dérive. Ça veut dire qu'ils avaient pas mal de soucis, ils ne savaient pas négocier, ils ne savaient pas parler. Lui il parle 5 langues, et eux ils n'avaient pas d'expérience pour parler aux autorités. Ils ne comprenaient pas la logique du système. Il faut comprendre que les gens qui arrivent ici, ils ne savent pas ce que c'est l'intégration, par ce que personne ne leur explique. L'intégration c'est une chose très simple; c'est un gars qui arrive ici, parle français, arrive au docteur ce fait comprendre et comprends le docteur. Il va n'importe où se fait comprendre et comprends la situation. À ce moment-là, il est intégré, parce qu'il participe comme une personne active dans la société. Il n'est pas un exclu soit social soit racial soit d'une autre manière quelconque.

Nous sommes donc devant un problème de mauvaise volonté de Lausanne pour remettre ces gens dans le marché d'une manière correcte. Ça veut dire qu'il y a des ghettos latinos, africains, etc. Ici au Sleep-In on a vu une partie de cette société décriminalisée qui sont les Africains, les Arabes comme on dit, on peut dire comme ça, les nord africains aussi, de la communauté gitane et Roumaine.

Il y a une différence entre les Roumains et les gitans. Les gitans sont une communauté qui traverse le pays tandis que les Roumains sont blancs, et les gitans ont cette propre identité. Il y a une petite bagarre entre eux, mais on s'en fout pas mal.

Et après il y a tous les autres genres de mentalités ethnies et tout ça. Lui il a un principe, c'est le suivant; il croit en la race humaine. Il ne croit pas en la différence de couleur, d'ethnie... n'importe quoi ça sa marche pas. «*Du moment où je dis, je suis blanc, ça, c'est déjà du racisme. Ça veut dire que je commence à créer une situation de réjection alentour de moi et une protection de mon identité.*» Ça ne doit pas être comme ça. On est une race humaine, pas plus que ça et nous vivons dans un monde, par exemple regardez le beau soleil qu'on a aujourd'hui. Quand il naît, il ne fait pas de distinction. Il donne à tout le monde la même lumière et ça, c'est le problème aujourd'hui.

Alors il s'est retrouvé avec beaucoup de monde qui lui demandait de l'aide comment faire. Alors il a commencé à faire un travail qui n'existe pas, il est l'unique personne à le faire ici à Lausanne. C'est faire comprendre le problème aux gens, grâce à son expérience professionnelle qui n'est pas courte, et aussi bien en tant que sociologue ou autre pappad, pappad. Et faire une chose incroyable, hein, faire qu'il arrive à un bureau et reçoit des informations. Ils disent il faut aller à la police, ou n'importe où, il n'y a personne qui accompagne. Il doit demander à un voisin pour faire des traductions, mais le voisin ils ne savent rien de la matière alors lui il fait le travail contraire. Il prend cette personne, l'écoute, discute avec l'autorité et il va avec lui de l'autre côté, écoute l'autre côté et il prend des décisions. Il les prend pour eux, mais en expliquant avant pourquoi. Et lui il sait négocier et ça marche très bien. Un exemple, il était aux offices des poursuites, et ils riaient beaucoup et le gars lui dit : «*Bruno dernièrement ton travail nous a apporté des gens pour payer les poursuites et ça doit aller entre 100 000 150 000.*» Et il répond : «*t'es fou tu te fous de ma gueule. J'ai commencé à penser que c'est plus.*» Pourquoi les gens paient-ils les poursuites maintenant? La raison est très simple. On leur explique que pour être intégré dans la société suisse il faut avoir des responsabilités. Dans ce moment-là, les gens comprennent qu'il faut payer les assurances et qu'ils ont aussi les subsides de l'assurance pour l'EVAM et qu'il peut aussi avoir ce subside, et il aide ces gens à faire ces dossiers, etc. Et il commence à avoir

beaucoup de monde qui commence à s'intégrer de manière positive et constructive d'une manière à pouvoir rester ici, mais d'une manière positive.

Il y a les enfants qu'ils peuvent amener à l'école, ils voient les résultats ils s'intéressent au cours de français pour s'améliorer et en ces moments il a 15 personnes qui font des cours de français dans différents lieux et samedi par exemple il y a toujours, ici près de Bourdonnette, une professeur qui donne des leçons de 09h00 à midi, et il semble que c'est très bien même s'il n'a jamais été là. Et ça veut dire que sa perspective c'est la réalité, mais ça a fait un deuxième problème. Du moment qu'il ne pouvait plus être chez sa sœur, et qu'il est sorti de chez elle, il a commencé à être un sans-abri.

Mais un sans-abri, mais un petit salaud pour les institutions. Il voit les choses, il critique et il prend la défense des gens. Et en même temps, il met un peu de l'eau sur le feu. Ils ont un respect pour lui total. Quelle que soit la nationalité d'où ils viennent, etc., et ça lui fait plaisir dans un sens et ça lui donne des responsabilités de ne pas laisser tomber. Quand il a dit qu'il allait arrêter d'être bénévole, ils ont demandé pourquoi, surpris, et il a dit que ça fait un an qu'il ne travaille plus, il n'a pas de sous. Et ils se sont fâchés *«Et maintenant? Il n'y aura personne pour nous aider.»* C'est comme ça.

Vous parlez de construire un abri, quelle *«progestion de visualisation doit avoir votre abri.»* Il a habité aussi bien La Marmotte que le Sleep-In, un peu tous les abris, à Vevey et dans les abris PC, il les connaît bien, comment ça se passe et le comportement des gens. La Marmotte par exemple c'est minable. La pratique de la discrimination raciale, sociale, de l'exclusion sociale, ils font la lutte contre l'inclusion sociale. Alors lui se bagarre tout le temps avec eux. Et maintenant, il refuse d'y aller après une situation horrible qui s'y est passée. Et donc il lui reste le Sleep-In. Ils ont des conditions super par rapport à La Marmotte. C'est lamentable qu'ils pensent qu'ils sont membres d'une prison, que les gens sont des prisonniers, ils ne sont pas des êtres humains à la détresse totale. Alors l'esprit de La Marmotte, de leur responsable qui est l'armée du salut.

L'Armée du Salut a été fondée en 1862 pour un homme de 80 ans, William Booth. Ce gars était une personne liée à l'Église, et dans cette époque-là, à cause de la révolution industrielle anglaise, il y avait un énorme taux de chômage, de prostitution, d'alcoolisme partout. Alors ce gars a eu l'intelligence de dire venez à l'église. C'est une église on reçoit tous les gens sans discrimination. Pour son malheur, l'église a fermé les portes. Et il n'a pas pu recevoir ces gens-là et c'est là qu'il a créé l'Armée du Salut. Il faut construire dans cet esprit. Il a donc ouvert en Angleterre un espace où ces gens, sans savoir la race, la religion ou l'état économique, qu'importe, ils seraient reçus pour une nuit, ils pouvaient manger une soupe et seraient traités comme un être humain. Ça veut dire que la prostituée, l'alcoolique, n'importe qui, c'était une maison à eux. C'est pour ça que ça a été construit. Quand vous vous dites maintenant que vous voulez créer un espace, un pont qui permet aux gens de sortir de cette situation, c'est un peu dans le même esprit que le gars qui a fondé l'Armée du Salut. Cet esprit malheureusement à La Marmotte on fait pas. Et ça, c'est honteux, car peut-être que vous savez ou pas, mais la Confédération paie une moyenne de 80.- pour chaque lit.

Ça, c'est un mauvais exemple qu'il ne faut pas utiliser. Avoir de conditions très bonnes, mais de mauvaise situation... Lui il a pris la galle, et toutes sortes de maladies à La Marmotte, mais jamais au Sleep-In. Ce qu'il a trouvé au Sleep-In c'est une équipe jeune avec un énorme cœur et une énorme humanité. Et ça tout le monde le reconnaît. Lui il fait de la publicité. Il emmerde tout le monde, parce qu'ils veulent toujours remettre en cause et avec lui, on ne remet pas ses amis en cause. Ses amis sont ses amis. Comme disait

Marilyn Monroe *«J'n'ai pas de moitié frère, moitié amant, j'ai un frère ou un amant.»* Il n'y a pas les deux. Alors concernant ici, ça fait un an qu'il vient ici. Dans l'hiver il a toujours créé de petits projets, par exemple quand il y avait la bise noire, il a parlé à Malick, et il lui a dit *«Malick vous devez rester ouvert jusqu'à 09h00»* ils étaient ici les deux, il faisait -28 °C dehors, et il a compris. Et heureusement, il a convaincu les gens et ils ont pu le faire. Comme il a convaincu l'Espace, qui gère les abris, de rester ouvert samedi dimanche et lundi. On ne peut pas utiliser cette mentalité, quand on soigne des sans-abris, que les services publics doivent être ouverts de lundi à vendredi de 08h00 à 09h00, c'est justement le contraire, c'est 24heure sur 24 et 7 jours sur 7.

Alors quand il n'y a pas ça, c'est une vieille bataille et il rentre toujours dans la bataille, il négocie beaucoup, avec des gens qu'il connaît. Il parle avec eux, et comme il n'a pas de souci pour parler, il rentre dans n'importe quelle porte il tape et si la personne derrière le reçoit il parle et l'autre l'écoute. À la fin, souvent avec un gout amer dans la bouche, mais ça marche toujours. C'est ça ce qu'il fait en Suisse. Il continue à suivre des gens, sans abris, et il a des liaisons avec la pastorale de la rue, avec la tante blanche de la Riponne. Il a aussi de bonnes relations avec les gens, avec la pastorale, l'aumônier et principalement avec les gens la (au Sleep-In). C'est un principe auquel on doit penser, quels seront les gens dans l'abri? Les gens à l'intérieur seront justement ceux dont on parle là. Ils font 13-14 jours au Sleep-In après ils vont à La Marmotte, après ils vont à l'abri, c'est un peu ridicule, mais c'est le système qu'on a trouvé pour faire de manière légale, les abris qui sont à la base des abris d'urgences pour nous accueillir dans des moments de faiblesse, dans des moments où l'on est pas correcte, prendre du secours et habiter ici.

D'autre comme les alcooliques ils vont dans des cliniques et des lieux propres, qui servent de pont et qui sortent. Il connaît des gens qui sortent, des latinos qui sont en train de sortir, et chaque fois qu'il y a arrivent, un cas qu'il a accompagné il est ravi. Avant hier, dans la rue, un homme africain il vient il l'embrasse, il lui dit; *«Arrêtez avec ces choses, au milieu de la rue... un noir bobet comme toi vient m'embrasser regarde mon image. Qu'est-ce qui se passe?»* C'était pour me remercier, parce que je l'ai accompagné pendant 1 an à la SUVA, au contrôle des habitants, aux assurances, et tout ça pour refaire sa vie. Il venait de refaire sa vie, il avait un permis B il avait du travail à durée indéterminée. Il était remis sur la bonne route et lui donc était content. Les gens des fois lui demandent pourquoi il fait ça. Il ne le fait pas pour eux, il le fait pour lui. Dans la vie je vais trouver des milliers de gens, lui des millions parce qu'il est vieux, et ce qui est drôle c'est pas ça. Pourquoi les gens ont-ils accepté qu'il prenne en charge leurs problèmes, qu'il les aide à les résoudre, et pour lui ce soit un défi et ça lui fait du bien. Quand il commençait à faire ça, ça lui rappelle des choses qu'il a faites dans le passé, lié au syndicalisme et tout ça.

Et toutes les personnes qui travaillent avec des responsabilités dans n'importe quelle structure, ingénieurs, avocats, architectes devaient faire des mois de travail bénévole ou de solidarité. Pourquoi? Parce que faire ce travail de venir écouter c'est très bien. Et faire ce que vous faites, venez vivre une semaine à La Marmotte, une semaine ici (au Sleep-In) vous devenez plus critique de la situation et vous vous dites *«oh la je vais repenser certaines choses qu'ils ne doivent pas arriver.»* Parce que vivre avec eux, et les difficultés, je vais voir le monde d'une autre manière. Pas à travers le miroir par lequel je regarde, pas la fenêtre, non! Je serai avec eux, je serai ici, je dormirai dans une chambre avec 5 lits. Alors il faut penser qu'il peut y avoir 5 personnalités de 5 pays différents, couleur, etc. Il faut vivre avec les gens. Certains travaillent avec les gens, ils ne vivent pas avec les gens, ils habitent avec eux. Je veux aller prendre une douche. Je ne peux pas parce qu'il y a un gars qui est là. J'arrive à la douche, c'est tout sale, tout mouillé. Qu'est ce qu'on doit faire? Les gens

commencés à gueuler sur les autres, non! Il faut dire aux gens comment faire pour éviter ça, donner l'exemple. Ils sortent de la douche et le voient en train de passer la panosse, et se disent quand même; Bruno ici on fait ça comme ça...

Habiter c'est une chose, vivre s'en est une autre et regarder s'en est encore une autre. La vision de la société lausannoise, vaudoise, suisse, française où n'importe, c'est de voir à travers le miroir. Certaines vivent avec c'est encore différent, mais peu habitent avec. Je dois faire, selon lui, l'expérience. Un jour, je leur demande si je peux passer 1 nuit ou 2, ici. Il me dit ce dont j'ai besoin de prendre dans mon sac à dos pour faire ça. Je fais 2-3 jours ici, 2-3 jours à La Marmotte et 1 jour dans les abris PC.

Une des choses importantes, c'est la formation des gens, quelles caractéristiques doivent avoir les gens qui travaillent dans ces centres. Ce n'est pas le fait d'avoir habité dans un abri PC qui vous donne les qualifications, ça vous donne simplement de l'expérience. Les architectes, on voit beaucoup de monde qui dessine des maisons, mais la responsabilité qu'elle ne tombe pas, elle vient de la formation. Un membre d'une société comme ça, pour être avec eux, et vivre avec eux, il doit avoir minimum 3 cours.

Le 1er, c'est des premiers secours d'interventions rapides, et si ça n'existe pas, il fait le projet et il me le donne pour ça parce qu'il a créé ça au Portugal.

Le 2e qui est très très important c'est de savoir gérer les situations de conflits. Il y a 3 sortes de conflits différents, familiaux, sociaux et psychiatriques. Les gens doivent voir, parce que des fois les choses décollent... Ça veut dire que c'est un principe basique qu'il faut avoir. Le dialogue est un principe basique, le premier pas de la communication, et si l'on n'a pas ce dialogue, que lui est en train de faire avec moi, je n'aurai jamais une idée, avec lui et avec les autres, qui ont probablement d'autres idées peut-être plus intéressantes que les siennes. Mais ça, c'est sa vision basée sur son expérience d'une année dans les abris. Il a attrapé la gale, il a eu presque toutes les maladies et la dernière c'était il y a deux mois, il a attrapé une infection énorme dans ses poumons. Et il est sur la surveillance du PMU, au point que c'est devenu grave et ça a dégénéré au point de devenir une possible angine de la poitrine. Alors ce n'est pas beau du tout hein. Mais c'est meilleur ça que perdre une jambe parce que ça on prend des comprimés et avec un peu de discipline pour mettre en ordre.

Autres choses aussi importantes, dans les champs là, il faut aussi de la discipline, de l'ordre, mais également des nutritionnistes, qui gère le genre de nourriture qu'on mange dans les abris. Ici, on mange de la nourriture qui fait grossir. Il a grossi de douze à quatorze kilos dans les abris. Alors je dois me dire, *«mais Bruno si tu es intelligent tu penses, tu es malin, alors pourquoi n'as tu pas fait autre chose...»* simplement parce qu'on a faim. Il faut avoir conscience que les gens en détresse, ils s'auto pénalisent avec des situations plus calmes pour leurs esprits. Quand ils sont stressés, ou autre, le sucre ça a tendance à les calmer, une jeune femme lui a appris ça l'autre jour. Mais le résultat de ça, c'est qu'ils ont tendance à grossir.

Ça veut dire que ces gens-là, eux, lui, ils sont dedans avec des maladies, il est dehors du circuit, mais il a la chance avec le travail de bénévole qu'il a fait pour tout le monde, des Suisses, etc., il a 6 suisses qu'il accompagne. Et eux ils l'ont laissé dormir chez eux pendant les 7 mois qui viennent de passer. Maintenant, il est dans la rue parce que les familles sont revenues, ce qui veut dire qu'il doit retourner aux abris, mais il a une lettre du PMU qui dit *«Non, vous ne pouvez pas, vous êtes trop fragile, il vous faut rester en dehors des abris,»* mais je n'ai pas d'autres solutions que d'y retourner.

Donc la situation comme la gale c'est à prévoir, il faut donc une chambre, un espace, qui à une entrée/sortie, mais pas de communication avec la communauté? Pourquoi? Parce

que quand tu as la gale, ici en Suisse, les services des hôpitaux qui détectent la gale, les médecins, les centres d'appuis aux sans-abris, soit cette association soit une autre ont fait une chose horrible. C'est complètement horrible, une discrimination terrible, on les met à la porte. Et qu'est qu'ils font à la porte? Ils restent à la rue. On peut pas avoir ça, ce sont des hommes, des femmes qui sont à la rue et qu'est-ce que font les gens qui sont malins? Ils restent à la rue. Il faut avoir l'esprit honnête. Lui quand il a eu la gale, il est resté dans la rue, il a dormi dans la rue pendant 3 jours. Mais les gens ne font pas ça, ils ne disent pas et contamine tout le monde. Donc il faut un espace de protection pour les gens qui sont dans des situations à risque. Soit de violence domestique, où n'importe quelle autre sorte de violence est des maladies comme la gale ou autres (qui sont aussi des violences sur le corps humain). Il faut donc créer des espaces dans la structure, avec une entrée une sortie, qu'on puisse quand même leur donner à manger, et les respecter comme être humain. Parce que mettre à la porte comme font le CHUV, le Sleep-In, les abris PC ou La Marmotte, lui il trouve ça complètement inhumain. Il faut créer cette espace de protection, et quand il parle de protection, il parle aussi des enfants qui habitent avec eux. Parce que ce n'est pas normal, des sans-abris comme les gitans qui viennent exprès pour faire la manche, qui sont des professionnels de la mendicité. Je connais des cas qui gagnent des fortunes par jour. Une famille de 4 ou 5 avec les enfants, qui sont toujours une manière de captiver les gens et leur faire donner de l'argent. Je dis *«tu fais la critique!»* Non c'est une profession à eux. Ils font les saisons, etc. Ils font donc recours à ces espaces, à ces abris. Ce qui veut dire que s'ils font recours à ces abris, ils sont conscients de cette présence ici. Il faut donc être prêt à recevoir ces gens-là.

On ne peut pas recevoir dans un espace d'homme des femmes. Le mélange, qui arrive des fois, ça crée des situations pas normales. Certaines personnes ne sont pas au courant qu'il y a des femmes, et donc il se promène dans le couloir, et là des femmes arrivent. C'est un manque de respect. Aussi pour les enfants. Il faut avoir des critères d'hygiène. Quels sont les critères d'hygiène qu'on veut dans cet espace? Est-ce qu'on considère qu'une personne se promenant en sous-sous-vêtement pour aller prendre sa douche, c'est acceptable ou pas? L'espace doit être préparé pour gérer ça.

Et une chose qui n'existe pas ici, mais ça devrait exister dans un abri futur, c'est une télé avec des informations en continu qui circulent, sur comment se comporter dans cette communauté. C'est un projet qu'il fait lui, et après il le donne au responsable. Quelles sont les règles! En période de bise, quels sont les soins que l'on doit prendre? Comment doit-on se comporter? Il y a un manuel, et on le prend, on la feuillette, voilà ça c'est fait, ça aussi. Un projet qui permet de dire aux gens comment agir dans chaque situation. Quand arrive la bise froide, lui il s'en fout pas mal du froid, tant qu'il n'est pas malade. Il a travaillé dans le Pays-d'enHaut, à construire des toits. Une fois, il a été obligé d'aller réparer un toit où la glace était entrée par un trou et a fait tomber le toit. Alors ils sont arrivés, il faisait -22 °C et ils se sont dit *«on ne peut pas bosser aujourd'hui.»* Mais avec le blanc de la neige, et le soleil, ils avaient l'impression qu'il faisait chaud. Mais dès que le Soleil s'est couché, et qu'ils se sont retrouvés à l'ombre, il faisait trop froid. C'était le jour et la nuit, le ciel et l'enfer. Alors ici, à Lausanne, -28 °C c'est vraiment terrible. Ça veut dire qu'on a en principe une information, comment gérer ce genre de situation, disponible en tout temps.

On a parlé de la gale. C'est très important la gale Thomas. Il m'en parle parce qu'on lui a dit que j'allais prévoir un nouveau projet du type Sleep-In. Il ne vient pas me parler de la vie d'un salaud comme lui. Alors, une chose importante, ce sont les étapes qu'on doit suivre pour mettre les gens sur le fameux pont dont je parle (pont entre les personnes du bas-seuil

et le reste de la société). Mais ce sont des étapes pas faciles, il faut être rigoureux, et avoir de la discipline. Il faut avoir les moyens et les espaces pour gérer les situations comme la gale, les violences domestiques, ou n'importe quoi. Je ne peux pas mélanger une femme qui vient d'être violée ou brutalisée par son mari, ou même un homme, qui peut être violé, ou brutalisé par d'autres avec le reste de la communauté. Une femme violée, elle vient d'un monde de protection, d'une institution comme celle-ci. Et donc la première règle c'est de ne pas la mettre au milieu de 20 hommes. Elle entrera en panique totale, ça créera une situation très angoissante pour elle. Il y aura des histoires et des possibilités de fuites. Il ne faut pas agresser les gens. Du moment qu'on reçoit les gens, il faut leur offrir une main amicale, de l'humanité. Parce que ce qui s'est passé ce n'est pas normal, mais ce qui est normal c'est de lui offrir de l'aide, une main. Et cette personne ne doit pas se promener au milieu des autres gens. Et c'est pareil pour la gale. Il faut donc un espace, qu'on peut fermé, isolé, pour ces gens-là, une entrée une sortie privative, se faire à manger, etc., mais un espace isolé du reste de la communauté.

Cela me fait penser, un latino l'a invité l'autre jour dans son studio. Il doit avoir environ 15m2 et c'est déjà pas mal, m'assure-t-il. Il a un lit à étage, une petite cuisine avec un four et un frigo, et une douche. Les toilettes sont dans le couloir est partagé avec tout le monde. Et il regardé tout ça et le latino lui dit «*Bah alors, je veux que tu connaisses mon espace Bruno, pour que tu puisses avoir la sensibilité de me comprendre*» et je lui ai demandé «*qu'est-ce que je dois comprendre de tout ça?*» «*Je veux, du moment que tu es critique tout le temps, que tu emmerdes toute la société vaudoise, alors, qu'est-ce que tu vois ici?*» Il a commencé à regarder, et il voit un lit 2 places, une cuisine. Et il lui demande «*vous êtes 3 à dormir ici!*» «*Non, nous sommes 4, Bruno.*» «*Depuis combien de temps?*» «*1 an*» «*Alors qui sont les 4?*» «*Il y a mon fils 19 ans, qui dort en haut. Au-dessous mon épouse et mon autre fils.*» «*Et toi?*» «*Je suis à côté sur le petit matelas qui se range sous le lit*» «*Et comment ça se passe?*» «*C'était très très très difficile au début, après on a mis un peu de discipline, on a organisé on a fait comme ça ta, ta, ta, ta, ta (mouvement de main répétitif de haut en bas) (imitation de découpe avec la main) nous sommes comme des robots, chacun fait sa partie. Et l'on va dormir tôt, par ce que quelqu'un comme moi, qui travail dans le bâtiment, je dois dormir, c'est la condition humaine importante.*»

Alors là il faut repenser un peu. OK, c'est difficile. Mais il ne veut pas voir ça. Parce que la condition la plus importante dans un abri, c'est dormir en paix. Et ça, ça doit être le 2e point le plus important de l'abri. Pourquoi c'est important ça? Parce que l'État paie 80.- par lit, et nous 5.- par lit, c'est une espèce de geste. Et la plupart du temps ils ont même pas les 5.- et à La Marmotte, quand ils ne les ont pas, c'est allez-vous en! Comment ils font pour récupérer cet argent? Il y a des institutions, mais les institutions en ont marre, certaines personnes ont profité, ont fait des photocopies, ont vendu les bons. Alors les institutions se sont retrouvées avec des dettes envers d'autres institutions, des milliers de francs. Parce que c'est toujours mal organisé, les choses sont mal organisées. Si tu demandes à une personne de faire une fenêtre, et une autre personne d'en faire une autre, d'une autre manière, il n'y aura jamais d'harmonie, de sens.

Donc la question dont on parle, de bien dormir, comment ça se passe? Un lit comme ceux qu'on trouve dans la chambre à côté. Il y en a 5, 5 personnes, et logiquement, chacun à ses habitudes pour dormir. Et ça lui il met tout de suite en ordre, 22h00 la lumière le silence et chacun fait ce qu'il veut... mais s'il y a un ronfleur, il ne laisse personne dormir, et la réponse de ces gens? Ils laissent faire, ils ne font rien, il faut rester avec lui. Il me demande ce que c'est pour moi une dictature. C'est une minorité qui subjugué une majorité. Et que fait cette minorité? Elle prend des décisions contre les majorités. Jusqu'à la nous sommes d'accord! Ici, c'est la même chose. C'est 2 personnes qui prennent la décision de mettre un

ronfleur qui ronfle toute la nuit, et tu n'arrives pas à dormir toute la nuit et que tu n'arrives pas à dormir une minute! Et il s'en fout pas mal si la majorité est agressée. C'est pour ça que la formation des cadres de cette institution est tellement importante, parce que cette attitude très fasciste. *«Moi je suis le Roi-Soleil, moi je décide vous resté avec le ronfleur et l'on s'en fout pas mal. Parce que nous, nous allons dormir dans notre chambre tip-top et l'on s'en fout pas mal. Parce que vous êtes ici, remercier le Bon Dieu de ne pas être à la rue.»*

Les 5 francs qui sont difficiles à trouver, et si l'on paie, c'est pour dormir alors il faut avoir l'espace pour dormir. On ne peut pas le mettre à côté d'une usine, qui fait du bruit toute la nuit, et nous empêche de dormir. Il faut penser que les gens sont des êtres humains. Ils ont des besoins, comme moi j'ai ma vie organisée et protégée, eux qui ne sont pas protégés ils auront cette protection quand j'organise quelque chose. Les gens viennent ici dans les pires situations, sans un sou, sales, je ne peux pas imaginer. Quand on tombe au-dessous d'une ligne, pour retourner au-dessus, c'est presque impossible ou c'est le travail d'une vie. Alors on doit jamais laisser les gens tomber, on doit tout de suite donner la main et faire la chaîne humaine pour retirer cette personne de cette situation. Pour ça, les abris doivent avoir certaines caractéristiques. Pour la question du sommeil, c'est extrêmement important et cette sensibilité doit être présente, et pas l'attitude du Roi-Soleil; je m'en fous pas mal. Lui il a fait un projet sur le ronflement. Le CHUV va lui envoyer un jeune comme moi, pour mettre en marche et eux ils ont accepté le principe d'utiliser le Sleep-In pour voir comment on peut donner certains, masques ou produit pour ces gens qui ronfle, pour diminuer le ronflement et apporter l'harmonie à ces gens là. Il y a une chose qu'on ne prend pas en compte, c'est que le ronfleur est accusé. Il est mépris de la société, en l'occurrence de sa chambre. Et aussi, la deuxième chose qu'il faut prendre en compte, si l'on fait ça, un masque ou un produit qui empêche le ronflement, l'estime de la personne va monter. Beaucoup de personnes sont encore alcooliques à cause de ça, ils sont mépris de la société. Et alors, on doit penser, comme gérer une situation pareil. Le professeur Einzer (ortho) de l'université de Lausanne, responsable de la question du sommeil, a accepté mon projet. Il va m'envoyer quelqu'un comme moi, pour commencer à créer, parce que dans la médecine, au contraire d'autres branches, il faut l'accord de la commission d'éthique. Alors on ne peut pas faire un projet sans ça. Mais ça ne veut pas dire qu'on doit arrêter, non. On s'en fout pas mal de la commission d'éthique. On veut que notre contribution puisse apporter du bonheur à ces gens qui sont méprisés par la communauté. Lui il peut aussi être méprisé par la communauté! Pourquoi? Parce qu'il pense, il emmerde et il doit être un agneau. Si l'on pense que le cadre doit avoir une formation et une sensibilité, pour ça il faut être capable d'analyser une situation, résoudre un problème et aller de l'avant. Et pas avoir peur de critiquer et dire *«tu es coupable»* parce qu'en disant ça, au lieu de dire oui ou non, il va faire une critique objective, et donc on ouvre, une situation d'égalité sur un sujet et sur ça on va construire une solution future. Et c'est ça que je propose de faire. Et si je veux continuer dans ce sens-là, toute la communauté doit penser comme ça. Si l'on prend le Sleep-In, je vais dire, *«Bruno quelles sont les défauts du Sleep-In?»* Mais je ne veux pas critiquer le Sleep-In, car ils n'ont pas les moyens de La Marmotte. Ils vivent comme ils peuvent.

Surtout qu'il n'y a pas de formation dans le nettoyage. Quels genres de personnes font le nettoyage? C'est comme un petit job. Ils font ça pour gagner des sous. Il faut venir ici. OK, ils passent. C'est tip-top, OK on a fait le job. La mentalité d'un petit job c'est très bien pour donner de l'aide à quelqu'un. Lui offrir la main. Mais en même temps, ça ouvre une petite boîte de pandore. Parce que les règles, de nettoyage, etc.,

Les gens ont besoin de 3 choses principalement. Un lieu ou dormir, de la nourriture et avoir une égalité face aux autres. Et il ne va pas dire justice et fraternité, parce que sinon on va faire une révolution française, encore une fois, mais il ne faut pas oublier ces principes importants de la vie en communauté. Des fois, les gens portent des drapeaux, mais ce n'est pas le drapeau qui est important, c'est les paroles et les gestes qu'on pratique tous les jours. Alors si l'on a besoin de ça, il faut donner un toit. Mais quel genre de toit on veut? Il faut donner un toit ou l'on peut se promener et avoir cette liberté sans gêner les autres. Pour ça on va faire mille règles, mais il y en a une qui est très importante, que les chambres soient fermées, le matin et ouverte le soir quand les gens sont à l'intérieur. Les gens qui l'on des réservations on les fait entrer et l'on ne traite qu'avec les gens qui n'ont pas de réservations. On ne traîne pas comme ça. Lui une fois il était ici en plein hiver, par -28 °C ils restaient tous dehors, enfants, femmes tous. Exposé à la neige au vent au froid. Et ils faisaient la liste des présences... mais quelle connerie de liste! Après ils restent 30-40min dehors parce qu'ils ne savent pas comment loger les gens, parce qu'ils n'ont pas de logiciel. Nous les Suisses, nous devons changer la mentalité, parce que nous avons peur que le logiciel nous dise quoi faire.

Il va me raconter une histoire vraie. Une fille a demandé une protection contre des violences. Elle avait été violée et brutalisée, à La Marmotte. Elle s'est battue avec une autre femme, ça a créé des problèmes, c'était le bordel, et lui il l'a accompagnée aux urgences. Il a demandé à La Marmotte s'ils allaient enregistrer, dénoncer ça. Ils lui ont dit non, on ne dénonce rien nous à La Marmotte. Pourquoi? Parce qu'il va y avoir une investigation, une critique, une invalidation. Et comme les cadres n'ont pas de formation, parce que les gens rentrent ici par amitié, connexion. Au Brésil, qui est un pays qu'on considère comme étant du tiers monde, minable, si tu fais un concours d'architecte, 100 architectes différents peuvent participer, mais celui qui aura le plus de qualifications que les autres sera choisi. Ici, on joue beaucoup sur le concept auto correctif. Un ami à lui qu'il aide il sait qu'il va se transformer, il va en faire quelqu'un à son image. *«Mais mon cul qu'il a mon image»*

Il faut faire des rapports pour pouvoir améliorer les choses et mieux réagir devant des situations similaires, ce que ne fait pas La Marmotte, apparemment. Ne pas avoir peur de les avoir. Il ne faut pas oublier. On ne peut pas oublier l'holocauste. On ne peut pas se permettre de refuser. La communauté juive au Brésil n'oublie pas, et c'est ce qui risque d'arriver avec la candidature à la présidence de l'extrême droite. Il ne faut pas avoir peur de regarder notre passé, car il nous permet de nous améliorer. La critique dans un sens, est évolutif c'est primordial dans une institution ou une association. Parce qu'aujourd'hui c'est un certain groupe de gens qui la gère, mais demain ça sera un autre groupe. Et la qualification des gens doit venir avec ce changement.

Des espaces de protection, des espaces de familles (ou du moins séparation hommes femmes) des espaces ludiques, avec la possibilité de faire le pont, d'aller vers le haut, et ça se fait par le biais d'informations données aux gens en continu. Le comportement, l'attitude que doivent avoir les gens dans l'abri pour un bon fonctionnement de l'établissement. Ce qu'on vous offre et comment vous devez vous comporter. Douche, etc. Par une caricature et/ou d'une manière joyeuse. Des fois, il y a trop de gens, il faut faire plus simple, un écran, avec des informations en continu pour chaque situation. Grippe aviaire, bise noire ou autre. Une infirmière minimum une fois par semaine qui vient et qui regarde l'état des gens et est à disposition des gens. Plus de veilleurs et ouvrir plus tôt pour voir tout le monde par exemple. Une situation d'appui pour gérer plus de problèmes semble importante.

Espace à 2 vies. Le soir quelque chose (dormir, infirmière, etc.), et le matin, la journée

(centre de formation, crèche, sic [centre d'information communautaire]) va servir pour avoir toutes les infos nécessaires pour la survie. Et avoir la formation en français, pour les gens qui ne parlent pas la langue. Avoir également des règles strictes. Sans règles strictes, ça ne fonctionne pas.

L'abri c'est pour recevoir les gens en difficulté. Transformé l'abri en centre de loisirs, c'est créer des personnes qui vont rester 24h00 sur place sans rien faire. Ça va sédentariser les gens, les gens ne vont plus vouloir bouger. Il faut créer le pont, une fois qu'il commence à voler (métaphore avec des bébés oiseaux) il faut sortir du nid et se débrouiller seul.

Il faut donner la responsabilité aux gens, parce que la vie c'est devant toi, il faut aller de l'avant et pas reculer. Tous les jours, c'est un pas en avant. On doit donner plus de force, d'outil et d'information pour que les gens aillent de l'avant. Une des règles du fascisme, c'est justement le manque d'information le manque d'éducation et de santé. La richesse d'un peuple est dans la culture et dans la santé. Il faut mettre les gens à la porte, mais avec du bagage. Il faut leur fournir les éléments nécessaires à s'intégrer.

Tout être humain a une capacité évolutive dans une direction. On n'est pas tous pareils. Trouver une sortie professionnelle pour qu'il devienne indépendant.

Moins ils dépensent plus ils pourront envoyé à leur famille donc ils veulent rester à l'abri.

Éviter que les gens ne profitent. Les gens qui ne font pas partie de la communauté ne peuvent pas en profiter. Les gens à l'intérieur se sentent exclus, enfermés comme une prison. Il faut la discipline pour qu'un établissement comme ça fonctionne. Il faut de la discipline. Les gens viennent demander cette protection.

Qualité humaine du Sleep-In. Ce sont des gens hautains avec un cœur énorme. Il souffre parfois du manque d'expérience. L'espace communautaire important. Les gens recherchent cette qualité humaine. L'interaction. Et c'est possible au Sleep-In de par la qualité humaine des gens qui y travaillent. Structure pour aller plus loin avec un peu de formation. Ça peut servir d'exemple pour toute la Suisse.

Sans l'utopie, il n'y a pas de rêve.

Interview anonyme
Sleep-In, le 24 octobre 2018

C'est un Roumain de 61 ans. C'est sa deuxième fois en Suisse. Son métier de base est Ingénieur mécanique en outillage pour construction. À son âge, il ne trouve rien en Suisse. Il est venu en Suisse pour l'argent, pour régler les problèmes en Roumanie. Pour ça, il fait de la mendicité. La Suisse est dans l'Union européenne, mais c'est un pays fermé et égoïste. Il ne parle pas trop bien le français, mais comprends et lis le français très bien. En Roumanie, il a fait 8 ans de français. Il est capable de lire le journal, 24heures, matin, matin dimanche et 20 min. Il est au courant de tout ce qui se passe en Suisse. Chaque jour, il lit le journal ou 2 ou 3. Conseil Fédéral à sept membres. Alain Berseth est président du Conseil Fédéral et l'on a 2 conseillers fédéraux femme, Doris Leuthard qui a démissionné et quelqu'un va la remplacer. Karine Keller-Sutter est la mieux placée pour la remplacer. Il ne trouve rien à faire ici, il a un permis de conduire, mais il peut seulement mendier et lire les journaux.

Il est originaire de Roumanie. Il a un passeport roumain comme les gitans, mais il faut savoir qu'ils sont une minorité nationale, comme nous qui avons des noirs avec le passeport suisse. Les gitans roumains ne respectent aucune règle, même en Roumanie. Ils disent être discriminés en Roumaine, mais ce n'est pas vrai. Ils ne font pas l'armée, ils ne vont pas à l'école. Ils ne respectent aucune des règles mises en place. Les Suisses ont besoin de savoir ça. Lui en tant que mendiant il n'a aucun souci avec la police, il n'est pas agressif. Il connaît du monde à Lausanne. Il a travaillé chez des gens, il faut savoir que les gitans sont agressifs... Lui ne fait pas de désordre partout. Le gitan est en réseaux, en groupe, c'est plus dangereux. Ils viennent mendier aux terrasses, aux tables alors que les gens mangent. Lui il ne fait jamais ça. C'est un comportement de personne agressive. Il y a beaucoup de Suisses qui font aussi la manche. Mais ils sont moins agressifs, ils sont gentils. Mais les gitans c'est désastreux.

Sa ville en Roumaine s'appelle Bacau. Il a une maison là-bas. Maison, un frère, une fille mariée à Milan. Mais lui pour être à la retraite, il a besoin d'argent pour payer tout ça. 10 000 euros environ. Il ne fait pas ça pour boire et acheter des packs de bières. Ce n'est pas crédible. Il dit «*je suis pauvre, donne-moi de l'argent*» et après il boit... pas crédible. Mais dans sa ville, c'est comme ça, en plus des bagages et des vols.

Très important pour un nouveau bâtiment pour loger les sans-abris, c'est établir les règles. Pas d'alcool, drogue ou cigarette à l'intérieur. Chambre 3-4 personnes max. Mais c'est couteux de faire chambre seule même si c'est une bonne idée. Il est d'accord avec moi. Il ne peut me donner d'autres idées, il est d'accord avec les miennes. Si c'est possible, il est prêt à travailler, jusqu'à la retraite. Comme chauffeur ou traducteur pour les gitans. Retraite à 65 ans en Suisse.

Il aimerait perfectionner le français, mais ce n'est pas nécessaire pour lui d'apprendre l'anglais. Il a déjà lu beaucoup de choses dans sa vie et il sature un peu. Mais apprendre, et perfectionner le français ça lui irait. Même en tant qu'ingénieur en mécanique, il serait prêt à faire des choses plus simples, comme la maçonnerie, serrurerie, chauffeur, etc. des métiers manuels.

Très bien de faire ça en dehors de la ville. Bonne idée de même faire ça à la montagne. C'est même mieux à la montagne. Dans son pays, il habite une ville plus grande que Lausanne. Et il y a beaucoup de stress. Et monter à la montagne serait une manière de libérer ce stress. Aller en ville uniquement pour travailler, ce n'est pas un problème. Travailler en ville et devoir faire les trajets ce n'est pas un souci non plus. Être nourri loger dans la résidence, sans avoir de revenu c'est tout de même un problème. Un peu de sous pour avoir quelque sous pour subvenir au besoin quotidien, type se payer un café. En tant que mendiant, c'est environ 1000-1200 par mois. Mais en mendiant 10 heures par jour tout les jours de la semaine. 300.— par mois c'est pas assez... max 500.- par mois c'est suffisant pour vivre correctement. Par personne. C'est pour acheter des petites choses pour la personne, il est important de pouvoir accorder a chaque personne la possibilité à l'intérieur de ce micro société de s'autogérer.

Avoir une clôture autour de la parcelle, c'est important. Parce que beaucoup de gens peuvent être agressifs, alcoolique, toxicomane... etc. c'est mieux de fermer. Il y a pas mal de problèmes avec les noirs, les Africains, les gitans, etc. Ils ne respectent pas les règles. Le silence, il parle toute la nuit. Les gitans sont toujours en train d'écouter la musique. Mélanger les cultures c'est problématique. Très problématique.

Il connaît bien les gitans, mais les gitans, les Roumains en général ne s'adaptent jamais. L'histoire en Roumaine... a été un maréchal Antonesku. Dans l'histoire, il a tenté d'éduquer les gens. Mais ça n'a pas fonctionné. Jamais ça ne fonctionnera. En Suisse, l'Armée du Salut, ils perdent du temps avec eux. Ils ne changeront jamais leur comportement. On perd du temps avec eux. Il les connaît lui, ils ne changeront jamais. Il faudrait une zone par culture. Je ne dors pas si vous devez dormir avec les gitans dans la même chambre. Ils font beaucoup de bruit. C'est un désastre. Comme des animaux. On ne change pas quel que soit le président ou autre, mais on ne change pas des habitudes comme ça. Le vol, l'alcool, ils mangent beaucoup de viande, ils font beaucoup de sexe, et c'est la misère et le désordre partout.

Donner un bâtiment pour les gitans, et passer un mois après, ça sera le bordel. Ils ne respectent pas les règles. Même ici dans le Sleep-In. Même si on leur met un cadre, ils ne respectent pas. Le zonage serait une bonne idée.

Des lieux communs sont aussi une bonne idée. Mais certaines personnes n'ont pas de culture. Lui c'est un analphabète, il est allé à l'école en Roumanie. Mais les lieux communs seraient un moyen de pratiquer ce qu'on apprend pendant la journée. Communiquer avec les autres gens, au travers du français appris pendant la journée.

Changement proposé par Rose-Marie
Sleep-In, le 24 octobre 2018

BUREAU D'ACCEUIL

Solliciter des talents dans tous les domaines pour des œuvres caritatives

Des conseils pour des problèmes administratifs

SERVICE ORGANISATIONNEL

Si tout est commun

Pour la cuisine top chrono 25 mn par groupe

Pour la douche

Pour autre chose

Toutcela pour éviter les bousculade

Favoriser tous les necessiteux et le quota selon le protocole de la maison

SALLE A MANGER

1 grande cafetière

1 grande théière

Couvert en plastic

Nappes de table en plastique lavable

Fontaine d'eau à chaque étage ou à l'entrée

1 poste téléviseur en privilégiant : L'actualité, les grands évènement.....)

Baisser le son pour ne pas déranger...

CHAMBRES

2 personnes

4 personnes

6 personnes

Chambre familiale

Comportant :

Nombre de (linge, drap, savon, brosse à dent, lessive.. ect.... Poser individuellement sur chaque lit)

Poser 1 panier de fruits dans chaque chambre selon le nombre de personnes si la banque alimentaire le permet.

Responsabiliser 1 personne par chambre pour : propreté, nuisances sonores.

Boite à chaussure à l'extérieur des chambres

Mettre ensemble ceux qui s'entendent bien pour éviter les discordes

DOUCHES

soit cabines coulissantes ou longs rideaux pour éviter la piscine en cas de douche commune.

Mettre le panier de linge salle dans chaque douche

Mettre à disposition : sèche cheveux fixé, brosse à laver, sechoir

Soit 1 pièce à part pour se laver les cheveux ou 1 filtre pour ne pas boucher lavabo ect.....

CUISINE

Banque alimentaire un peu plus garnie

Chaque chambre a sa ration si on garde l'esprit de cuisiner

Des marmites qui ne crament pas la nourriture

Permettre à tous de cuisiner (liste faite, à chacun son tour)

SERVICE MENAGE

En chambre , cuisine salle à manger, bref dans tout l'espace, laisser propre

Mettre 1 poubelle dans chaque pièce et même à l'extérieur.

TOILETTE (WC)

Si commune mettre un lavabo et savon ou gel pour mains

Désodorisant fixé

DISCIPLINE

Après une certaine heure, les nuisances sonores sont interdites

Coin fumeurs

Toutes les portes des chambres s'ouvrent lorsque les 2 ou 3v occupants sont là

Baisser le son de la télé ou radio pour ne pas déranger les voisins

Tirer la chasse d'eau pour ceux qui ne le font pas

Éviter de cracher par terre car véhicule des microbes

SERVICE TECHNIQUE

Pour toutes les portes, un système adapté pour éviter de les claquer

SERVICE CONSEILS

Nous venons tous de différents horizons culturels, pour le bien de tous mettre les personnes de même culture, et inextrémiste mettre des personnes au comportement paisible

Interview Rose Marie
Sleep-In, le 24 octobre 2018

Elle vient de Paris, mais c'est une Française d'origine gabonaise, est venue à Paris très jeune. Elle a plus de 50 ans, mais ça ne se voit pas. Elle a fait des études commerciales, de l'architecture d'intérieur. Deux ans de décoratrice d'intérieur. Mais n'a pas vraiment travaillé en tant que telle finalement. Elle a fait pas mal de stages *«on en fait un, deux, trois, quatre, cinq, en espérant un job à la clé, mais je ne l'ai jamais eu.»* Elle s'est réorientée dans les soins, aime ce qui est social. Elle est également choriste. Elle chante du gospel et compose également des chants en anglais et en Espagnole. Elle a de bonnes connaissances des langues. Choral le gospel Éché Robin en France.

Elle a fait plus de 20 ans dans le soin, comme aide-soignante. Formation de base, aide trilingue. Elle fait des langues. Pourquoi faire tant de choses? Elle pratique 3-4 langues, mais elle les perd, parce qu'elle ne les parle plus. Elle a travaillé au commerce extérieur à Paris, dans mon ambassade. Dans les soins depuis 20 ans, elle en avait marre à Paris, elle voulait changer d'aire. J'avais des connaissances. Elle atterrit à Reconvillier. Trouver un appartement à Tremelens.

Elle n'a pas trouvé de travail à Bienne, parce que ne parle pas l'allemand, et à Bienne c'est demander de connaître l'allemand. Raison pour laquelle elle cherche du travail à Lausanne. Mais n'a pas trouvé d'appartement. Si bien qu'elle va une fois par mois chez elle. Une amie qui était dans une situation similaire la conseillait de venir sur la région lémanique par ce que c'est francophone. Mais maintenant, elle a ici, à Lausanne, un problème de logement c'est comme ça qu'elle a atterri au Sleep-In.

En ce moment fait que des intérimis. Mais continue de chercher. Il continue de lui donner un permis L, car elle ne trouve pas de job fixe. Courte durée d'un an renouvelable. Elle ne peut pas avoir un permis B, car elle est intérimaire. Elle n'a donc pas de revenu fixe. La première fois qu'elle est venue, elle n'a pas réussi à faire de réservation à La Marmotte, et est donc restée toute la journée devant l'établissement pour avoir des renseignements. Puis elle est rentrée chez elle, et est revenue le lendemain. Elle a fait ses réservations pour dormir à La Marmotte pour ensuite passer 6 heures dans un cybercafé pour postuler à des endroits. Et parmi toutes ses postulations, il n'y a qu'une personne qui a répondu. Elle a travaillé 3-4 mois dans cet établissement. Mais elle devait faire un stage d'équivalence de 6 mois, alors qu'elle a un diplôme français et 20 ans d'expérience. Elle a tout de même fait les 6 mois de stages presque dans la totalité, sans rémunération. Mais a été mal renseignée, et donc, le stage qu'on lui a demandé de faire n'était pas nécessaire. Pour faire une équivalence, il y a juste quelques papiers à remplir et on la lui donne. Elle est en train de la faire.

Elle est, depuis aout 2016, donc dans les logements sociaux. Elle bascule entre La Marmotte, le Sleep-In et l'Étape. Elle en a marre, est fatiguée, et ne rentre chez elle qu'une fois par mois. Ici, elle est fatiguée, elle n'arrive pas à dormir avant minuit. À Tremelens, elle a une chambre, deux même dans une maison meublée. Elle est dans les combes. Elle n'a pas les moyens de faire les aller-retour tous les jours, c'est 2 heures de trajet aller et ça coûte 22.- elle est obligée de rester ici, à Lausanne. À La Marmotte, ils lui causent des problèmes, car elle a un travail et un logement et que c'est réservé généralement pour les sans-abris.

Elle aimerait pouvoir resté à l'année a au Sleep-In. Chez elle, des fois on l'appelle, mais elle ne peut pas venir travailler, car elle est trop loin. Elle va à l'UNIL, ou dans les bibliothèques pour avoir accès aux ordinateurs, faire des postulations et à préparer un nombre de choses qu'elle aimerait voir dans un nouvel établissement.

Cuisine;

Banque alimentaire plus garnie, quand elle parle du Sleep-In. Elle voudrait donc elle-même pouvoir faire sa cuisine. La Marmotte est livrée par un traiteur, et ils ne meurent pas de faim là-bas, mais ici certaines personnes n'ont pas de quoi faire à manger. Mix des deux, un lieu où ils peuvent faire a mangé et un ils peuvent choisir son repas. Mixe entre le libre service et cantine, mais ils partagent tous, l'espace pour manger. Lieu de stockage par personne, pour la nourriture. Il est impossible au Sleep-In de cuisiner. Les plats durent 30 min chacun, et les gens court pour utiliser la cuisine. Les gens rentrent et courent, mais elle, elle est fatiguée. Elle travaille toute la journée, elle ne veut pas se battre pour cuisiner. Quand elle vient ici, elle n'essaie même plus de faire la cuisine. Faire des groupes pour l'utilisation de la cuisine. Créations de plusieurs petites cuisines, pour les chambres.

Il faut des chambres familles, et pour 2-3-4 personnes, mais pas plus de 4 personnes. Sauf pour les familles. Et il faut pouvoir laver le linge.

Intégrer les personnes dans les œuvres caritatives ou dans les domaines dans lesquels ils ont des préférences. Cours de français, le matin, et cuisine l'après-midi. Il faut valoriser les gens. C'est important pour leur mental de se sentir utile et valoriser. Même elle, qui a un travail, une maison certes ou elle ne peut pas aller, elle se retrouve fatiguée de devoir aller dans des structures pareilles. Et donc les personnes qui ne font rien de la journée, ça doit être encore pire. Exploiter les talents des gens. Ne pas voir les gens comme des moins que rien. On a tous quelque chose à donner.

Groupe de conseil, pour intéresser les gens petit à petit. Zone de tri à l'entrée de la résidence. Qu'est-ce qui vous intéresse? Pouvoir trier un peu les gens, les orienter pour qu'ils fassent des choses qu'ils aiment. À Paris, elle a fait la cuisine pour 200-300 personnes. Il faut comprendre que pour eux ce n'est pas évident. Ils ont des talents, mais ce sont des talents qui sont enfouis sous terre et qu'il faut creuser pour aller les chercher.

Une salle commune et séparer les gens par cultures, et nommer un chef de tribu. Une personne qui pourra être le fil conducteur. Au Sleep-In, il y a des étudiants qui ont fait des études, mais qui doivent venir trainer ici... Un chef, qui va faire régner un peu l'ordre.

Les douches, et les w.c., etc. Faire en sortant que les douches soient fermées pour éviter de l'eau partout. Ou les douches dans les chambres. Responsabilisé chaque groupe pour que tout soit propre. Les éduquer dans ce sens-là. Elle a failli se casser le pied en sortant de la douche ici au Sleep-In. Les cultures et donc les habitudes des gens sont différentes, et les gens n'ont pas forcément l'habitude et donc les réflexes qui viennent avec, de la vie en communauté. Chaque chambre à une couche. Ou douche commune pour un groupe. Évité de mélanger les gens. Il ne faut pas mélanger les hommes et les femmes. Le couloir est un espace de distribution, et l'on crée des sas pour les groupes, et chaque groupe à ce qu'il lui faut pour s'occuper de lui même. Tout le monde doit avoir un bloc. Ne pas avoir des couloirs communs où tout le monde traverse pour par exemple aller à la douche. Avoir un bloc, pour éviter le désordre. Essayer de mieux arranger les choses. Chacun a sa culture. Quand certains rentrent à la douche, elle doit attendre jusqu'à minuit

pour se doucher, parce que les gens finissent, et appellent leur sœur ou autre, etc., etc. pour venir se doucher, et nous à côté on attend.

Certains pensent que mélanger les cultures ce n'est pas une bonne chose. Catégoriser les gens c'est une mauvaise chose, mais pour vivre, il préfère rester en communauté plutôt que de se mélanger avec les autres. Souvent, le clash des cultures est problématique. Oui, dans une société les gens doivent apprendre à vivre ensemble, mais dans les endroits publics. Il ne faut pas forcer les gens à devoir accepter les cultures des autres dans les endroits privés. Par contre, crée un lieu, et c'est peut-être méchant et stigmatisant, mais un lieu pour les Roumaines, ça va vite devenir le bordel. Ils ne sont pas éduqués comme nous. Il faut donc imposer des règles strictes pour éviter de créer une certaine anarchie dans la microsociété. Tout le monde doit être traité à la même enseigne.

Espace fumeurs. Fumée interdite à l'intérieur. Cela a tendance à causer plus de problèmes aux gens, par exemple des odeurs qui peuvent empêcher le sommeil ou y nuire. Certaines personnes n'ont pas d'éducation, enfin quelque chose de différent de la nôtre. J'ai discuté avec certaines Roumaines, il n'arrive pas à parler doucement. Ils crient, mais c'est leur façon de parler. Et ça, c'est une raison supplémentaire de séparer les cultures.

Les portes doivent pouvoir se fermer doucement sans qu'elles claquent. Éviter des claquements de portes. Service de ménage. Ou local où l'on a toutes les affaires possibles pour faire le ménage. Lavabo et toilettes au même endroit. Certaines personnes ne se lavent pas les mains. Pièce pour laver le linge. Existence de lieu où l'on peut faire du bruit. Bavardage jusqu'à pas d'heure. Garder les gens entre eux. Impossible de dormir avec certaines personnes. Les choses sont gratuites, mais modérées et gérées par les gens de la résidence.

Salle de classe à disposition, puis travailler dans l'administration. Existence d'un fitness, ou d'une piscine, d'une zone dédiée au sport. Aula pour accueillir tout le monde, pour conférence et films, etc. Règles qu'il faut imposer aux gens pour éviter un dérangement. C'est une sorte d'hôtel. Pas de sèche-cheveux placés dans les douches, pour rendre les gens plus indépendants. Possibilité d'acheter sur place à certains nombres de choses. Sèche cheveux, shampoing, dentifrice, linge, etc. Le but du centre est que les gens deviennent complètement indépendants. Avec une certaine somme d'argent et un encadrement approprié, les gens doivent pouvoir vivre de manière indépendante dans la microsociété formée, ou construite, avant de pouvoir intégrer une autre vraie société.

Centre placé à la montagne, dans un village de montagne. En ville il n'y a pas de place, elle en ce qui la concerne, on lui offre un endroit où dormir, et un peu de tout... Si les autres ne sont pas contents et préfèrent dormir dehors, ils n'ont aucune logique. Mais la montagne, ça ne la dérangerait pas. Du moment qu'elle a un endroit où dormir, elle est très bien. Peu importe, où elle est, du moment que c'est distribué par un service de transport. Le moyen de transport est important. Permet justement, à certaines personnes d'être chauffeurs. Il n'y a pas de place en ville. Si ça ne tient qu'à elle, avec un bus à disposition, ce n'est vraiment pas un souci. Ou un bus qui fait des aller-retour jusqu'à la gare.

Vivre sans revenus, rentré dans une résidence comme ça c'est volontiers qu'elle le fait. Je peux dormir, manger et avoir des activités de jour... où est le problème. La vie est déjà assez compliquée comme ça, pourquoi la compliquer plus. Les gens se plaignent alors que certains dorment dehors, etc. Ils se plaignent des pâtes ou du riz alors qu'on a un toit

sur notre tête. À La Marmotte, on ne meurt pas de faim, on grossit. Au bunker, c'est riz ou pâtes, et les gens se plaignent.

J'explique rapidement le concept de la résidence fermée, au premier abord, on pense à une prison. Mais on veut que les gens aient une liberté. Certes, ce sont de hautes barrières, mais on a la possibilité de se balader dans des jardins, etc. Il y a aussi un sentiment de sécurité qu'offre le renfermement. Pour entrer dans le complexe, il faut passer par le service d'accueil. De plus, la barrière n'est pas comme dans une prison, où l'on a à peine la place entre elle et le bâtiment. Elle se trouverait sur la périphérie du terrain, enveloppant l'entrée du complexe. Et donc crée un environnement contrôlé, mais pas en environnement renfermé.

Une fois les explications fournies, elle accepte les conditions. Parce qu'on est en présence d'une population un peu déconnectée. Ça reste comme une prison avec un contrôle d'entrée, il faut quelque chose de contrôlé. Mais on ne doit quand même pas priver de liberté les gens. Espace de jardinages c'est vraiment une bonne chose, parce que ça occupe aussi les gens.

On n'a pas tous les mêmes buts ou les mêmes intérêts. Elle ça ne la dérange pas de rester ici, parce qu'elle pourrait s'aider soi-même, mais aussi éventuellement aider les autres par la suite. Elle est quelqu'un d'assez social. Elle ne se plaint pas trop. Elle a un endroit où dormir, et un travail, il y a donc pire qu'elle. Si elle vient là, c'est pour donner un coup de main, et éventuellement trouver des solutions. Elle veut bien se reconvertir dans le social. Possibilité même d'aider les gens, une fois que l'on est «*intégré*». Son raisonnement c'est, «*j'ai un toit et un endroit où dormir, ça suffit. On ne va pas se compliquer la vie, et je ne comprends pas certaines personnes. On me donne quelque chose que je n'ai pas, je ne vais pas bouder.*»

Interview anonymé
Sleep-In, le 24 octobre 2018

Everybody needs privacy. Even if it's more expensive than combining people together. You have some rooms for privacy, and some rooms that are made to combine people together.

Learning French is extremely important. Most people who come from Nigeria or other places don't speak French. And it is very important, when living in a country, to be able to speak the language of the country. One must adapt to the country to be able to be accepted in the country by others. Learning the language is very very important. Good if there is an organization, of assistance to get a document, or in the case where it isn't possible to get a document, to help people to go to places where they can have documents and work, like Italy or France. Where they can be accepted for the people they are and where they are from. A place that will help people to move to a place that is better for them. Some people can, or will never be able to have a paper in Switzerland. They will therefore never be able to work legally and therefore never be fully accepted by the community. It is important to be able to help them and tell them where they have to go to live a better life.

People want to eat, want to wear clothes, and they have the strength and will do work, but they cannot because they don't have the documents. So an association that could make it easier to get a job, or a document allowing them to work without being afraid of being harassed by the police, etc.

An administrative center that will help with all the administrative paperwork. Caritas Italy does something like his. If it is possible, that would be extremely helpful. He strongly believes he can work. He is a graduate, he has Italian documents, and if he could change these documents to Swiss ones, he would prefer this so that he could stay here and not go back to where he comes from (Italy, Nigeria). He tried to find out from one or two people if that was even possible but it is so hard to actually change the documents. If there was an association that would help, that could be good. One that would also run the center. So architecturally speaking, offices. We need offices and a help desk.

Many people are scared to come here (Sleep-In) because they might feel that the police will come to arrest, or harass them. To check their documents. So if there was an association that could defend these people like the people they don't have documents but they are in the house, they are on the property. People are responsible for them, fighting for their documents, so that when and if the police come, and asks who are these people, it can defend them, the association can defend them. An association that helps with documents, without that they might be scared to go there.

When we talk about the police, we also mean the government. And you cannot stop them with one two three or four doors. You cannot stop the police in their investigations. Once they pass through the door, you can't stop them searching a whole house. If you do you will be the one in trouble. People need to feel protected from the outside hatred and influences that exist. Somebody to call, to help them if there is a problem with the police on the outside of the residence. Talking about the fence, for him it is not really a prison, it is

a good thing to protect the people. No one must be stopped from going in or out by the main entrance, but people will stop other people from going in or out. Without a password, or the code, you cannot pass. An ID for every person, that lets you in. Without it, you cannot go in. The fence would not be the kind of high fence that you could find in Africa (more than 10 meters high). The fence would be to prevent people from entering. For him it would not be bad. As long as their movements aren't being restricted, and that they can still walk in and out of their own free will.

For things to work, you have to have rules otherwise it is anarchy. If you don't restrict the liberty of people, it is not a prison. If there are no laws, it is chaos. There must be rules to guide all people the same way and without any preferences. So the gate is to be closed by midnight, everybody has to be inside, and if you are not in by midnight, you are out. Everybody as to obey the rules. There should not be any business to be in the middle of the night except maybe the weekend, when people might want to go out and things like that. So one should be able to make exceptions. Make a list of people who would be allowed to come back later, as long as they inform the security guard before hand or simply the info desk. Important to have rules but also liberty.

Concerning the food, there are different cultures, different people from different parts of the world, who can't cook together. It could be difficult for people, like Romanians, Moroccans, Europeans to live all together. It takes a few Africans to have a very cool mentality. The mentality of Europeans is different, the Romanians and Moroccans also very different. So separating cultures, or people is a better way to make them live together that way some problems are avoided. Bars and clubs in the common places, so that people don't have to go out to have fun. Africans together will be better together. Africans don't value sleep too much. If you go now (at that time approximately 00:30, you will find a lot of Africans on their phones talking, etc. but most of the other people, Romanians mostly, will be either sleeping or trying to sleep. They would be embarrassed to ask us to lower it down and stop talking because they are trying to sleep, and we would feel like they are bothering us while we try to talk. We like to take that time to talk to other people. So if we separate the cultures, it would be better, this would avoid a certain number of quarrels, etc.

Mixing the cultures is a good thing, as long as it on a voluntary basis. For people to leave, it depends on people, what they want and how fast the government is willing to give it to them. French is something that you have to put pressure on. Everyone must learn French. He has been here for three months and would like to speak French. He finds it very difficult to interact with people because of his lack of knowledge in the country's languages. I need to put pressure on the people, otherwise so many of them are going to remain there. The job might require them to speak the language, and if they don't speak the language, they don't get the job. It is difficult to get an English-speaking job for all the non-French-speaking people out there. French and German must be learned to interact with people. You also learn on the go and by doing, but you need a basis for that. The language aspect must be handled by the administration. People might not like the aspect of having to go to «school» to learn French he admits, because people need money. They are most of the time not even interested in the language, the only language they speak is money. So for them spending time in school is time wasted not earning money and sending it to their families, so it is very difficult to balance the importance of learning the language and earning money. People might want to learn different things, so there has to be a lot of possibilities for people to learn different things that interest them, or where they are good at. Technical courses are also important, and a workshop must be present.

Important, even if out of the city, to have a sort of transportation for people to maintain their liberty, to go in and out. Being inside might lead them to boredom. So mobility is an important fact for people not to feel bored inside. Once the place is open, and filled with people it will be difficult to let people out, or to change the rules and tell someone that has a private room, that suddenly there will be four in his room. So the rules must be clear, and must not be changed. So that trust is built inside the compound. Football, bars and activities are important. Table tennis pool and things like that. The place is going to be big. For everything to be included, it must be huge. A sports center is going to be necessary, of course. Combine the activity is important to spear room on the compound. Gym/fitness is also something that must be thought of. Rooms must vary from 1 to 4. A bit of everything because some people situation might change during their time in the compound. A single person can adapt to being two or three in a room, but at some point you want some privacy with their families. Regrouping people is also good. Everyone needs some privacy also.

Separation is important also, for the sleeping and privacy areas. Dining room is mixed and everything, but regarding rooms, women and men want to be separated one from another. If not, it will not work. Some woman may feel embarrassed or violated if they are mixed with others. If married, or in a couple they don't want to be separated.

Interview Sleep-In
 Sleep-In, le 16 octobre 2018

Pour que le projet fonctionne il faut des contacts, trouver des investisseurs privés, avec les fonds publics ce n'est pas réalisable, doublons, ce qui est vrai d'un côté. Il y a déjà des choses qui existent. Si l'on délocalise les choses, ça peut créer des nouveaux espaces dans la ville, pour du logement social, et regrouper tout ça au même endroit.

Villars, ça peut être une bonne chose, donner une deuxième vie au bâtiment, même la sociale peut donner une meilleure image à la station qui a besoin d'éventuellement jouer sur autre chose que l'attrait de la neige, qui se fait de moins en moins présente. Ça peut aussi créer un nouvel enjeu politique pour la station, l'occasion pour elle et pour la commune de promouvoir un côté plus social tout en redonnant vie à un bâtiment laissé à l'abandon.

Il faut supprimer le terme hébergement urgences. L'aide pour le bas-seuil est mal faite à Lausanne. Il n'y a rien pour les réinsérer. Un exemple, un homme sort de douze ans de prison et après il vient dormir au Sleep-In. Mon projet est intéressant justement pour cet aspect. Il faudrait parler avec la commune de Lausanne et aussi la commune de Villars.

Le Sleep-In défend quelque chose, qui n'est pas la même que la politique. L'hébergement d'urgence c'est de la merde finie. Il ne faudrait pas des structures comme ça. Ils sont «ghettoisés», parqués sans mesures de réinsertions prises, et une fois qu'on rentre dans un système comme celui-là il n'y a rien qui nous permet d'en sortir. Certains sont là depuis des années, et si l'on ne les voit plus, c'est que la personne est partie de Lausanne. Certaines personnes, sont comptable sur les doigts d'une main, ont réussi, par eux-mêmes à trouver un travail et un permis de séjour, mais après avoir passé plusieurs années à chercher. Ce sont des battants qui ne doivent rien à personne.

Il faut se détacher de ce qui se fait aujourd'hui. Parquer les gens avec une structure de soutiens derrière n'est pas une mauvaise chose, mais le faire comme c'est fait aujourd'hui sans structure, c'est les mettre dans un gouffre duquel ils ne sortent pas. Des coiffeurs ou d'autres emplois qui permettent aux gens de se sentir valorisés. Grosse importance sur le sentiment qu'ont les gens. Ils doivent de nouveau sentir qu'ils sont importants pour la société.

Le Sleep-In est vide la journée. Ils ont toujours eu des refus pour tous les projets qu'ils ont proposés, car la maison doit être vide la journée.

Ce qui sort les gens de la rue c'est l'argent. Il n'y a que peu de gens à la rue qui ont de l'argent, mais quand c'est le cas, c'est que très temporaire. Mais la plupart sont dans un cercle vicieux; pas d'argent, impossible de payer les assurances maladies, du coup ils sont mis en poursuites et là on entre dans un cercle infernal. Il faut donc une structure capable d'aider avec tous les problèmes administratifs qu'on les gens. Que ce soit des poursuites à l'obtention de papier (permis de séjour ou permis de travail), les problèmes avec la justice, la question du deal de rue.

Macadam (Mère Sofia) est une association qui trouve de petits travaux aux gens pour des semaines. Mais il faut un permis de travail suisse pour y participer. Il faut savoir qu'en Suisse dormir dehors est considéré comme du camping sauvage, et c'est interdit selon la loi suisse. Ils ont des amendes, qu'ils ne peuvent même pas payer, et après poursuite.

Renens, ils voudraient parler du deal de rue. Les gens, ils le disent, si on leur trouve de petits jobs, ils arrêtent de dealer. Nettoyer la ville du deal de rue. Les gros dealers ne sont pas dans la rue. Le deal de rue est l'équivalent de la prostitution chez les femmes. Pas bien vus de la société. Si l'on veut y remédier, c'est autre chose que d'y envoyer la police. Ils ont besoin d'argent, et ça permet d'avoir un petit revenu sans permis de travail. Permis européen, etc., etc. dur pour la ville de Lausanne de gérer ça.

Il y a 10-15 ans, le deal de rue se faisait par les Pakistanais, etc., et on leur a donné la possibilité d'ouvrir des petites shops, et ils ont disparu de la scène de la rue. Et en fait, sociologiquement, ce qui est intéressant à faire remarquer c'est que, les dealers de rues, c'est les nouvelles vagues de migration. Ils font ça jusqu'à obtention de permis et après ils disparaissent. Dans la nouvelle vague, ce n'est pas tous les Africains qui deal, c'est plus certain pays, Nigeria ou Gambie, et il suffit d'aller sur le site du service de la population, ou il est inscrit que les personnes venant du Nigeria ou de Gambie ne sont pas prises en compte. Lorsque la migration est faite pour des raisons économiques, et pas pour des raisons de guerre, elles ne sont pas prises en charge par l'EVAM.

Le parcours général des gens qui viennent d'Afrique c'est, à pied depuis leur pays jusqu'en Libye, où là ils sont déjà très mal traités. Certains étaient là quand il y avait Kadhafi. Les noirs en Libye sont des sous-hommes, on préfère donner à manger à un chien qu'à un noir là-bas. Parcours difficile... puis l'Italie, certains sont obligés et d'autre y vont de leur propre gré. Et après à force de ne pas avoir de travail, ils se trouvent forcés à dealer. Certains, même la plupart n'avaient pas l'intention de venir en Europe. Sous Kadhafi, il y avait beaucoup de travail en Libye, et ils voulaient s'arrêter là, mais, lors du changement de situation, soulèvement de Kadhafi, et il a mis ces gens dans des bateaux et les a envoyés en Europe. Et maintenant, ils sont envoyés en Europe, car on leur dit que c'est là où il y a du travail.

Réalité économique, on est exposé en ville, la réalité économique fait qu'en Italie ils ne dealent pas les gens. Car ils peuvent obtenir un permis de travail avant d'avoir un permis de séjour, alors qu'en Suisse c'est tout l'inverse. Mais donc ils travaillent en Italie, mais en Italie ils se font 300 € par mois alors qu'ici, en dealant c'est 800 à 1200.- par mois, c'est bien sûr difficile de se réintégrer avec cette somme, mais c'est plus que l'Italie. Le besoin premier des gens s'est envoyé l'argent à leur famille, et le choix du pays est vite fait pour la Suisse. Mais ils ne disent pas qu'ils dealent, ils ne sont pas fiers de ça. Ils vivent deux vies bien différentes. Ils ne peuvent pas assumer ce qu'ils font. Ce qu'ils montrent et ce qu'ils vivent c'est très différent. Ils se paient des habits, mettent beaucoup d'importance sur le visuel, il ne faut pas voir que c'est un dealer et qu'il vit dans la rue. Mais ils doivent aller en Italie tous les 3 mois pour remettre en ordre leur permis de séjour. Et il faut compter des années avant d'avoir une citoyenneté italienne et donc un permis d'établissement. S'ils travaillent et cotisent en Italie, ils peuvent avoir un passeport. Il faut presque 10 ans pour avoir un permis. Du coup, ils passent 10 ans à la rue sans retourner dans leur pays. Ce sont souvent des gens jeunes dynamique et motivé qui vont adhérer le plus à ce genre de structure.

Le Sleep-In va être détruit et ils veulent faire une nouvelle structure. Ils veulent rester en ville eux par contre. Ils veulent m'inclure dans leur projet, et ils vont faire cela avec la ville

de Renens. À Lausanne il y a déjà tout qui est présent. Il y a tout sur leur dos. Ils estiment qu'ils font assez. Le Sleep-In veut travailler avec Renens qui veut ouvrir des structures d'hébergement d'urgences. Les subventions sont devenues cantonales. Dès 2019, c'est tout dans le canton que ça se passe. Une collaboration Renens Sleep-In se met en place. La volonté du Sleep-In c'est de réaliser mon projet finalement, ou du moins quelque chou qui y ressemble.

Fermé à l'extérieur, il faut couper la possibilité aux gens de rebasculer dans la vie qu'ils avaient avant. Éliminer les mauvaises influences extérieures. La dépendance à l'alcool. Pour les toxicos, il y a des structures qui les prennent en compte, mais par contre beaucoup d'alcoolisme. Il faudrait un espace de consommation sécurisé. Suivre les gens et vérifier que ce n'est pas fait n'importe comment. Toutes les questions des dépendances toxicomanes sont déjà prises en compte. Dans l'hébergement d'urgence, il y a beaucoup de gens avec des problèmes liés à l'alcool, mais très peu de gens avec des problèmes liés à la drogue. On voit très peu souvent des gens de la place de la Riponne venir chercher refuge dans un centre d'hébergement d'urgence comme celui du Sleep-In. Souvent, les toxicomanes ont des appartements, ils sont suivis par les associations et n'ont pas besoin de ces centres. Beaucoup sont de la population suisse et sont récupérés par les mailles du filet avant. Il y a donc beaucoup de gens qui touchent l'aide sociale. L'hébergement d'urgences ce n'est vraiment pas pour des Suisse au final. C'est beaucoup de gens qui l'ont des problèmes psy, et de travail.

Pour les problèmes psy, certaines personnes sortent de Cery, et vont dormir au Sleep-In et il n'y a pas de communication entre ces deux structures. Certains ne vont pas bien du tout, jusqu'à la décompensation totale. La prise en charge dans l'hôpital psychiatrique se fait de manière urgente, mais surtout forcée, mais ils sont pris une semaine et après ils sont relâchés et leur situation n'avance pas. Ils doivent être en décompensation pour qu'ils puissent agir. Un centre psychiatrique serait révolutionnaire. Il devrait regrouper une aide face à la psychiatrie, au manque de travail et aux abus d'alcool qui sont les besoins prioritaires de ces gens.

Les associations que je devrais contacter sont ÉMUS, sont une équipe sociosanitaire. Ils ont peu de pouvoir d'action, mais ils sont encore plus confrontés au cas psy ou autre. Ils sont même d'abord appelés avant l'hôpital. Ils ne sont pas assez valorisés. Mais également Mère Sofia, le Point d'Eau qui est une structure sociale pour bas seuil. Lorsque qu'on est en galère de tune, etc. on peut avoir des consultations pas chères, etc. Et La Marmotte, qui est gérée par la ville et est plus institutionnelle. Ils ont une façon de travailler différente.

L'accessibilité joue un rôle important. C'est pas juste un lieu qui doit être accessible, il doit y avoir des horaires de jour, ce qui permet le suivi. Mais les gens ne doivent pas être enfermés, toujours au même endroit. Il ne faut pas non plus qu'ils ne voient que ça, sinon ils s'en sortent plus certain n'ont pas vu le lac en 2 ans d'habitations à Lausanne, ça montre à quel point ils ne sont pas en phase avec la réalité et du coup cela empêche l'intégration.

Il faut demander un permis pour avoir un cours de français. Si c'est hébergé de manière privée, en interne, on peut proposer plein de choses. On peut un peu passer au-dessus de la base légale... pour autant que ce soit de l'interne.

Structure ouverte, les gens n'interviendraient pas. Dans le Sleep-In, ils font un peu ce qu'ils veulent. Il faut que ce soit assez large pour faire ce qu'ils veulent... Salle plutôt

polyvalente qui permet de faire ce qu'on veut et pas faire seulement une salle de classe. Afin d'éviter de trop dépenser, il faut intégrer les autres associations, c'est plus réalisable. Une deuxième salle pour le Point d'Eau ou des choses comme ça. Créer des salles pour que les autres associations motivées puissent exercer leurs activités. Plein de partenaires ont quelque chose comme ça. Créer un concept universel applicable à toutes les villes... Partenaires et sous-traitance réduisent pas mal le budget et ouvrent déjà à la possibilité de faire plein de choses. De toute façon afin de créer quelque chose qui fonctionne, il faut ouvrir plusieurs de ces centres, car une fois un fait, les problèmes vont se déplacer ailleurs, etc. Et comparaison montagne et tuberculeux et des choses comme ça marchent bien. Certaines personnes ne peuvent pas du tout être en montagne. Campagne, ville ou montagne, c'est un problème majeur, mais si l'on arrive à mettre l'accent sur le gain économique, c'est mieux. Finalement, la ville n'est pas une barrière. C'est vraiment sûr du long terme, la création de stage et de choses comme ça. Mais il faut assez vite qu'il soit rémunéré pour que ce soit intéressé. Il faudrait que ce soit labellisé, pour que les gens veuillent engager des gens qui sortent de cette résidence, pour redorer même une boîte.

Les gens aiment les bons pauvres. Il faut réussir à faire en sortant que les gens passent du mauvais pauvre au bon pauvre. Il faut créer une structure qui permet de donner les outils au mauvais pauvre pour qu'il devienne le bon pauvre. Dans ce pays, les gens veulent aider le bon pauvre, mais tous les pauvres n'ont pas les outils nécessaires forcément pour y arriver. On a tendance à vouloir aider le bon pauvre et criminaliser le mauvais pauvre.

Le mauvais pauvre il est motivé à devenir le bon pauvre, et une fois cette étape franchie, on peut commencer à réinsérer les gens. Les bons pauvres sont ceux qui arrivent déjà à s'en sortir. Essayer de créer une structure à long terme, et même très long terme pour certaines personnes au problème psy. Certains sont déjà là depuis 15 ans.

Certains veulent de l'intimité, qu'ils n'ont pas depuis très longtemps. Toujours, à partager, partager, et ce n'est pas possible de s'échapper de ce genre de situation. Il faut pouvoir créer le droit de choisir. Seul? Possible! Commun? Possible! Il faut créer des liens avec l'extérieur et des interactions avec les gens et avec l'extérieur. Discuter avec les gens c'est les faire exister, et ça, c'est le peu d'interaction qu'ils ont. La langue, où si visuellement la personne est rejetée, ça coupe l'interaction et la réinsertion passe par l'interaction. La personne doit sentir qu'elle existe. Vivre dans la rue, c'est précariser les gens. Manger et dormir c'est les premiers problèmes que les gens ont, leur hygiène n'est plus un de leur souci vital, mais ça rend l'interaction également très difficile. Les interactions hommes femmes seraient bien aussi. Créer une manière pour que les gens ne se sentent pas isolés entre sexes. Il y a une optique sécuritaire pour les hommes et les femmes importante dans une structure comme ça, mais il ne faut pas isoler les sexes, mais il faut réussir à les mélanger quand même.

Beaucoup ont des compétences et des métiers. Certains étaient policiers au Nigeria et se font maltraiter dans les rues suisses. Il faut trouver une façon de valoriser les compétences des gens. Il faut qu'ils se sentent en sécurité dans un lieu comme celui-là. Évacuer le stress des gens. Un endroit non stressé. Entrer dans une routine c'est important. Baisser le stress c'est une des premières étapes avant de pouvoir réinsérer les gens. Les gens sont motivés surtout par l'argent au final. Enlever le stress des gens de trouver un abri et a mangé, c'est leur enlever une énorme dose de stress donc si l'on arrive à s'en débarrasser les gens seraient déjà beaucoup mieux.

Il y a peu d'établissement complet qui existe qui permet de réintégrer les gens facilement. Trop de gens ne sont pas une bonne chose non plus. Car ça devient également un système d'urgence plus qu'un système d'asile (pour l'EVAM, mais applicable aussi ici).

Interview La Marmotte
La Marmotte, le 14 novembre 2018

Si l'on veut les intégrer dans la société, pourquoi les enlever de la société complètement, et les mettre dans une société artificielle? Pour les hébergements, on se rend compte que certains SDF ont besoin de logements de transition. Donc ce côté-là il le comprend bien, et il trouve l'idée intéressante, mais il reste dubitatif.

Fondateur de l'Armée du Salut (La Marmotte est une institution de l'Armée du Salut), William Booth est un visionnaire du début du 20e, il a créé un concept de travail social, basé sur des colonies. Sortir les gens de l'Est londonien (problème d'alcoolisme, etc.) de cet endroit, de leur milieu, où ils étaient influencés où certains automatismes étaient mis en place, etc. et de les envoyer au vert pour recommencer. Et en Suède, l'Armée du Salut possède une petite île, et dessus il y a toutes sortes de petites maisons et les gens qui ont des gros problèmes d'addiction, etc., qui ont perdu pied dans la ville, se retrouvent là au vert, et ceci leur permet de reprendre pied. Le défi c'est de les faire retourner dans une certaine forme de vie, de société «normale» beaucoup font des aller-retour. Sortir de leur milieu toxique pour les aider à reprendre pied.

C'est le pendant du Sleep-In font le même travail, hébergement d'urgence, ouverture des inscriptions à 20h et l'hébergement par la suite. Une collation de 5.- nécessaire et il y a le service d'un repas chaud le soir. Il y a possibilité de se doucher, avec des produits d'hygiène mis à disposition. Une déjeuner le matin, le lit à dispo pour la nuit, et donc un hébergement de 21h à 08h30 et à ce moment-là ils repartent dans la rue. Vraiment uniquement un accueil de nuit. Ils sont dépendant du bureau des réservations donc tout l'administratif est déjà réuni à un endroit. Et ils sont financés par la ville (jusqu'au 1er janvier 2019). Le système de réservation mis en place; G1 G2 G3. Accueil de 31 personnes plus 2 d'urgences. Souvent, ils sont pleins, et l'année passée ils avaient en moyenne un taux de remplissage de 116 %. Au-delà de 33 quasi toute l'année. Parce qu'en période de grand froid, ils augmentent la capacité d'accueil de 11 lits et en 2017, il y a eu plusieurs mois où le plan grand froid a été mis en place. Et ça, c'est pour toutes les structures de la ville. Donc plusieurs semaines, en surnuméraire. Mêmes horaires et ils augmentent simplement le nombre de personnes accueillies et ils ajoutent un veilleur. Toujours 2 veilleurs, un actif de 20h00 à 07h00 réveillé et l'autre dormant. Donc de 20h00 à 24h00 il est réveillé, 24h00 à 06h00 il dort et ensuite dès 06h00 jusqu'à la sortie c'est lui qui gère.

Spécificité depuis une année c'est qu'il y a un accompagnement sur le plan administratif, d'une personne qui a été complètement désaffiliée de tout. Plus de passeport, plus de caisse maladie, etc. Et depuis La Marmotte, ils aident, d'un point de vue administratif, mais ça demande beaucoup de temps et d'énergie. Une personne qui est dans le bas-seuil depuis 40 ans. Venant d'Italie, elle possède un permis B, mais n'a jamais vraiment travaillé même si elle a une certaine forme d'indépendance, elle a toujours été à l'AI. À un moment donné, il y avait le risque d'être sous curatelle, elle ne voulait absolument pas ça, est allé jusqu'au tribunal, et c'est La Marmotte qui aide pour finir. Rigidité, mais aussi possibilité de travailler avec elle. Il y a un lien de confiance entre elle et La Marmotte. Elle leur fait confiance, et elle a dû signer une convention, contrat pour mettre les choses au clair, et l'on voit qu'elle sort gentiment du trou. Mais elle est toujours rattachée à La Marmotte. Ils

essaient d'aller un peu au-delà, mais les veilleurs n'ont pas tous une formation de travailleur social. Donc l'idée c'est de se concentrer sur l'accueil, l'hébergement et de rediriger les gens dans le réseau bas-seuil. En partenariat avec d'autres associations, notamment l'EMUS qui est une bonne équipe. Ils font le lien entre leur structure et les autres, comme les hôpitaux, le Point d'Eau, le bureau des réservations. C'est vraiment le trait d'union entre toutes ces associations. EMUS font partie de la FUS (Fondation Urgences Santé) affilié à tout ce qui est ambulance, et à la centrale de téléphone des médecins de garde et le 144, tout dans le même bâtiment.

Beaucoup de travail avec les Roms de la ville depuis le décret d'interdiction de mendicité. Ils ont vécu plusieurs mois avec pas mal de refus de SDF pour les nuits, mais ces derniers mois, ces dernières années il y a eu beaucoup de refus, car d'un point de vue politique, il y a un refus, à part en situation de grand froid, d'ouvrir d'autres structures. Certains soirs, ils en refusent jusqu'à 25. Ils repartent dans la nature, ils trouvent un lieu, une cage d'escalier ou au théâtre 221 il y a un squat non officiel... ils vont dans la forêt à côté, mais ce sont des solutions bancales. Eux ils ne peuvent pas aller au-delà du fait qu'ils sont subventionnés par la ville et dépende politiquement de la ville. En période de grand froid, la ville ouvre d'autres accueils d'urgences notamment des abris PC comme l'ÉTAPE, pour loger les gens, mais de manière générale beaucoup d'entre eux dorment dans la rue. Et la depuis donc le 1er novembre, les structures ne sont plus pleines, d'une part à cause de l'ÉTAPE (60 lits supplémentaires, soit double de ce qui existe maintenant, on peut donc dire qu'il y a environ 120 personnes qui cherche, au mois de novembre un lit en ville de Lausanne) pour les 6 mois à venir, et donc la période hivernale. Et en même temps il y a eu l'arrêt sur l'interdiction de la mendicité qui à fait qui a eu pour effet que beaucoup des Roms sont repartis chez eux pour l'hiver en Roumanie. Certaines parlent de revenir, en février, janvier, quand ça se sera un peu calmé. Mais l'effet souhaité c'est qu'il n'y a plus, ou du moins, de manière évidente de mendiant dans la rue. On peut encore en voir quelque un, mais, ils bougent, et ont tendance à se mêler à la foule, plutôt que d'attendre et de demander de l'argent aux passants. Les gens sont partis, il y a peut-être plus d'artistes de rue, car certaines personnes se sont reconverties en artiste de rue, pour quand même gagner quelque chose, mais la plupart sont repartis. Considérés comme artiste de rue, du moment qu'on fait une performance, et qu'on paie pour faire cette prestation (12.- par jour) et ils sont auditionnés, c'est un processus réglementé. Sa position à lui, c'est que l'objectif semble avoir été atteint, mais on ne sait pas jusqu'à quand. Car chaque année, quand l'abri PC ouvre, ils ressentent une baisse, une dépression au niveau des chiffres, mais après 2 semaines ça remonte, et fin novembre début décembre de nouveau, ils se retrouvent avec une certaine tension à ne pas pouvoir héberger tout le monde. Mais avec cet arrêt de mendicité, il y a tout de même une 60aine 70aine de mendiants qui sont partis. On le sait, car en centre-ville, ils ont un service de repas des vendredis, pour tous les gens de la rue (place de la louve, avec Armée du Salut) et c'est principalement la communauté rom qui en profite et à cette époque il y a à peu près 80 Roms qui viennent manger, et la il doit y en avoir environ 20. On voit déjà là la différence, mais aussi dans la ville. Lui habitant au centre-ville du jour au lendemain, il a vu disparaître les mendiants et donc les Roms de la rue. Alors le problème c'est que ça péjore aussi les toxicomanes et les Suisses qui mendient dans la rue, mais n'ose plus le faire. Typiquement, la personne dont s'occupe La Marmotte (voir plus haut) arrondissait ses fins de mois en faisant la manche. Elle ne peut plus le faire. L'amende pour ça c'est 50.- la première fois, 100 ou 200.- la deuxième et troisième et après ça c'est une dénonciation et procédure jusqu'à des jours d'emprisonnement. Et à Genève, ils ont fait ça, mais n'ont jamais récolté un sou pour ça. Ici à Lausanne non plus ils ne vont rien recevoir. Car premièrement, une personne qui mendie ne va pas dépenser 50.- pour payer

son amende, il va les envoyés à sa famille. Donc ce qui se passe à Genève c'est qu'ils sont représentés par une avocate, et elle 2 fois par semaine elle va au tribunal pour des situations comme ça. Elle récolte toutes ces amendes, et de toute façon il n'y a pas un mendiant qui paie son amende, ils n'ont pas d'adresse de toute façon en suisse. Certains mettent leur adresse en Roumanie, mais ça ne marche pas non plus. Ça devient contreproductif, car ça coute plus cher à l'Administration lausannoise, ou genevoise, qu'autre chose, plusieurs millions, à la collectivité publique. Car ça demande du temps, et un administrateur, l'envoie et l'impression des courriers, etc. le temps consacré pour l'administration et la police pour tout ça. Donc lui est plutôt contre. L'Armée du Salut local est contre également dans le sens où, ils se sont joints à la manifestation du 1er novembre avec d'autres associations Accompagnée de parti politique. Ils trouvent donc contreproductif comme façon de faire.

C'était une problématique qui était très discrète, cachée. Elle a une visibilité depuis l'arrivée des Roms, ils sont arrivés en masse. On ne les connaissait pas, ils sont différents ils ont une autre culture, parle fort dans la rue, sont habillé différemment, on les reconnaît tout à coup. Ça a donné une visibilité à cette problématique. Mais avant ça, la problématique reste très diffuse, et discrète. On n'en parlait pas beaucoup, sauf en période de grands froids quand la presse en faisait écho. Il y a eu la thématique autour des dealers, qu'on retrouve dans les structures d'accueil d'urgence. Polémique, d'un point de vue politique des requérants d'asile qui sont déboutés qui reçoivent une aide d'urgence pour quelque semaine, et qui sont censé quitter le pays par la suite, mais ils disparaissent dans la nature, et certains se transforme en dealers pour pouvoir survivre... ces gens-là sortent du radar complètement, ça devient les dealers et sans-papier d'aujourd'hui qui viennent frapper à nos portes, et en tant qu'hébergement, Sleep-In, Étape, La Marmotte, si c'est un requérant d'asile qui a été identifié en tant que tel, ils ne doivent pas le prendre, car il doit être pris en charge par l'EVAM (établissement vaudois d'accueil des migrants). S'ils ont été déboutés, et qu'ils sont à l'aide d'urgence, là aussi c'est l'EVAM qui doit s'en occuper. EVAM sont dans l'obligation de les prendre, mais eux ne peuvent pas les prendre, mais les réorientent.

Eux réfléchissent sérieusement à une problématique rencontrée. Logé des SDF c'est une chose, mais pour certains ce n'est pas assez. Cas d'un jeune homme dans le bas seuil depuis des années, a trouvé un appartement. D'abord à La Marmotte, puis pris en charge par les services sociaux, qui lui ont trouvé une chambre à l'hôtel. Le problème c'est qu'il se retrouve seul dans sa chambre et déprime et donc il vient de temps en temps à La Marmotte pour être avec des gens et rencontrer des gens. Et donc sortir quelqu'un des foyers d'hébergements d'urgences et de lui donner même un studio, ce n'est pas une solution en soi. Pas un objectif atteint. Il y a toute la thématique de la personne, de comment elle se sent et du lien social qu'elle crée et dont elle a besoin de continuer à tisser avec d'autres personnes. Donc typiquement ce dont ils rêvent c'est de récupérer les étages supérieurs de La Marmotte pour faire des appartements protégés par exemple pour aider les gens, dans une étape intermédiaire à apprendre à vivre seul, une vie plus ou moins normale, d'avoir un endroit où passer la journée, tout en étant proche d'une structure comme la leur, dont ils ont l'habitude et qui leur permettra de venir manger le soir et de ne pas se sentir seuls et en cas de souci, venir trouver de l'aide chez eux. Et ça, c'est hyper important et ça manque clairement dans le réseau. Il y a des structures qui existent, comme La Marmotte, ou le service social (qui place des gens à l'hôtel), mais pas des appartements protégés qui soient proches d'une structure à laquelle ils se sont habitués et qu'ils considèrent presque comme leur maison. Donc l'idée d'une sortie vers le haut par étape est donc importante, et surtout différente entre chaque personne. Pour certaines, il faut quitter le plus vite possible ce milieu-là, car ils ont leurs propres réseaux, mais la plupart

sont des gens affiliés désorientés qui n'ont pas de réseaux. Outre les gens de la rue qui sont dans des situations pareille ou pire. Les chambres donc seuls sont donc une bonne chose, mais doivent être complémentaire à une autre dynamique. À un moment donné, on voit bien que certaines personnes bénéficient de plus d'autonomie. Par exemple, la même personne dont La Marmotte s'occupe devrait pouvoir quitter le lieu et entrer dans un appartement studio protégé, mais en gardant le contact avec La Marmotte et son réseau. C'est son quartier, les gens avec qui elle se sent à l'aise. Il existe aussi Le Passage, elle y va régulièrement, retrouve ses amis, et y manger. Donc le côté social est très très important. Donc une chambre oui, mais il faut garder la possibilité de pouvoir mélanger les gens avec un réfectoire par exemple pas les cloisonner et les mettre dans des boxes, mais de leur offrir la possibilité de côtoyer du monde. Typiquement, cette personne-là a sa chambre seule à La Marmotte, mais c'est la seule. Car d'habitude les gens font 14 jours dans un hébergement d'urgence et 14 jours dans le suivant, etc., mais elle y reste. Ils ne doivent pas stagner quelque part. Elle a passé 60 ans, et donc c'est une autre thématique autour d'elle. Et en mettant à dispo une chambre, on remarque des changements au niveau de son comportement et c'est vraiment une plus-value. L'étape suivante c'est de lui donner une chambre proche d'ici, mais ailleurs pour ne pas couper le contact de manière trop brusque. Mais avoir un endroit où passer aussi le reste de la journée. Il est très important de ne pas les cloisonner, et de leur donner une solution qu'on pense être le mieux pour eux, mais d'apprendre à les connaître et de partir de leur besoin à eux, tous différents, c'est ça qui sera le plus efficace. Ils ont tous des envies et besoins différents.

Jusqu'au 31 octobre la quasi moitié, enfin l'ethnie la plus représentée était les Roms, dans le bas seuil de manières général, et chez eux aussi. Et ça posait un problème, car ils veulent garder un certain équilibre pour ne pas privilégier une ethnie par rapport à une autre. Mais C'est difficile avec eux. C'est d'autant plus dur quand il y a des familles, avec 5 enfants, car eux ils ont la priorité sur d'autres problématiques. Donc si d'un coup il y a plusieurs familles avec des enfants ça devient presque plein. En ce moment, ils prennent tout le monde sans refus, car il y a un peu moins de demandes. Mais sinon, ils essaient de faire ça par priorité; G1 sont les prioritaires; ils ont des papiers sur Lausanne, ce sont des Suisse, G2 sont les personnes âgées, les enfants mineurs, les femmes et les personnes avec un travail à plus de 50 %, des personnes en situation précaire ou des personnes handicapées, et les G3 sont le reste. Profile type c'est un homme entre 18 et 59 ans. Ça, ça classe les SDF de la ville au bureau des réservations et ça permet d'émettre une certaine forme de priorité. Et au bureau des réservations, il a 27 lits sur 31 qui sont réservable. Pour avoir des gens qui viennent en urgence, mais il y en a souvent un peu plus. Tous les soirs les 27 lits réservés normalement, sauf ces derniers jours, et la réservation c'est pour les G1 et G2 sont pour 14 jours, et pour les G3 c'est 7 nuits renouvelables aussi. Certaines personnes privilégient certains lieux en fonction de leurs envies (nourritures) travaille (lieu) ou affinité avec le personnel donc on peut voir plus de refus au Sleep-In alors qu'il y a de la place à La Marmotte. Le Sleep-In était quand même plus orienté sur des Africains alors que Sleep-In plus sur des Roms, ce qui laisse suggérer quand même que les populations se répartissent dans la ville. Et se séparent d'elle même. G3 pas besoin de faire d'alternance.

Ils sont plus stricts au niveau des règles, mais ont également une ouverture d'esprit surtout pour les gens qui viennent pour la première fois. Il y a beaucoup de discussion avec eux. Que d'être toujours tolérants ce n'est pas non plus leur rendre service! Ce qui fait bouger les gens dans le bas seuil c'est l'échéance. Quand on leur dit ça va plus c'est terminé, tout d'un coup ils se réveillent. Et tout d'un coup, ils trouvent une autre solution. Comme au Sleep-In, on dépend tous du règlement de la ville. Le bureau des réservations où

Véronique Pochon est responsable là-bas. Ici, on part du principe que tout le monde paie, mais typiquement, il y a des exceptions. Ils ont fait la gratuité par exemple à une personne, qui leur doit 48 nuits (soit 240.- de logements). Il est suisse, il habite ici, il a de l'argent et quand il en a il la donne, il y a des exceptions, mais elle ne doit pas devenir la règle, et de manière générale les gens jouent le jeu. D'autant plus qu'il y a la possibilité d'avoir des bons. Les particuliers peuvent distribuer des bons pour dormir ici. Demander des bons à distribuer. Au lieu de donner de l'argent, ils donnent des bons. Au lieu de donner de l'argent, ils donnent un bon. Les personnes qui généralement demande 5.- dans la rue pour aller à La Marmotte n'y dorment pas. C'est plus pour leur propre consommation. Ils utilisent La Marmotte comme excuse. Eux ils sont plus stricts que le Sleep-In, mais pas tant que ça au final. Il y a une certaine proportionnalité. L'année passée, ils n'ont pas du tout fait payer les mineurs alors que ça devait être à partir de 14 ans. Ils se sont fait taper sur les doigts et donc ils ont dû ajuster le tir, mais ils ont une certaine marge de manœuvre quand même. Ils partent du principe que s'il n'y a pas les 5 francs, ils ne vont pas accepter d'entrée de jeu. Ils vont investiguer un peu plus. Ils sont plus chiants à ce niveau-là. Pour leur permettre d'évoluer et de bouger dans leur problématique. Il faut savoir que La Marmotte c'est pas l'hôtel. Et ce n'est pas un lieu de résidence, c'est un lieu d'urgence et ça doit le rester. Le mieux qu'on puisse leur souhaiter c'est qu'ils arrivent à aller ailleurs. Mais ils sont quand même tolérants.

Pour les insérer, ou les réinsérer, c'est un vaste thème. Ils sont tellement différents les uns des autres, et ont des besoins différents. Pour les latinos, eux, ils sont souvent arrivés en Suisse par un parent ou une connaissance et vont donc se construire un réseau comme ça. On va rarement en trouver un dans la rue. Il aura déjà un lieu d'hébergement, après il va chercher du travail, il va se débrouiller un peu tout seul. La grande problématique, une des grandes thématiques c'est quand même l'hébergement, suivi de la langue. Après il faut régler les problèmes d'addiction. Il y a des gens ici qui ont des soucis d'addiction qui ont un curateur, mais qu'on ne sait pas où loger (au Rôtillon éventuellement). Mais ces gens-là y mettent le feu ou cassent tout et se retrouvent tout de même à la rue. Donc la thématique est très large. Mais une prise en main holistique. (En épistémologie ou en sciences humaines, relatives à la doctrine qui ramène la connaissance du particulier, de l'individuel à celle de l'ensemble, du tout dans lequel il s'inscrit.) Il n'y a pas un élément qui prédomine. La personne qui a déjà un hébergement qui a déjà un travail, si elle ne sait pas le français, elle aura moins de chance de garder, ou trouver un travail. Mais après si elle sait le français et qu'elle n'a pas d'appartement ce n'est pas plus facile. C'est donc multifactoriel. Hébergement, ensuite vient le salaire, mais il faut s'inscrire au service de la population, pour ça il faut un hébergement il faut une adresse (La Marmotte et le Sleep-In ne le sont pas) donc la personne qui a un travail, mais pas d'hébergement c'est problématique lorsque son patron veut lui faire des papiers (permis B s'il vient de la communauté européenne) problématiques, car ce n'est pas reconnu par le SPOP (service de la population). Après s'il n'a pas de travail il ne pourra pas se payer de loyer... l'hébergement est vraiment une problématique de base. À partir du moment où l'on a un studio, une adresse, là on peut commencer éventuellement à avoir des papiers plus facilement.

Les gens avec problèmes d'addiction laissent leur substance (alcool principalement) à la réception en bas ils savent qu'ici c'est sans produits illicites. Ça se fait quand même. Ils ne vont pas fliquer les gens dans leurs chambres par contre, ils ont installé de manière préventive des boîtes pour seringues usagées, mais ça ne marche pas vraiment. De temps

en temps, ça fonctionne et des fois ils en retrouvent sous un lit ou autre. Exemple, d'un toxicomane qui est parti et qui est maintenant au Sleep-In et en partant il a laissé son sac qui contenait 2 sachets en plastique de la pharmacie qui contenait des seringues usagées. Pour certains, c'est quasi impossible. Retour de la police qui dit que quand les gens retournent de La Marmotte, ils sont plus apaisés, ils peuvent dormir retrouver un rythme, donc il y a quand même un effet sur le comportement ou la personnalité qui est bénéfique. Mais ça reste du bas-seuil avec un bas taux de tolérance, mais il y a quand même des règles qu'ils connaissent et qu'il peut y avoir des sanctions ça fait partie du jeu.

Interview Point d'Eau
La Marmotte, le 7 novembre 2018

Le Point d'Eau est un endroit qui propose 3 types de prestation; l'hygiène, les soins de santé et une orientation.

L'hygiène se décompose dans leur structure avec les points suivants, une buanderie avec 17 machines, qu'ils font en moyenne tourner 30 à 50 fois par jour. Il faut payer une somme symbolique de 1.- pour laver et sécher. La poudre ainsi que le savon sont à disposition des utilisateurs. Ceci représente environ 8000 à 10 000 machines par années. Il y a également 4 douches, pour 1.- les utilisateurs obtiennent 20 minutes d'utilisation. Du shampoing, du savon, de la mousse à raser ainsi que des lames de rasoir sont à disposition. Ils peuvent également profiter d'eau de Cologne, de peignoir, de linge, d'un sèche-cheveux et de machines à repasser. Ils ont récemment aménagé un local de coiffure qui n'est pas en libre-service, mais uniquement exploité lorsque le coiffeur/barbier est présent.

L'orientation ne passe pas par des assistants sociaux, car ils n'en ont pas, mais ils orientent du mieux qu'ils peuvent, car le réseau lausannois est dense. Où aller manger? Comment et où prendre un cours de français? Où aller dormir? Où aller se soigner? Ils orientent principalement par rapport aux multiples prestations offertes au sein de leur structure, mais aussi par rapport au réseau lausannois. Tout ceci est évidemment un service gratuit.

Les soins de santé comprennent entre autres le massage thérapeutique, l'ostéopathie ou la podologie. Mais il y a aussi des soins infirmiers, des médecins spécialiste et généraliste en tout genre qui offrent des consultations et un cabinet dentaire.

Composé d'une petite équipe de 13 salarié représentant 6 EPT. avec environ 160 bénévoles qui gravitent autour d'eux. Grâce à eux, ils peuvent proposer de nombreuses prestations variées, pour des sommes modiques et la plupart du temps uniquement symboliques. 5.— la coiffure, le massage ostéopathie, ou une séance de podologie, des services qui coutent en tout cas autour des 100.- généralement. Les soins infirmiers sont gratuits, car c'est vraiment un endroit qu'ils veulent ouvert, où les gens viennent déposer leurs problèmes. S'ils veulent par contre une consultation c'est 5.-.

Tout ce qui est dentaire est par contre plus cher, car le matériel est plus cher; 20.— le détartrage, et 40.- une séance chez le dentiste ce qui dure environ 45 minutes. Mais tout est inclus dans ces 40.- après ça reste symbolique, mais c'est quand même plus cher, car le matériel est plus cher. Et même s'ils se trouvent avec des gens plus démunis, qui ont de la peine à payer leur 40.- ils trouvent un accord avec eux. Le Point d'Eau, ce qui est original c'est qu'on a d'un côté des douches, et à côté de ça un cabinet de soins de santé, une buanderie et un cabinet dentaire, c'est des prestations différentes sous le même toit. Avec une équipe pluridisciplinaire, mais qui travaille de manière interdisciplinaire, à savoir si le masseur touche tout d'un coup quelque chose qui est anormal, il va dire au patient et le référer auprès d'une des personnes à interne de l'équipe. Ils ont des fiches de liaison. Et l'info va dans les deux sens, donc ce que l'ostéopathe a vu il va le communiquer également aux autres personnes qui s'occupe du patient. Les thérapeutes peuvent donc se nourrir

mutuellement des informations et des compétences des autres corps de métiers, et c'est très intéressant pour l'usager qui bénéficie d'une prise en charge la plus holistique possible. On a aussi des psychologues, des pharmaciens des techniciens dentaires, c'est vraiment un vaste réseau de soins et de bénévoles.

Le Point d'Eau, c'est souvent, et pendant longtemps, un centre qui a été associé propose des prestations pour des sans-papiers ou des migrants. C'est faux. Ils sont évidemment beaucoup de migrants, parce que c'est une des populations les plus défavorisées, mais ça va du SDF, sans-papier qui vit dans la pauvreté absolue à l'étudiant universitaire, qui lui ne va pas venir pour la douche, mais pour un traitement de racine à 3 canaux (dans une clinique normale cela se fait en 3 séances pour une somme entre 1000 et 1 200. - 30-35 min par séance. On peut donc déduire qu'au Point d'Eau cela coute environ 120.- soit 10x moins chère) entre ces 2 pôles, du sans-abri à l'étudiant, viendra les apprentis, les migrants, mais aussi les familles monoparentales, des working-poors (personne qui travaillent à 100 %, mais qui n'arrivent pas à tourner), des indépendants qui se mettent à leur compte et au début il faut vivre. Ça peut être des personnes à l'AVS, derrière le mot «*démuni*» (ou bas-seuil) il y a une réalité très différente. Encore une chose, il n'y a pas besoin d'être au fond du trou pour venir au Point d'Eau. Certaines personnes, working-poor, qui travaille à 100 % et à partir du 20 du mois, ils doivent déjà faire des efforts, car les fins de mois sont difficiles. Qu'est ce qu'on paie et qu'est ce qu'on ne paie pas? Certaines choses évidemment sont indispensables, comme le loyer, la nourriture, etc., par contre ce sont souvent des personnes qui vont laisser tomber la prophylaxie (en médecine, une prophylaxie désigne le processus actif ou passif ayant pour but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation d'une maladie.), la prévention, surtout qu'en général, il n'y a pas de douleur et donc, elles se disent qu'il n'y a pas d'urgence et qu'elles peuvent laisser tomber, mettre de côté ou gérer ce problème plus tard. Et en renonçant à cette prévention, il peut n'y a avoir aucun souci sur les 3 premières années, mais après 3 ans, le problème peut surgir, et lorsque c'est le cas, il coute énormément, et ces personnes qui donc pensait faire des économies, se retrouvent avec une grosse somme à dépenser. Ces personnes en générales sont des personnes qui vivent qui sont en dessus du seuil, mais de justesse, et donc une facture de 2000-3000 francs, peut être la facture de trop, celle qui les font basculer sous cette barre imaginaire. Et ces personnes ne savent pas où aller, que faire, ça peut les couler. Généralement, ces personnes cumulent des problèmes, financiers, juridiques, personnels, des dettes. Ils essaient donc aussi ici de récupérer les personnes avant qu'elles plongent, et pour les soutenir et les aider dans ces moments charnières de leur parcours de combattant. Pas de sélection de clients.

Il y a tout de même une sélection, car il faut être démuni, il faut être précarisé. On regarde quand même le salaire. Pour le dentiste, on regarde quand même si les gens sont au bénéfice du RI ou des prestations complémentaires et si c'est le cas on les envoie ailleurs, car elles bénéficient déjà d'une aide. Donc on va quand même regarder, si une personne a un salaire de 5000.- seul, voir même 4000.- seul on peut pas la prendre. On n'arrive déjà pas à répondre à la demande, de loin pas, notamment le cabinet dentaire, il nous en faudrait en tout cas 3 pour répondre à la demande. Point d'Eau c'est 250 m2 et à peu près 30 000 prestations par années. Ouvert presque tous les jours de l'année. Point d'Eau n'a pas de vacances, ouvertes du lundi au vendredi, avec 2 horaires différents pour toucher un maximum de personnes. Ouvert six heures par jour, donc 30 heures d'ouverture par semaine. Mais il fonctionne plus de 50 heures par semaine. Ça veut dire qu'il y a des corps de métier qui fonctionnent en dehors des heures d'ouverture. Ostéopathes, dentistes, etc., donc les gens qui ont des rendez-vous peuvent sonner. Les salles sont plutôt polyvalentes

et il y a donc une rotation dans les salles, cabinet. Pendant les heures d'ouverture, c'est à ce moment-là que les personnes peuvent aller se laver, laver leurs linges, etc. Les consultations sont pendant les heures d'ouverture et en dehors et les gens viennent sur rendez-vous. Alors que les prestations d'hygiène ce n'est pas sur rendez-vous.

Les bénévoles qui y travaillent sont composés de retraités qui veulent encore pratiquer un peu et continuer d'aider, et des gens qui travaillent encore, la majorité des thérapeutes on leur propre cabinet et accordent au Point d'Eau une demi-journée par mois (les retraités un peu plus souvent) 1 à 2 fois par mois pour la grande majorité des personnes. Le bénévolat au Point d'Eau fonctionne de manière à ce que chaque bénévole définisse lui-même son investissement. Il est libre de définir la fréquence. Il y a une grosse souplesse à ce niveau-là de la part du Point d'Eau ce qui est important parce que pour avoir des bénévoles, de nos jours, où tout va plus vite, et l'on ne sait pas ce qu'on aura comme charge de travail dans 6 mois, donc il ne faut surtout pas lier les pieds et les mains des gens. Et en travaillant de la sorte avec le Point d'Eau, en offrant cette souplesse, cela permet aux gens de réduire ou augmenter le nombre d'heures de bénévolat qu'ils font en fonction de l'horaire de leur cabinet privatif. Donc ici le bénévole définit la fréquence, le jour et l'heure en fonction du planning du Point d'Eau, donc en fonction de la disponibilité des salles, et il peut arrêter du jour au lendemain. Certaines sont mères d'ado, et vivent tout d'un coup une période un peu difficile, et peuvent suspendre pendant 3 mois leur disponibilité et reviennent par la suite. Cette souplesse est très importante. Le bénévole qui vient au Point d'Eau n'a pas peur d'être coincé, si tout d'un coup il a un problème ou s'il y a une surcharge de travail ou autre, grosse fatigue, etc.

Pour l'anecdote, il y a plusieurs Point d'Eau :

Genève, dont ils se sont inspirés tout en étant 2 entités indépendante, et séparée. Genève est vraiment axé sur l'hygiène alors que Lausanne au départ était très axé sur l'hygiène, mais maintenant ils ont beaucoup développé les soins de santé, ce qui n'était pas prévu au début.

Morges aussi, c'est un centre chrétien qui fait un accompagnement psychologique plutôt.

3 Point d'Eau, mais 3 entités entièrement séparées et indépendantes. D'ailleurs, Lausanne ne connaissait pas l'existence de celle de Morges. Appris par hasard. Point d'Eau signifie; à la fois le côté hygiène avec la possibilité de se laver, et laver ses habits, mais aussi le puits où l'on vient se ressourcer, on ne vient pas seulement chercher de l'eau, mais aussi d'autres choses. La référence à un puits en Afrique, c'est un lieu social, un lieu d'échange, un endroit très riche où beaucoup de choses se passent.

Ils offrent un peu de soutien psychologique pour les gens atteints de maladies mentales dans la rue. Les infirmières formées, elles s'occupent de la santé et pas seulement de la maladie. Santé c'est plus global, ça peut être... plein de choses. Exemple; une personne se plaignant de maux de ventre, à chaque spécialiste qu'elle a vu, disait que tout allait bien et là les infirmières vont essayer de creuser plus loin. C'est peut être pas physiologique, mais ça peut venir de stress, etc. Donc les infirmières s'occupent de la santé générale du patient et pas uniquement du symptôme. Souvent, les personnes qui viennent ici ont un cumul de problèmes. S'ils grattent un peu ils trouvent d'autres choses qui peuvent donc influencer le problème médical. Actuellement, ils ont qu'une psychologue, mais ils aimeraient en avoir plus. La psy fait principalement de l'accompagnement. Surtout un espace de paroles. Ils ne sont pas équipés pour s'occuper de gens qui ont des maladies psychiatriques lourdes, etc.

Ce sont des sortants de thérapie. La psychologue vient tous les 15 jours pendant 2deux heures, donc il n'y a pas de suivi continu serre des patients.

La rue a une incidence sur la santé physique, mais psychique aussi, perte de repère, condition de vie difficile, plus exposée. Alcool, shit, etc., les drogues en général sont considérées comme des anesthésiants de frustrations, des manques de perspectives. Au Point d'Eau, un toxicomane peut venir, mais il n'est pas pris en charge, car il existe vraiment des endroits qui leur sont dédiés. Ils ont besoin d'une prise en charge plus spécifique. Dentiste ou lavage absolument possible, mais pas de prise en charge spécifique pour eux. Ils ont leur propre centre. Il y a au CHUV, une unité et Saint-Martin aussi. Il existe aussi le local d'injection qui est géré par la fondation ABS où il y a des infirmiers, etc. Centre spécifique pour les toxicos dépendants. Pour les alcooliques, les gens en état d'ébriété ne sont pas pris en charge au Point d'Eau et ils doivent revenir quand ils sont sobres. Il y a une population très diversifiée au Point d'Eau, une grande partie des locaux sont des salles d'attente, des salles d'attente médicales dans un vestiaire de foot de 5e ligue. Tout se mélange entre les gens qui attendent leur linge en peignoir, à la personne qui à un rendez-vous avec le dentiste. Ce sont quand même avant tout des salles d'attente médicales. L'alcool, ou la personne qui vient alcooliser, souvent dans des locaux débordés de mondes, où il n'y a pas suffisamment de place pour s'asseoir, si la personne est trop agressive elle peut faire peur aux gens. Comme il y a un mélange de gens très différents, l'impact d'une personne ivre peut varier. Si la personne n'éffraie pas et ne devient pas agressive ils peuvent tolérer, mais si la personne ne tient même plus debout et devient agressive ils lui demandent de quitter les lieux et de revenir. Il y a 5 ans une personne très alcoolisée est tombée et s'est tapé la tête et a fait une mare de sang, aurait pu mourir, ils ont dû appeler l'ambulance, la personne était dans un état comatique. Donc la personne doit être capable de se tenir elle-même debout. De ne pas devenir un problème dans la salle d'attente. Souvent, les gens qui viennent ici, ou boivent vivent avec beaucoup de frustration et l'alcool désinhibe ces frustrations et elles deviennent très agressives. Si elles posent problème, c'est non. Certaines personnes qu'ils connaissent et savent qu'ils sont souvent un peu alcoolisé, mais qu'ils ne vont pas poser problème, l'équipe doit garder un œil sur eux, mais ils vont les prendre tout de même. Les problèmes de santé du à l'alcool, pas de spécialiste pour ça, mais ils ont un réseau chez qui ils peuvent envoyer les gens. S'ils soupçonnent une maladie grave, ils envoient ailleurs.

Sans assurance maladie, ils prennent tout de même en compte. Si c'est plus grave, ils envoient quand même à la PMU. Ils ont l'obligation de prendre toute personne qui se présente. Si c'est quelque chose de chronique qui demande une opération ou une intervention plus couteuse, il existe le système social de la PMU. Qui va regarder si la personne est affiliée ou pas. En théorie, un sans-papier à quand même l'obligation de s'affilier. En théorie. Comme il est sans papier, personne ne peut contrôler... donc le service social doit, soit trouver un moyen de l'affilié, soit faire un plan de paiement. La personne est quand même prise en charge.

Eux cherchent justement de nouveaux locaux, plus grands et plus adaptés avec plus de locaux, avec toutes les prestations, mais une séparation entre les soins d'hygiène et les soins de santé. Deux salles d'attends différents car ce ne sont pas du tout les mêmes dynamiques. Il y a des fois des scènes cocasses, avec un homme qui attend son linge qui s'assoupit et s'endort avec les jambes écartées et en face une bonne vieille dame retraitée qui voit tout. Qui qu'on soit, en attendant le médecin ou le dentiste, on est généralement seul, silencieux, un peu angoissé et l'on est content que ça passe... et pour l'hygiène il y a

des groupes de gens qui se retrouvent et ça rigole, ça discute, et ça fait du bruit alors que dans la salle à côté il y a l'ostéopathe qui travaille, enfin les ambiances des salles d'attente ne sont pas les mêmes et donc il ne faudrait pas les mélanger. Trop serrer ce qui fait qu'il y a trop de bruit. Quand c'est fermé, c'est calme, mais quand les locaux sont ouverts ils sont tout le temps sollicités. Un enfant qui vient qui court et crie... les locaux maintenant sont à la fois salle d'attente et à la fois marché... c'est lourd à vivre quotidiennement. L'idéal ne serait pas de séparer les étages, pour le Point d'Eau.

Un centre pour le bas seuil ne doit pas être mêlé au reste de la population pour qu'il fonctionne. Il y a des gens marginaux qui viennent ici avec des comportements qui peuvent faire peur. Il faut donc une entrée indépendante que pour le centre. Il ne faut pas que la porte d'entrée donne accès au centre et à d'autres institutions. Ce qui est bien si tout est sous le même toit, c'est que la personne qui veut se doucher puis en attendant son linge veut un renseignement n'a pas besoin de se balader en peignoir dans un bâtiment.

Où si lui (François Chéraz) doit intervenir, il peut le faire rapidement. Que ce soit pour un problème linguistique ou un problème de discipline. Il y a beaucoup de bénévoles d'accueil qui sont des femmes, et ça se passe bien en général, mais il faut des fois cadrer. Avec certaines personnes, c'est plus difficile qu'avec d'autres. Lui il intervient, c'est un homme, le directeur, mais pas un shérif, ils le respectent parce que c'est une figure d'autorité au sein du bâtiment. Mais il faut des fois rapidement intervenir avec que ça ne dégénère. Comme il l'a déjà mentionné à plusieurs reprises, les gens présents au sein du bâtiment ont beaucoup de frustration. Un mot de travers, ou une attitude, ou certaines personnes ont des problèmes psychiques, et le fait d'être déjà une petite équipe permet de tisser des liens avec les usagers. Et c'est important pour la prise en charge médicale, mais aussi pour le bon fonctionnement de l'établissement. Lui il connaît la plupart des gens, et lorsqu'il est présent ça apaise tout de suite. Et il doit donc pouvoir intervenir rapidement. Sinon ça peut très vite monter dans les tours. Donc avoir l'entier de l'établissement sur un étage lui permet d'intervenir rapidement à tout moment à tout endroit. En quelques secondes, il est capable d'intervenir partout.

Leurs publics cibles c'est vraiment les sans-logements et sans-papiers. Le milieu urbain propose l'anonymat, à la sortie du Point d'Eau, ils ont des habits propres et plus d'odeur corporelle, une nouvelle coupe de cheveux, ils sont dans la ville et donc anonyme. Mais le milieu urbain propose aussi beaucoup plus de possibilités de travail. Ce sont 2 facteurs essentiels. Rester dans l'anonymat et pouvoir travailler de temps à autre et d'avoir quand même la possibilité d'avoir une vie culturelle très très limitée, mais présente tout de même. Ce qui est très important, c'est que ces personnes-là iront difficilement dans un petit endroit où ils seront vite repérés. Le milieu urbain est essentiel. Ils vont se socialiser avec d'autres personnes. En dehors du milieu urbain, pour que la greffe prenne ça va être très difficile. Lausanne est assez idéal, car il y a des choses gratuites, comme les concerts des choses qui leur permettent de sortir un peu de leur vie de tous les jours. Un sans-papier se rend bien compte qu'il a peu de perspective en Suisse. Ce sont des personnes qui tournent en rond. Au niveau du moral, si c'est trop petit, ça va être compliqué pour qu'il adhère au projet. Villars c'est donc trop petit.

Il fait l'avocat du diable. Il faut être au clair sur le statut de ces personnes. La plupart des SDF du bas-seuil sont en situation irrégulière. Il y a quelque autochtones, mais très peu, et ce sont souvent des gens qui ont beaucoup de peine, souvent pris en charge par le RI et ce sont souvent des marginaux qui ont de la peine à entrer dans le moule. Mais ils sont relativement rares. La grande majorité des SDF sont des personnes en situation irrégulière qui n'ont pratiquement aucune chance d'avoir un permis de séjour. Donc aux

niveaux travail, ils travaillent souvent au noir. Le permis de travail souvent s'obtient, car un employeur leur promet du travail. Un Africain et un Sud-Américain se retrouvent justement coincés dans une situation comme ça. En dehors de l'Europe, à moins d'avoir un métier très spécifique et d'avoir un patron qui n'arrive pas à trouver dans son propre environnement quelqu'un qui peut le remplacer en dehors de l'Europe. Si l'on est autonome depuis plus de 10 ans et en Suisse. C'est très rare qu'on obtienne un permis de séjour. Il existe aussi le permis humanitaire, des gens qui l'on des maladies très rares qui si renvoyée dans leur pays d'origine se retrouve sans les moyens d'être traités. Le seul moyen de rester en Suisse légalement c'est le mariage. Un permis de résidence B ou C il est quasi impossible d'obtenir quoi que ce soit des personnes qui ne sont pas en Europe.

Il y a 4 secteurs où l'on trouve des migrants en situation irrégulière, qui travaillent au noir. Agriculture, Bâtiment, ferrailleur, économie domestique, principalement des femmes (femmes de ménage) et le domaine hôtelier/restauration. Ces 4 secteurs font abondamment appel au sans-papier. Délocalisation locale. On ne va pas délocaliser le restaurant, mais on va faire appel aux sans-papiers. Techniquement, ils n'ont pas le droit de travailler en Suisse. S'ils se font attrapés ils risquent gros. Souvent, ces sociétés ne paient pas les cotisations sociales et peuvent être condamnées pour 2 choses. Engager quelqu'un au noir et ne pas payer les cotisations sociales. Certaines entreprises sont plus honnêtes et paient les cotisations et ça devient du travail au gris. Mais le fait de les payer ne rend pas la chose plus dangereuse, car les services sont sectorisés et ça fait que l'AVS ne va pas vraiment contrôler avec le service de population si cette personne a des papiers ou pas. Certaines personnes encouragent les entreprises à engager des personnes au noir, mais en payant les cotisations sociales. C'est surprenant. Certaines personnes pensent que parce qu'ils paient les cotisations ils sont régularisés et ne risquent rien. Ils seront donc condamnés parce qu'ils ont engagé quelqu'un au noir, mais pas parce qu'ils ne paient pas les cotisations et donc, ça sera une petite amende ce qui n'est pas très dissuasif. S'il y a une récidive, ça devient problématique. Sur les chantiers il y en a beaucoup et dans les restaurants il y en a peu qui l'on pas fait appelle au sans-papier, parce que c'est une population qui travaille bien, corvéable à merci et souvent sous-payés. Se font sur appelle. Ils sont généralement motivés à travailler. Besoin d'eux un petit moment et après non. La grande majorité des sans-papiers travaille dans ce secteur-là. Pas mal de femmes nations américaines vivent de ça.

Ce qu'il faudrait dans une structure comme la mienne, c'est la polyvalence du Point d'Eau. Ce qui fonctionne bien c'est une petite équipe. Il y a beaucoup de roulement au Point d'Eau ce sont de bénévoles d'accueil qui viennent, mais il y a toujours une petite équipe de base qui peut gérer les problèmes quotidiens où il ne faut pas de spécialisation et ça permet de tisser des liens et instaurer un climat de confiance. Équipe permanente qui parle plusieurs langues. Il existe une mixité dans les populations, certains jours il y a une population bien présente, reconnaissable (Roms, Latinos, Américaine, Maghrébine, etc.) Mais comme les ressources sont limitées, il faut éviter qu'un groupe de gens viennent et monopolisent les installations pour l'entité de la journée. Même si elle ne pose pas de problèmes, une population trop nombreuse peut en exclure d'autres. Ça, c'est en fonction de ce qu'on a nous à proposer. Si le centre est plus grand, ce n'est pas grave. Une population qui monopolise la douche peut vite amener des conflits. Quand il y a du monde, ils font par rotation, donne un ticket qui indiquent une heure approximative à laquelle la douche serait libre ce qui permet aux gens de faire autre chose en attendant et de ne pas simplement attendre dans une salle d'attente. Si tout le monde vient 15 min avant la fin, ils prennent ceux qui devaient venir à cette heure-là, et pas les autres. Ils ne vont pas punir les gens qui viennent quand même, ils essaient de prendre tout le monde.

Je fais un tour des locaux. Soins de santé, Buanderie, 17 machines, une ou 2 bénévoles qui gère ça. Il ne faut pas que les gens le fassent eux-mêmes, certains ne savent pas lire ou écrire, et donc touche à tout. La bénévole met la poudre à lessiver et met les machines en route. Mais l'usager mets et sort son linge et la bénévole fournit un cadre autour des personnes les empêchant par exemple d'ouvrir les machines quand elles sont en route pour voir si le linge est sec, etc. Contrôler que les gens ne se servent pas. Peignoir pour les gens qui n'ont que les habits qu'ils portent sur eux, et qui portent donc un peignoir pendant que leurs habits sont à la machine. Il faut toujours appeler les personnes par un nom et pas un numéro, mais ils peuvent donner le nom qu'ils veulent. Ils ont un besoin de reconnaissance qui est omniprésent. Dans le prochain local, il faut faire une distinction entre les hommes et les femmes. Ici, il y a trop de promiscuité. Douche spatiale et épurée. Chronométré à 20 min de douche max par personne, ce sont des choses que les gens respectent généralement, mais il y a une personne qui contrôle. L'hiver, les gens viennent se laver, mais aussi se réchauffer. Certaines personnes avant restaient une heure sous la douche d'où l'obligation d'instaurer un chronomètre. On a dit la ça joue pas... Toutes les personnes qui viennent au Point d'Eau doivent pouvoir prendre une douche. Jamais eu de handicapé et petit local de coiffure. Ce sont de petites choses qui ne paraissent comme pas grand-chose, mais pour leur dignité c'est énorme. Des habits propres, être propre et une nouvelle coupe de cheveux ça peut changer une personne en entier...

Les salles de consultation sont mélangées pour tout corps de métiers. Ce sont des salles plus polyvalentes. Sauf la salle de dentiste... Il faudrait environ 5 cabinets. Ils accueillent environ 100 personnes par jour. Podologue, pour les SDF qui ont souvent des problèmes de chaussures de mauvaise qualité, des problèmes d'ongle incarné, des mycoses, donc ce genre de chose. Les Soins dentaires, qui ont une installation de luxe. C'est les frais les plus onéreux. Ils ont du très bon matériel. Il y a des personnes de 35 ans qui sont sur le point de perdre toutes leurs dents. Ça peut être dû à la drogue comme au manque de soins. Pas de détartrage ça peut se transformer en gros problème. C'est un vrai cabinet avec de vrais médecins. Des fois, les gens sont surpris. À disposition, il y a du thé et de l'eau pour les usagers. Les soins de santé infirmiers se font dans une salle différente. La salle d'attente est vraiment petite. Quand il y a du monde qui attend pour tout, les machines, les douches, le dentiste et les consultations, c'est très vite plein. Ce qui est important pour eux, c'est la cour extérieure qui est isolée qui permet aux gens d'attendre dehors, sans créer de problèmes avec le voisinage. C'est caché sans être exclu.

Interview Mère Sofia
Lausanne, le 15 novembre 2018

Il est le directeur d'une institution qui travaille dans une optique d'accueil à bas-seuil. Il y a très peu de limites à l'accès des prestations. La Soupe Populaire (La Soupe) c'est total, inconditionnel et gratuit donc n'importe qui peut aller manger. C'est l'accueil le plus bas seuil qu'il puisse faire. Les deux autres structures ont une petite marge tout de même si l'on veut parce que pour l'Échelle il faut être lausannois et pour l'autre, il faut avoir un droit au travail, pour Macadam. Il y a des limites dans cette optique d'accueil à bas-seuil.

Ça fait 20 ans qu'il travaille dans le secteur, dans différents endroits. Sa position par rapport à cette idée c'est que premièrement, on infantilise les gens. Dire qu'on les prend, on les amène à la montagne, on les met dans une structure fermée c'est les infantiliser. Ce n'est pas les prendre pour les adultes qu'ils sont. Avec les choix qu'ils ont le droit de faire. Il n'y a pas besoin d'être enfermé si l'on veut se réinsérer. La limite du concept pour lui, les gens qui sont à Lausanne s'ils sont là c'est pas pour rien. Il ne pense pas, on n'arrive pas à les amener à la montagne, même avec passablement de place. Pour lui, aujourd'hui, l'optique d'une résidence où il y aurait tout ce n'est pas quelque chose qu'il cautionne. Il faut au contraire y aller pas à pas. C'est-à-dire, d'abord les sortir de la rue. Avoir une résidence où les gens peuvent être, c'est magnifique. Mais plutôt à Lausanne. Mais il y a des limites. Si l'on pouvait le faire à Lausanne, ça serait probablement déjà fait. Donc son imagination, ses idées ont des limites tout de même. Donc à Lausanne, et après un toit, et après ça en fonction de la volonté des gens d'amener des professionnelles de l'extérieur pour venir soutenir la personne, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Pourquoi? Il y a une raison principale. Si une personne est dans une structure et qu'elle le met en échec, elle met en échec la totalité de la prise en charge. Tandis que si l'on a des éléments extérieurs qui viennent, qui sont utilisés, on peut mettre en échec un des éléments sans mettre en péril le reste de la prise en charge. Et ceci est extrêmement intéressant, car on évite le cercle vicieux de l'échec, où l'on rentre dans une structure, car on a de la volonté et que l'on veut s'en sortir, on la met en échec et l'on repart à zéro. Là, on peut mettre en échec une partie parce qu'aujourd'hui ça ne convient pas, et garder le reste, la santé, le toit, l'hygiène, la prise en charge méthadone pour un toxicomane par exemple. Donc pour lui, le tout centralisé aujourd'hui n'est pas intéressant en particulier pour les personnes qui viennent de la rue. Il ne faut pas oublier que ce sont des personnes certes désocialisées, certes complètement marginalisées pour la plupart, mais ils ont recréé un réseau autour d'eux, et les sortir complètement de ce réseau, on peut penser qu'on les sauve en les tirant, il pense aux toxicomanes, aux prostituées, mais en même temps ce sont leurs racines, leurs éléments de survie. Et puis, c'est encore plus déstabilisant de les sortir complètement du lieu. Après pour ne rien cacher, il y a un manque clairement de sortie vers le haut pour les gens qui sont dans la rue, et que des structures, mais pas aussi grosse, permettrait à des gens de se dire «OK alors moi ça me convient», mais sur les 300 SDF de Lausanne, c'est une petite minorité qui seraient intéressées, volontaire à entrer dans ce genre de structure.

Selon lui, je pars avec beaucoup de préjugés. Sur les 300 SDF de la ville de Lausanne, la plupart parlent le français. Sur les 300, 30 % ne le parle pas. C'est extrêmement compliqué, car il n'existe pas un type de sans-abris, un type de SDF, ils ont tous une histoire

différente des envies, des besoins différents et des motivations différentes. Et regroupés ces personnes au même endroit est une tâche compliquée.

Le problème c'est que parmi les SDF il existe deux grands groupes, et après il y a des sous-groupes. Il y a ceux qui ont le droit d'être en Suisse et ceux qui n'ont pas le droit d'être en suisse. Et là déjà, il y a deux problématiques très différentes. Ceux qui n'ont pas le droit d'être en Suisse, on ne peut pas faire grand-chose, on peut même ne rien faire et il ne faut pas leur donner de l'espoir. Il ne faut pas leur donner de faux espoirs. Il pense que certains leur donnent de faux espoirs en leur disant qu'on va se battre pour eux, etc. Mais de nos jours, le droit ne permet pas. Il faudrait faire une révolution pour changer ça. Le but pour ces personnes-là dans la résidence serait des accueillir les temps de les rediriger dans différents pays où justement, il y a encore de l'espoir. On les redirige vers les associations étrangères pour que justement ils puissent aller vers le haut, gravir l'échelle sociale gentiment et sortir de la pauvreté et de la misère de la rue. Admettons qu'une structure comme la mienne fonctionne et existe dans toutes les villes, ou dans une majorité des grandes villes, alors, pour ceux qui ne peuvent ou n'ont pas le droit de résider dans un pays, ils peuvent être envoyés vers une autre résidence dans un autre pays, où ils peuvent avoir plus d'espoirs. Leur faire comprendre qu'en Suisse ce n'est pas possible. Pas de permis de séjour possible et donc pas de permis de travail possible et donc pas de travail légal possible et donc pas de permis de travail possible non plus. Ça, c'est pour ceux qui ne peuvent pas être en Suisse.

Pour ceux qui peuvent être en Suisse. Il y a une partie, ce sont de grands marginaux, ça fait en tout cas 10 à 15 ans qu'ils sont à la rue, avec des passages en appartement, des soutiens. Il pense à trois personnes, où ils sont rentrés en appartement le temps d'une année ou deux, mais ça n'a pas tenu, tout s'est effondré, etc. Ça c'est une population qui est dans le cercle de l'échec, et leur proposer de rentrer dans une structure comme la mienne, c'est pas impossible, mais il y certaines personnes qui ne vont pas y répondre favorablement en disant qu'ils ont déjà tout essayé, ils ne veulent plus, ils ont baissé les bras. Et peut être que de voir, au départ les personnes motivées, réussir à sortir du bas-seuil, à gravir cette échelle, vont leur donner la motivation nécessaire pour y arriver eux aussi. Pour se sortir de leur situation, pour réussir finalement à s'intégrer, il faut le vouloir, on ne peut pas le faire, ni à la place de quelqu'un ni contre sa volonté.

Il faudrait environ 300 places, à l'abri, au chaud pour accueillir tout le monde dans un lit. Il doit y avoir environ dans Lausanne, dans le grand Lausanne, environ 300 sans-abris. Mais quand on parle de grand Lausanne, de toute façon, ils reviennent à Lausanne les gens. La problématique n'est pas l'appel d'air, c'est qu'on les repousse dans les villes centres. Les autres villes, envoient leurs personnes à problèmes à Lausanne. Ce qu'on peut voir c'est que les gens qui viennent à Lausanne pour ces prestations viennent à Lausanne, et font leurs prestations puis retournent dans leurs villes. C'est là où ils ont leurs racines. Il parle là des marginaux ou des personnes qui ont le droit d'être en Suisse. Ils ont des racines, ce n'est pas parce qu'ils sont à la marge de la société qu'ils n'ont pas de racines. Et eux ne rêvent que d'une chose, c'est de rentrer chez eux. (Yverdon ou Vevey comme exemple) Pour certains, la sortie du territoire leur ferait le plus grand bien parce qu'on sort des schémas des routines, etc., mais certains n'ont pas envie, d'autre on peur, de perdre le peu de réseaux qu'ils ont. Lui se souvient d'avoir travaillé avec quelqu'un pour qui c'était stressant de passer à la Riponne, mais il disait aussi que c'était le seul moyen qu'il avait de rencontrer des gens. Il avait une peur d'être encore plus désocialisé qu'il ne l'était déjà. Donc ça, il faut le prendre en compte. Mais bon s'ils y vont tous, ils vont se retrouver là-bas, mais ils vont

aussi retrouver ceux qu'ils ne veulent pas voir. Dans la ville c'est facile de dire «*lui je veux pas le voir je passe tout droit*» quand on est en communauté ou semi communauté c'est tout de suite plus dur d'éviter les gens. La problématique humaine en l'occurrence c'est que les inconvénients et les avantages on peut les retourner dans les deux sens. Pour que le projet soit efficace, il ne doit pas être trop ambitieux dans le nombre de places. Avec une possibilité d'augmenter, mais on commence petit. Quand c'est plein, on ouvre des chalets supplémentaires. on commence petit et si ça marche, on prend plus de personnel et l'on augmente, etc. Et voilà. Une structure qui englobe le tout ça pose problème. Ils sont tous des visions différentes, des manières différentes de voir les choses des approches différentes. Mère Sofia travaille avec ÉMUS avec fleur de pavé et ils ne travaillent pas de la même manière et souvent ne sont pas d'accord sur la manière de faire les choses. Sur la prise en charge. Certaines prises en charge conviennent pour certains axes, d'autres pas du tout. Quand on parle de prises en charge, on pense à Macadam, certains sont extrêmement preneur, mais d'autre pas du tout. Ils sont beaucoup trop légers et ne vont pas du tout assez vite pour eux par rapport à ce qu'ils ont envie de faire (les personnes de la rue donc). À Macadam, ce sont des SDF qui travaillent. Ils gagnent un petit peu d'argent comme ça. Mais c'est surtout l'activité professionnelle qui motive les gens, en plus de la retombée économique certes légère, mais toutefois présente et assurée. Du coup pour certains on n'arrive pas à fournir suffisamment de travail, mais pour d'autres on va leur donner des jobs encore moins longs, car au bout de deux heures ils sont épuisés. Certains veulent bosser à 50 % sinon ils ont l'impression de se promener. Donc on voit bien que la multiplicité des structures permet aux personnes de se retrouver dans une prise en charge différenciée en fonction de leurs besoins.

Si la résidence qui regroupe le tout, ça veut dire qu'elle a les locaux, mais que les associations viennent les exploiter. Ça, c'est l'idéal parce que justement une personne peut dire je veux bosser avec eux sur ce thème-là, et eux sur celui-ci et comme ça elle construit le soutien autour d'elle en fonction de ses besoins à elle. Après il ne va pas cacher qu'aucune des équipes de Mère Sofia ne pourrait monter à Villars, ils n'ont pas le temps ni le matériel pour. Mais on peut décentrer ça ailleurs et ça serait vraiment top.

On voit que l'emplacement est primordial dans la réussite à proprement parler du projet. D'un point de vue politique, mais également simplement pour le bon fonctionnement de la résidence et la présence des personnes. Il ne faut pas les laisser dans la ville, mais pas les couper non plus de la ville entière. La réinsertion sociale se fait en mixité et pas en marginalité.

La Soupe Populaire; c'est un repas gratuit chaud une fois par jour 365 jours par ans, pour tout le monde. Pour les gens de la rue.

Macadam; fournis de petits jobs à des personnes, par exemple un déménagement, un éducateur et deux personnes de la rue et ils aident à déménager. Pour ceux qui veulent se réinsérer dans la société, mais de manière sociale et pas de manière professionnelle. Et donc la réinsertion passe par le métier et l'activité et le contact social. Ça ne veut pas dire que ça fait 10,15, 20 ans qu'ils n'ont pas bossé qu'ils ne peuvent plus rien faire. Ici, ils sont encouragés à faire des choses.

Une jolie histoire, il fallait faire la peinture chez une vieille dame, ils ont mis quelqu'un dessus qui à travaillé une semaine chez elle. Il lui explique qu'il est SDF, et elle lui dit qu'elle a une chambre de libre, celle qu'il repeint, et elle le garde pendant 3 mois. Elle est soutenue par l'association, qui met en place un cadre, et

au bout de 3 mois la personne trouve un appartement, car elle arrive tellement bien à se recentrer par rapport à la rue, qu'elle fait les démarches auprès du service social, qui l'aide à trouver un appartement et depuis ils se voient deux fois par années aux anniversaires l'un de l'autre pour manger ensemble. Donc réinsertion sociale réussie. La personne n'est pas encore sortie de la toxicomanie, ils n'en sont pas là, mais ce n'est pas le but. Elle est sortie de la rue et s'est insérée dans la société. Prouve l'exemple de Housing First. Très en surface, mais ça va gentiment. Mais c'est très important que la société, le citoyen participe à la réinsertion sociale. C'est pour ça qu'il n'y a pas d'atelier protéger, et tout se fait à l'extérieur. Alors oui des fois c'est la fondation qui engage et lui c'est un patron plutôt sympathique et bienveillant! Tout le monde peut proposer des jobs. Parfois, on commence par des jobs à l'interne, mais très vite à l'externe.

L'Échelle c'est un service social itinérant qui va dans de quartiers à Lausanne pour soutenir des familles encore en appartement, pour les souvenirs alimentaires, socialement, éducativement, administrativement... tout ce qui peut avoir besoin. Pour éviter que les gens arrivent à La Soupe.

L'Échelle c'est un peu le par feu à La Soupe, et ils essaient de les aidés à se réinsérer socialement depuis La Soupe avec Macadam.

La réinsertion socioprofessionnelle se fait d'abord avec les partis sociaux avant professionnelle. De nouveau, le projet il va toucher certaines personnes qui ont besoin d'encore plus de soutiens que ce qu'ils font eux, mais c'est une très petite minorité. Il y a toujours cette image de personnes fragile et tout ça, mais c'est des personnes assez démerdes..... Et puis de nouveau, la taille doit être modulaire, ça serait super. En hiver, il y a plus de monde, et en été une fuite... ils ont fait leur hiver au chaud et retournent en ville en été quitte à être dans la rue. Mais c'est peut-être un préjugé de sa part.

Sportesouvertes, sports aux personnes de la rue, mais pour les personnes aux addictions et Point d'Eau pour les douches et les soins d'hygiène. Des associations réparties dans la ville, mais c'est le but. Certaines personnes ne viennent pas à La Soupe, car ils sont fâchés contre. Et c'est bien qu'ils puissent aller à ABS pour manger à midi. Si vous êtes fâché avec quelqu'un qui offre tout, vous vous fermez toutes les portes. Je bénéficie d'un captif et il trouve ça pas très sain. À l'intérieur d'une résidence si quelqu'un n'est pas d'accord, bah il a pas trop le choix, soit il respecte les règles et tout va bien soit ce n'est pas le cas et il s'en va et en s'en allant il perd tout ce qu'il a. Il ne veut pas casser le projet, car il trouve important d'avoir des structures comme ça, car ça répond à des besoins de certaines personnes, et il ne veut pas se projeter dans la tête de certaines personnes, même s'il en connaît très bien certains il ne les connaît pas tous non plus. Sur les 300, ça en toucherait une partie, certains seraient très très bien dans la structure. Mais un hôtel c'est 150 lits, donc la moitié et la moitié des gens ne seront pas bien, ce n'est pas tous. Et quand bien même la moitié des gens viennent, si on amène les gens qui sont illégalement en Suisse à partir, c'est des gens qui vont partir assez vite, ils vont être accompagné à la sortie, ce sont des lits qui seront utilisés peu longtemps et qui seront rapidement transféré la ou ils doivent être. Donc il a de la peine à imaginer 150 personnes, des bénéficiaires de ses associations qui seraient preneur. L'avantage c'est qu'en sortant ça de Lausanne on peut aussi attirer du monde d'autres régions que ce soit du Valais, comme de Fribourg en passant par la Riviera. Même s'il y en a moins, il y a tout de même des gens qui l'on besoin d'aide pour se réinsérer

dans ces villes, et souvent ce n'est pas dans ces villes qu'on va trouver les sans-papiers, mais plutôt les marginaux qui veulent se réinsérer, mais se réinsérer dans leurs villes où ils ont leurs racines.

Si l'on part du principe hypothétique que cette structure fonctionne, il faudrait l'accompagner de plusieurs autres structures, car elle attirerait du monde d'ailleurs pour venir dans ce centre là. Et donc si l'on a qu'une structure, certaines villes se verraient désengorger de personnes du bas-seuil, mais Lausanne, par exemple, dans ce cas, se verrait envahi de personne en attente d'une place dans la résidence. Exemple à prendre et à adapter finalement à chaque ville. Il se plaint qu'au final je suis en train de manger son travail. Si ça fonctionne, je le mets au chômage. C'est son rêve, à ce niveau là d'être au chômage. Si plus personne n'a besoin de ses associations, ça veut dire que le projet, ou l'idée fonctionne et donc que le monde de la pauvreté se porte mieux. S'il y a plus de précarité, plus de pauvreté, il serait le plus heureux des hommes. Ça serait cool que ça marche à ce point là, mais c'est très ambitieux et à son sens, trop ambitieux, complètement utopique. Rien que de partir du fait que tout le monde veut s'en sortir. Déjà là on part avec un principe qui n'est pas tout juste, qui est notre vision à nous de la vie. Et notre vision c'est quoi? Avoir un appartement, voir ses enfants grandir, de pouvoir subvenir à nos besoins et aux leurs, de leur donner à manger tous les jours et de leur offrir un toit et de la sécurité. Mais certaines personnes ne sont pas là. Ils ne cherchent pas ça dans la société. Alors on a peu de clochards comme il existe en France, pour l'instant, mais on arrive dans une société qui est tellement agressive que selon lui on va avoir, de plus en plus de personnes qui ne veulent pas vivre, mais qui veulent simplement survivre, parce qu'ils ont abandonné l'idée de vivre. Indépendance, et liberté liée à la rue. Aucune attache, techniquement ils n'ont pas d'obligations pour ceux qui ne sont pas Suisses. Et même pour les autres. Indépendances par rapport au cadre que pose la société. Extrêmement utopique justement, plusieurs clashes possibles, mais il ne faut pas, pas le faire. Il voit les risques et les dangers, mais il faut, essayer quand même. Sa vision est un influencé par son travail. Il est désabusé par son boulot. Ça fait 20 ans qu'il le fait, il voit les limites du système. Quand il a repris la direction de la fondation Mère Sofia en 2012, il a fait une assise du bas-seuil. Pour savoir un peu ce qu'il manquait à Lausanne. L'ancienne directrice devait aussi être présente, elle a 10 ans d'expérience là-dedans, elle va forcément dire ce qu'il manque, mais si elle allait, elle aurait dit qu'il faut fermer La Soupe, qu'il faut tout fermer. Il faut une révolution, que les gens aient faim, que ça explose pour faire changer les choses. Pour elle, ils sont un sparadrap sur une goutte d'eau. Il n'en est pas encore là, mais des fois, il y repense et se dit qu'elle avait quand même raison. Mais on n'a pas encore tout tenté on n'a pas encore tout fait. Il ne sait pas s'il sert à quelque chose au final, à part me préparer à ma critique.

Créer une structure pour les gens atteints de maladies psychiatriques dues à la rue, qui sont pris en charge à Cery pour une à deux semaines, mais après plus. Ça, c'est déjà plus réaliste. Les problèmes psychiatriques viennent de plusieurs choses, c'est pas uniquement la rue. Aujourd'hui ce qu'on voit, c'est que même les résidences psy, la sanction c'est des mettre dehors. La prise en charge psychiatrique faite en dehors de la ville, ça, c'est intéressant. Justement dans cette optique d'être dehors, à l'aire libre, d'avoir des activités sociales, culturelles, sportives, ça fait du bien aux gens. Voilà. Parallèle avec les sanatoriums bien plus tangibles. Là, on voit bien une prise en charge, mais l'important c'est de procéder à un retour à l'autonomie. Je dois toujours penser à, est-ce que la personne est un jour capable de réintégrer un appartement et si oui, comment peut-on l'accompagner jusqu'à la? Et la c'est vraiment intéressant, d'avoir des équipes qui puissent venir graviter autour et soutenir des personnes. Avec peut-être plusieurs phases dans le projet, phases aiguës,

ou les gens sont vraiment posés d'abord ensuite médium où ils reprennent des activités, ils prennent soins de leurs corps ils prennent une médication plus légère, plus acceptée par la personne. Au départ, on peut médicaliser les personnes parce qu'elles en ont besoin. Au bout d'un moment, elles doivent prendre conscience que la médication, ça n'est pas une nécessité, mais qu'ils sont preneurs de cette nécessité. Puis une phase sortie où les gens sont encore là, mais déjà dans une autonomie. Ils doivent se faire à manger seuls, il n'y a plus le ménage qui est fait pour eux, ils doivent le faire eux-mêmes. Il n'y a plus le ménage qui est fait pour eux, ils doivent le faire eux-mêmes. En les accompagnants toujours, l'idée n'est pas de leur dire «*tu es seul, maintenant débrouille-toi*». Mais c'est de les accompagner. Certains sont stérilisables, mais pas récupérables. Ceux qui ne sont pas déjà pris en charge (environ 8 % de la population des sans-abris) sont à prendre en charge, on essaie de les soigner à l'aire libre dans ces établissements-là, mais est-ce possible aussi.

Soit-on travail, dans la résidence, comme eux, dans une optique d'accueil inconditionnelle, mais le budget de La Soupe, c'est presque 1 000 000. - par années, un peu moins (850 000. -) et ils sont ouverts deux heures par soir, et 80 % du budget par dans le personnel. Et il y a un encadrement très léger. Il y a environ 250 personnes pour chaque repas. Donc c'est toujours presque plein. Ils ont toujours servi à tout le monde, toute personne qui entre dans La Soupe ressort en ayant mangé. Peu importe ce qui arrive. Ils ont eu des pointes à 320, ils ont ouvert des boîtes de lentilles chauffées un peu sur le moment pour subvenir à la forte demande. Mais ils ont quelque chose à manger. Chez eux, personne ne sort s'ils n'ont pas mangé quelque chose. Même moi je pourrais y aller et manger quelque chose, ils ne posent pas de question. Ça vaudrait la peine une fois, de venir manger, ou alors de faire du bénévolat. Et il n'y a pas que des SDF à La Soupe, il y a aussi des gens qui sont dans des appartements qui n'ont pas l'argent pour se nourrir où ils l'utilisent pour autre chose, eux s'en fichent. L'important ce n'est pas ça, c'est qu'ils aient à manger. Leur crédo c'est le non-jugement, l'inconditionnalité, et c'est le fait que ce soit gratuit. C'est les 3 grands axes sur lesquels ils travaillent. Ils récupèrent en grande partie de grandes surfaces ou boulangeries, mais le repas chaud c'est eux qui le font. Toujours un féculent et une sauce aux légumes. Mais de la viande c'est difficile d'en faire. Que ce soit les légumes ou la viande, ils sont obligés d'acheter, car personne ne donne 40 kg de viande. Peut-être en tout ils vont recevoir 50 kg de viandes, mais recevoir de la viande hachée, des steaks, côte de porc, et eux si possible ils servent la même chose à tout le monde. Sinon c'est la foire d'empoigne. Si d'un coup ils se retrouvent avec 200 personnes qui veulent toutes le steak, le seul. Ce n'est pas possible. Souvent ce qu'ils font avec la viande reçue c'est la donner à l'Échelle, où ils accueillent des familles qu'ils aident alimentaires, sur le budget (mais que alimentaire) ils savent donc que si c'est une famille de cinq, ils ne vont pas donner un steak, mais pour une personne seule ou des personnes âgées c'est possible. Et même une famille de 5, c'est plus facile pour eux de gérer un steak, deux côtes de bœuf et 500 g de viande hachée. Peut être que ça fait des viandes différentes, mais ça fait un morceau de viande par personne en tout cas, et ça les gens apprécient. Donc c'est plus facile de donner de petites quantités sur l'Échelle qu'à La Soupe. Par contre, ils savent que les poulets cuits de Manor, ils en reçoivent pas mal, mais jamais suffisamment pour tout le monde, mais là ils ne distribuent qu'aux premiers et après ils donnent autre chose, mais il en faut suffisamment. Il y a une fois les entrés c'est les ramequins le salé tout ce qui est sandwich, boulangerie, après plat chaud, préparé par les bénévoles et après il y a les desserts, et les invendus sucrés des boulangeries aussi. Et tout ça permet de nourrir une fois par jour. Manor donne aussi ses invendus légumes et fruits, mais ils ne peuvent pas nourrir tout le monde avec 3 kg d'orange donc ils vont les mettre à disposition pour que les gens se servent, pour leur maison ou pour manger plus tard. Certaines personnes

sont à la rue et une salade, ça ne leur sert à rien, mais les carottes, ou les oranges, ou la pomme les intéressent. Ce qui est facilement transportable et mangeable sans cuisson. Certaines personnes vivent dans un galetas et réchauffent leurs raviolis en conserve sur un radiateur électrique. Certains dans des caves, il y a une multitude de parcours, de cultures, de légalité, de durée, dans la rue. Celui qui dort dans un galetas ça fait 10 ans qu'il y vit, mais il ne veut rien d'autre. Il loue le galetas, donc à ce titre là il a le droit, mais légalement on n'a pas le droit de le lui louer, car ce n'est pas digne. La loi est assez claire là-dessus, mais lui ne veut rien d'autre. Il n'a pas le droit d'être en suisse, mais ça fait entre 15 et 20 ans qu'il y est. Au départ, il avait un permis B, et maintenant il refuse de retourner dans son pays, car sa vie est ici. Il n'a pas de famille, pas d'enfant, il a des contacts, un réseau et tout ça c'est ici. Et il refuse de partir. Il a des petits jobs à gauche à droite, payés au noir.

Beaucoup d'angoisse autour de la nouvelle loi anti mendicité. C'est une loi anti-Rome pour être claire. Un énorme canon pour une quinzaine de moineaux qui était là. Ce qu'on a vu c'est que les Roms sont partis. Les associations de défense des Roms leur on-dit, qu'il faut partir parce que pendant quelque temps la police va être sur les dents, et tout le temps à leur courir après. «*Revenez peut-être plus tard*». Il ne sait pas exactement comment ça a été dit. Du coup, ces gens sont partis. À Lausanne il y avait environ 70 Roms pas plus, et l'on a sorti une interdiction cantonale pour 70 personnes. C'est hallucinant. Et maintenant la problématique c'est que les gens qu'on ne visait pas, les marginaux, qui demandait 5.- pour aller à La Marmotte, au Sleep-In, c'est eux qui prennent le risque de se faire amender. Et ces gens-là n'ont pas d'argent, et c'est une nécessité qu'ils dorment dedans. Surtout que maintenant que le froid arrive, ça devient une nécessité. On a criminalisé le dernier moyen de subsistance des plus pauvres. Dans l'histoire il y a eu une criminalisation du sans-abri, puis une hospitalisation du sans-abri puis maintenant une re criminalisation du sans-abri. Un retour sur la criminalisation. Qui est-ce que ça va toucher? Le plus pauvre. Je ne vais pas faire la manche aujourd'hui pour payer mon thé, et lui non plus. On n'en a pas besoin et l'on sait que faire la manche pour une journée, on ne va pas en vivre. C'est entre 10 et 30.- qu'il gagne par jour (300 et 900.- par mois) et il faut payer la nuit à l'abri; 5.— une douche; 1.— Et deux machines; 4.— et c'est parti. Il ne reste plus rien. On a dépensé tout ce qu'on a gagné. La mendicité, est-ce qu'on part du principe qu'un matin on se réveille et l'on se réoriente professionnellement, on devient mendiant? NON, on devient mendiant c'est que c'est le dernier recours. C'est sale, c'est un peu l'équivalent de la prostitution féminine, ou la criminalité, quelle qu'elle soit. Vol, braquage, consommation ou vente de drogues. Voilà, il maintient que c'est une erreur de société. Ils appuient sur la tête du plus pauvre, car ils savent que ces gens-là ne vont pas se mobiliser, car la seule chose sur laquelle ils peuvent se mobiliser c'est le repas d'après ou la dose d'après ou le besoin d'après. Et donc le besoin de se mobiliser pour eux c'est très secondaire. Malheureusement. Très malheureusement. Une aberration du système. Tout ça parce que des gens, des politiciens ne supportent pas de voir des Roms, ou des gens pauvres tout simplement. Car avant d'être des Roms ce sont des êtres humains, des gens. Même si c'est très ciblé sur les Roms, on considère qu'ils n'ont pas le droit d'être en Suisse alors que techniquement oui ils ont le droit, il y a simplement un quota.

Avant les gens de la rue, étaient invisibles, peu visibles, discrets et peu fiers d'être des gens de la rue. Donc ils essaient de se cacher, mais depuis l'arrivée des Roms, un autre peuple une autre culture, ils sont en bandes et font du bruit, ils attirent l'attention sur eux. C'est plutôt symptomatique de notre société, on est en train de se paupériser (appauvrir une classe sociale) d'avoir une pauvreté qui s'installe en Suisse. Les Roms sont arrivés en

même temps, et du coup on a dit que le symptôme c'est pas la pauvreté c'est les Roms. Le problème n'est pas la pauvreté, c'est les Roms.

Pour être honnête, la société occidentale doit beaucoup à tout le reste de la planète. On a mis en place l'esclavagisme, on a harcelé les pays et piqué leurs ressources naturelles. Envahi, on a fait des territoires annexés. La France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, le Portugal, les États-Unis ce n'est pas mieux non plus (simplement des Européens qui s'y sont installés). On a une posture très agressive envers les autres peuples, alors qu'on devrait être plutôt désolé du mal qu'on leur a fait. Parallèle avec les jeunes, à chaque génération les jeunes font chier «*À mon époque on ne faisait pas comme ça...*» ce n'est pas vrai, toutes les époques on fait les guignols en tant que jeunes. Tous vomis dehors, chanter en plein milieu de la nuit on l'a tous fait. C'est la réponse qu'on donne aujourd'hui à cette problématique qui a changé. À l'époque de la pauvreté, Mère Sofia a créé des squats. Donc la fondatrice de la fondation, elle a vu les jeunes, les punks, les marginaux et a dit «*on ne peut pas les laisser comme ça*». Donc elle a créé des squats, etc. On était dans une période de solution. Aujourd'hui, on est dans une période d'interdiction. Pour lui, la problématique n'a pas changé. On n'a toujours pas réglé le problème. Par contre, la réponse est différente. À l'époque on essayait de créer des structures pour aider ces gens, et aujourd'hui on crée de l'interdiction comme ça on les mets sous la table. L'interdiction de la mendicité ça va donner quoi? On va amender les gens, qui n'ont pas d'argent. Soit ils sont roms, ils retournent chez eux et ça va couter une fortune à l'État de Vaud, car ils vont devoir envoyer des amendes en Roumanie, comme on a vu avec interview de La Marmotte et cout de l'interdiction de la mendicité à Genève. Pour la population rom, ils avaient informé le canton, etc. Mais pour la population suisse, ils vont se faire amender, ils n'auront pas plus de moyens pour payer. S'ils mendient, ce n'est pas qu'ils ont deux jours de retard sur le loyer, c'est qu'ils n'ont que dalle. Donc ils vont se faire amender, ils vont aller chez le préfet, ça va doubler, ensuite chez le juge, parce qu'ils n'auront toujours pas payé, et ça va être transformé en jour de prison. Et donc on va mettre des gens en prison parce qu'ils sont pauvres. Et un jour de prison en Suisse coute environ 500 à 800.- que la population va payer. Donc au lieu de dire, je donne 2.- de temps en temps, ou de rien donner, lui ne donne pas, il n'est pas favorable à ça. Il est défavorable à son interdiction. La mendicité leur donne également une légère forme d'indépendance. Certaines personnes ne vont pas dans les structures qui sont offertes aux gens du bas-seuil, car ils veulent être indépendants. Ils ne vont pas dans les structures sociales. Ils font la manche pour être dignes, ils vont acheter leur nourriture par la suite. Oui, il ne mange pas forcément bien, que des sandwiches ou des trucs chauds qui sortent du magasin. Il ne veut pas entrer dans les structures qui le contrôlent. Ces personnes-là on leur enlève le peu de dignité qu'il lui restait. Et les Roms ne sont pas plus un problème que les toxicos ou que les autres problématiques qui amènent une personne à mendier. Et c'est la pauvreté qui amène à mendier, il n'y a rien d'autre comme problème. On ne réglera rien tant qu'on n'a pas réglé la pauvreté. Et ce n'est pas du jour au lendemain que ça va se faire. Et tous les projets que l'on peut avoir de réinsertion, ils ne fonctionnent pas tant qu'on n'a pas réglé les problèmes de pauvretés en Suisse, des super riches et des super pauvres. Et ça pour l'instant, c'est impossible.

La population perçoit les sans-abris de beaucoup de manière différente. Il y a toutes les visions. Eux ne constatent évidemment que des gens bienveillants, qui leur donne de l'argent des vêtements pour ces populations. Mais il y a aussi des personnes qui sont très fâchées de voir des personnes dormir dans la rue, ou dans sa cage d'escalier, ça peut agacer les gens et aussi leur faire peur. C'est un agacement probablement partagé en deux. C'est simplement que ça arrive chez moi dans ma cage d'escalier, mais il y a aussi une part de

culpabilité, parce qu'eux ils ont un appartement. Et ces deux choses ensemble créent une grosse colère. Mais une bonne part de la population est bienveillante, envers la fondation et la mission qu'elle a. Ils n'ont pas eu, ou très peu d'agression de la population. Y a-t-il déjà eu des problèmes à La Soupe Populaire? Des gens qui viendraient se plaindre et dire que ces gens sont tous des profiteurs ou des situations similaires? Oui, il y a eu quelques lettres anonymes, une fois par année en général une lettre, une personne qui appelle pour dire qu'ils feraient mieux de fermé et que les gens trouveraient donc du travail et voilà. Eux prennent la colère et essaie de justifier, ou d'expliquer qu'il n'y a plus, aujourd'hui du travail pour tout le monde, que c'est plus ça la société. Il n'y a pas déjà pour les Suisses assez de travail, donc ils vont devoir trouver de petits boulots au noir, mais ça ne va pas non plus ça. Mais sincèrement, il pense que la problématique de la migration illégale n'est pas au niveau du travail. *«On doit en tant que société occidentale ultra riche réfléchir à qu'est-ce qu'on a fait au reste du monde?»* Il revient sur ce qui est mentionné plus haut. Commencer à se dire, on va aller faire des choses là-bas pour que ça aille mieux là-bas. Pas comme certain l'on fait en essayant d'aller imposer la démocratie là-bas. Mis rendre les matières premières au pays, et commencer à être cohérent avec, comme on l'est entre nous. France-Allemagne, ça se passe bien. Il y a eu des guerres, mais maintenant, ça va bien. France-Suisse aussi, on réfléchit toujours à est-ce qu'on casse les accords, mais au final on les casse jamais. Et l'on devrait faire la même chose avec tous les autres pays. La Suisse au même titre que les autres, même si l'on n'a jamais envahi de pays, mais on a bien accepté l'argent des voisins sans poser des questions. Et en tant que occidentaux on a une responsabilité envers le monde. Si l'on arrive à résoudre les problèmes dans d'autres pays, on arrive à résoudre le problème de la pauvreté en suisse? Parlent toujours des racines, parce que c'est très important, il y a des gens capables de partir vivre ailleurs sur un *«coup de tête»* capable de partir de l'autre côté du monde pour un travail. Lui est incapable de faire ça. Non seulement il est Suisse, mais en plus de ça il est vaudois, et encore plus lausannois. Sur les 44 ans, il a dû faire en tout et pour tout 4 ans en dehors de Lausanne. C'est un Lausannois pur souche, vache campagne et silence ça ne lui parle pas. Pour ça qu'il n'aime pas la montagne (à part pour les vacances) ces racines sont là, il est ancré ici. Un Nigérian préfère donc, selon lui, être en famille avec sa mère, son oncle, sa femme, ses enfants et les gens de son village qui l'ont vu grandir, mais pour ça il faut leur donner une chance, une formation. On dépense des fortunes pour des idioties on peut bien faire quelque chose pour eux. Il faut faire attention, à ne pas perturber le gouvernement du pays, il ne faut pas, imposer des choses, mais plutôt faire de la formation, soutenir les gens développer des coopérations internationales, et la on a se pouvoir la, de donner et en contrepartie on vient apprendre à des personnes du pays à apprendre aux gens... (pas claire, mais on comprend une heure) Mère Sofia a le but de venir en aide au plus démuné en suisse, et surtout dans le canton de Vaud. Après oui ils n'ont pas le budget non plus. Et la réflexion faite aujourd'hui par eux, c'est que oui, ils sont la fondation Mère Sofia, qui est connue à Lausanne. La Soupe Populaire à Genève, personne ne saurait qui est Mère Sofia (qui était lausannoise) les donations ne suivraient pas non plus. Ils doivent trouver environ 20 à 30 % de dons privés pour faire fonctionner les structures, en fond donc. Budget total c'est environ 2 000 000 et 70-80 % sont de l'État ou de la commune sous forme de subventions. Et le reste c'est des dons privés d'entreprise. Il y aurait peu de sens de faire ça à Genève donc. Ce n'est pas caritas, c'est tout petit. Par rapport au monstre, Caritas est structuré par canton, puis par pays... Caritas Vaud c'est 6 000 000 de budget. 3x celui de Mère Sofia. Caritas suisse c'est environ 20-30 000 000 et Caritas international et la c'est no limite. C'est comme la croix rouge. Ce sont des budgets colossaux pour intervenir n'importe où. Mère Sofia a déjà beaucoup de travail ici. Structure qui a beaucoup évolué ces 10 dernières années. 120 repas servis en 2005 à La Soupe et

aujourd'hui 220. Et c'est une des premières années où il y a une légère baisse, due au déplacement de La Soupe à cause des travaux pour la nouvelle structure.

La Soupe partagera les locaux avec l'Espace qui est l'accueil de jour. Au-dessus, il y aura un hébergement de nuit d'urgence et au-dessus encore des appartements sociaux. Donc ça va être un regroupement d'un certain nombre d'activités dans un seul lieu. Mais avec des entités par structures, La Soupe reste Mère Sofia l'hébergement d'urgence sera à la ville, l'Espace c'est la ville de Lausanne, et au-dessus l'appartement social seront gérés par Unilog, unité de logement de la ville de Lausanne. Il y a alors deux à trois services qui vont cohabiter plus la fondation Mère Sofia. Un regroupement sans vase communicant. Pas parce qu'on est interdit à l'Espace qu'on est interdit à La Soupe ou ailleurs. Ça sera vraiment des entités différentes. Hébergement et accueil devraient aussi être indépendants. Il peut donner son avis, mais c'est un bâtiment communal et ils font ce qu'ils veulent. À Lausanne, ils sont relativement bien écoutés. Avec des fois des points de vue qui divergent et ils prennent le point de vue le plus pertinent, mais quand ils ont tous le même, la ville ils écoutent. Eux ne font pas de politique. Il n'y a pas besoin, il n'y a pas d'élection tous les 4 ans pour le poste de directeur. Évidemment, il peut être viré, mais ce n'est pas la ville, mais le conseiller de fondation qui décide. Si il fait le travail correctement il n'a pas de raison d'être viré, c'est un travail comme un autre, simplement qu'il y a beaucoup de responsabilités. Donc il n'a pas besoin d'être politiquement correct, ce qui lui permet de taper sur la table des fois et de dire *«non je suis pas d'accord, vous m'emmerdez et très sincèrement c'est faux ce que vous faites. Avec la ville, les médias... etc.»*

Il y a deux types de journalistes, ceux qui sont bienveillants, qui posent des questions qui parfois dérangeant, mais qui font leur job avec bienveillance, et il y a ceux qui cherchent la petite bête, il y a eu un article dans le matin où le journaliste à clairement dit, y a des dealers qui viennent manger à La Soupe, ce qui est probablement le cas, mais lui n'est pas policier, il ne possède pas ces informations et n'en veut pas. Ce n'est pas son problème il est pas là pour juger ou sanctionner. OK, t'as dealé c'est illégale, t'as menti c'est illégale, t'as faim tant pis pour toi? Non c'est pas son job. Et c'est un travailleur social, ça doit être différencié. Ils travaillent bien avec la police. Chacun fait son job de son côté, mais ils sont bienveillants les uns avec les autres, c'est-à-dire qu'il ne va jamais dire au policier ce qu'il doit faire, mais il ne vient pas non plus l'enquiquiner dans son job, il ne vient pas à La Soupe chercher des gens. Ils ne lui demandent jamais non plus de signaler tel ou tel personne. Premièrement si on lui demandait, il ne le dirait pas, car il ne veut pas, deuxièmement il ne peut pas, soumis au secret professionnel et troisièmement, ils doivent faire leurs jobs. Ils sont intervenus une ou deux fois à La Soupe, mais ce sont pour des personnes qui peuvent être considérées comme dangereuses et qui sont dangereuses au sein même de La Soupe. Mais pas appelé par Mère Sofia. Ils ne peuvent pas empêcher la police d'entrer de toute façon. Ce sont des structures parapubliques, donc publiques, donc la police a le droit d'y entrer sans un mandat. Mais, ils sont bienveillants les uns envers les autres... il a parlé avec le chef de la police en lui disant; *«tu fais entrer cinq uniformes dans ma soupe, tu embarques une personne et tu te barres, j'ai 199 personnes qui restent, qui sont sur les dents, ultras tendues, et déstabilisées et agressives potentiellement. J'ai trois collaborateurs, et 17 bénévoles, comment je peux gérer ça.»* Et en effet, ils ont travaillé ensemble pour trouver des solutions. Parfois ils appellent pour dire tel ou tel est chez vous, on va venir l'arrêter, s'il sort de lui même on n'entre pas en uniforme. Et dans ce cas-là, ils vont chercher la personne à l'intérieur, et l'accompagnent dehors. Des fois ils peuvent le faire, et des fois c'est trop dangereux, ils viennent puis ils repartent et c'est comme ça et pas autrement. Mais ce n'est jamais arrivé que la police doive entrer parce qu'une personne refuse de sortir. Mais c'est

arrivé que trois fois depuis 2012, et toujours la personne en question soit sortie, ils ont dû intervenir deux fois parce que la personne était considérée comme armée ou dangereuse. Mais eux ils ne savent pas, dans des cas comme ça, ils arrivent embarquent la personne et repartent quand c'est dangereux, ils viennent le menotte et repartent, ils ne rigolent pas. Et après, eux ils gèrent, mais ils ne le font uniquement que dans des cas extrêmes et du coup réglés deux fois un problème lié à la police depuis 2012, ce n'est pas dire que c'est un partenaire chiant. Et des fois, c'est eux qui appellent pour des bagarres à l'intérieur, et ils sont toujours intervenus de manière bienveillante et professionnelle et bienveillante avec les membres de l'équipe. Ils ne sont pas toujours par contre eux bienveillants avec les policiers, on sait que les travailleurs sociaux et la police ça ne fonctionne pas toujours très bien. Ça se sont des préjugés qu'on a tous, et lui pensent que ces collaborateurs peuvent avoir des problèmes avec la police. Il existe toutefois une tension avec le municipal de la police.

Avec les policiers, ils sont plutôt d'accord. Le fait de mettre les policiers dans la rue, l'offensive contre les dealers, c'est une des pires réponses à donner dans la ville de Lausanne. Avant on savait où étaient les dealers de rue, mais maintenant on ne sait pas parce qu'ils se cachent. Lui son job c'est pas les dealers, et ce n'est pas non plus ceux qu'on devrait mettre en prison, mais ça, ce n'est pas sa position sociale, mais humaniste. Les gens dans la rue qui vendent de la drogue, ils ne gagnent que dalle. Il faut choper ceux qui sont au-dessus vraiment. Mais le souci, c'est que lui, «ses» tox, il savait où les trouver, mais ce n'est pas lui qui s'en occupe, mais que s'ils avaient besoin de seringues ils allaient au distributeur, sur la place de la Riponne, mais ils doivent maintenant aller chercher leurs produits à Séverin dans le bus, qui monte à Bellevaux, ils ne vont pas descendre à la Riponne pour consommer. Ils vont consommer sur place. Quand ils achètent c'est qu'ils en besoin de leur dose. Donc ils vont acheter, mais pas revenir là où ils étaient, ils vont donc utiliser du matériel de merde, prendre des risques ils vont tomber malades, VIH, hépatite, abcès multiples et variés, pleins de maladies qui de nouveau vont couter extrêmement cher, et l'on oublie que derrière ce sont des êtres humains. Certes, ce n'est pas confortable ou agréable à voir, mais ça fait partie de la rue. Il a eu une femme qui l'a appelé pour dire que depuis qu'il y a plus les dealers elle ose plus passer dans le passage Chauderon. Avant quand il y avait les dealers il y avait du monde et du bruit et ils ne lui ont jamais fait de mal et donc elle osait passer dans le passage sous-voie, car il y avait du monde. Elle ne savait même pas que c'était des dealers (non on va pas proposer de la drogue à une mamie, on ne va pas la ployer, etc.) Elle se sentait plus en sécurité. Une autre personne l'appelle pour lui demander comment faire, car les gentils messieurs noirs qui l'aident à porter la chaise roulante de son mari dans les escaliers ne sont plus là. Le deal de rue répond aussi à des besoins des attentes... La police mentionne que 80 % du deal de rue c'est de la vente non pas aux toxicomanies, mais à monsieur et madame Tout-le-Monde. Aux gens normaux, aux personnes insérées. Certes des toxicomanies, mais des personnes insérées. Quel est le weekend avec le plus haut taux de consommation de cocaïne à Lausanne? Nouvel An? Non... c'est les 20 km de Lausanne. Fête populaire sportive, on prend un peu de coke pour courir plus vite. L'analyse des eaux usées a été faite pour déterminer pour ça. Et dans cette course, c'est monsieur et madame tout le monde qui court, pas les toxicos de la Riponne justement. Très dangereux quand même de prendre de la coke avant de courrière, pas le produit dopant par excellence, mais peut être le plus facile d'accès. Selon Sleep-In le meilleur moyen de combattre le deal de rue, c'est d'offrir du travail à ces gens là. Discuter avec des Roms qui disent refuser de vendre de la drogue parce que c'est mal et discuter avec des dealers de rue qui refusent de mendier, c'est vraiment s'abaisser trop bas. Mais ce sont des cultures différentes, et le résultat aujourd'hui est le même, les deux

sont punissable par la loi. Pour lui, il y a plus assez de travail pour tout le monde. Par contre, pour lui le seul moyen de combattre le deal de rue, c'est d'admettre qu'ils ont perdu la guerre contre les drogues et de gérer différemment les stupéfiants. Ça ne veut pas dire les mettre en vente à la coop, mais de les gérer différents. Oui, on a perdu, plutôt que ce soient les trafiquants qui s'en mettent plein les fouilles peut être que ça peut être l'État et l'on met des produits de meilleure qualité dans les rues, on peut contrôler faire de la prévention donner du matériel stérile avec.

Au Danemark ou en Norvège, ils ont mis en place des dealers de rues, mais de l'État. Ils continuaient la luttent contre la drogue, l'import principalement, mais au lieu de les détruire, c'est l'État qui en vendait dans la rue, comme un dealer, mais simplement il cassait le marché avec des produits de qualité. Et il informait le client de la qualité du produit, et surveillait aussi le client. En trois mois, ils ont cassé le deal de rue. Ils ont arrêté et en trois mois le marché a repris. C'est toujours une histoire de pognon.

Il faut analyser le réseau lausannois, il existe ça, ça, ça, ça, ça et ça répond déjà à une partie des besoins et ce qui manque aujourd'hui c'est le logement. Mais il ne doit pas être fermé le projet, sinon je ferme les portes à certaines personnes qui pourraient en bénéficier. Peu de chance que des personnes veulent être enfermées, même si c'est symbolique. Il ne faut pas oublier que même dans une prison, où c'est très fermé il y a des problèmes de deal. Ils trouvent toujours un moyen... il ne pense pas qu'ils mentent. Et que c'est donc ce qu'ils voudraient, mais dans l'absolu, ils ne supporteraient pas cet enfermement. Qui est-on pour décider ce qui est bien pour eux? Mais côté un peu extrémiste.

Très peu de règles et les sanctions ne sont jamais sur les prestations. C'est-à-dire que si l'on casse la gueule à un des éducateurs, on ne peut pas revenir à l'intérieur de La Soupe, mais on va quand même amener à manger dehors. Le repas n'est pas la sanction, mais le bénéfice de pouvoir manger au chaud dedans c'est la plus-value et c'est supprimé. Et ça pendant un certain temps. Il doit servir un repas chaud, c'est le mandat, et il ne peut pas laisser mourir quelqu'un de faim. Mais il mange dans le parc, il pleut, tant pis c'est pas grave. Mais ils sanctionnent très très peu... mais en principe ils s'autosanctionnent beaucoup plus que ce qu'eux ne les sanctionnent, ils seront sanctionnés pendant 3 jours... mais eux ne seront plus là pendant 2-3 semaines, et eux reviennent la queue entre les jambes pour s'excuser. Pas d'alcool à l'intérieur par contre.

Quelques règles, pas de consommation de stupéfiants ou drogues ou d'alcool à l'intérieur, pas de violence verbale ou physique, ni envers les collaborateurs ou les bénévoles, ni entre eux, et voilà, ce sont les seules règles. Ils ont tendance à les respecter, car ils considèrent le lieu comme lieu de répit pour eux. Ils savent que si eux font les cons les autres vont aussi faire les cons et pour finir on ne pourra plus rien faire. Ce sont des adultes majeurs et vaccinés, donc plutôt responsables.

Interview ÉMUS

Lausanne, le 12 décembre 2018

Si l'on part du principe que les sans-abris sont sortis de la société, ne sont pas intégrés dans la société, alors les intégrer directement dans une société suisse, moins tolérante, serait trop dangereux, car si ça ne fonctionne pas on recommence, et c'est mauvais pour le bien-être de la personne. Mais, si on les insère dans une pseudo société, plus tolérante, mais avec les mêmes standards que la société européenne, et que les gens puissent prendre le temps nécessaire à s'adapter, et retourner dans la société après ça devient bien plus simple. Il faut intégrer les bonnes mœurs de la société européenne, le respect des règles de notre société et le respect d'autrui.

Je parle donc de parquer tous les SDF à un endroit, un peu comme les fous du village d'avant, qu'on sortait du village, car il ne peut pas y vivre. Je dois aller voir du côté de Nantes il y a un village qui existe de cet ordre-là, ils ont essayé de regrouper tous les handicapés. Il y a réuni dans ce village tous les différents handicaps des gens. Et ils vivent en autarcie, car ils sont dans la fabrication artisanale de légumes et certains viennent même de l'extérieur pour acheter leurs produits. Ils doivent tourner autour des 11 000 habitants dans ce village. Ça peut donner une lecture un peu de ce à quoi l'on peut être confronté dans une situation comme celle-ci.

Mais comme le village Alzheimer aux Pays-Bas, à Hogewey. Un village alzheimer, mais ce ne sont que des personnes avec des démences, mais la boulangerie est une vraie boulangerie et l'épicerie aussi. La différence c'est que la boulangère est formée. C'est-à-dire que quand la personne vient chercher du pain pour la 4e fois, elle lui dit gentiment qu'elle est déjà venue avant. Ceci leur permet de vivre «librement», tout en étant aiguillés.

Elle, si elle était SDF, elle n'aimerait pas être mise dans un lieu où il y a que des SDF, et en plus de ça à Villars-sur-Ollon, alors oui c'est grand, beau, etc., mais ils préfèrent vivre sur des grandes villes avec des accès. Certains ne seront pas du tout consommateurs ni d'alcool ni de drogues et se retrouvent à côté de consommateurs, même si c'est 200 m... À Lausanne il y a la fondation ABS au Vallon, le Point d'Eau à l'avenue de Morges, ça laisse de la distance entre les gens, et même en tant que SDF il y a certaines personnes qu'on ne veut pas voir du tout. Et la ville permet de les éviter. La diversité des problématiques fait qu'il y a aussi une diversité de cohabitation.

Avec son expérience, dans les années 90 en France il y a eu des institutions qui ont voulu unifier ces choses-là. Qui ont fonctionné mis à part qu'elles se sont retrouvées avec des démultiplications de personnels justement parce qu'il faut aller analyser toutes les problématiques. Prenons par exemple l'EVAM, en Suisse, qui regroupe les demandeurs d'asile, mais ce sont tous les requérants d'asile, pas simplement une population de requérants d'asile. On peut donc être confronté à des Albanais, des Africains, des Algériens, des Espagnols, tout. À l'intérieur, il y a tellement de divergence que ça crée des tensions, qui mènent parfois à de la violence. Et l'on est plus dans le cadre d'une réalité de microsociété. La police n'est pas présente à l'intérieur, il n'y a que des travailleurs sociaux et des agents de sécurité. Dans un cas comme celui-ci ils font de la cohabitation pour l'hébergement, mais après pour le reste... ce n'est pas pour remettre en cause mon idée parce que c'est quelque chose qu'il trouve de beau. Si l'on arrive à le faire.

Eux, ÉMUS, équipe mobile d'urgences sociale, ils interviennent sur tout le canton de Vaud, mais dans différents domaines. Tout aussi bien dans l'assistance de personne alcoolisée en rue, que pour intervenir dans des conflits familiaux, de la violence domestique dans la demande d'hébergement pour des SDF, dans la toxicomanie, accompagner quelqu'un pour aller chercher du matériel, et aussi beaucoup de psychiatrie. Ils interviennent sur un panel assez large, mais sans faire de suivi par la suite et ils n'interviennent que dans l'urgence. Ils sont liés à la centrale téléphonique des médecins de garde. Quand l'appel est reçu, la régularice fait une liste de pointage disant qu'il y a tel et tel situation, qui est plutôt pour ÉMUS, alors elle les engage, et eux ils se rendent sur place, ils font une évaluation et de cette évaluation ils font de l'orientation. Ça peut être en psychiatrie, au CHUV, en structure d'hébergement, la police, les ambulances. Ils ont un vaste catalogue de prestation qu'ils peuvent fournir. Intermédiaire entre les structures d'urgences et les structures... Maillon entre la vie ordinaire, la société dite ordinaire et la vie cachée de la précarité du bas seuil. Ils interviennent avec toutes les structures qui gravitent dans le bas seuil. Avec toutes les structures qui gravitent autour des personnes reconnues dans le territoire suisse. Qui a un permis, un travail, mais qui a des difficultés d'ordre psychiatrique. C'est vraiment très large comme action. En ce qui concerne les demandeurs d'asile, ils interviennent, mais très peu. Dès qu'ils sont confrontés à une situation, ils font vite de la réorientation, via le SPOP (service de la population) s'ils ne sont pas inscrits. Et du SPOP, ils sont réorientés vers un accueil EVAM, appointé par le SPOP, et là ils font juste du transport, mais pas de suivi. Voilà les grandes lignes de leur travail au quotidien. Ils ont 15 collaborateurs. Tous issus de formation soit sanitaire (infirmier, ambulancier) ou travailleur social (éducateur, assistant social) voilà les formations qu'ils ont. 24 heures/24 et 7 jours/7 ils répondent soit par la centrale téléphonique pour les missions, où ils se déplacent en patrouille et vont à la rencontre de la population. Ils discutent avec les gens pour savoir s'ils ont besoin d'aide. Ils travaillent toujours en binôme et essentiellement sur le grand Lausanne, mais ils sont mandatés par tout le canton, et doivent travailler sur tout le canton maintenant le plus possible. Principalement, ils sont sur le grand Lausanne, parce qu'ils n'ont pas forcément été voir ce qui se passe sur les autres secteurs. Mais le canton les réprimande, car ils travaillent pour le canton alors il faut aller voir sur d'autres secteurs. Ils commencent à jouer un peu ailleurs au nord, à l'est et à l'ouest vaudois. Pour voir s'il y a de la demande de la population de la précarité. Parce qu'effectivement la précarité elle n'est pas qu'en rue, elle est aussi au domicile, et ils se rendent compte dans leur travail qu'ils sont beaucoup confrontés à de la précarité à domicile. Des gens peuvent avoir des domiciles, mais rien n'a mangé. Ils ont juste de quoi subvenir au besoin du logement, de l'habitat, et donc après ils n'ont plus rien pour s'acheter à manger, etc. Il faut donc les orienter pour qu'ils puissent accéder à La Soupe Populaire, à ce genre de choses, aux paniers-repas, qu'ils puissent accéder à une soupe le soir. Et surtout, une population comme ça est isolée, dans l'environnement d'habitation pas forcément, mais parce qu'elle est seule chez elle. Il y a aussi beaucoup de gens qui sont seuls, qui sont isolés socialement, qui appellent et qui sont en détresse. Ils sont placés dans des réseaux, s'il y a besoin, mais ça se fait dans la santé.

À Lausanne on ne va pas mourir de faim, tous les soirs on peut manger à La Soupe Populaire, avec Mère Sofia. On peut même en sortir avec un sac, avec de quoi manger le matin est à midi, et revenir le soir aussi. Fondation ABS et Sleep-In, l'Échelle, les cartons du cœur, il existe plein de choses. Quelqu'un qui dit mourir de faim c'est quelqu'un qui n'a pas été orienté vers les bonnes structures. Ils peuvent tous avoir un repas chaud au moins une fois par jour à Lausanne. C'est les besoins primaires ça. Mais c'est que le soir ça. La Marmotte font le petit déjeuner, mais pas le Sleep-In, Fondation ABS font aussi un petit déjeuner avec café, et un repas de midi pour une somme symbolique. L'Espace offre

aussi un petit déjeuner, du café, des tartines. ABS est seulement pour les personnes aux addictions, mais ils tolèrent les autres personnes. Mais les gens n'y vont pas, parce que les mélanges de la population ne se font pas. Les gens ne veulent pas côtoyer des toxicos. Déjà dans la vie ordinaire c'est compliqué, mais dans le milieu fermé de la précarité et des problématiques divers c'est encore plus compliqué. On ne veut pas dire à l'autre qu'on est en souffrance de tel ou tel problématique. Après c'est déjà arrivé de mettre des personnes à la fondation ABS, pour quelques heures, le temps de trouver une solution pour leurs cas. Mais très peu de gens y vont sans problèmes d'addiction. À Vevey il existe aussi Zone Bleue, pour les gens qui l'ont des problèmes d'addictions, où l'on peut manger à midi aussi. Donc il existe des lieux où l'on peut manger en Suisse.

Si l'on parle en matière de besoin, les gens en rue ont besoin que de 3 choses; un toit, de la nourriture et de l'argent. Et ce sont les 3 choses basiques dont ils ont besoin; 1 lit, à manger, et des sous, même si l'on doit travailler. Mais le lit peut être même résumé à un endroit au sec, où l'on est en sécurité, en sûreté. Certain ne veulent pas aller dans les structures d'hébergements, car ils ont peur de se faire voler le peu qu'ils ont, ou parce que lors de visites précédentes ça c'est mal passé, ou ils vont se retrouver à côté d'une personne qui va ronfler ou les énerver. La vie en communauté ce n'est pas facile, et certains vont préférer aller au bord du lac tranquillement et être tout seuls, mais au moins tranquilles.

Il est possible d'accueillir 120 personnes en période d'hiver à Lausanne. Mais s'il y a trop de monde, ça devient une usine à gaz, prête à exploser. Limiter le nombre de personne, mais très vite confronté au problème, au choc des cultures. Dans la résidence, les gens seraient donc séparés (hôtel transformé en centre administratif, peut-être chambre spécialisée, orientation administrative de l'intérieur et du personnel, etc.).

Il faut croire que les Européens qui viennent en suisse généralement possèdent un réseau, viennent par une connexion, un membre de la famille, et en venant en Suisse, ils obtiennent un permis de travail ou de résidence assez rapidement, et donc ils se retrouvent moins facilement à la rue, et s'ils se retrouvent à la rue, c'est que justement ils sont sortis de ce réseau à cause, des problèmes mentaux généralement et ils deviennent difficilement insérables. Et ceux qui veulent travailler, être insérer dans la société, ne peuvent pas, légalement.

Vient du secteur français, en France il y a des centres d'hébergement de réinsertion. Maintenant, ils ont des noms d'oiseau, ou autres choses. Ce qui est important c'est de savoir qu'on ne peut pas mélanger les problématiques. Plus on mélange les problématiques, plus on fait appel à du personnel spécialisé, et c'est ce qui est compliqué. La cohabitation avec du personnel spécialisé est difficile. On peut le voir ici à ÉMUS entre les sociaux et les sanitaires, ils ont 2 modes de raisonnement et de fonctionnement différents. Pour les réunir sur un même objectif c'est toujours à l'œuvre et c'est toujours du travail qu'il faut fournir, il faut toujours être vigilant à ça et y réfléchir. On n'y est pas encore malheureusement. Si l'on va sur l'aspect santé ça ne va qu'être du personnel de santé et si c'est sur un aspect plus intégré du social, il faudra des travailleurs sociaux, si l'on mélange les deux, lesquels des deux va prendre le lead dans la recherche de réinsertion de la personne. Et ce n'est plus un combat pour la personne qu'on accompagne vers le haut, vers la sortie, mais un combat entre professionnels pour savoir qui va garder le lead dans l'affaire. Ça fait des années qu'ils sont confrontés à une problématique comme celle-là, et ça devient de plus en plus évident avec l'aspect professionnel. (Insertion professionnelle donc) Lorsqu'il était de l'autre côté (de la santé peut-être), il travaillait pour la structure où ils avaient l'insertion professionnelle, et c'était du même tonneau. Comment l'évaluer? Et la bataille était toujours la même entre les

travailleurs sociaux, les infirmiers, et ceux qui s'occupent de la réinsertion professionnelle, comment évalue-t-on les capacités de travail? Avec les troubles psychiatriques? Aptitudes de travailler, de travailler en milieu protégé? Ou en milieu ordinaire? Et le ça devient la confrontation non pas avec la personne qu'on accompagne, mais avec les professionnelles chargées de prendre soin de lui. Ils doivent se mettre d'accord pour un accompagnement qui est bénéficiaire pour la personne pour qu'elle sorte de cet environnement, et qu'elle aille dans un monde «ordinaire» pour pouvoir grandir. Et ça pour revenir au fait que de leur côté ils ont changé la posture, ils vont garder qu'une problématique. Si c'est une problématique d'insertion, on va travailler que sur l'insertion. Si c'est une problématique X, on va travailler que sur cette problématique X. justement pour éviter les guerres entre professionnels qui empêchent l'évolution. Et ça, c'est partout, en France en Suisse, c'est pas simplement unique au projet, c'est quelque chose qui existe vraiment.

Il faut faire un état des lieux, choisir une clientèle et construire mon projet là autour. SDF au problème psy. Choisir une population et essayer d'élaborer quelque chose pour cette population-là. Élaborer quelque chose pour tout le monde, ce n'est pas possible. Même si l'on part du principe que les professionnelles peuvent travailler ensemble, ce qui est faisable, ça met un échelon sur l'échelle sociale, ver le haut, supplémentaire à gravir. Mais ça veut dire aussi accueillir tout le monde et donc des structures adéquates pour tout le monde...

Est-ce que je me concentre sur les problèmes psychiatriques? La psychiatrie en rue c'est en plein boum actuellement. Il y a de plus en plus de gens en rue, qui sont sans papier et qui ont des problèmes psy. Donc ils vont dans des lieux de psychiatries, type Cery ou Yverdon, mais ils n'y restent pas très longtemps! Et ils se retrouvent de nouveau à la rue, puis dans des structures comme La Marmotte ou l'Étape, et finalement ce n'est pas du tout adapté pour eux. D'avoir d'un coup 40-50 personnes dans un réfectoire pour eux c'est trop. Se retrouver dans des chambres à 4 c'est trop et le personnel dans des structures comme ça n'est pas du tout formé. Et ils partent sur un cas qu'ils ont eu y'a pas longtemps, une incontinence urinaire, qui est un problème pour ces structures d'accueil. Ce n'est pas des structures hospitalières, elles ont un lit normal, et qui n'ont pas les protections pour ce genre de personnes et c'est tout un problème... se lever à 07h00 du matin, moi, nous allons y arriver pour aller au travail, mais eux, c'est juste pas possible.

Ça fait penser à une structure qu'il y avait en France. Halt Santé était pour des personnes en précarité, qui avait besoin de stabilité et de soins, mais sans être hospitalisé. La structure était organisée de la manière suivante, une structure centrale qui était l'hébergement, avec à l'intérieur, un certain confort, des chambres individuelles et une capacité d'accueil d'une trentaine de personnes. Et de cette structure d'hébergement, germait des sous-structures qui contenait, insertion professionnelle, le soin, il y avait un groupe de paroles et une structure pour les services sociaux, qui eux aidaient à la réinsertion après l'hébergement. Aidait pour l'après, fournissait un accompagnement. Mais c'était construit de cette manière-là, et chacun avait son domaine de compétence, avec ceux qui s'occupait de l'hébergement et du quotidien, ça veut dire, est-ce que les gens mangent ils se lavent, ils lavent, etc. Et après, quand ils avaient besoin, ils passaient par le cursus de l'insertion professionnelle. Des ateliers pour eux, comme des ateliers cuisines qui faisait le repas pour la structure et pour le personnel, ils allaient dans le soin quand ils en avaient besoin, ils passaient régulièrement pour leur traitement. il y avait un médecin une infirmière un aide-soignante, etc. Et il faisait des plaies des pansements, etc. Il y avait les groupes de paroles s'ils étaient OK d'aller discuter entre eux, c'était focus sur le bien-être. Et surtout, il y

avait le groupe social qui lui, les prend en charge dès l'arrivée et l'accompagnait pendant la durée de séjour pour l'orientation d'après. C'était comme ça, les choses étaient construites comme ça et pas autrement sinon on se retrouve avec une population qui va stagner et c'est mauvais pour eux.

Profiter de la verticalité de la commune pour faire différents travaux. Du village d'Ollon au village de montagne, il y a deux ambiances totalement différentes entre ces deux climats. Pas besoin de connaître très bien le français pour travailler. Avec des gestes, on peut communiquer, mais l'insertion sociale se fait par la langue. Pouvoir être capable d'être compris quand on va faire une tâche simple comme ses courses au supermarché. Travaillé sans parler français c'est une chose, mais travaille en parlant avec le collègue c'est déjà une bien meilleure chose. Pas prêt physiquement ou mentalement à aller travailler. Certains sont peut être trop fragile ou pas assez en confiance parce qu'être dans la rue c'est quand même le plus bas que l'on puisse atteindre et pour certains vraiment anéantissant pour la confiance en soi. Les problèmes psychiatriques c'est la boum, et il n'y a pas de structures capables d'accueillir les sans-papiers qui ont des problèmes psychiatriques. Pour la Suisse il existe le Rôtillon, mais ils font vraiment de l'hébergement au seuil de tolérance, mais ce n'est pas suffisant de toute manière, il y a des suisse qui sont SDF qui se retrouvent dans la rue.

Ce qui est important dans le projet, qu'il trouve intéressant, c'est surtout l'après. Parce que oui le besoin existe, et l'on va y répondre si l'on fait quelque chose. On monte une structure en disant on veut prendre la problématique psychiatrique des SDF sans papier, demain, les 100 places sont prises. Il n'y a pas de problème, il peut le garantir. C'est surtout pour éviter la stagnation de la population qui va vieillir, et ça va engendrer plein d'autres questions qui vont venir s'y greffer. Surtout comment organiser la structure pour cette population-là qui a accès à différents niveaux va-t-elle sortir? Ce n'est pas juste de dire on vous a accompagné, on vous a mis en place, merci au revoir maintenant vous retournez à la rue. Le but n'est pas là. Il est de leur trouver un travail, et cette résidence, structure leur offre une reconnaissance de capacité. Il y a une aide médicale s'il y a une crise ou autre, et surtout il y a des connaissances techniques derrière. Il trouve un travail tout en restant dans l'hébergement. Si l'on change tout à la fois ils ne suivent pas, ce n'est pas possible. Y aller par gradient. Tout d'abord, tout se passe bien au niveau de la structure, on trouve un travail en dehors de la structure et l'on s'y habitue, puis l'on est capable de sortir complètement de la structure sans pour autant se fermer les portes, si ça ne fonctionne pas. Mais le but c'est de ne plus en avoir besoin.

Vais-je mettre un temps pour le nombre d'années que l'on peut passer dans la structure d'accueil? Il existe certaines personnes qui ne sortiraient jamais, car elles ne sont pas soignables. Ils ne seront jamais indépendants, il devrait être possible de prendre des personnes de 30 ans et de les garder jusqu'à leurs 80 ans. Mais ce n'est plus de la réinsertion à ce niveau-là. Mais certaines personnes ne peuvent pas être réinsérées. Et donc là, on va être confronté à une personne qui va vieillir dans la structure. Comment va-t-elle vieillir? La structure va-t-elle être adaptée? Il ne faut pas multiplier les problèmes. Il faut cibler la problématique. Le projet est joli, mais ciblé et comment vais-je le construire? La première chose qui concerne les gens de la rue, en précarité, que ce soit avec des problèmes ou pas, c'est où se poser. La deuxième chose c'est comment manger, mais la première c'est où se poser, et une fois qu'ils savent où se poser, ils savent vite comment faire pour trouver de l'argent et trouver de la nourriture. C'est vraiment toute la problématique de Housing First. Si on leur pose cette structure là, après le reste n'est presque que du lien, ça veut

dire faire des sous structure comme expliquée tout à l'heure, qui vont être en lien avec des référents qui vont s'occuper des personnes qui arrivent et qui vont faire des évaluations sur l'insertion sur la santé. Et pour chaque sous-groupe, il y a un référent pour la personne et ça veut dire que quand il y a concertation quant à la décision de la personne, ce n'est pas une seule personne qui décide, c'est un ensemble, c'est une sorte de réseaux, c'est l'interdisciplinarité. Psychiatre, médecin, assistante sociale, etc. Et c'est ça qui fait que ça fonctionnait. Ce réseaux se mettait en place et même les gens qu'on faisait sortir qui n'étaient pas tout à fait «guéri» qui avait encore besoin de soin, qu'on mettait en structure extérieure, venait toujours faire de l'insertion professionnelle au sein de la structure, il venait faire du soin au sein de la structure, ce n'était que l'hébergement qui avait changé. Mais quand l'hébergement change, ça change beaucoup de choses. Ça veut dire que la personne qui se retrouve d'un coup à 3-4 km du lieu principal est obligée de venir. Ça veut dire prendre les transports en commun ou venir à pied. Ça veut dire être organisé dans ses rendez-vous, parce que c'est sur rendez-vous. Il y a des choses qui se codifient, comme si l'on était à l'extérieur, et ça fait grandir la personne et ça fait prendre conscience d'un certain nombre de choses. Et peut-être, qu'eux ils ont limité là à l'âge de 60 ans, et après ça partait dans le cursus de la gériatrie. Sinon jusqu'à 60 ans il les gardait. Mais ils n'avaient pas les compétences ou l'infrastructure pour les accompagner par la suite. Mais une cible précise et une manière de fonctionner peut être bien, mais il faut penser à l'après. Si vous restez figés sur le fait que certaines personnes peuvent rester dans la structure 50 ans. Déjà là on se confronte à une problématique. Il faut surtout penser à l'après. Même si l'on crée un centre pour la psychiatrie. On le voit à Cery, les gens font des aller-retour pour justement éviter qu'il reste figer dans la structure. Ils trouvent des palliatifs les gens. Une dame, le palliatif qu'elle a trouvé c'est d'aller dormir au CHUV dans le hall d'entrée. Mais plutôt que de l'accueillir à Cery, ou elle a fait un séjour, aller dans un environnement sécurisé médical, elle a fait un commun accord avec la PMU, elle n'embête personne. Elle se met dans le fauteuil du fond, elle embête personne elle y reste jusqu'à 4-5 h du matin, et après elle rentre à son domicile. Il y en a d'autre qui passent 3 jours à Cery, 3 jours à la maison parce qu'ils ne peuvent pas y passer la semaine. Il y a des processus comme ça qui se mettent en place petit à petit. Si l'on met tout dans l'ancien hôtel, déjà de leur faire marcher 300-400 m c'est déjà une grande étape. De ne pas être sédentarisé. Et la on ne parle pas que de personnes au problème psychiatrique, mais de tout le monde. Il y a d'autres personnes, qui n'auront pas des problèmes psychiatriques, mais déjà pour eux de faire 300 m est d'aller demander de l'aide ou à son rendez-vous avec l'assistante sociale ça fait déjà une grande étape. Les petits pas comme ça sont déjà hyper importants.

Le milieu de la précarité, ça ne s'arrête pas simplement à la psychiatrie. La psychiatrie renforce la problématique, mais des gens précaires, d'après lui, d'après son parcours professionnel et ce qu'il a connu, ils sont dans l'immobilisme à un moment donné. Et à un moment donné, comme ils se disent qu'ils n'ont plus rien, ils sont à bout, et se pensent en phase de «clochardisation» et encore, c'est un stade encore inférieur. Là, quand ils disent «on est dans la précarité, l'immobilisme, on ne sait pas comment faire parce que justement on n'a pas d'hébergement, etc.» et pis ils vont toujours mettre la faute sur les structures, sur les services, sur le curateur, et c'est ça qui fait qu'ils restent dans l'immobilisme. Ils n'ont plus la force du coup. «Je ne vais pas me faire chier à aller voir le curateur, de toute façon il va ne rien me dire, ne rien faire il va pas pouvoir m'aider» voilà la réflexion qu'ils se font. C'est comme ça qu'ils pensent, de même pour le médecin «Ça ne sert à rien d'aller le voir de toute façon il va pas m'aider et pas me donner de médicaments.» Si l'on fait le comparatif avec la clochardisation, le clochard c'est une personne qui a fait un choix, de dire, moi c'est comme ça j'ai dit stop à tout et même mon identité je l'admets, et il s'appelle

autrement. Ils ont tous des surnoms plutôt que leurs vrais prénoms. Il y a l'alcool qui vient s'y ajouter contrairement aux sans-domiciles fixes ou à la précarité. La problématique psy ne fait qu'en rajouter. Si l'on a une tendance un peu psy et qu'on se retrouve dans la rue, c'est clair que vous allez développer votre pathologie.

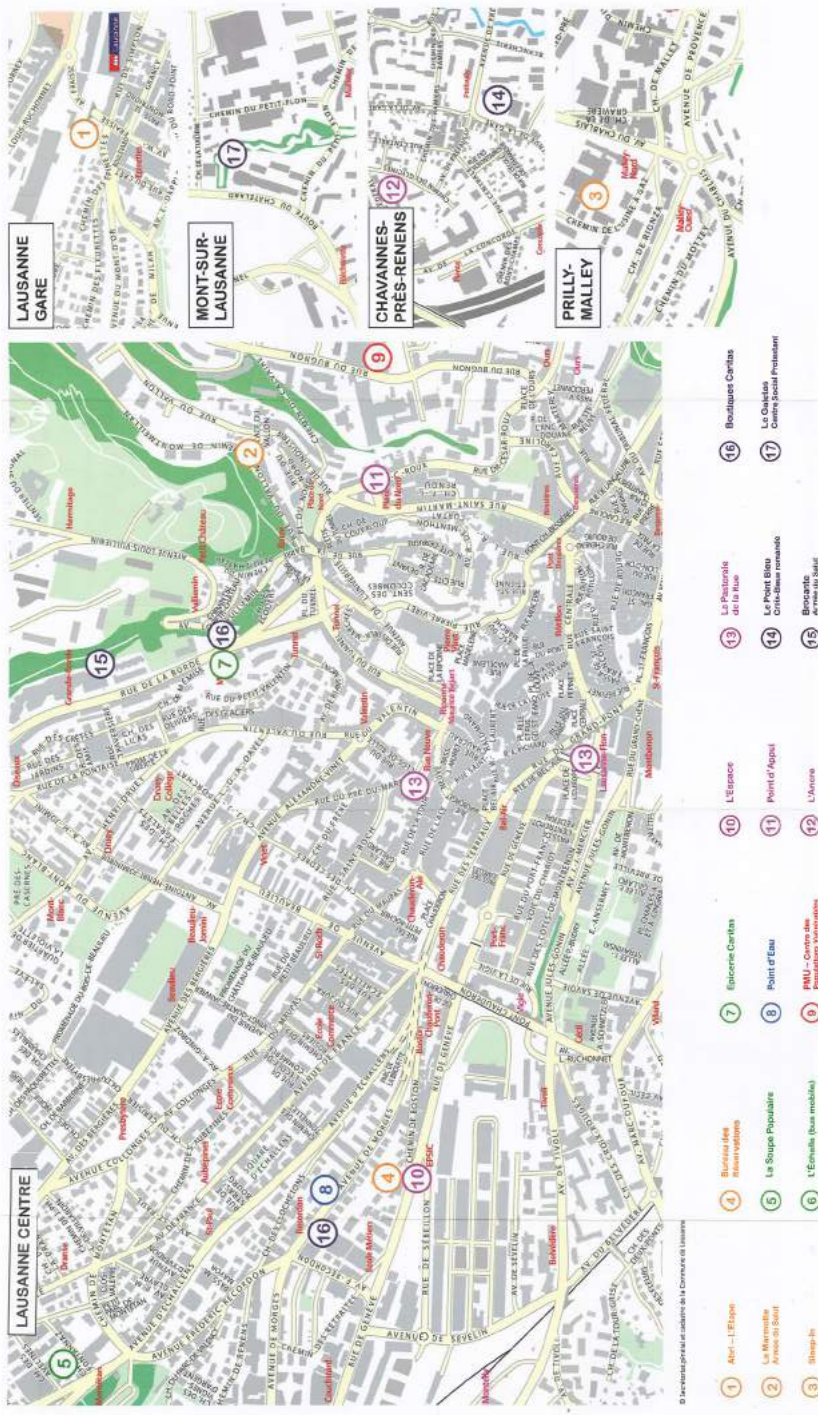
Un centre comme ça, il faudrait des sous-structures et qu'il puisse choisir avec quelle sous-structure travaillée, mais surtout pour éviter de mettre en échec toute la structure. Pas d'accord avec la vision de Yan Desarzens.

Dans la vie, on a des contraintes, on a des problèmes. Pourquoi doit-on confronter la non-contrainte à cette population? Ai-je des problèmes? Oui, on en a tous. Certes, de voir ceux des sans-abris nous fait relativiser sur nos problèmes, mais on a tous quelque chose qui nous embête. Des soucis, comme un collègue n'a pas racheté de capsules espressos, des problèmes «de riche». On a tous des difficultés avec des contrats de la vie de tous les jours. On dit à quelqu'un qui est en souffrance, etc., on vous donne le libre arbitre de faire ce que vous voulez. Comment peut-on faire grandir quelqu'un si l'on ne lui met pas de contraintes? Prenons un enfant, on lui donne le pouvoir toute de suite et c'est lui qui décide à notre place. Si à un moment on a mis une hiérarchie d'un adulte qui décide de ce qui est bien ou pas pour faire grandir quelqu'un. C'est qu'il y a une raison, et là c'est du même tenon. Les personnes sans domiciles, de tout leur donner ça ne les mobilise pas. Ils ont tout cuit. On le voit quand on arrive et qu'on dit on vous donne ceci, on vous fait cela, etc. oh le pauvre malheureux, attendez venez je vous accompagne, etc. qu'est ce qu'eux mettent en place. À ÉMUS, ils se battent pour que les gens soient mobiles. Les SDF ont les compétences de la faire, ils ont les compétences d'aller là, ils ont les compétences de faire ça. Eux ils leur donnent les informations, et c'est à eux de le faire. Certaines personnes vont être à la Riponne, ils vont les voir, ils vont téléphoner à La Marmotte et vont leur dire qu'il y a une place, mais allez y à pied. Ils sont capables de se déplacer, ils sont capables de le faire. La Riponne à La Marmotte c'est un petit bout, mais ce n'est pas trop loin, pour nous, mais pour certaines personnes si, et ils vont mêmes dire, «tu as un bus, tu m'emmènes.» Et c'est tout des choses comme ça. Et s'ils le font une fois, ils le font après tous les jours, elle va demander et ils sont transformés en taxi et ce n'est pas le but. Et celui qui a 10 000 ampoules au pied, qui est incapable de marcher, oui ils vont l'accompagner à ce moment là. De faire comme c'est maintenant où les gens peuvent choisir entre le Sleep-In et La Marmotte, parce que pour lui, à un moment donné, quand on a besoin d'un hébergement, on va là où il y a de la place. On ne choisit pas quand on est dans le besoin, on ne choisit pas entre l'hôtel 5 ou 4 étoiles, parce qu'il y a plus de liberté là ou parce qu'il y en a plus ici. Ce n'est pas le confort, car le confort est meilleur à La Marmotte qu'au Sleep-In, mais ils ont moins de liberté. Donc quand on joue à ce jeu-là, on n'aide pas la personne. On leur donne le sentiment qu'ils décident et donc qu'ils peuvent faire n'importe quoi. Partir et venir à n'importe quelle heure. Et d'après son expérience, cela ne les aide pas à grandir si quand ils arrivent on leur dit «monsieur vous arrivé, mais vous avez le choix de faire ou pas faire d'aller ou de ne pas aller...» Parce que les gens ils ne font pas. Il faut poser un cadre. Leur dire «vous venez chez nous, on va vous accompagner», mais c'est aussi les accompagner physiquement, c'est pas juste leur dire si vous voulez vous pouvez aller là, etc. Parce que si on leur donne le choix, personne ne va aller voir l'assistante sociale ça c'est sur. Et c'est deux jours avant de quitter les lieux qu'ils iront la voir. Dans la structure mentionnée précédemment, ils devaient dans les 3 premiers mois sur place avoir fait le tour de tous les services. Accueilli par le service social, qui les intègre et lui les accompagne dans les différents services, toujours en lien avec le service social. Un référent est nommé pour chacune des sous-structures, et c'est comme ça qu'on crée le réseau. Le cadre ne sera pas le même pour tout le monde, fait en fonction de ce qu'ils sont capables d'accepter.

C'est clair que certaines personnes auront des tâches minuscules et pour quelqu'un d'autre c'est déjà énorme. Prise en charge individualisée. Le cadre sera dans l'accompagnement similaire pour tous, mais l'accompagnement va se faire individuellement. Et donc on va peut-être suivre des chemins différents selon les personnes (accent ou priorité sur les soins, ou sur l'insertion professionnelle, etc.) C'est ce qui est riche c'est qu'on ne passe pas par une filière organisée, mais par un accompagnement personnalisé. Et l'on fait des choix en fonction de la personne. Peut être elle ira directement à l'extérieur se confronter à la réalité, chuter et celui lui prouvera l'aide dont elle a besoin.

Pour certains déjà de leur faire prendre minimum une fois par semaine prendre une douche c'est déjà une réussite. Il y en a ils ne veulent pas. Prendre une douche par semaine serait une victoire pour lui et une victoire pour l'équipe. Il y a des gradients qui ne sont pas les mêmes en fonction des personnes et ça, c'est très difficile à gérer. Il n'y a pas une solution pour tout le monde. Pour une personne, le défi sera la douche quotidienne alors que pour l'autre ça sera géré sa sortie, car il est déjà suffisamment autonome. Et heureusement, car s'ils sont tous pareils, ça devient impossible pour le personnel sur place (dans le cas par exemple où ils peuvent tous du à un manque d'hygiène).

Si la personne se trouve avec plus d'affinité avec une personne de la sous-structure ou une autre, c'est cette personne qui va prendre le lead et le service social (premier contact) va se mettre en stand-by. Et si à l'inverse il y a un souci ou moins d'affinité, on change d'éducateur, mais sans leur donner le choix. Et ça, c'est bénéfique pour la personne.



Les centres de nuit d'urgence de Caritas Vaud dans le canton: Vevey, Riviera:



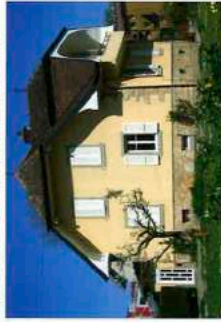
Le Hublot
Rue du Clos 8
1800 Vevey

Tél. 021 321 49 00

Toutes les nuits, de 19h15 à 8h30
le samedi de 20h15 à 9h30
e-mail : lehublot@caritas-vaud.ch



Yverdon-les-Bains, Nord vaudois:



La Lucarne
Curtin-Mallier 23
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 420 33 84

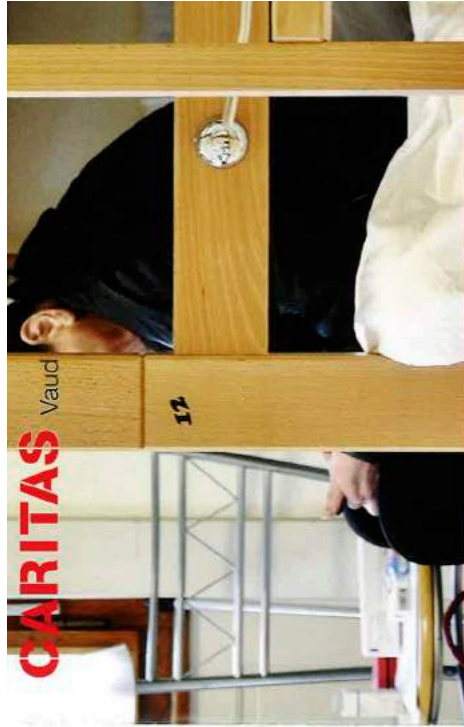
Fax 024 420 33 82

Toutes les nuits, de 19h15 à 8h30
le samedi de 20h15 à 9h30
e-mail : laucarne@caritas-vaud.ch



CARITAS

Vaud



Accueil de nuit d'urgence La Lucarne à Yverdon-les-Bains Le Hublot à Vevey

www.caritas-vaud.ch

Pour vos dons : CCP 10-10936-3



Système de management certifié
ISO 9001:2000, No 21045-01, OIVAS-At 2006

EDUQUA

Le Hublot et La Lucarne ont obtenu la certification ISO 9001:2000
pour leur système de management de la qualité. Ils sont reconnus par
le Service de certification de la Confédération suisse.



Nous sommes solidaires

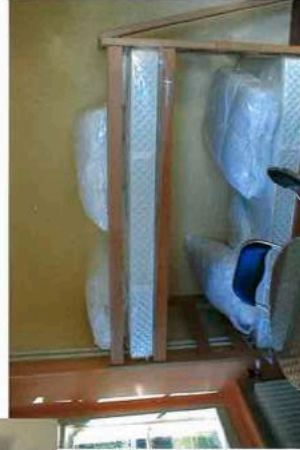
Hébergement d'urgence Les centres d'accueil de nuit

Ce sont deux lieux où vous pouvez :

- Passer la nuit dans un lit
- Prendre une douche
- Laver et sécher votre linge
- Prendre un repas équilibré
- Être orienté et soutenu dans vos démarches
- Passer une soirée conviviale
- Prendre un petit-déjeuner le matin

Pour qui ?

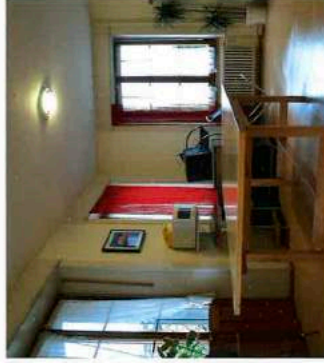
- Pour toute personne qui le sollicite, quel que soit son statut, sa problématique
- Pour des personnes suivies par les CSR, l'OAI, le CSIF, le SSL et d'autres organisations.



Tarifs :

- Nuit avec petit déjeuner : Fr. 5.-
- Repas (facultatif) : Fr. 3.-
- Lessive (laver et sécher) : Fr. 2.-

Sur demande, vous pouvez également trouver une aide, des conseils, une orientation, un accompagnement dans différents services, etc.



Règles du jeu

Les règles au Foyer sont celles en usage dans la société et obéissent au principe "ne pas se nuire et ne pas nuire à autrui". Leur souplesse nous permet d'adapter la prise en charge aux problèmes spécifiques et aux projets de chaque personne.

Les objectifs qui sont définis au début du séjour en constituent le fil conducteur. Ces objectifs sont régulièrement évalués avec la personne.

A son arrivée, chacun reçoit une clé de chambre et une clé de maison. Les résidents jouissent d'une grande autonomie, dans la mesure où leurs activités n'entravent pas leurs démarches de réinsertion sociale et professionnelle.

Nous connaître

L'Association du Relais est une organisation de protection sociale pour adultes et jeunes adultes en grande difficulté, active dans le canton de Vaud depuis plus de trente ans.

Le Foyer-Relais et le SPI sont deux des dix structures de l'Association.

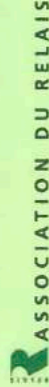
Foyer-Relais

SPI (Suivi Post-Institutionnel)

Appui socio-éducatif à la réinsertion sociale et/ou professionnelle en milieu résidentiel

Nous contacter

Foyer-Relais et SPI
ch. Buvelot 16
1110 Morges
tél: 021 804 68 48
fax: 021 802 13 56
e-mail: foyer@relais.ch



Relais / com / 02 05

Pour qui?

Le Foyer est ouvert aux adultes et aux jeunes adultes en grande difficulté, motivés à concrétiser leur projet de réinsertion sociale et professionnelle. Les couples sont aussi acceptés.

Démarche

Le Foyer propose des séjours de court et moyen terme. Chaque personne s'engage à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la réalisation de ses projets et ceci dès son arrivée.

Nous la soutenons en relation avec ses besoins et ses aptitudes spécifiques et collaborons avec son réseau familial, social, professionnel, médical et institutionnel.

Si nécessaire, nous l'orientons vers les Entreprises d'Insertion du Relais afin d'amorcer le processus d'insertion professionnelle, voire d'entamer une formation qualifiante (CFC).

En parallèle, nous l'accompagnons dans la mise en place d'activités culturelles et sportives.

Et après...

Les départs du Foyer sont préparés avec la personne. Elle a la possibilité de poursuivre les démarches avec son réseau ou avec le soutien du SPI (Suivi Post-Institutionnel).

L'objectif du SPI est de favoriser l'évolution de la personne pendant la période où elle consolide l'autonomie et l'indépendance acquises au Foyer.

Quoi?

Nous proposons un appui socio-éducatif individualisé afin d'aider la personne à reconquérir une autonomie sociale et économique.

Nous intervenons dans de nombreux domaines: gestion du revenu, démarches administratives, formation, travail, sport et culture, dépendances, ...

PERMANENCES INFO-CONSEIL MIGRATION JUILLET - DÉCEMBRE 2018

LAUSANNE

Quand?

Mardi et jeudi de 18h à 20h
Pour les sans-papiers
Vendredi de 9h à 12h

Où?

La Fraternité
Place Adolphe 2
1003 Lausanne

BROYE

Quand?

De 12h30 à 15h30
Les mardis suivants: 10 juillet,
7 et 21 août, 4 et 18 septembre,
11 et 27 novembre, 11 décembre*

Où?

Rue de Lausanne 39
1550 Payerne

OUEST LAUSANNOIS

Quand?

De 13h à 16h
Les mercredis suivants:
4 et 18 juillet, 8 et 22 août,
5 et 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre,
14 et 28 novembre, 12 décembre*

Où?

Rue de l'Industrie 1
1020 Renens

JURA - NORD VAUDOIS

Quand?

De 10h à 19h30
Les mardis suivants:
3, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août,
11 et 25 septembre, 8 et 22 octobre,
6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre*

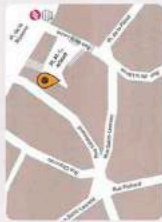
Où?

1, rue de la Tourcelle 7-9
1300 Orbe

*Sous réserve de changement. A vérifier sur www.csp.ch/fraternite
Accès à toutes les permanences sans rendez-vous,
y compris pour les personnes sans-papiers.

LA FRATERNITÉ

Vous voulez en savoir plus, ou prendre rendez-vous ?



La Fraternité

Place Adolphe 2
1003 Lausanne
Tel: 021 213 03 53
Fax: 021 213 03 54
E-mail: frat@esp-vd.ch
www.csp.ch/fraternite

Quand?

Nos bureaux sont ouverts:

LU 8h à 12h / 14h à 17h30
MA 8h à 12h / 14h à 17h30
ME 8h à 12h / 14h à 17h30
VE 8h à 12h / 14h à 17h30

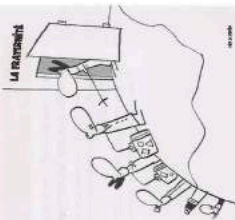
Nous répondons au téléphone:

8h à 10h / 14h à 17h30
8h à 10h / 14h à 17h30
8h à 10h / 14h à 17h30
8h à 10h / 14h à 17h30

LA FRAT

La salle de rencontre « La Frat »,
associée à la structure de La Fraternité,
pour les personnes sans-papiers,
intériorisée, est à disposition:

- en location (salle, avec ou sans cuisine)
- pour toute personne, association ou institution
- pour toute personne qui souhaite
desiderer y mener des activités
pécuniaires.



juin 2018

LA FRATERNITÉ SERVICE SOCIAL SPÉCIALISÉ POUR IMMIGRÉ-E-S



CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Informations, conseils,
appui gratuits
www.csp-vd.ch/fraternite

LA FRATERNITÉ RÉPOND À VOS QUESTIONS EN LIEN AVEC LA MIGRATION



POUR QUI ?

Toute personne étrangère ou suisse concernée par une problématique migratoire, récemment arrivée ou installée dans le canton de Vaud.

POUR QUOI ?

Vous cherchez :

- des conseils lors de votre arrivée
- des informations sur les lois, les assurances sociales
- des explications sur votre permis de séjour, sa transformation, etc.
- à vous marier, à faire venir votre famille
- à comprendre les courtiers officiels
- des réponses aux difficultés que vous rencontrez dans votre situation de sans-papiers
- un appui pour votre retour au pays
- un appui administratif, juridique
- etc...

COMMENT ?

Vous serez accueilli-e-s, écouté-e-s, soutenu-e-s, conseillé-e-s par les membres de notre équipe :

- acteur d'une offre locale lors de nos permanences collectives et anonymes, sans rendez-vous, plus en entretien individuel si nécessaire
- lors de nos consultations individuelles sur rendez-vous, si des démarches spécifiques doivent être entreprises

LA FRATERNITÉ, C'EST AUSSI :

- 80 ans d'époque des personnes migrantes
- une attention aux problématiques du moment
- la création de liens entre Suisse-uses et migrant-e-s
- la défense des droits et des intérêts des personnes migrantes
- la promotion de l'intégration
- l'engagement dans des actions collectives en lien avec le réseau associatif

EXPERTISE DANS LES DOMAINES :

- de la Loi sur les Etrangers (LEtr)
- de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP)
- de l'intégration, séjour, habitation, renouvellement, refus, transformation de permis, regroupement familial, etc.
- des difficultés rencontrées par les personnes sans autorisation de séjour (sans-papiers)
- des assurances sociales (droit aux prestations de sécurité sociale en Suisse et dans le pays d'origine)
- des mariages binationaux
- de la naturalisation
- des droits politiques
- des violences conjugales, du mariage forcé, des mutilations génitales féminines (MGF) et de la traite des êtres humains



Avec le soutien de
canton de
vaud



Interview Dr Laurent Holzer
Lausanne, le 24 octobre 2018

C'est un beau projet, ambitieux, un peu utopique. Le problème c'est qu'il existe des endroits pour eux, mais eux ne veulent pas y aller, ne veulent pas s'intégrer. Eux ne s'intègrent pas dans les endroits qui leur sont destinés. Il y a la logique des soins qui ne les supporte pas très longtemps, pour certains qui n'arrivent pas à s'insérer.

Institut Maïeutique est un endroit qui est pour des personnes atteintes de troubles psychiatriques. Et qui y reste longtemps. Au long cours parce que c'est une population assez variée qui voit des ados et des chroniques qui sont là depuis 20 ans dans un institut résidentiel. Adapté, mais très couteux, plein de soignants avec des activités. L'autonomie n'est pas très grande pour le chronique sur place. Ils sont très encadrés par les soignants de l'institut de manières résidentielles et de jour dans les activités.

Il y a des choses qui existent, mais elles ne sont pas coordonnées. Certaines personnes préfèrent échapper au système, car le système est composé de règles. Le système de soins a des contraintes, 30-50 % des SDF ont des problèmes psychiatriques, dans le sens où ils ont une certaine schizophrénie. Comment faire, et que faire pour les accrocher et les intégrer a un contexte un peu plus valorisant, faire qu'ils fonctionnent là-dedans pour qu'ils ne soient pas trop désinsérer et pas trop avec une estime d'eux même dans les chaussettes c'est une excellente question.

Pour les SDF, 50 % d'eux ont des problèmes psychiatriques. C'est un peu un casse-tête ce qu'on peut faire pour eux. À la foi, il y a le souhait que ces gens-là puissent être soignés. Ils en existent aussi en prison, ils ont des comportements antisociaux et ils se retrouvent en prison, mais après on ne sait pas quoi faire d'eux.

Il m'expose le problème concret d'un ado qui est à l'hôpital depuis un an. Il n'a rien à faire à l'hôpital, ses parents ne veulent pas de lui, le foyer de protection de la jeunesse non plus, ni les internats du césar, ou l'enseignement spécialisé. C'est un jeune qui a des troubles du spectre autistique, qui a des troubles du comportement, qui vole qui casse qui démonte tout. Il est agressif avec sa famille (frère et demi-frère) pour ça que sa famille ne veut plus de lui. Mais sinon ce n'est pas le problème principal. Le souci c'est qu'il n'a pas de projets scolaires, même s'il est suffisamment intelligent. Il ne tient pas et ne s'intéresse pas aux cours, et il se retrouve dans une situation assez terrible où personne ne veut de lui, y compris l'hôpital où les soignants n'en peuvent plus parce qu'il est fatigant, il a agressé une fois un soignant, et il y a nulle part d'autre où le mettre. Ça prend des proportions énormes, qu'il puisse être dangereux, et que s'il pète un câble il puisse tuer quelqu'un. Pour ce jeune-là, un projet semble un peu extravagant, car la SPJ (société de protection de la jeunesse) a fermé le dossier en disant que c'est normal que les parents ne veuillent pas le reprendre parce qu'il est complètement fou. Il ne relève pas de la protection des mineurs... mais ils ont été obligés d'ouvrir à nouveau le dossier, car ils ont besoin de structure ou de foyer pour cette personne. Et donc le projet imaginé, c'est de trouver un logement et construire une équipe éducative autour de lui... Mais il faut un logement et pas un foyer, car il a fait un foyer pendant 9 mois et a fait 48 000. - de dégâts. Ils avaient mis un éducateur rien que pour lui et ça n'allait pas et après 9 mois ils ont dû l'envoyer dans une famille caritas montagnarde, qui au bout de 2 mois l'a renvoyé, car il avait volé et c'était une famille de paysans surement qui n'avait pas grand-chose. Il s'est retrouvé à l'hôpital. Mais il ne doit

pas y être, car il n'est pas décompensé. Il y a donc des problèmes psychiatriques certes, mais il n'est pas bien parce que personne ne veut de lui. Donc c'est aussi compréhensible. Il fête ses 16 ans à l'hôpital et ses 1 an d'hospitalisation. Ce qui est absurde. Des patients comme ça on ne sait pas quoi en faire. Mais il faut faire quelque chose il faut par exemple poser un ultimatum à la SPJ et dire dans un mois il sort. Et si l'on ne fait rien, il se retrouve à la rue. En décembre 2017, 2 mois après son arrivée, une entité a essayé de trouver une solution pour ce type de cas, mais n'en a pas trouvé. Ils ont réuni la CESAF (cellule d'écoute de soutien et d'accompagnement des familles) la SPJ, et présenté le cas à toutes les réunions (tous les 2 mois), mais il ne se passe rien. À un moment donné, pour qu'il se passe quelque chose il faut soit que ça arrive dans les journaux, soit... c'est très compliqué. Il y a des patients, qui sont plus à risques que d'autres. Ces parents sont américains, et donc il n'a pas la nationalité suisse. Et donc, à ces 18 ans ses parents, et donc sa mère et son beau-père vont dire, s'il ne s'est pas calmé, s'il n'est pas guéri, on ne le reprend pas, il retourne donc aux États-Unis. Là-bas, il n'a pas vraiment de famille, il va se retrouver SDF, à la rue aux États-Unis. Mais il pourrait se retrouver à la rue ici aussi, et il l'est déjà un peu! C'est déjà le cas, parce qu'il fait peur aux soignants, il suscite des tensions, car il a des problèmes psychiques. Genre le fantasme qu'il pourrait être dangereux, et donc des tensions apparaissent... il faut des solutions donc. La journée, depuis le 21 août, il est en hébergement à l'hôpital. Mais comme hébergement pas comme soins. Donc du matin au soir, soit entre les repas, il peut faire ce qu'il veut. Il sort de l'unité. Il est un peu à la rue, car il n'a pas d'autre activité que d'aller dans les bois, trainé, mais il n'est clairement pas socialisé donc il est quand même un bout, dans la rue. Il a un toit certes pour dormir, mais il est quand même un bout dehors. Dans un sens il est à la rue, car il n'a pas de projets, pas d'activité... donc certains patients, même s'il y a des ressources derrière, et des moyens conséquents (400 000 francs par an pour une équipe éducative pour une personne) il y a certains patients qui ne rentre pas dans l'offre qu'il y a aussi extensive et adaptés qu'on puisse la faire.

Institut Maïeutique oui les patients sont bien accueillis, ils sont bien. Ils cumulent accueil et soins. Ils ont plein de choses sur places, et ceux qui rentre dans ce cadre on de la chance, mais il y a des gens qui ne rentre pas dans ce cadre, et qui ne supportent pas les horaires, les groupes, le cadre et donc qui pourrait être dans ce cadre là, mais finalement qui ne s'y retrouve pas. Ils ne sont pas tous à la rue, mais souvent ils sont sans rien par défaut. L'association n'accueille pas de sans-abris. Il faut y être référé par le biais d'un médecin, ce sont des sans-abris. Certains pourraient être des sans-abris s'il n'avait pas l'institut, mais ils ne l'ont pas été et se sont retrouvé dans l'institut pour être re socialisé, réinsérer. Ce n'est pas le but de l'institut. Elle n'a pas cette vocation. Elle s'occupe de gens qui ont des problèmes psychiatriques chroniques, des difficultés d'intégration sociale du fonctionnement, qui n'ont pas forcément d'emploi, mais sont adresser par un médecin et puis avec l'idée pour la plupart (comme les assurances maladies ne paient pas des soins à duré indéterminé, et les soins d'hôpital de jour) de rester deux ans. Mais certains patients sont là depuis 20 ans, qui sont financés eux-mêmes. Des familles plutôt riches qui envoient les membres malades schizophrènes qui n'ont pas pu s'adapter qui financent leur séjour à l'institut, car il n'est plus financier par les assurances maladie. Car au bout de 500 jours d'hospitalisation de jour, elle ne paie pas plus. Et pour ceux qui devraient rester plus longtemps, mais qui n'ont pas les moyens, il n'existe pas vraiment d'autres solutions. Ils doivent gagner en autonomie, c'est le but de ces systèmes d'hébergements, qui vont du plus encadrer au moins encadrer, ou il n'y a personne la nuit. Et le principe est de progresser dans ces différents systèmes pour arriver à un degré d'autonomie leur permettant de quitter l'institut et donc de venir autonome.

On part du principe qu'il y a de l'espoir pour tout le monde, mais après dans la vie, dans la réalité, il y en a un certain nombre, quoi qu'on fasse ils resteront dans des circuits, pas forcément à l'hôpital, mais avec de l'aide sociale des foyers pour adultes, des foyers psychiatriques. Il faut une structure capable d'accueillir des gens pour une durée indéterminée. Il existe des gens malheureusement dans la rue, ils sont malades et ne sont pas pris en charge. Pour être pris en charge, il faut être dans un bon circuit. Il ne faut pas être trop problématique. Souvent, ceux qui se retrouvent à la rue sont ceux qui sont trop problématiques, ce qui facilite le rapprochement entre les malades mentaux de la rue, les criminels, etc. des gens qui sont violents qui ne supportent pas le cadre et donc se retrouvent à la rue parce que les institutions et le cadre qu'elles offrent ne sont pas adaptés et sont restrictifs dans l'acceptation des personnes. Ceux qui sont trop agités, les foyers ne peuvent pas les accepter, et ils vont demander à ce qu'ils soient soignés avant. L'hôpital ne va pas les accueillir très longtemps, sauf s'ils sont en crise aiguë, mais il ne le reste pas très longtemps. Il existe quelques institutions pour mineurs qui accueillent le reste de la colère de Dieu, les gens que personne ne veut et ça c'est encore un autre problème. Mettre toutes les problématiques dans un seul lieu ce n'est pas une bonne chose, car ces lieux-là n'arrivent pas à gérer. Il y a trop de difficulté concentrée en un seul endroit. Et ça finit par exploser. Il y a une USPFM (unités de soins psychiatriques fermés pour mineurs) à Cery en y entre sur expertise médicale et avis d'un juge. Il y a des sous dans la société pour faire des choses sécuritaires, mais c'est compliqué d'imaginer que les soins sont unifiés pendant des longs séjours de 6 mois à 1 an. Dans l'ensemble c, n'est pas ça qui va les aider. La littérature montre que ceux qui ont des problèmes de comportements violents, l'hospitalisation ou les foyers, ce n'est pas ça qui traite leurs problèmes. Par moment c'est bien de les accueillir quand personne ne veut d'eux, mais l'idée est que ceux qui n'entre pas dans le cadre, ou ceux qui sont difficiles il faudrait construire quelque chose pour eux, qui est plus contenant avec des gens plus compétents pour les accueillir et ça, c'est une illusion. Il n'y aura jamais. Il n'entre pas dans le cadre existant alors il faudrait éventuellement élargir le cadre. C'est ce qu'ils essaient de faire pour le patient cité précédemment, mais ça ne fonctionne qu'à moitié. La Fondation Perceval, qui est très tolérante, qui accueille beaucoup de gens, heureusement qu'elle existe sinon il ne sait pas où irait ces gens là. Les enfants, ados dont les familles ne veulent plus, dont l'hôpital au bout d'un certain temps ne sait plus que faire, ils ne sont pas guéris, ils sont toujours hallucinants, délirants, et pas bien. Heureusement, Perceval est là pour les accueillir. Les conditions pour que ça fonctionne c'est un vrai casse-tête chinois. Si le cadre est trop rigide ils supportent pas et s'il n'y en a pas ça ne fonctionne pas non plus. Il ne faut pas non plus essayer de les formater à la société et de les mettre dans un moule, mais plutôt de valoriser ce qu'ils font. Comment tout ça fonctionne? Ça a un cout astronomique. Et Institution Labor a essayé une approche comme ça, anti psychiatrique (mouvement des années 60) il y a eu des efforts. On intègre tout le monde, on n'essaie pas de les normaliser à tout prix. Après on se dit qu'il faut être plus agressif et l'on essaie de les soigner plus intensivement plus fermement, qu'ils puissent fonctionner... Il y a toujours alternance entre normaliser les gens et élargir les normes sociales pour qu'ils trouvent leurs places sans être stigmatisés et mis de côté.

La création d'un établissement à la montagne c'est une bonne chose! Les sanatoriums y étaient pour d'autres raisons. L'inconvénient de la montagne c'est que c'est loin de la ville. En secteur peu urbain (ex de la Guadeloupe) la moitié moins d'hospitalisation d'office que dans le milieu urbain. Les gens sont donc un peu plus tolérants. Déduit de manière simplifiée du coup. Meilleure tolérance dans le milieu rural. La montagne peut être plus tolérante. Mais du coup, on peut imaginer qu'on les envoie en montagne, car ils dérangent

en ville. Et il y a donc un côté très stigmatisant. «*On ne veut pas de nous en ville donc on nous envoie à la montagne, là où l'on dérange moins.*» Pour ceux qui aime et qui s'y sentent bien, il y a un côté plus proche de la nature des éléments, l'altitude «*on y respire mieux*» il se passe des choses en montagne. Idée de rapprochement avec les sanatoriums.

Espaces fermés, comme un pensionnat, où l'on ne peut pas s'échapper. Un lieu fermé il est positif que dans la période de crise où il a besoin d'être contenu et ça peut rassurer de ne pas être livré à soit même pour faire n'importe quoi, et que d'être contenu dans un endroit en période de crise c'est positif. Sinon c'est une contraire une restriction de liberté qui est difficile à supporter pour n'importe qui. Au Brésil, les résidences fermées, avec des agents de sécurité partout, etc., il ne sait pas comment les gens font. Comment est-ce vécu? Mais pour les patients, ça doit être vécu comme une restriction de liberté très difficile à supporter. Donc u plutôt impact négatif prévention du suicide, ils ont décidé de fermer un bâtiment à Prangins en réponse à un suicide, et la littérature a tendance à nous dire qu'il y a plus de suicide dans les endroits fermés que dans les hôpitaux ouverts, et que donc ce n'est pas la bonne réponse. Un endroit clos, permettant de réguler l'entrée et la sortie des personnes. Mais c'est fermé sur l'extérieur et pas sur l'intérieur. Il faut comprendre que c'est fermé pour les protégés et que ce n'est pas fermé pour protéger les autres d'eux c'est une nuance importante. Pour les sans-abris, dans la rue ils sont à la merci de gens (vols braquage, etc.) il pourrait se sentir protégé dans un premier temps. C'est un endroit fermé, mais on n'y est pas enfermé. Libre d'accès et liberté de passage pour toutes personnes faisant partie du programme de réinsertion est possible. Ce qui est problématique, c'est quand on a pas, plus la liberté d'entrée et de sortir.

Il n'y a pas de bonne réponse aux problèmes de la rue. Mais il peut y avoir des projets intéressants. Pour ceux qui sont à la rue, et qui ne font rien, il existe à la montagne un endroit communautaire, où ils peuvent participer à certains travaux, à la vie de la communauté. Où ils sont accueillis dans des circonstances plus valorisantes, peut-être qu'avec un système novateur du point de vue des soins, moins contraignants, mais ils ne pourront pas répondre à l'entier de la problématique. Il y a pas mal de facteurs dans les problématiques psychiques, mais aussi économiques des gens qui se retrouvent à la rue, souvent deux facteurs liés déjà, et c'est un milieu tellement hétérogène. Tellement de centres d'intérêt différent. Certains ne sont même pas à la rue, à mendier ou récolter de l'argent de manière maintenant illégale, pour eux, mais pour leur famille. Ce n'est donc même pas un intérêt personnel, mais purement économique familial. Ils se valorisent en envoyant de l'argent à leur famille et donc tout ce qu'ils font d'autre ne sera pas suffisant et ça ne leur permettra pas d'être bien. Parmi donc toutes les personnes à la rue, il y en a beaucoup qui y sont pour de raison très différente, et les intérêts divergents donc aussi pour en sortir et il est impossible de répondre à tout le monde. Pour trouver un lieu attirant où ils sont bien et participent activement.

Une autre difficulté c'est de trouver des professionnels qui s'engageraient pour travailler de manière communautaire, car c'est également un des aspects incroyables qui dénote avec la structure de l'institut Maïeutique. À l'époque, il y a 10 ans, ils faisaient 3 séjours thérapeutiques par an. Un à Noël, un à Pâques et 3-4 semaines l'été. Et s'était vivre 24h sur 24 avec les patients dans des appartements... l'énergie déployée par les aides-soignants pour ça, et dans une pratique actuelle les gens ne vont pas faire plus de 8h30 par jour, après ils veulent rentrer chez eux et être tranquille avec la famille. Ce qui est normal pour une société d'aujourd'hui. Donc, trouvé des gens qui sont prêts à faire ça, ce n'est pas couru d'avance. Perceval, les aides-soignants vivent dans les maisons avec la

famille des patients... ils sont très dévoués à leur cause.

35 % des clochards parisiens sont schizophrène. Troubles psychiques, pas forcément malade mental ou sont psychotiques enfin on va dire troubles psychiques. Souvent lié à des problèmes de drogues, d'alcool! L'addiction, s'ils soignent leur addiction et qu'ils sont sobres et plus sous la dépendance de ces substances, normalement ils devraient aller mieux, en théorie. La réalité c'est que souvent les abus de substances ont des comorbidités avec d'autres pathologies psychiatriques, comme la schizophrénie, les troubles bipolaires, ou les troubles de la personnalité. La plupart même sevrés, ils ne sont pas guéris pour autant. Il y a une grande comorbidité. Ceux qui n'en ont pas, pour autant que l'alcool où les autres substances n'ont pas fait de dégâts neurologiques, quand ils arrêtent ils sont normaux.

Certaines pathologies compromettent l'insertion, toutes, les pathologies psychiatriques peuvent compromettre l'insertion sociale et professionnelle notamment professionnelle. Celle qui est la plus couteuse sur le plan de la société c'est sûrement la schizophrénie, où les troubles de la socialisation sont importants, et donc eux, la je pense qu'avec un travail de réinsertion, que font ses collègues psychiatre adulte, de la réhabilitation et qui visent le rétablissement oui, on peut les réinsérer. Le postulat c'est que tout le monde est réintégré. Encore une fois, pour ça, il y a soit les soins psychiques pour qu'ils soient moins délirants qu'il prenne un traitement et qu'ils se sentent à l'aise avec les autres et développent des compétences sociales donc la partie traitement psychiatriques, mais il y a l'autre partie, c'est de leur faire trouver leur place comme à Cery, dans les ateliers de réhabilitation, avec des ergothérapeutes des ateliers occupationnelles d'autre un peu plus productif, mais pour que les patients les plus chroniques se réintègrent il y a un bout de chemin qu'ils peuvent faire eux, mais il n'y a pas de miracle, et il y a un bout que peut faire la société pour les tolérés, mais de nouveau on ne peut que difficilement avoir un impact là-dessus. La société doit donc les tolérer et les laisser fonctionner à leur niveau et valoriser ce niveau de fonctionnement même s'il n'est pas concurrentiel par rapport à d'autres personnes qui n'ont pas de pathologies psychologie avérées.

Il y a un bout de chemin, à faire de la société pour accepter les gens. On arrive à nos limites avec la psychiatrie pour l'instant, on ne connaît pas la cause de la plupart des pathologies mentales par contre on connaît les factures d'entretiens et l'on sait qu'une société intolérante généralement génère beaucoup de stress et aggrave les pathologies mentales, la souffrance psychique. La société doit donc faire un pas, un bout de chemin envers eux. Et tout l'intérêt des structures de soins comme l'institut Maïeutique qui est tolérant, accueillante et c'est une structure dans laquelle les patients se sentent à leur place. Mais ça reste une institution où les gens sont entourés de soignants de surveillant. C'est un hôpital de jour avec des appartements résidentiels. 30-40 lits. Mais ils n'ont pas de travail à côté. Il n'y a pas de présence médicale vraiment. Ce sont des psychologues qui gèrent ça avec des infirmières et quelques éducateurs. Ils s'en occupent pendant la journée avec des activités. S'ils ne viennent pas la journée, c'est un gros problème parce que dans les appartements il n'y a personne pour s'occuper d'eux. Donc ils sont supposés avoir un minimum d'autonomie pour participer, ou en tout cas faire le déplacement aller et retour jusqu'à ces activités. Obligation d'avoir une certaine autonomie tout de même. Institutions pour des personnes dès 16 ans. 8 places pour la SPJ, et en hôpital de jour autant qui veulent bien venir. Ils accueillent des adolescents et des adultes de tous les âges. Ils ne sont pas complètement autonomes et capables de trouver un travail et être indépendants. Tant qu'ils sont à l'institut non, mais la vocation de l'institut c'est de les amener à ce stade-là. De faire ce qu'ils peuvent pour que les gens deviennent indépendants. Ça ne marche pas toujours, une jeune qui est hospitalisée depuis l'âge de 16 ans et décompensation

psychotique, c'est devenu une patiente schizophrène. Il la suit depuis 9 ans, elle a fait son 2e séjour à l'institut, mais ce qui est dommage c'est qu'elle a bien progresser, premier séjour elle était devenue autonome, et les choses ont évolué un peu trop vites et elle a été stressée, alors qu'elle rejoignait via l'AI une formation et qu'elle allait devenir adulte autonome indépendante. Mais la ça c'est cassé la figure, car l'AI a été trop exigeant et n'as pas toléré qu'elle prenne plus de temps pour faire les mesures nécessaires et c'est la réalité de l'AI qui investissent dans des situations, et des formations pour que les gens deviennent autonomes et ne dépendent après plus d'eux. Donc la ça a pas marché alors on reprend ça progressivement, mais ça va être long, mais on peut espérer pour elle qui a maintenant 25 ans, être autonome avoir un boulot et sortir de l'institut et avec un suivi médical tout de même périodique. C'est ce qu'on vise pour tous les patients, mais dans les faites il n'y a arrivent pas tous. Mais, on a dans l'idée qu'ils peuvent tous y arriver. Il faut rester positif. On aimerait pouvoir soigner et loger tout le monde, mais la réalité ne le permet pas. S'ils restent comme ça, il ne faut pas oublier qu'il y a tout de même des avantages, sinon les gens changeraient plus rapidement. On ne voit que les inconvénients, mais il doit y avoir aussi des bénéfices sinon les gens changeraient tout (aucune attache obligation, ne sont pas dans le système, grosse liberté, etc.).

Interview de Professeur Patrick Bodenmann
CHUV, le 8 novembre 2018

La population a tendance à penser que tout le monde veut être réinstitutionnalisé. De manière un peu dogmatique, on se dit que tous ces gens doivent avoir un toit. Mais pas tous ne souhaitent avoir un toit. Pour certaines personnes, la rue c'est leur endroit de vie. Dans les années 70-80, il y avait un mouvement qui pousse dans ce sens-là. Si les gens veulent être à la rue, c'est leur choix, liberté de leurs choix. Mouvement de les remettre dans l'institution, ici c'est dans l'autre sens. C'est une désinstitutionnalisation.

On peut venir à se demander donc, comment sortir quelqu'un de la rue qui a passé sa vie dans la rue.

Urgence médicale, la personne est prise à l'hôpital pour être soignée. Parce que face à l'urgence on est encore toujours le même. On a tous les mêmes droits. Arrivant à l'hôpital on s'aperçoit que cette personne n'a pas sa capacité de discernement. Et quand bien même il a une plaie majeure, et ne veut pas de suture ou de drainage, ou il ne veut pas d'intervention chirurgicale, car il considère que tout va bien dans le meilleur des mondes. Donc ce cas, on peut obliger les gens à un certain nombre de choses, s'ils ont plus leur capacité de discernement. Et donc dans le même état d'esprit, si un homme ou une femme vient, 3-4 fois avec le même type de lésion, au niveau des jambes, car il prend des risques en se baladant à proximité d'un outil agricole dangereux (par exemple). Ils font donc protéger cette personne contre lui-même qui prend des risques inconsidérés. Il n'arrive pas à avoir une capacité de discernement. À partir de ce moment-là, ils peuvent comme médecin le forcer à être institutionnalisé dans un milieu psychiatrique pour une prise en charge. Ou alors dans une résidence, qu'accueille le milieu psychiatrique comme je pense créer. Oui pour autant qu'il n'y ait pas de potentielle auto agressive majeure. À ce moment-là, c'est un autogoal pour moi si je me retrouve qu'avec des gens suicidaire dans ma résidence. Il ne faut pas plus de 20 % de clientèle particulièrement complexe en cabinet, c'est le chiffre donné par la littérature, et en général les médecins perçoivent comme 15 % de leurs consultations difficiles, lourdes à porter, et ce n'est pas à cause de la difficulté médicale, mais de la difficulté sociale. Et au CHUV plutôt de l'ordre du 30 %, mais ils sont accompagné d'assistante sociale et infirmière de type pratique avancée qui entoure les médecins pour pas qu'ils soient seuls. Il y a tout un réseau qui est mis à disposition pour pas qu'ils fassent l'effort seul. Si l'on va au-delà des chiffres dans l'établissement, il faut le réseau qui va avec, au point de vue du sanitaire et de l'hygiène pour être sur que ça ne plante pas.

Les sans-abris, à un moment donné de l'histoire, ont été vu comme des criminels les sans-abris, SDF, vagabonds et clochards étaient tous associés souvent à la criminalité. Et à un moment donné, petit à petit, on a commencé à les associer plutôt à des gens fous, malades qu'ont des criminels. Nous sommes passés d'une criminalisation du sans-abri, à une médicalisation du sans-abri. Une personne à la rue est une personne avec peu de moyens à disposition. De là à se dire que pour pouvoir manger, pour pouvoir survivre la personne va devoir voler, le pas est facile à franchir. Dans le besoin, on fait des choses qui ne sont pas toujours légales. Les instincts de survie prennent souvent le dessus sur la raison. Et une fois qu'on l'a fait une fois, qu'on ait mangé illégalement à sa faim certes, c'est facile de recommencer. La criminalisation part de là. Après il ne faut pas oublier que l'humain fonctionne à travers les stéréotypes, préjugé et aussi les actes discriminatoires. Et il pense

qu'il suffit qu'une personne fasse la pagaille quelque part, et l'on se dit qu'ils sont tous pareils. Donc par rapport à la criminalisation, la non-légalisation c'est assez simple.

Par rapport à la santé mentale, il y a quelque chose de l'ordre d'une prévalence, de problématique de santé mentale qui est supérieure dans cette population-là. Une personne qui s'est assise en face de lui, alors qu'il y avait 45 places libres dans l'entité du réfectoire, et il avait un comportement étrange, pour le moins. Il personnalise bien le fait que ce soit un homme avec des problèmes. Il l'a vu dans le métro insulter une des personnes qui contrôlait les billets, non pas parce qu'il n'en avait pas, mais parce qu'il fumait dans le métro. Et une fois réprimandé il a éteint la cigarette contre une des parois du métro, de manière très provocante avant de la traiter de salope devant tout le monde. C'est probablement quelqu'un qui ne va pas très bien dans sa tête. Il y a vraiment une prévalence plus importante de problématique de santé mentale qui ne rend pas les gens forcément dangereux, mais en tout cas incohérent face à la réalité du monde ou ce que l'on considère comme tel. Ce qui fait que, encore une fois, on peut généraliser, disons à outrance que la pathologie mentale imprègne beaucoup ces personnes-là. Une autre chose peut arriver, en plus des violences, des vols et des problèmes de santé mentale, c'est les dépendances. Ex de San Francisco, Premières visites aux États-Unis en famille, un groupe de SDF, complètement saouls tenant des pancartes où était écrit «*We receive money to do alcohol research.*» Pince-sans-rire, de recherche par rapport à l'alcool, mais ce sont des gens qui sont imbibés de manière chronique. Il y a aussi une problématique des dépendances, qui fait bien le lien entre la santé mentale et les actes illégaux que font ces gens-là. Lorsqu'ils sont l'effet de substances, ils font potentiellement encore plus de «*bêtises*». C'est un petit petit groupe pas vertueux. On peut facilement passer d'un groupe à l'autre. Et donc ils sont caractérisés à certains moments de l'histoire comme criminels, mais à d'autres moments comme fous, ou malades. Si moi j'ai des problèmes de santé mentale, que je suis un margoulin ou que j'ai des problèmes de dépendances, on va toujours avoir des stéréotypes à mon égard.

Le diagnostic de problème de santé mentale est très stéréotypé dans la société. Les psychiatres le disent et d'ailleurs être psychiatre est déjà stéréotypant pour beaucoup de gens. Les gens avec des problèmes de dépendances également. Il corrige souvent les étudiants ici, qui ont tendance à dire; «*ouais, c'est un tox*» non, c'est une personne qui a des problèmes de dépendances à certaines substances, ce n'est pas la même chose. On a ce regard assez dur envers les gens. En ce qui concerne les gens qui volent, la théorie s'y applique aussi. Il y a clairement un effet de vase communicant potentiel entre ces différents groupes quand on est dans la rue.

Face à l'urgence, on est tous égaux. Comment géré à l'hôpital un sans-domicile-fixe sans assurance maladie qui vient à la PMU, qui a besoin d'être traité en urgence qui doit obligatoirement être pris, mais qu'il est impossible de facturer?

Il y a 2 situations un peu différentes, face à l'urgence, quelle que soit la personne, elle aura le droit au soin, par rapport à l'urgence n'importe où. Que ce soit en passant par l'entrée principale de la polyclinique, en venant aux urgences ou en allant dans un autre centre (plus privé) il devrait systématiquement être pris en charge. Là où il n'y a aucun doute par rapport aux situations d'urgences, c'est que sur la cité hospitalière, ça se passe comme ça. Face à l'urgence, ils sont attaquables médico légalement s'ils ne prennent pas en charge l'urgence.

Des mauvais payeurs? Il y en a à plein. Les sans-abris, les Roms, ils sont taclés comme mauvais payeur, car ils ne peuvent pas se permettre les soins. Il y a des gens sur la cité hospitalier qui les surveillent. Et à partir de là, il y a 2 cadres de figures. Quand on rentre non pas en urgence, mais en situation plus stables, à le PMU on sera toujours pris en charge,

parce que le PMU est ambulatoire, mais aussi parce qu'elle a une mission à l'égard des plus précarisés, et ce depuis sa naissance, qui est de faire la prise en charge de tout le monde, mais l'ardoise n'est pas si importante, car c'est de l'ambulatoire. Mais le CHUV, rien que le fait de traverser le paillason, c'est déjà cher. Car il y a toute une infrastructure mise à disposition, des examens complémentaires, etc. Et là, il peut y avoir de la résistance parfois pour les personnes qui ne viennent pas en urgence. Et ça peut être très délicat ça. Il y a un groupe de référence qui est mise en place, composé de juristes, éthiciens, des cliniciens, différentes personnes qui réfléchissent sur comment refuser les soins pour une personne et surtout si l'on peut lui dire non. Mais ce n'est pas dans tous les hôpitaux comme ça. Des gens qui ne paient pas ou pas assez ça existe partout. Et sur Lausanne probablement pour des raisons politiques, et ceci grâce au département de la santé et de l'action sociale on est plutôt enclin à être plus ouvert que dans d'autres structures du pays. Dans les hôpitaux privés, les gens ont tendance à ne pas aller, car on va très vite se retrouver bloqué par la sécurité à l'entrée. Peut-être pas dans l'urgence vitale. Un médecin il voit un problème dans la rue il va aider les gens, ça fait partie du job, c'est comme ça. Suivant la spécialisation, on ne va peut-être pas intervenir, mais à priori ils ont cette obligation morale d'aider les gens en difficulté médicale.

De manière assez intuitive comme membre de la société civile, il a l'impression que l'hiver passé il y avait plus de PDF que les années précédentes en ville. Il a pas mal circulé en gare et il y en a beaucoup dans les gares, dans les endroits chauds, car il fait froid, et ils ont tendance à cohabiter à plusieurs dans les salles d'attente. Donc vraiment une impression que leur nombre va en augmentation. C'est difficile à vraiment dire, car il y a cette différence à faire entre les sans-abris de la ville et les Roms qui sont des itinérants. Et ils sont dans la rue, mais ils y sont pour demander de l'argent. Il y a un doux mélange de cette population hétérogène dans les rues de Lausanne. Mais en général sur les 5 dernières années il y a plutôt une augmentation du nombre de personnes sans-abris. On s'y intéresse aussi de plus en plus et donc on les rend un peu moins invisibles. C'est toujours la même chose, si l'on ne veut pas voir un problème, on dit qu'il n'existe pas, on le laisse de côté et il n'apparaît pas comme ça. Maintenant, sur la cité hospitalière il trouve qu'il y en a plus en particulier aux urgences, ou parfois, vers les auditoriums, on en voit quelques un qui passe la nuit au chaud à l'intérieur, au chaud. Il doit y avoir une augmentation de ces personnes.

Mise en évidence des gens qui ne peuvent pas entrer dans les structures du bas-seuil, car il n'y a plus de places. Il a trop de monde. Choses vécues à Lausanne, au Sleep-In ou 50 personnes étaient devant les portes, mais uniquement de la place pour 30 personnes. Toujours essayer de faire un choix, un tri dans une ambiance tendue, où les gens ne veulent pas passer la nuit à l'extérieur. On se retrouve avec des gens, à qui l'on donne un sac de couchage, on leur dit tu fais comme tu veux, mais ici tu ne rentres pas.

Pas d'assurance maladie pour les sans-papiers. Pas de lieu de résidence pas d'assurances maladie, mais ils sont tenus de s'affilier quand même. Dès qu'on a un lieu de résidence, il faut y rester, disons plus de 3 mois sinon on est des touristes. Avec l'assurance maladie, c'est déjà un pas dans l'insertion sociale. Si l'on considère que la résidence dans laquelle je les loge est leurs lieux de résidence, c'est déjà tout ça de gagné, pour l'obtention d'une assurance maladie. Adresse assurances maladie, et l'employeur, pourrait donc difficilement avoir quelque chose à redire. Sauf qu'il n'a pas de permis de travail, qui s'obtient, ou qui vaut un permis de séjour suisse. Service de la population.

Les déterminants sociaux et économiques de la santé et de la maladie sont nécessaires pour réintégrer la société. C'est-à-dire que, pour avoir un état de santé satisfaisant par rapport à l'environnement, ce qu'il faut c'est une activité, si l'on n'est pas en mesure d'en avoir une avoir un dédommagement par rapport à l'impossibilité de l'avoir, un environnement social, qui est le plus salutogène possible. C'est-à-dire qu'il est favorable à un bon état de santé. Vivre dans certains quartiers c'est moins favorable que d'autres, un état de tension nerveuse ou encore déprime simplement liée à l'endroit où l'on vit. Important à avoir un accès à la mobilité. Très important par rapport à Villars, ce qu'on a tendance à faire avec les requérants d'asile, qu'on isole souvent, eh bien l'intégration est faible, car on est ghettoisé. Ce qui est donc important c'est la mobilité, sont-ils dans un lieu qui est desservi par les transports publics simplement. Très jeune, l'éducation est un passeport face à la vie qui donne un certain nombre de facilités ou pas. Êtes-vous né dans un monde d'opportunité? Lui et moi aurons tendance à dire oui, mais ceux dont on parle ce n'est probablement pas le cas. En fonction de ça, on va être plus ou moins bien positionné sur l'échelle du gradient sociale (le gradient social sert à décrire le phénomène par lequel ceux qui sont au sommet de la pyramide sociale jouissent d'une meilleure santé que ceux directement en dessous d'eux, et qui eux-mêmes sont en meilleure santé que ceux qui sont juste en dessous et ainsi de suite, jusqu'aux plus bas échelons.) Et puis, plus on est au bas de l'échelle sociale, pas de travail, pas d'environnement social salutogène, pas d'éducation, l'intégration devient difficile. Et tandis que si l'on est de l'autre côté, ou au fur et à mesure ou l'on gravit les échelons, c'est de plus en plus simple.

Au cours des 10 dernières années à Genève ça n'a pas changé grand-chose d'après ce qu'il a entendu. Vouloir amender les gens qui sont dans un cas de mendicité, c'est vouloir mettre, un sparadrap sur un abcès. Dans le fond, l'abcès va toujours suppurer. D'abord si l'on met un pansement, il faudrait aussi un antibiotique à la base, mais encore mieux, il faudrait aller mécher, techniquement, cet abcès. Donc il faudrait vraiment le nettoyer en profondeur pour qu'il soit sain. Et dans le fond ces personnes qui peuvent être assez brusques, donc exemple de l'autre jour où il donne une pièce de 5.- à une jeune femme rom, il y en a 3 qui sont arrivés derrière et qui demandaient aussi, elle utilisait des prétextes de personnes enceintes et d'enfants. Et il s'est senti agressé, c'était presque inquiétant dans la manière qu'elles avaient de le pousser, etc. Les choses ne sont pas noir-blanc. Mais il dirait que c'est une façon de faire que très très partiel, qui ne vise qu'à cacher, à ne plus vouloir voir des gens qui existent de par des inégalités sociales qui ne sont pas que dans leur pays d'origine, mais qui sont transpays, transeuropéen. C'est quelque chose comme ça. Ils ont eu parmi leurs patients roms, un gars qui s'appelle Cici

Un gars qui obtenait de l'argent grâce à sa grande marionnette et c'est intéressant de savoir qu'à deux reprises il s'est vu retirer sa marionnette, voir article. Il semait le trouble quelque part, alors que le film qui est fait autour de lui montre bien que non, qu'il recevait simplement des sous pour ça. Il a construit son objet de travail à nouveau seulement pour se le voir retiré par la suite. Il doit avoir l'âge du professeur, mais on dirait qu'il a 30 ans de plus. Il a de graves problèmes de santé et ce n'est pas dans le cadre du tourisme médical qu'il est là, mais il est là pour aider sa famille. Et sa famille ce n'est pas 4 enfants, mais 25 personnes qui attendent qu'il revienne avec de l'argent. Il habite une petite maison en tôle, lorsqu'il pleut il est trempé.

Un conseiller d'État comme Pierre-Yves Maillard s'inquiète lorsqu'il y a la création de réseaux. On envoie des Roms dans la ville et on les récupère le soir, mais on leur prend une grande partie de leurs «gains». L'impact sur la santé la est notable. Comme pour la traite

des êtres humains, l'impact sur la santé est catastrophique. Sexe tarif, etc. c'est du Émile Zola, à tout point de vue horrible. Comme ministre de la Santé et de l'Action sociale, il doit être vigilant par rapport à ces gens d'aspect là. Des gens comme Cici, ils ne font de mal à personne, ce sont des bons types. Quand il le voit dans la salle d'attente, il l'embrasse. Il a une hygiène favorable, chaque fois qu'il vient chez le docteur, pour qui il a beaucoup de respect, il fait un effort. Ce sont au final des êtres humains, et quand on durcit les conditions de vie des êtres humains, ils ne peuvent que moins bien se porter en termes de santé. Pour les requérants d'asile, c'est la même chose. On durcit les conditions, et c'est pire, en termes de santé mentale, ils prennent plus de risque par rapport à leur santé. Dans le cadre du désespoir, les gens font à peu près tout et n'importe quoi. C'est la réalité. Donc si les personnes roms ne peuvent plus obtenir de l'argent à travers la mendicité, on ne sait pas ce qu'ils vont faire, mais ils vont probablement faire des choses, ils ne vont pas s'arrêter là. Ils en ont besoin. Certains sont des margoulin ils ne sont pas tous merveilleux. Pas convaincu du tout par la mesure. L'avantage de porter la blouse blanche, c'est qu'on n'a pas besoin de se poser ce genre de question quand les gens viennent ici, on les soigne et c'est tout et ça lui convient bien.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Interview de Eliane Belser
Lausanne, le 29 novembre 2018

Il y a des trous dans l'aide sociale d'urgence de Lausanne. Concernant les repas de midi, il y a une faible offre à Lausanne. Au niveau du sport, il y a Sportesouvertes, mais c'est principalement ciblé pour les personnes consommatrices (que ce soit alcool ou encore drogues) comme les repas de midi, mais fondation ABS, le Passage en fait également, mais de nouveau pour les personnes consommatrices. On a donc clairement fait, au sein de la ville et des associations, une différence entre les personnes de la précarité qui consomment (avec problème d'addiction) et les personnes qui ne consomment pas. Il y a donc 2 dispositifs parallèles qui existent. Une addiction, qui chapeautent les prestations en matière d'addiction et qui sont réservées aux personnes consommatrices, comme justement le Passage, la Terrasse, Sportesouvertes, l'Éveil (qui fait de l'art thérapie et tout ce qui est artistique, yoga, etc.) et le dispositif d'aide sociale d'urgence, dont elle est responsable, qui chapeautent les prestations qui sont là pour répondre au besoin primaire des gens par exemple La Soupe Populaire. Là, on a décrété que c'était pour les personnes dans la précarité. Existe-t-il quelque chose qui mélange les deux? Oui, les personnes consommatrices peuvent très bien être dans la précarité, et donc on va en retrouver à La Soupe Populaire. Dans les hébergements, il y en aura, même s'ils ne sont pas propices aux injections ni à l'alcool. Pour les consommateurs actifs, c'est problématique surtout pour ceux qui ne peuvent pas attendre, car une fois les portes fermées, c'est fermé et l'on ne ressort pas. Donc pour ceux qui ne peuvent pas attendre, les hébergements d'urgence sont problématiques, et donc ils ont plutôt tendance à squatter et ne pas intégrer ces structures. ABS parle d'un tiers des usagers qui sont sans-domicile-fixe, ou sans-abris, mais dans tous les cas, ils ont un problème de logements. Et ceux-là on les retrouve soit dans les squats soit en sous sous sous sous location ou alors en arrangement journalier ou hebdomadaire et certains sont simplement dehors (garage parking escalier ce qu'il trouve). Il y a donc 2 dispositifs qui se croisent et une partie de la population se trouve au centre.

Il y a des prestations réservée aussi. L'Éveil, le Passage, etc. pour les consommateurs. C'est dû à la construction de 2 dispositifs faits en parallèle. En 2012, l'ouverture de l'Espace, qui est un accueil de jour, il y a eu une réflexion sur le public visé. Si l'on veut bien s'occuper et offrir des prestations appropriées pour les consommateurs, il faut presque une spécialisation là-dedans. D'où l'ouverture de la Terrasse, associée au Passage, qui est un lieu où l'on peut consommé de l'alcool, donc la c'est ciblé sur les alcooliques. Il est couplé à une fondation existante, et là on tolère la consommation d'alcool. Un peu avant ouverture de l'Espace, lieu d'accueil de jour pour les populations précarisées, et ça c'est sans consommation d'alcool. Parce qu'une famille de Roms ou une femme d'Amérique latine ou un homme d'Afrique n'ont rien à voir avec la problématique du consommateur, qui aura plus de problématiques sanitaires, des problèmes de manques des recherches de produits, des problématiques autour de l'hygiène. Et donc ce n'est pas parce qu'on est précaire qu'on est forcément obligé de côtoyer l'injecteur. Pour cet exemple-là, on crée des lieux distincts donc. Et aussi, historiquement, la ville a décidé de financer des partenaires qui avaient des formes de spécialisations. Par exemple le Passage, dès leur création, ils ont choisi de faire une fondation à l'intention des personnes consommatrices et ils ont construit leur prestation autour de ça. Ils ont formé le personnel autour de ça. Pour ça que l'espace d'injection de la ville leur est revenu aussi. Ça prend tout son sens. C'est

leur spécialisation. Sportesouvertes aussi. Le dispositif addiction est aussi séparé au sein de l'Administration de la ville. Création de prestations qui ont choisi de se développer pour ces populations-là. Point d'Eau par contre ne fait pas la différence. 5, 10, peut-être 15 % sont des consommateurs. Mais parce que là, la mission c'est l'accueil, et le soin des populations vulnérables précarisées. S'il y a des consommateurs dedans ils ne gagnent pas. Sauf en cas de souci, où ils seront redirigés vers la PMU. Comme dans les hébergements, certes toujours un peu plus compliqué due aux portes fermées à 23h00, d'urgences ou espaces de jour, mais espace accueil de jour, il y en a quelques-uns qui sont consommateurs, mais on ne fait pas vraiment la différence.

Le dispositif d'aide d'urgence a été construit autour des besoins vitaux. La nuit, avec le Sleep-In, La Marmotte et l'Étape pour la saison. La Soupe Populaire et Caritas qui finance la distribution de la nourriture dans les différents centres, institution et l'Échelle qui livre des colis alimentaires. Les soins avec le Point d'Eau financé par la ville jusqu'en 2017, mais repris par la santé publique, mais qui reste un partenaire incontournable du dispositif lausannois d'aide d'urgence. Les fonds viennent du canton, mais c'est un partenaire de la ville. La source des sous a changé. Les conseils, l'orientation et l'accueil de jour se font à l'Espace ouvert en décembre 2012, et c'est ce qui manquait à Lausanne, les personnes en situation de précarité peuvent donc aller se reposer là-bas entre 09h00 et 17h00 et de 09h00 à 12h30 non-stop c'est en accueil libre et de 14h00 à 17h00 c'est destiné pour des accueils plus personnalisés, il est possible d'y aller pour se réchauffer, boire un café, demandé des conseils, recevoir le courrier déposer les bagages et c'est ouvert du mardi au samedi. Le petit déjeuner le matin aussi est disponible. Il y a aussi le bureau de réservation qui y est associé. C'est le centre administratif et d'accueil des personnes plus démunies. Les gens vont surtout pour se réchauffer, se retrouver, discuter et prendre un petit déjeuner. Pour déposer les bagages, recevoir le courrier et faire leur réservation, mais aussi pour demander des conseils à l'éducateur et aux assistants sociaux justement pour des conseils pour faire le point sur la situation.

Dispositif donc qui cherche à couvrir les besoins des gens 24 heures sur 24 avec la journée, la nuit, la nourriture les soins et les conseilles. Et dans cet état d'esprit il y a une nouvelle construction, rue Saint-Martin qui va accueillir le nouveau centre d'accueil de jour, et La Soupe Populaire. Le bureau des réservations et une partie d'hébergement d'urgences, et encore du logement communautaire et social. Celui-ci est destiné aux personnes qui peuvent bénéficier du service social, donc des gens qui ont un statut légal, et les résidents lausannois, détenteur de permis C ou B, mais être à l'aide sociale, le RI (revenu d'insertion), l'AI (assurance invalidité) qui ont une problématique de logement. En plus de La Marmotte et cette structure seront sur l'année. Normalement en plus du Sleep-In, mais celui-ci va fermer, et serra déplacer ils espèrent sur l'Ouest lausannois (commune qui cherche actuellement un lieu) dès le 1er janvier 2019 c'est le service de prévoyance et d'aide sociale qui finance la totalité des hébergements, à 100 %. Pour passer certaines présentations, dépense de la ville, au canton, pour que la ville se concentre davantage sur l'addiction (y compris espace de consommation) et donc décharger sur le canton d'autre prestation. Il faut donc voir avec le canton, dans quelles mesures ils sont prêts à financer 3 structures annuelles, ce qui fait beaucoup, par rapport à maintenant où il y a 2 annuels et une saisonnière. 3 annuels et plus de saisonnières, sauf en cas de plan grand froid, ou la il y a toujours des solutions d'urgences qui sont mise en place. L'Étape c'est pour le temps qu'on peut y rester, jusqu'à ce que Saint-Martin soit prête, donc 2021. En négociation donc avec le canton, pour passer, en matière de couts, du simple au double, de quelque chose de saisonnier à quelque chose d'annuel. En matière de couts, une structure comme le Sleep-In coute environ 1 000 000 à

la commune. Sleep-In 780 000 et La Marmotte 1 000 000 (plus grand) Le Sleep-In est plus autogérés et ils font le travail eux-mêmes, ce qui coute moins cher. Il y a la question de loyer aussi. L'argent circule entre les départements de la commune. Loyer du Sleep-In n'est pas donné. Il appartient à la ville, mais pas au service donc ils le paient. Le service social paie méga cher au service de logement et des gérances de la ville de Lausanne, donc il y a beaucoup de financement entre services. Propriétaires de ce bâtiment c'est pas le service social, eux ils ne font que l'exploiter. Le service social paie le Sleep-In pour qu'ils paient un loyer au service du logement. Même chose va se passer à Saint-Martin.

Concentration de prestation est très intéressant. Ça va au-delà des réponses aux besoins primaires. Ça existe en ville de Lausanne déjà; lire et écrire pour le français, mais pas toutes demandes un permis de séjour ou de résident pour y aller. Projet se développe pour faire du français courant à l'Espace. Français en jeu et lire et écrire sont les principales mentionne par Éliane. À nouveau au sein de la ville quelqu'un d'autre gère tout le partenariat avec les centres de formation. Et donc, tout regrouper sous le même toit, avec une seule association qui gère tout, ce qui permettrait une meilleure communication. Au début, je pensais donc qu'il était impossible pour certaines personnes d'apprendre le français, et au Sleep-In ils le pensent encore peut-être, mais apparemment, selon ces derniers renseignements, non. Il y a donc premièrement un manque de communication entre les personnes, et un manque de clarté entre les différents services. Regrouper tout au même endroit rendrait ces informations accessible immédiatement et beaucoup plus claire. Dans le service social, quelqu'un s'occupe de la formation, donc au sein même du service c'est peu clair. 1 personne ne s'occupe que de la formation et du partenariat avec les centres de formation (CIFEA).

Le plus dans mon projet qui regroupe tout, c'est que c'est une suppression définitive du stress quotidien que ces personnes subissent simplement due au fait qu'ils ne savent pas, avant 21h00 s'ils seront accueillis dans une structure d'abris d'urgence ou pas.

Il y a deux défis à relever. Le lieu est très excentré. La raison majeure de la présence des sans-abris en ville c'est qu'ils utilisent aussi les ressources de Lausanne, ville centre, notamment ressources économiques. Donc c'est pour ça qu'ils sont là. Malgré maintenant l'interdiction de la mendicité, et donc la «disparition» d'environ 70 Roms, ils étaient tous là avant, car c'est là qu'il y a du monde et c'est là que l'on a une plus grande probabilité de recevoir quelque chose à la fin de la journée plutôt que sur le trottoir de Cugy (exemple utilisé par Éliane) et pour toute la communauté africaine, c'est aussi plus facile pour eux ici de profiter des ressources qu'offre Lausanne et ce n'est pas au fin fond du canton qu'ils vont les trouver. Attrait économique, mais aussi socio-économique. Certains pensent que c'est parce qu'il y a toutes ces structures que tout le monde vient. Mais elles pensent que les gens sont là en premier parce qu'il y a du monde et des débouchés ou du moins des opportunités économiques, et dans un deuxième temps parce qu'il y a des réseaux de solidarité qui se créent. En 2015 et 2016, il y avait beaucoup de Nigérien et de Gambien, même si ces derniers ont vu leur nombre se réduire, mais c'est parce qu'il y a ces communautés-là et qu'il y a un tissu de solidarité qui se crée pour ces populations-là. À Genève ou aura plus de Maghrébins ou des Français, et moins de Nigériens. Les réseaux se créent et les gens sont aussi là à cause de ces réseaux, pas uniquement pour le repas gratuit de La Soupe Populaire. Évidemment, à l'attrait économique viennent s'ajouter les réseaux de solidarité et en plus de la nourriture et un lit et un toit pour la nuit, ce n'est que bénéfique pour eux. Donc ça, c'est tout ce que l'on peut trouver dans la totalité de la ville de Lausanne. Mais réparti sur la totalité du territoire de la ville. Mon idée serait de tout regrouper sur un

terrain, bien plus petit, rendant tout accessible facilement à tout le monde. Chaque chose qu'on enlève enlève un peu d'attrait au centre-ville. Donc si l'on supprime tout, et que l'on regroupe tout à Villars, ils n'auraient presque plus le choix de monter, mais à ce moment-là, non seulement on ne trie plus les personnes admises ou pas, mais on supprime également la notion de volonté de se réintégrer qu'on remplace avec la volonté de survivre.

Le second défi, c'est le statut de ces personnes. Sur les usagers qu'on voit, il y a environ 7 ou 8 % des personnes qui ont un statut légal en Suisse. C'est à dire des personnes avec qui l'on va pouvoir faire quelque chose en matière de réintégration, de travail. Ça, ce sont des personnes qui logent et dorment dans les hébergements. Les Suisses, permis B ou C, qui sont titulaire, ou dépende de l'aide sociale, qui touche l'AI, l'AVS, le RI ou des rentes ponts, certains ne touchent rien, pour qui l'on essaie de faire quelque chose. Sur le pool d'usagers, il y aura une petite proportion avec qui l'on pourra du moins en toute légalité offrir quelque chose en matière de réintégration. Parce que pour les autres on sera hors légalité de leur offrir une perspective d'avenir puisqu'ils n'ont pas le droit d'être en suisse. Y compris ceux qui ont des permis de séjour italien, qui peuvent être en suisse, mais uniquement en tant que touriste et pas en tant que travailleur. Ceux qui ont un statut sont dans un état de désinsertion sociale ultra avancé, et pour eux il existe une option de relogement bien meilleur que l'hébergement d'urgences, par exemple le patio, projet architectural mis sur pieds, il y a deux ans, vers la Maladière.⁷⁵

Ce sont des appartements communautaires faits par Valentin KuniK, modulaire. La construction fut très rapide, ils reprennent l'esprit qu'on va retrouver dans les appartements de la rue Saint-Martin. Il existe des alternatives à l'hébergement d'urgences pour des personnes qui auraient droit et elle, a eu de la peine, en tant que responsable du dispositif, à rediriger des candidats pour cet établissement là-bas. Même pas 10 personnes à mettre, alors que lors de la construction, elle a insisté pour qu'il y ait des places qui soit réservées pour le service social de la ville. La plupart des personnes sont atteintes de pathologies psychiatriques élevées qu'on ne peut pas mettre dans des logements comme ça, pour leur bien. Soit des personnes qui consomment de manière non gérée et ils ne veulent pas de consommateurs actifs dans des lieux comme ça. Des personnes qui ne savent pas gérer un logement. En fait, parmi les personnes qui restent, il n'y a que le bout de cette population. Quelqu'un qui a un statut légal, ils ont des droits et des suivis, ils sont aidés tout du long du chemin, ceux qui passent entre les mailles du filet sont souvent dans des situations très délicates qui ne peuvent qu'être résolus au cas par cas avec la coopération de la personne et une structure adaptée à sa situation. Certains ne restent que deux, trois nuits, parce que c'était un passage. Souvent, les personnes qui ont un petit coup dur ont un réseau pour les accueillir avant de tomber dans l'aide sociale. Ici, les personnes n'ont même plus le réseau nécessaire pour ça. Mais ce sont des personnes avec lesquels il faut réfléchir à quel type d'habitation, offre, prestation on peut leur donner. Car, il y a plein de problématique autour d'eux, psys, médicale, addiction, donc c'est un peu sur ce public-là qu'on se retrouve quand on enlève les Nigériens qui sont en pleine forme qui veulent bosser, mais qui peuvent pas. Les Roms, la problématique est différente, mais pour lesquels, en tant qu'Européen il y a des perspectives qui s'ouvre. Il y a des quotas en fait pour obtenir un permis. Bulgarie et Roumanie. Du moment où le quota est atteint, on stoppe puis on le rouvre. Avec eux il y a une tout autre problématique, notamment les enfants scolarisés, car souvent ils sont en famille par rapport au Nigérien qui sont souvent seul (sans femmes et enfants avec eux) du coup, il faut vraiment, avant de réfléchir à un lieu, il faut réfléchir à quel type de population

75 <https://architectes.ch/fr/architectes/lausanne/kunik-de-morsier-architectes-sarl/le-patio>.

est passible d'arriver là, et de quoi auront-ils besoin? Et si c'est quelque chose où l'on se rend compte qu'il y aura toute les problématiques psy ou médicales, il faut également réfléchir à ce volet là.

Ceux qu'on a le droit d'intégrer, mais qui ont le moins de chance d'être intégrés. Il n'y a pas de lieu d'accueil pour les gens aux problèmes psy à ce jour dans la rue. Et donc c'est déjà une population que l'on peut cibler à ce niveau-là.

Personnes sans abris à Lausanne; environ 250 plus de 1500 et 2000 personnes différentes qui transite par le système d'hébergement. Début décembre 2012 ouverture de la base de données. 8500 personnes ont transité. Certaines personnes pour deux trois jours certaines personnes sont là depuis le début. Donc, 1415 par année certain reste une semaine et on les revoit plus, et donc des 1415, 8 % sont insérables soit environ 113 personnes donc elle dit 150. Et là-dessus, il y aura ceux qui seront là 1 mois et après on les revoit plus. Ils avaient besoin d'un coup de pouce momentané et après c'est bon, ceux qui sont en train de tomber et qu'on aide, ou dont on arrête la chute. Type l'Échelle, et il y a simplement des personnes avec qui c'est impossible de construire quelque chose de durable.

Le Rôtillon est un établissement social, socio-éducatif, financé par le canton, ils ont une 20aine de places, héberge des personnes qui ont des problématiques psy. Font tout un travail sur le relogement également des personnes. Et elle a pris des appartements à son nom, et essaie, dans l'optique du Housing First. Et essaie de remplacer les personnes dans des appartements tout seul. Les appartements sont à son nom, ce qui facilite le travail avec les régies. Les personnes sont donc réparties en ville, par le biais de l'institution, puis lorsqu'elle gagne en autonomie sont placés dans ces résidences locatives. Travaille justement avec la population psy, problème d'addiction et de consommation et limitation d'autonomie. 21 place, pour les grands précaires notamment dans la vulnérabilité psychique en plus des 21 places en foyer, il y a 30 appartements dans la ville de Lausanne. ☑ à l'AI et ☑ au RI, mais ce ne sont pas des sans-papiers, ce sont les 8 % dont on a parlé avant. Il reste en moyenne 2 ans. Donc pas pressé des mètres dehors.

Plan de quartier de l'hôtel du Parc

COMMUNE D'OLLON**" HÔTEL DU PARC "
VILLARS-SUR-OLLON****PLAN DE QUARTIER****REGLEMENT**

Dossier technique n° 1492

Version du 08.04.2010
15.02.2011
13.07.2011**PLAREL****LAUSANNE**

Approuvé par la Municipalité

le 8 août 2011

Syndic Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du 2 novembre 2011 au 1 décembre 2011

Au nom de la Municipalité

Syndic Secrétaire

Adopté par le Conseil de la Commune

le 30 mars 2012

Président Secrétaire

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud

Lausanne, le 20 juillet 2012

Le Chef du Département

Mis en vigueur le 25 novembre 2013

Interview de Patrick Turrian
Ollon, le 29 novembre 2018

Villars n'a jamais eu de sanatoriums.

Je veux aider la réintégration des personnes, à travers leur relocalisation à la montagne dans un nouveau centre d'accueil pour personnes du bas-seuil. L'intégration se fait par la langue, les soins ainsi que le logement. La langue permet l'intégration, mais facilite aussi l'accès au marché du travail.

Qu'on soit d'accord, c'est une idée pour le travail de diplôme, mais, est-ce que ça doit être réalisable? Ce n'est pas réalisable. Le terrain de l'hôtel du parc a été vendu avec l'hôtel 35 millions, les gens on mit des millions pour arriver à un plan de quartier où l'on peut développer 70 000 mètres carrés. Jamais on ne va avoir la possibilité d'avoir ce terrain à disposition, pour faire le programme souhaité. L'alternative serait de trouver un État qui achète le terrain. La France, l'Europe même.

Prendre seulement les sans-abris de Lausanne. Les sans-abris, les sans-papiers, est-ce que l'état suisse et vaudois veut financer des immeubles pour ces gens? L'idée est louable, elle est bien, mais un projet doit être réalisable financièrement. Si l'on oublie le côté financier du parc, et qu'on se focalise sur; est-ce qu'économiquement un État, un canton, va faire rénover ses anciens hôtels pour y héberger les sans-abris? Personnellement, il a des doutes, en tant que politicien, il doute qu'on arrive à trouver le financement nécessaire, c'est déjà très difficile de trouver le financement pour les émigrés, pour les loger, sur des plus courtes périodes.

Il y a un immeuble à Gryon, qui appartient à un État, ce qui est financièrement meilleur, et si le projet est financièrement réalisable c'est déjà plus intéressant. C'est un immeuble qui appartient à l'État de Genève, mais de base c'est une propriété pour les personnes âgées, mais pas un EMS. Le bâtiment s'appelle Jolimont, et c'était pour accueillir les personnes âgées à Gryon, en vacances, pendant certaines périodes. Et aujourd'hui, Genève ne veut plus les faire monter à Gryon. Mais on peut imaginer qu'ils dédient donc le bâtiment, l'hospice, à une réintégration des sans-abris. Un immeuble vide ne coûte rien, du moment qu'on allume le chauffage ça coûte, et donc il faut mettre du monde. Sont-ils prêts financièrement à mettre la structure en place pour faire mon projet, sachant qu'ils ont déjà l'immeuble? Il a des doutes, ou disons des incertitudes par rapport au projet, aussi louable soit-il. Essayer de redonner goût au travail et à la vie à ces personnes la, du bas seuil, ce n'est pas en les laissant dans un milieu urbain comme on à aujourd'hui, qu'on va y arriver. Il faut casser. Comme avec les ados en difficulté avec leurs familles, il faut qu'ils partent, qu'il y ait un break, un changement psychologique. L'idée donc de la montagne est bonne, contrairement avec ce que disent ses collègues, pas tout le monde n'est d'accord au sein du gouvernement d'Ollon, pour autant que j'arrive à les déplacer. Prendre un sans-abri de Genève pour le mettre à Gryon ou à Villars est ce qu'il sera d'accord. On ne peut pas le prendre contre sa volonté, sinon, contre sa volonté ça ne va jamais fonctionner.

L'idée s'il la comprend c'est de faire un hôtel mixte qui est utilisé par les gens de la rue, mais ils pourraient essayer de faire les hébergements. Transformer l'hôtel en hôtel, et former les personnes de la rue pour exploiter l'hôtel. Outre le côté financier et utopique du

projet, il y a l'emplacement. Ces personnes sont rattachées à peu de choses, mais la ville est une de ces choses, qui leur procure un certain anonymat et une protection qu'ils ne sont pas prêts d'abandonner si facilement. Et de les mettre en évidence dans un petit village de montagne n'est pas facile ou évident pour tout le monde.

La population d'Ollon réagirait mal, très mal. C'était déjà super difficile de faire passer les logements pour les réfugiés dans une ancienne colonie de vacances vers Arveyes, au milieu de nulle part. Grande colonie de vacances. Très difficile. On est dans une station touristique, qui à une économie qui va bien, qui fonctionne bien, et de dire qu'on reprend un hôtel qui est un ancien hôtel de luxe que les gens aimeraient voir rouvert, pour en faire du sociale. Les gens vont mal réagir. Le projet, il est fort intéressant, il a du potentiel, par contre de trouver l'endroit, à la montagne, idéalement, mais vaut mieux être dans un endroit sinistré. C'est comme si l'on dit que l'on veut aller à Verbier, pour faire des logements sociaux pour les gens de la rue. Alors où il y a une clientèle de plus en plus bobo confortable, mais qui à l'impression de pouvoir aider son prochain en l'acceptant à côté de chez lui.... Peut-être, mais il en doute. Verbier, Crans-Montana, Gstaad, Villars Grindelwald, Zermatt, il doute, par contre où ça peut être intéressant, où il y a des vieux hôtels qui tourne pas très bien, prenons les Mossies, ce n'est pas évident pour eux qui avait des grands hôtels à l'époque. Et lui voit tout à fait, le parc pourrait s'y prêter à merveille, mais ça causerait trop de problèmes (avec la population).

Architecturalement, aujourd'hui, c'est une ruine, donc il faut la réaffecter. Il faut travailler dedans. Ils doivent donc se lever, et travailler pour reconstruire le bâtiment. Mettre la main à la truelle et à l'établi, pour le refaire lentement, petit à petit (l'hôtel donc) ça serait un côté où les gens apprennent un métier, mais il faudrait un compagnonnage pour les former dans les différentes tâches des métiers. Faire un suivi des travaux. On rénove l'hôtel où ils peuvent être logés, puis il faut construire des chalets à côté pour en faire du logement par groupe, genre auberge de jeunesse, pour accueillir d'autres personnes de la rue, pour faire le service dans l'hôtel. Nettoyer les chambres, le côté hôtelier qui sera par période. Pour une région qui à de la peine à développer son hôtellerie, d'avoir quelqu'un qui vient et gentiment re ouvre l'hôtel. Mais avoir quelqu'un qui vient dans un endroit où l'économie touristique va bien... pas sûr que ça fonctionne. Si à Villars ils avaient tous leurs hôtels qui étaient en ruine, et que ça ne se vendrait pas, ça pourrait être une possibilité. Au Parc ils sont propriétaires depuis 2007, ça fait 12 ans, entre temps ils ont fait un plan du quartier et investi beaucoup d'argent et ils ont eu des changements dans la direction et veulent maintenant vendre le projet.

Il y a un groupe d'architecture de l'EPFL (EASA, European Architecture Student Assembly) et ils voulaient loger sur l'hôtel du parc, mais les propriétaires ont refusé. Prêt à dormir sous tente et réfléchir au projet, mais ça ne s'est pas fait. Les propriétaires sont difficiles.

Palace, hôtel vendu. Hôtel Élite, vendu pour faire une école. Hôtel du golf, le royal, vendu. Il y a donc des gens qui achète, investissent et qui développent. Donc ils n'ont pas des friches hôtelières. Mais le jour où il y en a, ce projet peut amener quelque chose. Mais il faut l'amener à la population, de manière à ce qu'eux aient, un l'impression d'aider leurs prochains, mais aussi que les prochains vont les aider à développer leurs lieux hôteliers il faut prendre le concept dans son ensemble comme ça. Si l'on prend un endroit où tout va bien, ça va être difficile à développer.

Il est important à noter que la façade est protégée par les monuments historiques.

Ils ont besoin de plus si on les prend de Lausanne pour les faire dormir à Villars ça ne sert à rien. Il faut développer quelque chose de plus que ce qu'ils ont à Lausanne. Il faut essayer de les réintégrer en créant un conflit avec le rythme de vie d'aujourd'hui, un break, une cassure. Ils viennent la montagne, ils ont un but (travaillé, rénover un bâtiment) ils doivent se lever le matin, se raser faire à manger ils ont un lit et un programme qu'ils doivent suivre. Si l'on n'a pas ça, on ne peut pas les réintégrer. Si c'est pour les laisser dormir jusqu'à midi, ça ne sert à rien de les faire monter. Ils doivent avoir une volonté et la on peut être faire passer le message que c'est un vrai projet. Mais il faut des vraies personnes intéressées et la peut être que les communes accepteront, pour autant que ce soit dans un endroit qui convient à la commune et à la population, car pour qu'un projet comme ça fonctionne il faut les deux, le soutien étatique, politique, et celui du peuple... Mais le soutien de la population se fait si ce sont des gens qui montent et qui vont bosser ou apporter quelque chose de plus à leur Commune et pas juste zoner. La montagne ne préfère voir personne.

Interview de Steve Maucci et Guy Burnens
Lausanne, le 8 janvier 2019

La commune d'Ollon devait être ravie de ce projet. Les avis que j'ai reçus en retour sont très diversifiés. Je par du principe que ces gens ne sont pas bien intégrés à Lausanne, et je veux créer un sas d'intégration à la montagne, s'il vulgarise. Cette population apprendrait à être mieux intégrée, pour ensuite les réinjecter dans la ville. Voilà l'idée de base, avant de commencer mes recherches. Ils espèrent que j'ai changé d'avis depuis.

Comme M. Maucci le comprend, la faiblesse de l'idée, et il y en a 2. Les gens sont en général assez bien intégrés si l'on parle des clandestins, des sans-papiers. Les sans-abris ce n'est pas la population qu'ils gèrent, mais elle est composée de beaucoup de Suisses. Il est possible d'être sans papier et sans abris. Mais pour ce qu'eux voient des sans-papiers, ce sont des gens très bien intégrés à la société. Car sans aide de l'État, sans aucune vision de l'État, car eux ne les voient pas, car ce sont des clandestins, et en général ils ne parlent pas la langue, ils arrivent à trouver un travail, trouver un logement, ils ne demandent rien à l'État ne commettent pas de délits. S'ils en commettent un, eux ils sont automatiquement au courant. Ce sont des gens qui ont une intégration très bonne au niveau de base. Après il est clair que certains ont leurs enfants à l'école, certains on fait des études.

Il y a clandestin et clandestin, la il y a ceux qui pour une raison ou une autre sortent du bois et l'on a une chance de se faire régulariser. Et c'est vrai que comme on parle de cette catégorie la de clandestin qui a quand même un certain nombre d'années de séjour en Suisse. Ils sont intégrés par la force des choses, dans la mesure où ils ne font pas de bruit, se cachent un peu, prennent toujours un billet de bus de peur de se faire coller, et c'est vrai qu'avec les années il y a des possibilités de se faire régulariser. Mais il y a aussi le clandestin qui est là, qui n'a pas respecté l'échéance de son Visa touristique. Il est là depuis 6 mois alors que devrait faire 3 mois qu'il aurait dû partir il s'en sort pas, il dort dehors, enfin voilà.

Ça, c'est la deuxième chose. La première c'est de dire que ce sont des gens généralement bien intégrés, et ils s'intègrent dans une population de ville, parce qu'ils sont dans les villes, parce que c'est là où il y a du travail. Notamment dans le travail... en dehors du travail agricole qui est plutôt le fait de clandestin homme, y a ce phénomène là, notamment dans la région où je parle, Ollon tout ça, mais c'est quand même assez faible en général le clandestin moyen on va dire comme ça, travail plutôt dans la restauration ou dans le domestique. La construction aussi, mais moins, la construction et agriculture c'est moins que ce que l'on trouve dans la restauration et l'hôtellerie au sens large et le nettoyage et la garde d'enfants, ça il y a beaucoup. Parce qu'à peu près, selon les études, qui valent ce qu'elles valent comme ce sont des clandestins, il existe entre 12 000 et 15 000 personnes clandestines dans le canton de Vaud et 100 000 en Suisse, et 4 000 à 6 000 à Lausanne, la moitié sont des Américains du sud et la moitié de ces Sud-américains sont des Équatoriens. Il y a donc une forte population équatorienne. Et ceux-là se retrouvent plus dans la restauration et la garde d'enfants. Il y a aussi beaucoup de femmes dans ces catégories-là. Il vient là où il y a du travail aussi ou pour chercher du travail, donc si on les parque à Ollon...

Ce n'est peut-être pas ceux-là qui sont visés... plutôt ceux qui sont venus ici et qui n'ont pas trouvé de travail non?

Ça, ils en ont beaucoup qui sont sous l'étiquette un peu espagnole, car ils ont le passeport espagnol. Mais ce sont des Américains du sud, ce sont des ex-Équatoriens ou d'autres Sud-Américains, qui étaient souvent clandestins aussi en Suisse, mais qui ont pu obtenir, via l'Espagne, car elle a un lien fort avec l'Amérique du Sud, une nationalité espagnole. Ils reviennent en Suisse totalement légalement, grâce à la libre circulation, mais là, la problématique de trouver un travail demeure.

Ce que M. Burnens voit, il existe aussi le Roumain, le Nigérien, qui dorment dans les voitures, ceux qui vont au collectif Jean Dutoit. Il y a plusieurs populations, ceux qui ont des problèmes d'alcool, de toxicomanie, qui dorment dehors, à la Riponne, enfin dans les différentes structures qui existent... enfin, le périmètre est assez divers.

Oui, mais là ils parlent des sans-papiers, alors c'est pour ça que M. Maucci me pose la question, parce que quand on dit sans papier, ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de... ils ont tout un passeport. Mais ils n'ont pas de papier d'autorisation de séjour, c'est de là que ça vient le sans-papier. Mais par contre, ceux dont parle M. Burnens, les Nigériens, les Espagnols, eux ils ont un document qui fait qu'ils peuvent rester 3 mois en Suisse. Ils sont légalement en Suisse, plus ou moins, mais pour 3 mois.

Le souci c'est que pour un Européen cette notion elle est... il faut la prendre avec des pincettes. Car le Roumain, ou l'Espagnole, il est impossible de dire que ça fait plus de 3 mois qu'ils sont là, et ils n'ont pas de titre de séjour, donc soit ils en demandent un, et ils vont certainement en obtenir un s'ils ont un travail, soit ils rentrent chez eux, mais ce n'est pas coercitif comme mesure.

Et là, c'est plus vraiment le cas du sans-papier, celui qui n'a pas vraiment d'autorisation de séjour en Suisse. Ce n'est pas de ceux-là dont on parle. Ceux-là, s'ils n'ont pas d'autorisation de séjour en Suisse et qu'ils sont quand même en Suisse, et qu'ils sont là depuis un certain temps, c'est que ce sont de vrais clandestins. Mais ils ont trouvé un travail, et tout ça. Les autres, si je parle de la population Jean Dutoit, qui sont des Nigériens, en majorité, ou des Roumains, mais il y a d'autres nationalités, ils vont dire qu'ils sont légalement en Suisse, ils sont prudents, parce que c'est dur à dire. Du moment qu'il n'y a pas de visa, pas de dates d'entrée, ça veut dire qu'on ne sait pas. Quand il y a un contrôle une fois, et qu'il y a un contrôle 4 mois plus tard, ils peuvent être rentrés et sortis entre temps.

En théorie, ils ont le droit à deux fois trois mois par an sur le territoire Suisse en tant que Touristes. Mais c'est invérifiable. Et l'on parle de ceux-là pourquoi? Parce qu'ils ont un titre de séjour en Italie. C'est ça la difficulté pour la police lors de contrôle. Ils ne savent pas s'il est toujours valable. Et ça vaut comme Visa Schengen.

Moi je parle bien de cette population-là, Jean Dutoit? Pour être sur et ne pas dire de bêtises?

Cette population-là, afin de disposer d'un titre de travail c'est la nationalité qui compte. Quand bien même ils disposent d'un titre de séjour dans un pays voisin Schengen. Donc pour les Nigériens, ils sont soumis aux règles qui régissent les ressortissants des États

tiers. En dehors de l'Union européenne et en dehors de l'accord sur la libre circulation des personnes. Donc c'est des critères extrêmement stricts. Il existe des contingents, un nombre de permis disponible par années pour les personnes d'États tiers voulant exercer une activité lucrative en Suisse est très faible il faut que la venue de cette personne représente un intérêt économique pour la Suisse, ce sont des personnes dont le même profile n'existe pas en Suisse d'abord et en Europe par la suite. Ce sont plutôt des cadres et des hautes qualifications qui servent des entreprises, des multinationales, pour l'activité des ressortissants des États tiers. Ce n'est pas le genre de personnes qu'il est possible de retrouver au sein du Collectif Dutoit. C'est personnes là n'ont pas de possibilité et ils sont restreint au travail au noir ou à la mendicité, dans les deux cas une activité illégale.

Ils peuvent venir trois mois, mais pas travailler, c'est uniquement en temps que touriste. Le Roumain, qui vient de l'Union européenne c'est différent.

Oui, s'ils mentent, ça reste interdit, mais s'il décroche un contrat de travail chez un paysan, il peut obtenir aussi un permis. Et un permis B si c'est indéterminé, ou un permis L si c'est déterminer et moins d'une année. Il y a deux catégories de personne. L'Européen du moment qu'il décroche un travail et qu'il n'y a pas de délits ou qu'il n'a pas d'interdiction d'entrée en Suisse, et qu'il est revenu, et encore, ça peut être levé ça. En général, celui-là obtiendra un permis. Pour les autres, c'est presque impossible. De plus, c'est le service de l'emploi qui préavise, pas eux, soumis à Berne, au SEM (service d'État aux migrations) et ça ils ne vont jamais donner. C'est soumis à contingent et il n'y en a que 200 à 300 disponibles par année.

Pour les permis B il y en a 4 000 à disposition pour l'entier de la Suisse par années, le Canton de Vaud obtient 8 % soit 320 environ. 3 500 permis B et 4 000 permis L disponibles pour la Suisse par années. Ils sont repartis de manière indicative, ce contingent est divisé en 2, une moitié répartie entre les cantons, et une partie constitue une réserve gérée par la Confédération. Mais c'est environ 300 à 400 pour le Canton de Vaud. Mais il faut prendre en compte l'Américain, l'Australien, etc., etc. ce n'est pas que pour les Nigériens, et en général c'est pour des hauts cadres chez Philippe Moris ou Nestlé ou des profs dans les universités ou EPFL.

Ces sans-abris, pour revenir au Collectif Dutoit par exemple. L'idée de les extraire de la ville et d'essayer de les réinsérer dans un microcosme comme celui décrit, ce n'est pas dans leur intérêt. Eux leur ressource c'est la ville.

C'est là que je voyais la faiblesse du projet. Faire la même maison en ville ça serait bien.

Les problèmes psy, sont-ils liés à un problème d'addiction? La question du double diagnostic. Mais il y a d'autres projets qui existent!

Dans le cadre de l'asile, la Confédération a voulu mettre en place des centres fédéraux. Et le centre vaudois il est placé à Vallorbe, mais au départ le canton préconisait Dailly. La caserne militaire (ou accessoirement, j'ai fait toute mon école de recrue.) La population n'a pas approuvé, à juste titre. Mais ça, c'est pour une population qui reste un maximum de 140 jours et qui est destinée à partir. Donc, ne pas du tout viser à faire de l'intégration avec ces personnes. Ce qui fait qu'une partie de la politique du canton disait, au moins là-bas ils ne pourront pas s'échapper, car il n'y a qu'une seule route pour y aller. Et l'intégration

là-haut n'est pas vraiment possible. Ce n'est pas très cher, l'armée le vendrait comme 1.- symbolique et les rares fois où il est allé il était content d'en partir, mais il y a de l'entretien à faire tout de même. Le côté isolement est quand même accentué, avec à côté uniquement Morcles et 1 000 mètres en contrebas le village de Saint-Maurice. De toute façon, eux ne voulaient pas les mettre dans le Bunker, car il existe plein d'autre bâtiment hors de la montagne. Mais il voulait utiliser la grande cuisine du bunker pour faire à manger. Mais ça n'a rien avoir avec Villars. Et ce que vous voulez faire c'est une résidence pour les personnes qui ont des problèmes psy, à la rue, indépendamment de leur nationalité.

Et là, je vais me heurter à la loi. L'ex LET (loi sur les étrangers) qui est devenu LE I (loi sur les étrangers et l'intégration), article 115ss, mais eux n'ont pas bougé.

Article 116, la partie pénale de la loi sur les étrangers.

Art. 116 Incitations à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux

1. Est puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire quiconque :
 - a. en Suisse ou à l'étranger, facilite l'entrée, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger ou participe à des préparatifs dans ce but;
 - i. facilite, depuis la Suisse, l'entrée, le transit, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger dans un État Schengen ou participe à des préparatifs dans ce but;
 - b. procure à un étranger une activité lucrative en Suisse alors qu'il n'est pas titulaire de l'autorisation requise;
 - c. facilite l'entrée d'un étranger sur le territoire national d'un autre État ou participe à des préparatifs dans ce but après son départ de Suisse ou de la zone internationale de transit des aéroports, en violation des dispositions sur l'entrée dans le pays applicables dans cet État.
2. Dans les cas de peu de gravité, la peine peut consister en une simple amende.
3. La peine encourue est une peine privative de liberté de cinq ans au plus additionnée d'une peine pécuniaire ou une peine pécuniaire :
 - a. l'auteur agit pour se procurer ou procurer à un tiers un enrichissement illégitime;
 - b. l'auteur agit dans le cadre d'un groupe ou d'une association de personnes, formé dans le but de commettre de tels actes de manière suivie.

Je tombe sous l'article 116 al.1a et 1a bis et 1 b

Ma question, qu'est ce que différencie mon association de par exemple La Marmotte, le Sleep-In ou autre association qui facilite le séjour en Suisse de certaines personnes?

M Burnens me répond en disant que La Marmotte n'offre pas de prise en charge structurée. Elle est à disposition pour les personnes qui n'ont plus rien, qui y vont ils obtiennent une prestation sur une courte durée, c'est le très bas-seuil. Il n'y a pas de programme sur le long terme ou le très moyen terme en matière de réinsertion. C'est vraiment que pour l'urgence.

Ils sont en marges, parce que politiquement le canton de Vaud ne va pas le faire, mais dans les cantons de la Suisse alémanique, la structure devrait exiger un titre de séjour, ou

un document valable, s'ils voulaient être légaux et refuser ceux qui n'en ont pas. Pour titre de séjour on entend permis B ou L ou alors un visa. Mais le titre qu'on les Nigériens ne comptent pas

Ils ont eu ce problème-là. Des Nigériens qui veulent être pris en charges pour la nuit, et ils sont obligé de refuser un peu. Il y a eu une séance avec Maillard, qui dit que c'est au spop de les prendre en charge, ce qui est hypocrite, car ils les prennent en charges dans le but de les faire partir. Et ce n'est pas ce qu'ils veulent.

Ces gens ne sont pas prévus pour ce genre de structures, elles sont prévues pour les sans-abris suisses ou étrangers avec un titre de séjour qui sont à la rue. Pour les autres, c'est l'EVAM qui est prévu, et c'est aussi une aide d'urgence, mais c'est dans le cadre migratoire. Et ils ne vont pas s'identifier, car s'ils s'identifient, ils vont recevoir l'aide, le temps de préparer la décision, souvent négative avec un départ à la clé. En effet, ils ne sont pas intéressés à venir chez eux. Ça a été répété maintes fois depuis plusieurs années. L'idée de les réinsérer n'est en soit pas une mauvaise idée. Après je me heurte à des dispositions légales, car le but de la résidence est de s'occuper des gens à la rue qui n'ont pas forcément des titres valables dans le but de les insérés. Mais ça veut dire aussi obtenir un titre de séjour, pas simplement obtenir un titre de séjour et pas simplement trouver un travail et connaître les coutumes du canton de Vaud. C'est aussi obtenir une autorisation de séjour. Avec les Européens s'ils sont bien réinsérés, qu'ils aient un travail, ça ne pose pas de problème, mais les autres, même avec un titre de séjour en France ou Italie ou autre, je serai embêté pour obtenir le titre de séjour suisse. Il n'y en a pas, a moins de les insérer dans le monde académique.

M. Burnens se questions, est-ce que l'État financerait finalement une activité qui enfreint une loi. Il faut changer presque des principes de droits migratoires, ou du droit fédéral pour le projet. Ce n'est même pas cantonal. Si le canton décide de le faire, il serait aussi illégal, et là, la justice pourrait tomber dessus. Le gros nœud du projet il est là. Mon projet se heurte au droit helvétique.

Un collectif comme Jean Dutoit, autogéré, est ce qu'il voudrait répondre a une telle offre?

Le problème est là, c'est un peu comme La Marmotte et tout ça. Il y a des lois, et il faudrait, la police, la justice ou la politique, ne devrait pas laisser un collectif faire ce genre de choses. Ils savent ou c'est, qui est dedans plus ou moins et qu'ils ne sont pas tous clean. Beaucoup ne passent pas la rampe du Droit migratoire, mais personne ne fait rien. Il existe, il est là, le problème de l'hiver influence aussi, mais aucune action n'est entreprise en été non plus. Il y a un peu un laissé faire, et pas de courage politique. Par contre quelque chose d'axer sur le sanitaire serait envisageable. Dire que le but c'est de les sortir de la rue en mettant en place une structure avec un suivi médical dans le but de les sortir des dépendances et de leurs problèmes psy. Et s'il y a des personnes qui n'ont pas de titre de séjour ou qui sont branlantes à ce niveau-là, qu'est ce qu'on peut faire avec ça. Il y a des dispositions dans les mêmes lois, pour que certaines personnes se fassent soigner en Suisse. Mais c'est dans le cas d'opération très grave ou de chose comme ça. Mais c'est plus politiquement avouable que de dire qu'on fait ça que comme je l'ai formulé. Eux ne sont pas des politiciens, et ce n'est pas leur boulot.

Des Européens pris en charge, rien n'est dit. C'est des aides affadies, qui viennent du SISH. tant qu'il ne touche pas le RI ils ne bougent pas.

S'ils touchent l'aide sociale, ils peuvent retirer le permis. La personne européenne qui vient en Suisse qui bosse 6 mois qui perd son travail et ne touche pas le chômage et qui va au RI, premièrement aujourd'hui il n'a même plus le droit, et le RI doit l'annoncer au SPOD et eux ils peuvent retirer le permis de séjour. Ils vont à ce moment-là la renvoyer. Prises de décisions. Et maintenant, c'est impossible d'aller au RI après 6 mois, et ça crée une nouvelle population susceptible de se précariser.

L'étranger qui vient en Suisse tente sa chance d'un point de vue migratoire pour autant qu'il n'y ait pas de délits, il y a une aide au retour qui est organisé. Ça veut dire ménager un projet pour que la personne reste là-bas. Si la personne est renvoyée dans son pays, avec un projet et une aide, qu'elle puisse rester et avoir la possibilité d'emploi dans son pays, c'est mieux que de la renvoyer 2 fers au pied avec 2 policiers et doit se démerder, car la personne va revenir. Ça, c'est encore une autre chose à travailler, et eux ils ont travaillé avec le parlementaire genevois Leuenberger qui avait un projet pour le Maroc ou la Tunisie où il travaillait, une partie de formation en Suisse, puis la deuxième partie de la formation se fait dans leur pays. Mais ça, c'est encore autre chose.

Il fait partie du conseil du levant, il y a un dispositif passablement en place pour les toxicomanes. Il y a en place le système DCISTA qui empêche les gens de faire ce qu'ils veulent. Il y a pour tous les niveaux, réinsertion, bas-seuil. Il y a toute une filière. Soleil levant, double diagnostique de problème somatique et problème psychique associée à une addiction, mais ce n'est pas dans tous les cas comme ça. La population qui fréquente soleil levant n'est pas réintégré. Trop de problème psychiatrique et somatique. Des toxicos qui étaient à fond entre 20 et 30 ans et qui en ont aujourd'hui 55 et à qui l'on en donne 80. C'est spécifique, ça répond à un besoin. Il y a des catégories de lit. Le lit au CHUV coûte quelques centaines de francs par jour alors s'il peut déléster sur des structures spécifiques à même de prendre en charge les soins qui ne nécessite pas leur compétence, ça fonctionne comme ça. C'est un peu les soins palliatifs. Mais ils ne visent pas dans 6 mois la réinsertion. C'est le temps qu'il faut pour éventuellement arrêter la consommation.

15 abris ouverts dans 15 communes différentes pour les requérants d'asile, ils ont entendu plein de choses. Pour les abris PC, la commune n'a pas son mot à dire. Un a voulu faire recours est allé jusqu'au TF, mais à perdu. Les gens n'aiment pas, il y a une peur au début, mais une fois que les gens les côtoient ça diminue. Mais on parle la de requérants d'asile, 50 hommes en bonnes santé, en général noire, mais ça crée une panique chez la population.

C'est un projet qui fait peur, et un projet qui fait peur c'est une bonne chose, car il bouleverse ce qui existe, les habitudes des gens. Ça change et le changement fait peur.

